FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE

MARCEL HOC

ÉTUDE SUR J.-G. GEVAERTS





BRUXELLES
LES ÉDITIONS ROBERT SAND
—
MCMXXII

LES PUBLICATIONS

de la

Fondation Universitaire de Belgique

sont en vente dans toutes les grandes librairies universitaires.

GRANDE BRETAGNE

LONDRES : **OXFORD UNIVERSITY PRESS. — HUMPHREY MILFORD.**
Amen Corner, E. C. 4.
et chez tous les correspondants.

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK : **Oxford University Press,** 35, West 32nd Street
and 34, West 33rd Street.

CANADA

TORONTO : **Oxford University Press,** 25-27, Richmond Street West.

AUSTRALIE

MELBOURNE : **Oxford University Press,** Cathedral Buildings,
205, Flinders Lane.

INDES

BOMBAY : **Oxford University Press,** 17-19, Elphinstone Circle.

CALCUTTA : **Oxford University Press,** Temple Chambers,
Old Post Office Street.

MADRAS : **Oxford University Press,** 10, Esplanade, George Town.

AFRIQUE DU SUD

CAPE TOWN : **Oxford University Press,** Markham's Buildings,
Adderley Street.

CHINE

SHANGAI : **Oxford University Press,** C 445, Honan Road.

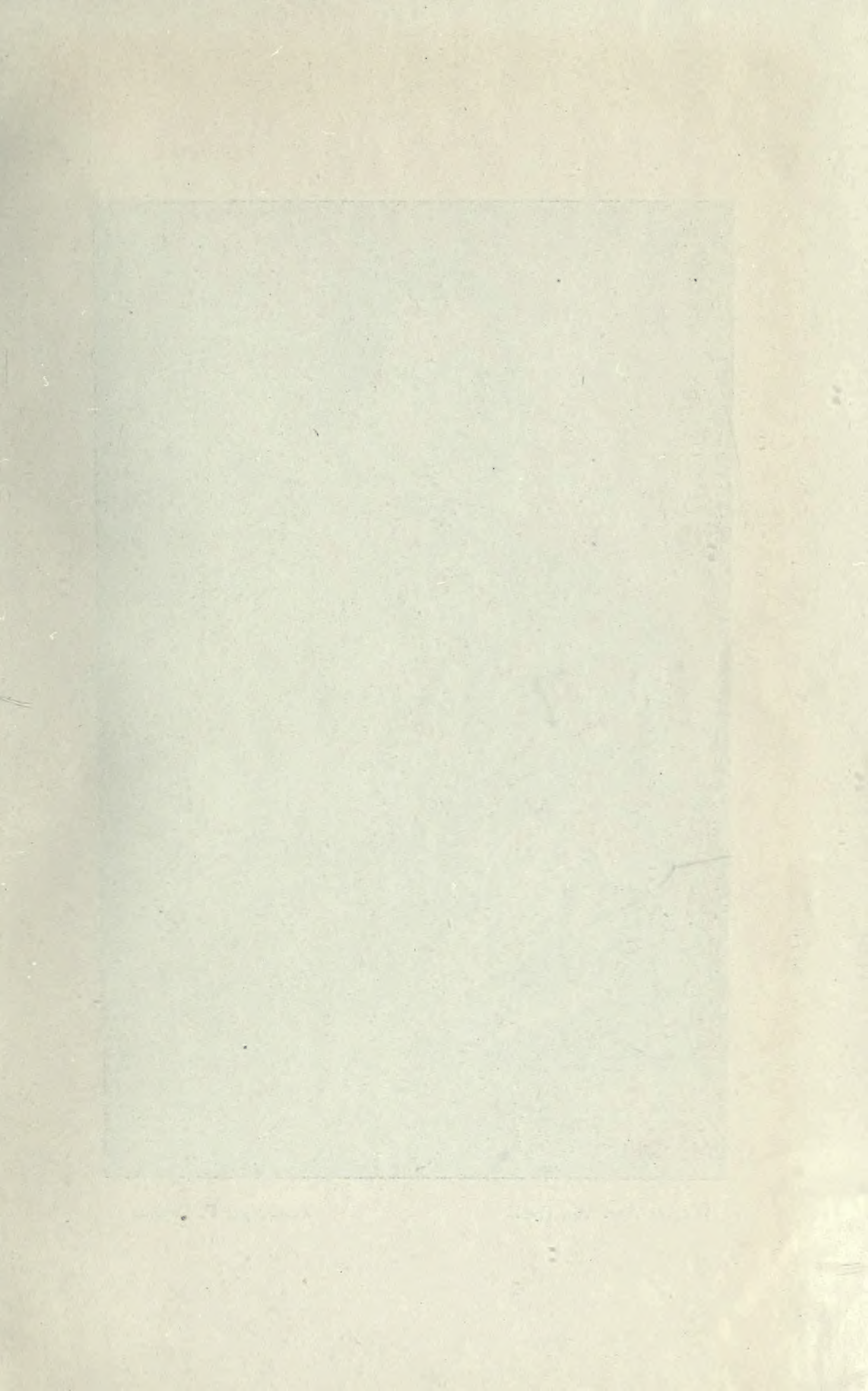
LES ÉDITIONS ROBERT SAND
86, rue de la Montagne, BRUXELLES

LE DÉCLIN DE L'HUMANISME BELGE

ÉTUDE

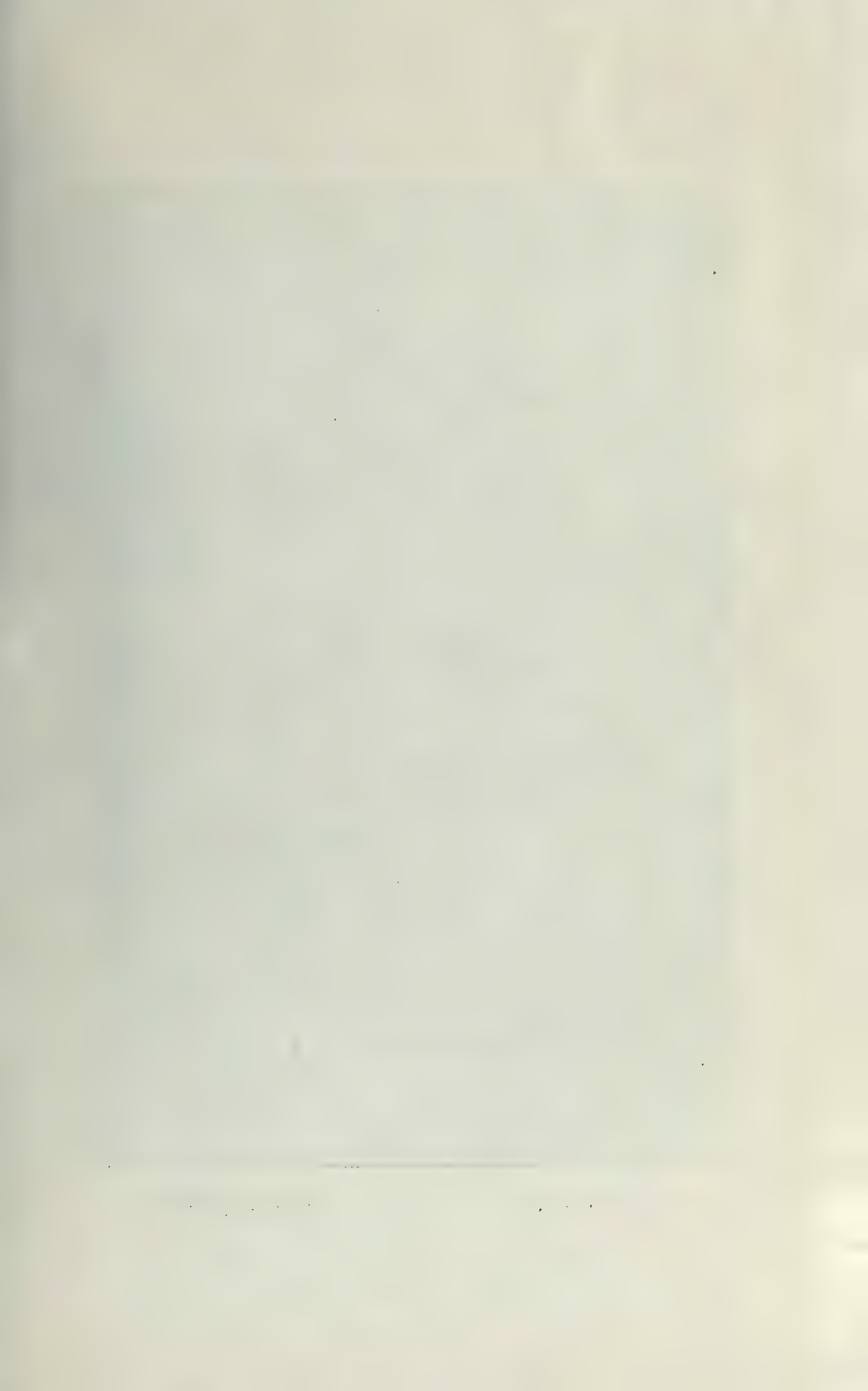
SUR

JEAN-GASPARD GEVAERTS





D'après Ant. Van Dyck. Gravé par P. Pontius.





D'après Ant. Van Dyck. Gravé par P. Pontius.

FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE

LE DÉCLIN DE L'HUMANISME BELGE

ÉTUDE
SUR
JEAN-GASPARD GEVAERTS
PHILOLOGUE ET POÈTE
(1593-1666)

PAR

MARCEL HOC
Docteur en Philosophie et Lettres
Professeur à l'Athénée royal de Verviers

Ouvrage accompagné de pièces inédites et de deux portraits

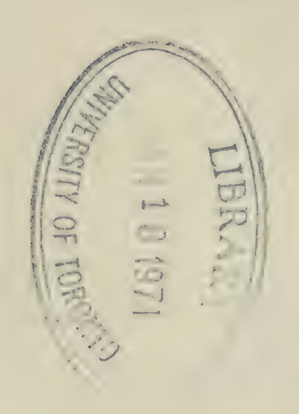


BRUXELLES
LES EDITIONS ROBERT SAND
86, rue de la Montagne, 86

PARIS
AGENCE GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE ET DE PUBLICATIONS

LONDRES
OXFORD UNIVERSITY PRESS
HUMPHREY MILFORD

MCMXXII


LIBRARY
10 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

A Monsieur Alphonse ROERSCH

Administrateur-Inspecteur de l'Université de Gand

Hommage de respectueuse gratitude

M. H.

PRÉFACE

A l'étude judicieuse de l'antiquité et à son imitation passionnée, œuvre des humanistes (1), *les Belges de la Renaissance ont eu, on le sait, une part très active et, sous plusieurs rapports, indépendante. L'histoire de nos humanistes, depuis Guillaume de Moerbeke* (2) *et les Frères de la Vie Commune, jusqu'aux personnalités extraordinaires d'un Érasme et d'un Juste Lipse et jusqu'aux confins de la décadence inaugurée par Puteanus, attesterait une activité « diverse, originale et féconde en résultats ». Mais, remarque M. A. Roersch, la physionomie propre des nombreux foyers qui, dans nos provinces, ont favorisé la résurrection des lettres antiques, est souvent malaisée à définir. Or, cette tâche supposerait, dit le même auteur, « une connaissance approfondie des humanismes régionaux et ne pourrait être entreprise qu'après une enquête minutieuse sur chacun d'eux, sur ses origines, sur les conditions dans lesquelles il a vu le jour et s'est développé* (3) ».

---

(1) Sur le sens du mot *humanisme* et sur l'influence de celui-ci, voir une bonne mise au point dans H. CHAMARD, *Les origines de la poésie française de la Renaissance*, Paris, 1920, pp. 240 ss.

(2) Né en Flandre, vers 1215. Voir : A. ROERSCH, *L'humanisme belge à l'époque de la Renaissance*, Bruxelles, 1910, pp. 6-7.

(3) A. ROERSCH, *loc. cit.*, p. 33. L'éminent professeur a mené fort loin ses recherches à travers le fouillis des éditions et des correspondances. La *Bibliotheca Belgica*, qui est en grande partie son œuvre, prépare cette histoire définitive de l'humanisme belge, que M. Roersch se dispose à entreprendre.

La présente étude est une contribution à l'histoire de l'humanisme belge. Elle est consacrée au dernier de nos grands philologues, et envisage un aspect particulier de l'humanisme, à savoir l'influence réciproque de l'art et de l'érudition, personnifiés, dans les Pays-Bas du XVIIe *siècle, par Rubens et Gaspard Gevaerts. L'aide mutuelle que l'artiste et le philologue se sont prêtée et leurs efforts communs pour la résurrection de l'antiquité constituent l'épisode principal de cette notice.*

Je me suis appliqué à étudier le milieu artistique et intellectuel que fut Anvers à cette époque tourmentée. L'activité de Gevaerts est liée intimement à la vie de la métropole, dont il a préparé et décrit magnifiquement les fêtes et les réceptions princières. Je l'ai considéré également comme philologue, numismate et poète. Un chapitre spécial est consacré à la description de sa bibliothèque, et l'étude est accompagnée de pièces inédites.

En dépit de la grande réputation dont il jouit parmi ses contemporains, Gaspard Gevaerts ne peut prétendre à une place de premier plan dans l'histoire de l'humanisme belge; les hésitations de son caractère, aussi bien que la sujétion de sa science philologique, souvent réduite à n'être plus qu'un simple auxiliaire de la littérature, en accusent la décadence. Par les défaillances de son inspiration et de son style, la Cygnea Cantio, *qu'il dicta de son lit de moribond, peut être regardée comme le chant du cygne de l'humanisme belge.*

La très exacte notice de Louis Roersch dans la Biographie nationale *m'a servi de point de départ; et, pour tout ce qui concerne Rubens, j'ai fait de nombreux emprunts aux savants ouvrages de Max Rooses.*

C'est pour moi un agréable devoir que de remercier les personnes qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils ou guider mes recherches : M. le chanoine Remy, professeur à l'Université de Louvain, m'a donné l'idée de ce travail

et d'utiles indications; les aimables encouragements de M. A. Roersch m'ont été fort précieux; MM. Büchner, conservateur des manuscrits à l'Université de Leyde; Chobaut, bibliothécaire de la ville de Carpentras; Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin; Polain, bibliographe à Paris et Verlant, bibliothécaire à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, ont facilité mes recherches ou m'ont communiqué fort aimablement divers documents. A tous, je dis ma vive gratitude.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE [1]

§ I. — ŒUVRES DE GASPARD GEVAERTS.

A. — *MANUSCRITS.*

I. — ÉCRITS PHILOLOGIQUES [2].

1. *Commentarius in M. Aurelii Antonini* Τῶν εἰς ἑαυτὸν lib. xii. [3].
2. *Commentarius in Claudiani panegyrim de Fl. Manlii Theodori consulatu.*
3. *Notae in libros Manilii Astronomicon* [4].
4. *Animadversiones in Tristanum* [5].

II. — POÉSIES LATINES.

1. *In nuptias... P.-P. Rubenii... et... Helenae Formentiae... celebratas Antverpiae VI Idus Decembris MDCXXX* [6].
2. *In corvos... Joannis Malderi Episcopi Antverpiensis ludus gratulatorius* [7].
3. *In Patrem Josephum Le Clerc, Parisiensem* [8].

---

[1] Pour la description des éditions de G. GEVAERTS, voir notre étude dans la *Bibliotheca Belgica*, fasc. 196.

[2] Ces divers écrits sont perdus.

[3] Voir : GRAEVIUS, *Thesaurus antiquitatum romanarum, IV, préface.*

[4] Voir : FOPPENS, *Bibliotheca belgica*, Bruxelles, 1739, p. 167.

[5] Voir : SAXIUS, *Onomasticon literarium*, IV, p. 259.

[6] Bruxelles, Archives générales, *Cartulaires et manuscrits*, n° 542, pp. 667-669 ; publié par M. ROOSES et CH. RUELENS, *Correspondance de Rubens*, V, pp. 344-347.

[7] Bruxelles, Bibl. roy., ms. 21.363, f. 3 (copie).

[8] *Ibid.*, ff. 108-109.

4. *Cygnea Cantio, sive moribundi Gevartii ad animam suam allocutio* (1).

B. — *OUVRAGES IMPRIMÉS.*

I. — Écrits philologiques.

1. *Publii Papinii Statii opera omnia. Janus Casperius Gevartius recensuit, et Papinianarum lectionum lib. V illustravit.* Lugduni Bat., apud Jacob. Marcum, 1616. 8 ff. + 460 pp. + 6 ff. + 238 pp. in-8° (2).
2. *Casperii Gevartii electorum libri III*... Lutetiae Par., Seb. Cramoisy, 1619. 6 ff. + 160 pp. + 6 ff. in-4°.

II. — Poésies latines (3).

1. *In statuam equestrem Henrico Magno... in novo Sequanae ponte erectam sylva.* Lutetiae, P. Durand, 1617. 2 ff. + 21 pp. in-4°.
2. *Epithalamium in nuptias... Danielis Heinsii et... Ermgardis Rutgersiae.* Lugduni Bat., 1617. In-4°.
3. *Epithalamium in nuptias... Maximiliani Belliforerii Socurtii et... Judithae Memmiae.* Parisiis, A. Pacard, 1618. 8 pp. in-4°.
4. *Gratulatio ad... Erricum Memmium... cum supremus Aedi-*

(1) Bruxelles, Bibl. roy., ms. 21.363, ff. 143-144.

(2) Le British Museum possède un *Papinianarum lectionum commentarius*, Leyde, 1616, détaché de l'édition de Stace, ainsi qu'une 2me édition, 1618, in-8°.

(3) Les poésies de Gevaerts ont été copiées et classées, après la mort du poète, dans un recueil conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles (ms. 21.363). L'auteur de cette compilation y a joint les inscriptions publiées sur feuilles volantes à différentes époques, et a donné à son recueil le titre suivant : *Elogia Imperatorum, Regum, Principum, Ducum et Marchionum praeterea Viror. illustr. ac aliorum, Auctore Casperio Gevartio.* Voir : Appendice I.

lium, Decurionum ac Mercatorum praefectus esset renunciatus. Parisiis, A. Pacard, 1618. 7 pp. in-4°.

5. *Ignes mirifici excitati in Sequanae flumine aquisque innatantes, inspectante Ludovico XIII.* Parisiis, 1618.
6. *Lachrimae ad tumulum... Jac. Aug. Thuani...* Parisiis, 1618.
7. *Navis Parisina ad... Erricum Memmium... Kalend. Januariis, Anni CIↃ.IↃC.XIX. oblata.* Lutetiae Par., A. Pacard, 1619. 6 pp. in-8°.
8. *Ignes festivi pridie natalis Divi Joannis Baptistae, Lutetiae Parisiorum anno 1619 exhibiti.* Parisiis, 1619.
9. *Bellicosissimarum Heroïdum Janae Darciae et Atalantae Virginum inter se collatio* (1).

III. — Inscriptions et descriptions de cérémonies (2).

1. *Votum ad Divam Virginem Aspricollinam Sospitatricem pro salute ac longaevitate... Alberti et Isabellae Clarae Eugeniae... conceptum et effusum in ipso Aspero Colle... Kal. Maii. An. CIↃ.IↃ.CXX...* Bruxellae, Joannes Mommartius, s. d. 1 f.
2. *Inscriptiones arcuum triumphalium et pegmatum Antverpiae erectorum honori Ferdinandi Austrii... XV Kalendas Maii, anno MDCXXXV* (Antverpiae). Balth. Moretus, 1635. 38 pp. in-4°, portrait.
3. *Pompa introitus honori... Ferdinandi Austriaci... a S.P.Q. Antverpiensi decreta et adornata...... XV Kal. Maii,*

(1) Dans le *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente estans sous les statuës du Roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans.* Paris, 1628. In-4°, second recueil, pp. 73-75 (Paris, Bibl. nat., L n27 527 réserve; copie: Carpentras, Bibl. municipale, ms. 1779, ff. 452-453).

(2) Plusieurs plaquettes indiquées ici ont été réunies par l'auteur en un recueil conservé à la Bibl. royale à Bruxelles. Ce recueil est décrit dans le *Bibliophile belge,* T. III (1846), pp. 168-173. On peut voir aussi le contenu de ces pièces dans les T. IV et V des *Annales antverpienses* de Papebrock.

ann. CIↃ.IↃC.XXXV... (Antverpiae, Joannes Meursius, 1642), 8 ff. + 189 pp. + 6 ff. in-fol., pll. et grav.

4. *Inscriptiones cenotaphii... Balthasari Carolo Austriaco... a S. P. Q. Antverp. erecti... pridie idus januarii, ann. M. DC. XLVIII* (Antverpiae, B. Moretus, 1647), 3 ff., 2 pll. (1).

5. *Inscriptiones honori... Leopoldi Gulielmi, archiducis Austriae... a S. P. Q. Antverp. positae... VI kalend. aprilis CIↃ.IↃC.XLVIII* (Antverpiae, B. Moretus, 1648). 4 ff., portrait.

6. *Inscriptiones theatri pacis hispano-batavicae, a S. P. Q. Antverp. ante domum civicam erecti... nonis junii, ann. MDCXLVIII* (Antverpiae, B. Moretus, 1648). 3 ff., 1 estampe.

7. *Inscriptiones pegmatis triumphalis, quod honori... Joannis Austriaci,... Antverpiae, ante curiam erectum fuit, quarto nonas maii MDCLVII...* (Antverpiae, B. Moretus, 1657). 4 ff., portrait, 1 estampe.

8. *Hymenaeus pacifer: sive theatrum pacis hispano-gallicae, a S. P. Q. Antverpiensi, ante curiam erectum,... XV kal. april. anni MDCLX* (Antverpiae, B. Moretus, 1661). 3 ff., 2 estampes.

9. *Icones et inscriptiones honori... D. Francisci de Moura Cortereal... a S. P. Q. Antverp. positae XVII augusti MDCLXV* (Antverpiae, B. Moretus, 1665). 3 ff., 2 estampes.

10. *Monumentum sepulchrale, sive inscriptiones tumuli Philippo IV... a S. P. Q. Antverpiensi... erecti XVIII decemb. M.DC.LXV* (Antverpiae, B. Moretus, 1666). 8 ff., 2 estampes (2).

11. *Vota publica in solenni inauguratione Caroli Secundi...*

---

(1) Reproduites dans *Inscriptions et monuments de la province d'Anvers*, T. I. (1856).

(2) Les pages sont numérotées de 29 à 41, les 26 premières pages de l'ouvrage contenant l'oraison funèbre de Philippe IV prononcée à la cathédrale d'Anvers, le 18 décembre 1665, par J. Houbraken.

suscepta Bruxellis die XXIV Febr. M.DC.LXVI (Antverpiae, B. Moretus, 1666). 1 f., portrait [1].

IV. — Ouvrages édités par G. Gevaerts.

1. Goltzius (Hubertus), *Icones imperatorum romanorum, ex priscis numismatibus ad vivum delineatae, et brevi narratione historica illustratae. Accessit modo Impp. Romano-Austriacorum series, ab Alberto II Aug. ad usque Ferdinandum III Aug. per annos CC. continuos dedecta, stylo et opera* Casperii Gevartii... Antverpiae, B. Moretus, 1645. In-fol. (Tome V des *Romanae et graecae antiquitatis monumenta* de Goltzius).
2. *Regum et imperatorum romanorum numismata... cura et impensis... Caroli, ducis Croyiaci et Arschotani... olim congesta, aerique incisa : Nunc insigni auctario locupleta, et brevi commentario illustrata...* Antverpiae, Henri Aertssens, 1654. In-fol.

§ 2. — INVENTAIRE GÉNÉRAL DE LA CORRESPONDANCE DE GASPARD GEVAERTS.

I. Anvers, Musée Plantin-Moretus, petite bibliothèque : billet en flamand, sans date, illisible.

II. Bruxelles, Bibliothèque royale.

1° *ms. 3581-82 :* environ 240 brouillons de lettres de Gevaerts à Ferd. del Plano ; Antoine, Daniel et Gérard Luycx ; J.-J., Jules, Laurent et Philippe Chifflet ; Ant. Brun ; Guill. de Proost ; Ambroise Roose ; marquis de Castel-Rodrigo ; Pierre Weims ; David Haex ; Nic. Heinsius ; Fréd. Gronovius ; Albert

[1] Il y a lieu d'ajouter à cette liste plusieurs épigrammes et épitaphes que nous énumérons plus loin.

Rubens; Thomas Verdonck; J.-B. Van Hollant; G. Graevius; Guill. Becanus; G. Vossius; Oliv. Vredius; Fr. de Kinschot; Adrien Wallius; Othon Zylius; Jacques de Rasseghem; Jean Grutenhuis; Michel Van Eyck; H.-Fr. Laurinus; Anselme Van Hulle; Van Gelder; N. Humein; J. Vlitius; Jacques Le Roy; Everard Wassenbergius; Marguerite de Knuydt, etc.

Ces brouillons sont datés de 1648 à 1656; la lecture en est souvent malaisée.

2° *ms. 5988:* Lettres adressées à Gevaerts par Benjamin Aubery (2), Nic. Burgundius (7), Eg. Burgundius (1), André Schott (11) [1], Pierre Weims (8), Elias Ehinger (1), Denys Petau (3), Henri Brandt (1) [2], Albert Rubens (1), Antoine Du Carne (1), Jérôme Aléandre (2), Luc Holstenius (8), David Haex (3), J.-B. Stratius (3) [3], Aubert Miraeus (7), François Sweertius (4) [4], Valère André (4) [5], Pierre Dupuy (4), Jacques Dupuy (5), Chifflet (9), Ph. Chifflet (2), Jean Chifflet (1).

3° *ms. 5989:* Lettres adressées à Gevaerts par God. Wendelin (9), Jean Bollandus (1), Othon Zylius (1), Pierre Halloix (2), Louis Nonnius (2), Jean Woverius (5), Sidr. Hosschius (1) [6], Adrien Wallius (1), Guill. Becanus (1), Jean Vlitius (1), Fréd. Gronovius (3), J. Pierxenaeus (2), Pierre Gassendi (1) [7], Robert de Scheilder (1), J.-Fr. Stingelant (2), Jean Van Havre (11), Henri de Gaule (3), Michel Routart (2) [8], Jacob Uwens (1), Pierre Lansselius (2), Jean Hemelarius (2), Nic. Fabri de Peiresc (15) [9], Martin Lune-

---

(1) Publiées par L. Maes, dans le *Museon*, nouv. série, vol. IX, n° 4, pp. 402-411.

(2) Publiée dans la *Corresp. de Rubens*, t. V, pp. 263-266.

(3) Avec un extrait du testament de Claude Dausques, confiant à A. Sanderus, O. Vredius et G. Gevaerts le soin de publier ses œuvres. Voir : *Messager des Sciences*, 1861, pp. 477-479.

(4) Publiées dans le *Messager des Sciences*, 1861, pp. 464-467.

(5) Publiées *ibid.*, pp. 472-475.

(6) Publiée dans *Ann. Soc. Émulation*, 1903, p. 87.

(7) Publiée dans P. Gassendi, *Epistolae*, Leyde, 1658, p. 400.

(8) La première est publiée dans la *Corresp. de Rubens*, t. II, p. 354.

(9) Voir: pièces justificatives.

cenius (1), Lazare Marcquis (1), Charles Gevartius (5), Pierre Roose (1), A. Roose (1), Backer (1), J.-B. Van Hollant (1), Marg. de Knuydt (1), Sivori (1), Christophe Butkens (1).

4° *ms. 5990:* 16 lettres de L.-W. Zapata à G. Gevaerts.

5° *ms. 19109*: 7 lettres de Gevaerts à Erycius Puteanus [1].

6° *ms. II. 627:* 2 lettres de P.-P. Rubens à G. Gevaerts [2].

7° *ms. II. 3010,* ff. 37-42: 6 lettres de Gevaerts à Olivier Vredius [3].

III. Carpentras, Bibliothèque municipale.

ms. 1831, ff. 172-176: Lettres de Claude Belourgerius (1), Lucas Torrius (1), Jean Meursius (1).

IV. Leyde, Bibliothèque universitaire.

1° *ms. Burm., F. 5 et 6:* 12 lettres de G. Gevaerts à Nic. Heinsius [4].

2° *ms. Burm., F. 10:* 2 lettres de Nic. Heinsius [5].

3° *ms. Burm., F. 11,* t. I et II: 5 lettres de G. Gevaerts à Isaac Vossius.

4° *ms. Burm., F. 19:* 3 lettres de G. Gevaerts à Jean Meursius [6].

5° *ms. B. P. L., 214:* 1 lettre de G. Gevaerts à P. Grotius.

6° *ms. B. P. L., 246 et 748:* 3 lettres de G. Gevaerts à P. Scriverius.

---

[1] Une d'elles est publiée dans la *Corresp. de Rubens,* t. VI, pp. 103-104.
[2] Publiées *ibid.,* t. V, pp. 196-201 ; 239-242.
[3] Voir : pièces justificatives.
[4] Publiées, sauf trois, dans Burmann, *Sylloge,* II, pp. 762-771.
[5] Publiées *ibid.,* II, pp. 763-764 ; 771-772.
[6] Publiées dans J. Meursius, *Epistolae* (t. XI des *Opera*), éd. J. Lamius, 1762, pp. 294-295; 314-315; 324.

7° *ms. Cunaeus, 2:* 1 lettre à P. Cunaeus [1].

8° *ms. Gron., 43,* ff. 10-11 et *55,* ff. 16vo-17 et 37 : 3 lettres de J.-F. Gronovius à G. Gevaerts.

9° *ms. Pap., 2:* 1 lettre à Hugo Grotius [2] ; 1 lettre à P. Scriverius.

10° *ms. Vulc., 53:* 1 lettre de H. Grotius [3].

V. PARIS, Bibliothèque nationale.

Collection Dupuy, n° 490, ff. 110-112, et *n° 699,* ff. 222-237 : 15 lettres de G. Gevaerts à J. et P. Dupuy [4].

Id., n° 675, f. 20: copie d'une lettre de H. Grotius à G. Gevaerts.

§ 3. — OUVRAGES CONSULTÉS.

A. — *DOCUMENTS MANUSCRITS.*

BRUXELLES, Bibliothèque royale.

1° Fonds Goethals, ms. 816-817 : J. A. F. de Herckenrode, *Généalogies,* 2 vol. in-fol., XVIIIe siècle.

2° Id., ms. 1292 : *Genealogie ofte afcomste van de Gevaerts,* pt.-8°, XVIIe siècle.

3° ms. II, 1329: *Abrégé de la vie de Rubens, écrit en latin par Gaspar Gevartius et traduit en français par J. D. R., avec notes et additions* (par J. F. Mols), 1772.

B. — *OUVRAGES IMPRIMÉS* [5]

Allgemeine deutsche Biographie. Leipzig, 1888.

Antwerpsch Archievenblad. Antwerpen, 1864.

---

(1) Publiée dans P. CUNAEUS, *Epistolae,* 1725, p. 185.

(2) Publiée dans J. BRANDT, *Epistolae,* 1715, pp. 13-14.

(3) Publiée dans BURMANN, *Sylloge,* t. II, p. 443.

(4) Voir : pièces justificatives.

(5) Nous n'indiquons ici que les ouvrages généraux.

BANDURIUS (A.), *Bibliotheca nummaria*. Hamburgi, 1719.

BAUDIUS (D.), *Induciarum belli belgici libri tres*. Lugd. Bat., 1628.

BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*.

Bibliophile (le) belge, t. III (1846) et V (1848).

Biographie nationale, t. VII (notice par L. ROERSCH).

BRANDT (J.), *Epistolae*. Amstelaedami, 1715.

BRITZ (M. J.), *Code de l'ancien droit belgique, ou histoire de la jurisprudence et de la législation*. Bruxelles, 1847.

BRUNET (G.), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. Paris, 1861.

BURMANN (P.), *Sylloge epistolarum a viris illustrissimis scriptarum*. Leidae, 1727.

CAMDEN (G.)... *Epistolae*... Londini, 1691.

COLBERT, *Lettres*, éd. P. Clément, Paris, 1868, t. V.

COLOMESIUS (P.), *Opera*. Hamburgi, 1709.

CUNAEUS (P.), *Epistolae*. Leidae, 1725.

DE MONT (P.), *La peinture ancienne au Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers*. Bruxelles, 1914.

DE NÉLIS (F.), *Belgicarum rerum prodromus, sive de historia belgica ejusque scriptoribus praecipuis commentatio*. Antverpiae, 1790.

DE RAM (P. F. X.), *Chronique des ducs de Brabant par Edmond De Dynter* (*Chroniques belges inédites*, 1854-1860).

DE REIFFENBERG, *Archives philologiques*, T. VI.

DE REIFFENBERG, *Nouvelles recherches sur P.-P. Rubens, contenant une vie inédite de ce grand peintre* (Nouv. Mém. Acad. Roy., 1837).

ECKSTEIN (F. A.), *Nomenclator philologorum*. Leipzig, 1871.

FOPPENS (J. F.), *Bibliotheca belgica*. Bruxellis, 1739.

GACHET (E.), *Lettres inédites de P.-P. Rubens*... Bruxelles, 1840.

GASSENDI (P.), *Epistolae*. Lugd. Bat., 1658.

GÉNARD (P.), *Anvers à travers les âges*. Bruxelles, 2 vol.

GÉNARD (P.), *Blasons des gildes, des corps de métiers et de quelques familles d'Anvers*. Anvers, 1881.

GÉNARD (P.), *La première épitaphe de Rubens* (Bulletin-Rubens, IV, p. 260).

GRAESSE, *Trésor des livres rares et précieux*, 1900.

GRAEVIUS, *Thesaurus antiquitatum romanarum*. Traj. ad Rh., 1694-1699, vol. VI, préface.

GRAMAYE (J.-B.), *Antiquitates ill. ducatus Brabantiae...* Lovanii, 1708.

HYMANS (H.), *Lucas Vosterman, Catalogue raisonné de son œuvre*. Bruxelles, 1893.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, T. II. Anvers, 1863.

JOECHER (CH. G.), *Allgemeines Gelehrten Lexicon...* Leipzig, 1750.

MEURSIUS (J.), *Epistolae*. Florentiae, 1762.

MICHAUD, *Biographie universelle...* Paris, T. XVII, 1816.

MORÉRI (L.), *Le grand dictionnaire historique*. Paris, T. V, 1759.

NÈVE (F.), *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues*. Bruxelles, 1856.

NICÉRON, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres...* T. XXXVIII, 1729-1745.

Nouvelle Biographie générale (Didot; notice de E. REGNARD).

PAPEBROCK (D.), *Annales antverpienses ab urbe condita ad annum M.DCC*. Antverpiae, 1848. T. IV et V, édition de Mertens et Buschmann.

PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII Provinces des Pays-Bas*. Louvain, 1763-1770.

PETAVIUS (D.), *Opus de doctrina temporum*. Antverpiae, 1703, T. III.

PIRENNE (H.), *Histoire de Belgique,* T. IV. Bruxelles, 1911.

ROOSES (M.), *Catalogue du Musée Plantin-Moretus.* Anvers, 1887.

ROOSES (M.), *L'œuvre de Rubens.* Anvers, 1886-1892.

ROOSES (M.), *Rubens, sa vie et ses œuvres.*

ROOSES (M.), *Titels en portretten gesneden naar P.-P. Rubens voor de Plantijnsche drukkerij.* Antwerpen, 1877.

ROOSES et CH. RUELENS, *Correspondance de Rubens.* Anvers, 1887.

SAXIUS (CHR.), *Onomasticon literarium.* Traj. ad Rh., 1775-1803, T. IV.

SCHNEEVOOGT (C. G.), *Catalogue des estampes gravées d'après P.-P. Rubens.* Haarlem, 1873.

SWEERTIUS (F.), *Athenae belgicae.* Antverpiae, 1628.

BIOGRAPHIE

DE

GASPARD GEVAERTS

CHAPITRE PREMIER

Biographie de Gaspard Gevaerts

---

§ 1. Les ascendants de Gevaerts.

JEAN-GASPARD Gevaerts (1) appartient à une importante famille (2) du duché de Brabant, dont plusieurs membres ont brillé dans les conseils privés des princes et se sont illustrés sur les champs de bataille. Le chevalier Jean Gevaerts, deuxième du nom, envoyé au duc Wenceslas de Luxembourg par la « Franchise de Turnhout » le 12 août 1356, fut tué le 17 août de la même année. Son fils Wauthier, dont on rencontre le nom parmi les huit nobles qui firent service à la duchesse de Brabant au nom de la même Franchise, périt aussi sur le champ de bataille. Jean, sixième du nom, appelé Van Brussel du nom de son aïeule, occupa, à la suite de son père, une des premières charges à la Cour de Philippe le Bon. Hubert, mort en 1569, fut conseiller de la reine Marie de Hongrie. Le grand-père de notre humaniste, seigneur de Wilre en Bierbeeck, professa le droit civil à l'université de Louvain (3). Son père,

---

(1) Gevars, Gevart, Gevaerts, mieux connu sous le nom de Gevartius.

(2) Pour la généalogie de Gevaerts, voir: Bruxelles, Bibl. roy., fonds Goethals, ms. 816-817, J. A. F. de Herckenrode, *Généalogies*, 2 vol. in-fol., avec écussons dessinés à la plume et coloriés, t. I, pp. 152-156; t. II, pp. 106-108. *Ibid.*, ms. 1292, *Genealogie ofte afcomste van de Gevaerts*, 9 ff. 8°.

(3) Voir: *Comptes de la ville de Louvain 1585-1586*, fol. 67*b*, publiés par J. Wils, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain, 1425-1797* (*Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, IIIe série, t. X, 1e livrai-

Jean, neuvième du nom, joua un rôle important dans la conclusion de la Trêve de douze ans avec les Provinces-Unies. Envoyé plénipotentiaire des archiducs Albert et Isabelle, il s'acquitta fort bien de sa délicate mission et parvint à poser les premiers fondements de la paix (1). Très versé dans la connaissance de l'histoire et du droit, il écrivit une histoire des ducs de Brabant (2). Après la mort de son épouse, Cornélie Aertssens, fille du bourgmestre de Berg-op-Zoom, il obtint de l'évêque d'Anvers une prébende graduée noble, fut pendant dix ans son official et devint vicaire général pendant la vacance du siège épiscopal (3). Nous avons peu de renseignements sur sa descendance. Le manuscrit 1292 de la Bibliothèque royale de Belgique lui donne cinq enfants : Jean, mort en Hongrie en 1640, comme cornette d'une compagnie de cavaliers; Charles, qui fut doyen de Turnhout, puis de Lierre; Gaspard, dont nous allons nous occuper; Anne, épouse de Guillaume Proost, secrétaire de Turnhout, et Marie, béguine à Turnhout, dont Herckenrode ne signale pas l'existence.

---

son, p. 112, Louvain, 1914). On rencontre des témoignages d'amitié de Jean Gevartius dans l'*Album amicorum* de Jean Douza (Leyde, Bibl. univ. ms. 1406, f. 135) et dans celui de Bon. Vulcanius (Bruxelles, Bibl. roy., ms. II. 1166).

(1) « *qui visus est non inidoneus ad obeundam ejuscemodi legationem.* » D. BAUDIUS, *Induciarum belli belgici libri tres*. Lugd. Bat., 1628, p. 9. ... « *cum Induciarum Pararius tam operosi foederis primus fundamenta jecit.* » (P. Weymsius à G. Gevaerts, 1er déc. 1621, Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5988, f. 32.)

(2) Bruxelles, Bibl. royale, ms. II, 1202. *Adversaria ad historiam brabantinam;* ms. autographe. On a fait un grand éloge des connaissances historiques de Jean Gevaerts. De Nélis n'est pas de cet avis, car il rappelle à propos de cet ouvrage le dicton « *pro thesauro carbones* ». *Belgicarum rerum prodromus...* Antv., 1790, p. 43.

(3) Sur le père de Gaspard Gevaerts, voir: FOPPENS, II. pp. 646-647; SWEERTIUS, *Athenae belgicae*, p. 428. On a souvent confondu le père et le grand'père, notamment BRITZ, *Code de l'ancien droit belgique*. Bruxelles, 1847, p. 176.

On le voit, les parents de Gaspard lui laissaient un nom estimé; l'honneur en avait encore été accru par des alliances avec des familles de premier ordre: les van Lier, les van Brussel, les de Kinschot.

C'est en bonnes mains, d'ailleurs, qu'ils remettent leur écusson, vieux de trois siècles [1].

§ 2. ÉTUDES : PREMIERS TRAVAUX.

Jean-Gaspard Gevaerts naquit à Anvers le 6 août 1593. De sa jeunesse, nous connaissons seulement ce qu'il nous en apprend lui-même dans la lettre par laquelle il sollicite la place de secrétaire de sa ville natale [2]. Ses humanités terminées au collège des Jésuites d'Anvers, il étudia les lettres au Collège des Trois-Langues à Louvain, puis partit pour la Hollande, où il fut attaché, comme secrétaire pour les lettres latines à la personne de Benjamin Aubery, seigneur du Maurier, ambassadeur du roi de France près des Etats-Généraux. Il séjourna d'abord à La Haye [3], ensuite à Leyde. C'est sous la protection de ce personnage qu'il mit au jour « les premiers fruits de ses études et de sa jeunesse », une édition de Stace (1616), qu'il le prie de recevoir « non comme un hôte, mais comme un enfant né dans sa demeure ». C'est à Leyde aussi qu'il noua ses premières relations; il se lia d'amitié avec plusieurs savants hollandais: P. Scriverius; J. Meursius

---

(1) De gu. à la bande ondée d'argent, acc. de six bill. du même, rangées en orle; cimier: une tête et col de cerf au naturel. Voir: P. GÉNARD, *Blasons des gildes, des corps de métiers et de quelques familles d'Anvers*, Anvers, 1881, pl. 6; J. BOSMANS, *Armorial ancien et moderne de la Belgique*, Bruxelles, 1889, *in voce* Gevaerts; RIETSTAP, I, p. 769.

(2) Minute autographe dans le recueil de ses inscriptions ; publiée dans le *Bibliophile belge*, III, p. 172.

(3) Ses lettres à Scriverius sont datées de La Haye. (Leyde, Bibl. univ., ms. Pap. 2; B. P. L. 246 et 748.)

dont il fut le premier disciple [1] ; P. Cunaeus, dont il reçut à Paris plusieurs lettres flatteuses et affectueuses ; D. Heinsius, pour le mariage de qui il composa un épithalame, qui marque ses débuts dans la poésie latine (1616). Heinsius, ainsi que H. Grotius, aidèrent Gaspard dans la préparation de son commentaire des *Silves* de Stace.

L'édition de Stace ayant été favorablement accueillie par les lettrés, le jeune philologue n'hésita pas à se rendre à Paris, cette « Diva Lutetia », dont il ne perdra jamais le souvenir. Il y cherchait « un commerce plus étendu avec les belles-lettres ». Il débuta dans cette ville par une poésie latine sur la statue d'Henri IV, qu'on venait d'élever sur le Pont-Neuf (1617) ; elle lui valut un présent de Louis XIII et le titre emphatique de « prince des poètes », que lui octroya l'historien anglais William Camden. Il n'en fallait pas davantage pour faire briller devant les yeux du jeune écrivain la gloire de l'immortalité. « Fateor tamen, nec leviter eo viso exultasse », écrit-il à Camden dont il a reçu la louange par l'entremise de Peiresc, « ac plane mihi persuasisse, aeternum mihi, ex hoc tam illustri de opusculis nostris testimonio, et lumen ad gloriam, et calcar accessisse ad virtutem [2] ». Tout désignait Gevaerts à l'attention du président Henri de Mesmes, petit-fils du fameux Mécène auquel les Turnèbe et les Lambin devaient tant d'obligations. Le président l'attacha à sa personne avec des honoraires de mille florins par année, « ut esset cum quo », écrit prétentieusement son protégé, « de litteris ac studiis communibus conferre posset [3] ». La maison d'Henri de Mesmes

---

[1] Gevaerts fut recommandé à Meursius par A. Schott, ainsi que l'attestent plusieurs lettres de celui-ci, citées par L. MAES, dans le *Museon*, 1908. C'est sans doute au collège d'Anvers qu'il avait connu le P. Schott, dont il devait devenir le petit-neveu par alliance.

[2] Lettre de Gevaerts à Camden, Paris, 5 novembre 1618. CAMDENUS, *Epistolae*. Londini, 1691, p. 259.

[3] Lettre au magistrat d'Anvers pour demander la place de secrétaire.

était le rendez-vous des érudits. Gevaerts y rencontra Claude Expilly qui appuya sa démarche auprès du magistrat d'Anvers. Entretemps, il publiait, suivant la mode de l'époque, un recueil d'*Electa* (1619) et l'offrait à son protecteur avec une emphase dont sa *Gratulatio* de l'année précédente ne donnait encore qu'une faible idée. C'est aussi sous les auspices d'Henri de Mesmes qu'il rédigea ses notes sur les *Astronomiques* de Manilius ; il ne les a jamais publiées.

§ 3. Relations avec Peiresc.

Parmi les savants qu'il lui fut donné de côtoyer pendant son séjour à Paris, il faut citer le « véritable Mécène de la philologie française », Claude Fabri de Peiresc, que Balzac appelait « une pièce de naufrage de l'antiquité et les reliques du siècle d'or ». C'est en 1617 que Gevaerts lia commerce avec Peiresc, alors âgé de trente-sept ans. Pendant deux ans les nouveaux amis se fréquentèrent assidûment. Le grand humaniste français s'intéressait non seulement à la philologie, mais encore à toutes les sciences positives. En particulier il était fin connaisseur de monnaies anciennes ; peut-être Gevaerts lui doit-il cette passion qu'il garda toujours pour la numismatique. Grâce à lui, notre jeune érudit fut admis dans un centre de culture raffinée où, mieux que partout ailleurs, il apprit à goûter la grâce simple et le charme distingué de l'*humanitas*, nous voulons parler du célèbre Cabinet des frères Dupuy [1]. Lorsqu'il aura quitté la France, il se retournera fréquemment vers son illustre ami pour lui soumettre ses projets et discuter avec lui de la science de l'antiquité, dont il avait rencontré en Peiresc « un des derniers représentants autorisés ». A son tour,

[1] « C'est grâce à eux que la philologie ne s'éteignit pas dans la première moitié du XVIIe siècle. » Voir : Is. Uri, *Un cercle savant au XVIIe siècle ; François Guyet*, Paris, 1886.

il le fera connaître en Belgique et le mettra en relation avec les artistes de son pays. Rien de plus intéressant à cet égard que la correspondance de Peiresc et de Rubens. En 1619, Rubens, qui venait d'obtenir dans les Pays-Bas le privilège relatif aux gravures d'après ses tableaux, recourut à son compatriote pour obtenir la même faveur en France. Gevaerts lui procure immédiatement l'intervention de Peiresc, et, dès le 25 octobre 1619, celui-ci peut envoyer à son ami le privilège demandé ([1]). Il saisit l'occasion pour se mettre en rapport avec le peintre dont « l'éminente vertu » faisait à Paris l'admiration de tous. Ce n'est cependant qu'en 1622, lors de son premier séjour à Paris, que Rubens connut personnellement le conseiller de Provence avec qui il avait antérieurement échangé quelques lettres ([2]).

Si nous sommes abondamment renseignés sur les rapports de Rubens et de Peiresc, nous le sommes moins sur les relations de notre philologue avec ce dernier. Tout ce qui s'est conservé de leur correspondance se réduit à quinze lettres autographes de Peiresc ([3]) et à deux lettres de Gevaerts ([4]). A défaut d'indications plus détaillées, elles nous permettent au moins de préciser quelques dates. La plus ancienne des lettres de Peiresc à Gevaerts lui est adressée à Paris et datée du 1er octobre 1617; d'autres attestent qu'il était encore à Paris

---

([1]) Voir: *Correspondance de Rubens*, II, p. 231. — H. HYMANS, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, Bruxelles, 1870, p. 117. — M. ROOSES, *Rubens, sa vie et ses œuvres*, pp. 328-329. — Les textes sont publiés dans le *Bulletin-Rubens*, III, pp. 188-96.

([2]) Les nombreuses lettres échangées entre Peiresc et Rubens constituent une partie très intéressante de leur correspondance. Elles ont été réunies, traduites de l'italien et commentées par CH. RUELENS et M. ROOSES, *Correspondance de Rubens, passim*.

([3]) Bruxelles, Bibl. royale, ms. 5989, ff. 102-124. Neuf de ces lettres sont publiées dans la *Corresp. de Rubens, passim*.

([4]) Paris, Bibl. nation., ms. 9543. Publiées *ibid*, III, pp. 170-174; V, pp. 21-23.

en août 1619; enfin une lettre du 25 octobre 1619 lui est adressée à Bruxelles. Mais ces lettres sont intéressantes à d'autres points de vue : elles citent les noms de plusieurs amis de Gaspard Gevaerts (1) et nous renseignent sur ses travaux. Une lettre du 25 mai 1623 nous apprend que quelques années auparavant il avait confié aux presses de Cramoisy une étude sur les *Astronomiques* de Manilius. Cette étude fut écrite avant 1618, comme l'attestent deux lettres de l'auteur, l'une à Cunaeus, l'autre à Camden. Nous croyons que ces notes n'ont pas été publiées; cependant, à en juger par ce que Gevaerts nous en dit lui-même, elles devaient être étendues et marquées au coin de la plus grande exactitude (2). C'est encore à Paris qu'il écrivit ses vers sur Jeanne d'Arc, que Peiresc attendit patiemment pendant plus de quatre ans. Vraiment le poète se montrait négligent ! « Ne vous lassez pas, écrivait encore Peiresc à Rubens le 2 juin 1622 (3), de le presser jusqu'à ce qu'il se délivre enfin de ce précieux fardeau qu'il porte depuis tant d'années... » Rubens n'en tire que des promesses dont Peiresc se hâte de le remercier par sa lettre du 9 juin 1622 (4). Il faut cependant patienter une année encore; enfin, le 25 mai 1623, Gevaerts écrit à Peiresc (5) : « Ces jours derniers j'ai remis sur l'enclume mes vers en l'honneur de l'héroïque Jeanne d'Arc que j'ai forgés autrefois et que vous m'avez demandés avec tant d'instances ». Cette poésie si longtemps désirée fut reçue avec enthousiasme, comme nous l'apprend

(1) Entre autres, Aléandre, le Jeune (1574-1629), poète et critique, petit-neveu du prélat italien Jérôme Aléandre; Laurent Pignoria, de Padoue, archéologue et bibliophile (1571-1631) ; Pierre Schryver, de Haarlem, célèbre philologue (1576-1660).

(2) Lettre du 25 mai 1623, *Corresp. de Rubens*, III, p. 173.

(3) Carpentras, *Minutes et copies des lettres de Peiresc*, V, f. 665*b*. Publiée dans la *Corresp. de Rubens*, II, pp. 430 ss.

(4) Publiée *ibid.*, II, p. 435 ss.

(5) *Corresp. de Rubens*, III, p. 172.

cette lettre de Peiresc du 8 juin 1623 [1] : « J'eus ce bonheur que M. Rubens se trouva chez moy, quand je receus vostre despesche de la semaine passée, où... il leut avec un infiny contentement vos excellents vers sur nostre Pucelle d'Orléans, que vous rendrez célèbre à jamais par un si digne ouvrage. M. Vias y survint incontinent qui eut un grand plaisir à la participation des mesmes vers. Mr du Lis en est si fier qu'il ne s'en peult ressaisier ; pour moy j'en ay esté si aise que j'en estois tout transporté de joye de tenir chose qui m'estoit si chère. »

Il apparaît donc que c'est sur les instances réitérées de son ami Peiresc que Gevaerts entreprit, pendant son séjour à Paris, un poème sur Jeanne d'Arc et que, de retour à Anvers, il se décida enfin à y mettre la dernière main. C'est à Peiresc d'ailleurs qu'il envoya son manuscrit, accompagné d'une pièce plus courte sur le même sujet [2]. En post-scriptum de sa lettre du 8 juin 1623, le grand Mécène propose à l'auteur quelques corrections [3].

La verve de divers poètes avait été excitée, dans les pre-

---

[1] Bruxelles, Bibl. royale, ms. 5989, fol. 117. *Corresp. de Rubens*, III, pp. 178 ss.

[2] Nous publions cette autre version, dans l'Appendice II, d'après le ms. 1779 de la Bibl. de Carpentras. Nous en devons la communication à la grande obligeance de M. H. Chobaut.

[3] « Nous ne sçaurions assez hault louer vostre beau poème sur la Pucelle, mais nous vous supplierons bien volontiers d'agréer qu'au quatorzième le mot de *sordent* fût changé en *taceam* ou tel autre qu'il vous plaira, pour oster tout ombrage aux personnes intéressées ; et qu'au pénultième vers le mot de *Caledonios* fût répété pour les Léopards d'Angleterre, pour rendre vostre comparaison plus accomplie et plus facile à comprendre à ceux qui sont moings attentifs. Car sans mentir elle est excellente. Vous m'avez autres foys donné tant de liberté sur vous, que j'en abuse ; je vous en demande pardon de bon cœur.

... sed lilia regni

ou autrement : *Sacra caledonios conantes vellere pardos*

Edomuit, etc. »

(*Corresp. de Rubens*, III, p. 179). Gevaerts accepta de faire la 2e correc-

mières années du XVIIe siècle, par l'érection de deux statues, l'une de l'héroïne, l'autre de Charles VII, sur le pont de la Loire à Orléans. Ils envoyèrent à Charles du Lis ([1]), avocat général à la Cour des aides et descendant de Pierre d'Arc, l'un des frères de Jeanne, un certain nombre d'inscriptions et de poésies. Ces petites pièces furent réunies par les soins de Charles du Lis et imprimées en une plaquette intitulée : *Inscriptions pour les statues du roi Charles VII et de la pucelle d'Orléans, qui sont sur le pont de la dite ville*. Paris-Orléans, 1613, In-4° ([2]). D'autres poésies furent composées après cette date et la plaquette de 1613 fut réimprimée, en 1628, avec les développements qu'elle comportait, sous le titre suivant : *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente estans sous les statuës du Roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevées, également armées, et à genoux, aux deux costez d'une Croix, et de l'image de la Vierge Marie estant au pied d'icelle, sur le pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458. Et de diverses poésies faites à la loüange de la mesme Pucelle, de ses frères et de leur postérité...* Paris, Edme Martin, 1628. Les pp. 69 à 98 de cet opuscule contiennent les poésies nouvelles ; elles sont introduites (p. 69) par le titre : *Second Recueil d'autres poésies faites à la louange de la mesme Pucelle d'Orléans, et de ses parents : Recueillies de plusieurs beaux esprits tant d'Italie, de Flandres, de Lorraine, que de France*. On voit dans cette partie (pp. 73-75), à côté de pièces signées B. de Vias, Jérôme Aléandre, H. Gro-

---

tion, mais non la première. Une première version du ms. 1779 porte :

... sed candida regni
Lilia conatos ne quicquam exscindere Pardos
Edomuit, etc.

([1]) C'est, on le sait, le nom que prirent les membres de la famille de Jeanne d'Arc, en vertu des lettres d'anoblissement délivrées en 1429.

([2]) Tamizey de Larroque, *Les correspondants de Peiresc*, VI, Balthazar de Vias, Bordeaux, 1883, p. IX, note 3 ; P. LANCRY D'ARC, *Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc*, p. 681.

tius et d'autres noms illustres, les vers que Gevaerts rédigea à la demande de Peiresc, sans doute sollicité lui-même par Charles du Lis (1).

On a vu quel cas Peiresc et ses amis ont fait de cette poésie (2). Elle est formée de soixante vers. Le thème, tout mythologique, ne présente rien de très élevé : la victoire de Jeanne sur les Anglais y est comparée à celle d'Atalante sur le sanglier de Calydon, le bûcher de l'héroïne au bûcher d'Hercule. La facture en est cependant fort alerte, et un grand souffle épique anime la pièce. L'extrait qui suit (vers 33-48) est un des meilleurs morceaux du poète :

Vix castris steterat Virgo, quum versa repente
In melius fortuna prior, mutataque belli
Alea, fata pio peperit Victricia Regi.
Ipsa gerens niveo textam subtemine pallam,
Et nivei candoris equo, sublimis in hostem
Provolat, et cupidas gaudet ductare cohortes
Peltatas imitata nurus, sexuque relicto
Quà ruit, ingentes attollit cordis acervos
Imbellesque metit populos. Aurelia servat
Moenia, et innumeras victoribus eripit arces.
Ipsa ultrò pavidum Rhemos deducere Regem
Audet, ubi sacros cinctum diademate crinos
Coelesti Praesul tandem perfundit olivo.
Mox trepidare metu, francisque excedere terris,
Virginis invictae pulsi virtute, Britanni
Incipiunt, pavidoque fugam terrore capessunt.

(1) Ce recueil est fort rare ; nous remercions M. M.-L. Polain d'avoir bien voulu nous renseigner sur les ex. de la Bibl. nat. (réserve L n27 527) et de la Bibl. de l'Arsenal (H. 17157). La poésie imprimée de Gevaerts est conforme au ms. 1779, ff. 452-453, de la collection Peiresc, à la Bibl. de Carpentras.

(2) L'auteur, lui, n'en est guère satisfait, car il trouve ses vers mauvais et indignes d'être offerts à son ancien patron H. de Mesmes. *Corresp. de Rubens*, III, p. 173.

§ 4. La Chronique d'Edmond De Dynter.

Le nom de Gaspard Gevaerts est lié à une œuvre plus importante, mais dont la publication ne fut jamais qu'un projet dans l'esprit du philologue, qui toujours tardait à y mettre la dernière main. Il ressort d'une lettre de Peiresc en date du 17 janvier 1620 ([1]) que, alors déjà, Gevaerts se proposait de faire imprimer la *Chronique des ducs de Brabant* d'Edmond De Dynter. La valeur de cet ouvrage est attestée par les nombreuses copies qui en ont été faites et par le recours constant de la plupart des historiens qui, comme le remarque de Nélis, n'ont pas cru pouvoir puiser à une source plus pure ni plus abondante ([2]). C'était une œuvre utile à l'histoire de la patrie qu'avait entreprise la famille de notre humaniste. La première idée en revient à Jean Gevaerts, père de Gaspard, qui copia en entier le manuscrit considéré comme l'autographe même de la chronique. Empêché de publier lui-même sa copie, il remit cette tâche à son fils Charles, qui lui non plus n'arriva à l'accomplir. Après lui, Gaspard reprit le travail resté en projet. Pourquoi cette œuvre n'a-t-elle pas vu le jour alors ? Mgr. de Ram fait remarquer la présence à la bibliothèque Moretus à Anvers d'une copie augmentée d'un nouveau titre et de quelques notes marginales, et en infère que Gevaerts avait l'intention de la confier à l'imprimerie plantinienne ([3]). Quoi qu'il en soit, il faut attendre Mgr. de Ram

([1]) Bruxelles, Bibl. royale, ms. 5989, fol. 106; *Corresp. de Rubens*, II, pp. 240-244.

([2]) Sur la valeur de cette chronique, voir: *Bull. Com. Roy. d'Histoire*, t. LXXVI (1907), pp. 568-596.

([3]) On lit sur la page titre de ce ms.: *Nunc primum ex originali in lucem edidit, notisque illustravit Gasperius Gevartius J. C. Imp. Caes. Ferdinandi III, Aug. et Philippi IV, Hispaniarum Indiarumque regis consiliarius et historiographus, archigrammataeus Antverpianus*. Remarquons, ici encore, sa lenteur de travail: le titre de conseiller de Ferdinand III ne lui fut accordé qu'en 1646.

pour que cette chronique soit éditée [1]. Pas plus que de Nélis, le savant recteur n'est parvenu à découvrir les obstacles qui s'opposèrent si longtemps à l'exécution de l'entreprise assumée par la famille Gevaerts. En 1623, sur la promesse que Gevaerts lui en avait faite, Valère André annonçait, dans la première édition de sa *Bibliotheca belgica,* la prochaine publication de *De Dynter.* D'autre part, une lettre d'André Schott, qui mourut en 1629, nous renseigne sur les intentions de Gevaerts : « Clément Steichius m'écrit en faveur des Aubris et me parle en ces termes de votre *De Dynter :* « Je suis im« patient d'apprendre où se trouve *De Dynter,* et si l'ouvrage « est prêt et achevé. Puisse-t-il être remis bientôt entre « nos mains ! Nous nous hâterons de l'imprimer. » C'est pourquoi, si vous êtes déterminé à le faire imprimer ailleurs à vos dépens pour n'en point frustrer la postérité, mandez-le lui vous-même, afin qu'il ne puisse me reprocher de l'avoir trompé. Il était plus qu'inutile sans cela de faire annoncer une édition prochaine de cette histoire par le docteur Valère André dans sa *Bibliothèque belgique ;* vous ressemblez un peu à ceux qui promettent des montagnes d'or et qui ne donnent rien. Les gardiens du temple de Thémis ne sont donc pas plus exacts que les autres hommes à garder leur parole ! » *Neque dictis constant ipsi juris sacerdotes ! Sic parturiunt montes !* [2].

§ 5. Retour a Anvers.

Il était bien temps de rappeler Gevaerts à des travaux d'histoire ancienne ! Le poste de greffier de la ville d'Anvers, qu'il occupait depuis le 7 septembre 1621, l'avait distrait de ses

(1) P. F. X. de Ram, *Chronique des ducs de Brabant par Edmond De Dynter.* (*Chroniques belges inédites,* 1854-1860.) Nous empruntons à cet auteur les détails qui précèdent.

(2) Bruxelles, Bibl. royale, ms. 5988, traduction de de Nélis, *Belgicarum rerum prodromus...* Antverpiae, 1790, pp. 37-39.

recherches d'érudition. Une renommée assise, de nombreuses et puissantes protections lui avaient valu la faveur des curateurs de l'Université de Paris, qui lui offrirent la chaire d'histoire ; mais il déclina ce grand honneur, « préférant se vouer tout entier à sa patrie que de vieillir à l'étranger à l'ombre de l'étude ». Dans ce but, il revint en Belgique, étudia le droit à Louvain [1], puis, peu avant d'en recevoir les grades, il sollicita en une lettre charmante dont il a pris soin de nous conserver la minute, la place laissée vacante par la mort de Georges Uwenus. Pendant quarante ans, il remplira cette charge avec honneur ; mais, privé de loisir, il renoncera bien vite à ses travaux philologiques. Écrivain officiel, il « dépensera en petite monnaie » son amour sincère pour les lettres et le talent véritable que sa jeunesse avait permis d'entrevoir [2]. Délaissées désormais l'herméneutique et la critique, abandonnées pour ces descriptions de fêtes brillantes mais vaines, dans lesquelles sa connaissance de l'antiquité n'est plus guère qu'un ornement de l'adulation. Il regretta bien vite cet éloignement de l'étude. « Le flot des affaires publiques, écrit-il à Peiresc le 25 mai 1623, prive mon esprit, habitué au doux commerce des Muses, des charmes de l'étude. Vous savez combien la barbare préoccupation des choses publiques est hostile aux Muses. » Mais nous devons louer ici son patriotisme et son sentiment éclairé du devoir. « Mon âge, écrit-il encore, et ma position publique sont tels que l'on juge que j'ai assez sacrifié aux plaisirs de l'étude, et que j'ai à songer à me rendre utile. » Remarquons cependant que, moins bien préparé à la jurispru-

[1] P. Weymsius lui écrit à Louvain, au collège Busleiden, le 12 novembre 1619 : « Gaudeo tuo, sed magis publico Academiae nostrae nomine quae alumnum suum, postliminio velut reducem, gratissimo sinu excepit. Gratulor Jurisprudentiae, quae novo gloriae incremento aucta, novum nunc Papiniani surculum accepit, qui ante Papinio surculum subtraxerat. » (Bruxelles, ms. 5988, f. 28). Le 1er décembre 1621, il adresse un éloge à Gevaerts *I. Cto renuntiato*. (*Ibid*, ff. 30-32).

[2] *Le Bibliophile belge*, t. III, p. 167.

dence et à la pratique des affaires, ses études en cette matière sont demeurées stériles. Elles l'ont absorbé durant les premières années de sa nouvelle fonction, ne lui laissant que très peu de temps pour commenter Marc-Aurèle, dans les pensées de qui il aimait à chercher un réconfort au milieu de ce qu'il appelle « les ordures et la boue de la vie réelle » [1]. Ces paroles amères n'accusent pas la société anversoise de son temps. Si, peut-être, le goût, la « politesse » du jeune fonctionnaire eut à lutter contre « l'envie de quelques pédants mal élevés, qui lui reprochaient durement d'avoir pris à Paris le ton de la bonne compagnie » [2], son entourage n'avait pas que de « mercantiles dédains ».

§ 6. Gaspard Gevaerts et Rubens.

C'est, au contraire, dans un milieu vraiment exceptionnel que Gevaerts a vécu. A son retour de Paris, où il avait vu s'implanter définitivement la culture gréco-romaine, il pouvait s'attendre à retrouver une Anvers attristée et misérable. Il n'en était rien; la trève de douze ans, à la conclusion de laquelle son propre père avait contribué largement, venait de favoriser l'éclosion d'une renaissance qui fonde à jamais le grand renom de la cité flamande. Les longs et laborieux voyages de Schott [3] en France, en Espagne, en Italie, ses relations suivies avec toute l'Europe savante, ses nombreux commentaires d'auteurs latins et grecs, son érudition véritablement surprenante, son enseignement de trente années au Collège des Jésuites d'Anvers, ont fait de lui un vrai chef d'école, bien digne de reprendre la succession de Lipse. Notre

(1) Cette lettre est déjà citée plus haut, d'après la *Corresp. de Rubens*, t. III

(2) *Le Bibliophile belge*, t. III (1846), p. 167.

(3) Sur A. Schott, voir la notice de M. A. Roersch, dans la *Biogr. nat.*, t. XXII, col. 1-14.

Gevaerts avait été son élève au célèbre Collège, en attendant de devenir son parent par alliance. Autour de ce maître, dont Sweertius a dit qu'il fut la « bonté même », se pressaient des savants éminents et des mécènes éclairés : le modeste et distingué polygraphe Laurent Beyerlinck (1578-1627), qu'un labeur excessif emporta dans la force de l'âge; l'honnête et pieux Jean Hemelaers (1580-1655), dont on louait l'érudition dans les lettres anciennes et la verve poétique; l'annaliste François Sweertius (1567-1629), auteur du très utile répertoire intitulé *Athenae Belgicae,* et qui se dévoua réellement pour faire obtenir à Gevaerts le poste de secrétaire [1] ; le si obligeant Jean Brant (1559-1639), beau-frère de Rubens, tout ensemble magistrat et philologue, éditeur de Cicéron, d'Apulée et de César; Jean Woverius (1576-1635), commentateur de Tacite et de Sénèque; le bourgmestre Nicolas Rockox, protecteur éclairé des lettres et des arts, correspondant de Peiresc, qui « proclamait infaillibles ses jugements sur les monnaies antiques ». Au sein de ce groupe l'influence de Juste Lipse était toujours marquante : le grand maître revivait dans la personne et dans les écrits de ces humanistes anversois, dont plusieurs avaient été ses disciples préférés. André Schott avait suivi les leçons de Lipse et puisé dans les exemples du maître sa passion des lettres et son inlassable ardeur; Hemelaers devait sa conversion au catholicisme aux professions de foi du célèbre professeur de Louvain; on sait aussi l'affection toute particulière dont Juste Lipse honora Woverius, qui fut, avec Philippe Rubens, son élève favori. A tous ces noms d'érudits, il convient d'ajouter les peintres d'une école si justement réputée. Au premier plan de ceux-ci brillait Pierre-Paul Rubens. Gevaerts avait eu soin de se concilier l'amitié de son illustre compatriote.

---

[1] Voir quatre lettres de Fr. Sweertius à Gevaerts, dans le *Messager des sciences historiques,* 1861, pp. 464-467.

Les relations de Gevaerts et de Rubens ont dû être exquises. Notre philologue a été l'ami intime (1) du peintre qui apparaît décidément comme une des intelligences les plus merveilleusement ordonnées que la Renaissance ait produites.

Aucun document n'établit que Gevaerts ait, dès son enfance, connu Rubens. Il est même probable que leurs relations ne datent que de l'année 1619. L'un et l'autre étaient alors dans la pleine maturité de leur talent. Entre ces deux hommes de goût, conduits l'un vers l'autre par l'admiration des mêmes chefs-d'œuvre antiques, s'établit un rapport qui ne cessera qu'à la mort de Rubens et auréolera le nom et l'œuvre de notre humaniste. Le 7 avril 1622, Peiresc écrivant à Rubens lui reproche « de tenir pour lui tout seul » le cher Gevaerts ; badinant sur cet égoïsme d'ami, il termine en lui souhaitant « la continuation de son bonheur et l'acquisition d'amis et d'antiquités à son gré, *acquisto d'amici e d'antiquita di suo gusto* (2). » Il semble bien qu'amitié et humanisme se soient ici confondus. Rubens n'était pas un fin latiniste ; « le temps, son genre de vie, ses travaux l'entraînaient d'un autre côté » ; il reconnaît même, trop modestement il est vrai, que son génie particulier « l'éloignait du sanctuaire secret des Muses » (3) ; aussi est-ce en grande partie dans ses rapports constants avec son compatriote qu'il put se pénétrer de l'esprit des auteurs latins et apprendre dans les écrits des Stoïciens « à regarder la vie humaine comme une œuvre d'art qui fait honneur à celui qui s'en acquitte dignement » (4). Gevaerts, de son côté, doit à Rubens la contemplation quotidienne des marbres antiques dont le peintre possédait une collection magnifique ; il lui doit surtout un commerce assidu avec la beauté même : lorsqu'il

(1) A.-J. Wauters répète que Gaspard Gevaerts fut le neveu de Rubens ! (*La peinture flamande*, collection Quantin, p. 214.)

(2) *Correspondance de Rubens*, II, p. 373.

(3) Lettre de Rubens à Gevaerts, 29 déc. 1628. *Ibid.*, V, p. 17.

(4) M. ROOSES, *Rubens, sa vie, ses œuvres*, p. 81.

quittait le « sanctuaire des Muses », n'était-ce pas pour pénétrer dans le tabernacle même de l'art, et sous quel guide en franchissait-il le parvis sacré !

Gevaerts pénétra jusqu'au cœur même de Rubens, quand celui-ci lui confia l'éducation de son fils Albert (1). S'il est un être que Rubens ait chéri, c'est bien son fils aîné. Sa sollicitude pour lui se manifeste dans ses lettres. « Je vous prie, écrit-il de Madrid à Gevaerts le 29 décembre 1628, de placer mon petit Albert (alors âgé de quatorze ans) comme mon propre portrait, non dans votre sanctuaire ni parmi vos dieux lares, mais dans votre cabinet de travail. J'aime ce garçon et vous le recommande comme à mon meilleur ami et au grand-prêtre des Muses, afin que vous ayez soin de lui, en même temps que mon beau-père et mon beau-frère Brant, durant ma vie et après ma mort » (2). A lui seul, ce passage nous montre que Gevaerts n'a pas été pour Albert Rubens un simple précepteur, mais un ami de famille ; « le peintre, alors torturé par la goutte, le considérait peut-être comme le tuteur de son fils ». Il écrit encore le 15 septembre 1629 : « J'espère que mon fils qui a eu aussi une grande part à vos faveurs, et qui doit à la bonne instruction que vous lui avez donnée la meilleure partie de lui-même, sera mon héritier et s'acquittera de toutes mes obligations envers vous. J'aurai pour lui d'autant plus d'estime que vous lui en montrerez davantage, car votre jugement a plus de poids en cela que le mien ». Puis il s'inquiète de la santé de son fils : « il m'est très agréable d'apprendre que, grâce à Dieu, il se porte mieux maintenant, et je vous remercie infiniment de cette bonne nouvelle, ainsi que de l'honneur et de la consolation que vous lui avez apportés en le visitant

(1) Sur Albert Rubens, voir : M. Rooses, dans la *Biographie nationale*, XX, c. 309-313. Cette notice a paru en flamand dans le *Bulletin-Rubens*, Anvers, 1897, 4e deel, pp. 11-17.

(2) *Corresp. de Rubens*, V, p. 19. Traduction de M. Rooses, *Biogr. nat.*, XX, c. 309.

pendant sa maladie », et il ajoute ce souhait qui, dans sa sincérité, est pour l'éducateur l'éloge le plus vrai : « Dieu lui prête vie, afin qu'il vive bien, car on rapportera de lui, non s'il a vécu longtemps, mais comment il a vécu ; *neque enim quam diu, sed quam bene agatur fabula refert* (1) ». Cette parole, digne de Marc-Aurèle, nous fait comprendre la direction donnée par Gaspard Gevaerts et nous laisse entrevoir les pensées familières aux esprits élevés de ce temps.

Nous voudrions assister aux leçons de Gevaerts et suivre les progrès de son enseignement dans la jeune intelligence de son protégé. En sollicitant la place de secrétaire de sa ville natale, Gevaerts avait renoncé pour toujours au professorat, qui fut la carrière enviée de la plupart de ses émules. Ce besoin de livrer son intellectualité, il le reporta tout entier sur son unique élève. Grande aussi fut l'ardeur de celui-ci dans l'étude des choses antiques. Dès le 10 août 1630, Rubens pouvait communiquer à Peiresc une page entière de citations recueillies par son fils relativement à certaines antiquités dont son ami lui avait envoyé le dessin, et constater « les grands progrès de son fils dans les lettres grecques (2). » Pareille profusion de textes répondait bien à la polymathie de Gevaerts. C'est sous la même direction qu'Albert Rubens écrivit, vers l'âge de vingt ans, une dissertation sur les monnaies des empereurs romains ; nous verrons que Gevaerts la plaça dans l'édition de 1654 des « Numismata ». C'est encore à son maître vénéré qu'il confia, avant de mourir, ses différents essais (3). On

(1) *Correspondance de Rubens*, V, p. 199.

(2) *Biographie nationale*, XX, c. 310.

(3) Albert Rubens ne signa de son nom qu'une pièce de vers latins qu'il rédigea à l'âge de 13 ans. Ses mémoires archéologiques ont été édités par les soins de Graevius, sous le titre de « *De Re Vestiaria veterum, praecipue de Lato clavo libri duo, et alia ejusdem opuscula posthuma,* » Antv., Moretus, 1665. Plus tard, Graevius les réédita dans les 6e et 11e vol. de son *Thesaurus antiquitatum romanarum*. Enfin, en 1694, il édita à Utrecht : « *Alberti Pauli*

pourrait dire que Gevaerts lui ferma les yeux, comme dix-sept ans auparavant il avait recueilli le dernier soupir de son illustre père.

Rien n'ennoblit l'amitié des hommes comme l'échange constant de leurs pensées. Dans l'œuvre immense de Rubens, Gevaerts eut nécessairement quelque part. Plusieurs reconstitutions antiques ont été longuement méditées dans le tête-à-tête de l'intimité, où la discussion des textes venait fixer la physionomie des monuments plastiques. Que Gevaerts ait orné d'inscriptions latines plusieurs portraits gravés d'après Rubens, la chose est suffisamment attestée et n'est pas caractéristique des relations intellectuelles des deux amis. Nous montrerons plus loin leur collaboration réciproque aux fêtes de l'entrée du Cardinal-Infant et au livre somptueux qui en perpétue la mémoire. Nous ne voulons nous arrêter ici qu'à un document de toute première importance, au frontispice des œuvres de Goltzius [1], composé par Rubens d'après les indications de Gevaerts. Ce document nous intéresse en ce qu'il nous donne en quelque sorte la conception plastique que Gevaerts se faisait de l'antiquité et de la Renaissance. En voici l'explication qu'en a laissée le philologue lui-même au début des œuvres de Goltzius [2] : « le frontispice... représente la renaissance de l'antiquité. Du côté gauche, dans le haut de la planche, on voit le Temps, sous la forme d'un vieillard ailé,

---

F. Rubenii dissertatio de Vita Flavii Mallii Theodori ». (*Biog. nat.*, XX, c. 311). Remarquons, en passant, que Gevaerts s'était occupé du sujet traité par Alb. Rubens.

(1) Anvers, Balth. Moretus. L'édition porte la date de 1644-1645. Cependant le frontispice en a été dessiné et gravé avant 1632, car le 28 juin de cette année, B. Moretus paya la gravure 100 florins à Théodore Galle. Archives du Musée Plantin-Moretus, *Comptes de Th. Galle*. — Voir: M. ROOSES, *L'œuvre de Rubens*, T. V, p. 80; C. G. V. SCHNEEVOOGT, *Catalogue des estampes gravées d'après P.-P. Rubens*, Haarlem, 1873, p. 31.

(2) D'après la traduction de M. ROOSES, *L'œuvre de Rubens*, t. V, pp. 78-79.

tenant une faux, et, à côté de lui, la Mort qui précipite dans l'abîme des âges les représentants des monarchies de Rome, de la Macédoine, de la Perse, de la Médie. La monarchie romaine est figurée par une déesse casquée et renversée qui, dans la main gauche, tient une statuette de la Victoire, dans la droite une lance sans fer. C'est ainsi que Rome est représentée sur les anciennes monnaies. La monarchie de la Macédoine ou de la Grèce est représentée par une figure d'Alexandre casqué et cuirassé, tenant la foudre de la main droite, tel que, selon Pline (XXXV, 10), il a été peint autrefois par Apelle. Le royaume des Perses est figuré par la tête de Darius coiffé du diadème. Alexandre, assis sur le dos de ce roi, l'écrase. Le royaume des Mèdes est rappelé par la figure d'un prince, coiffé du turban, tenant l'arc et le carquois renversés, vêtu d'habits amples et lâches, tels que les Mèdes en portaient, et près de disparaître dans le gouffre obscur et ténébreux du Temps. A droite de la grotte, se trouve Mercure, coiffé du pétase, qui d'une main tient une houe dont il s'est aidé pour déterrer les bustes en marbre de généraux romains et grecs, qui sont près de lui. De l'autre main, il retire de la grotte la statue presque intacte d'un ancien empereur romain, couronné de lauriers et portant le manteau militaire. Un peu plus haut, Hercule, orné des dépouilles du lion, tend un grand vase rempli de monnaies à un esclave légèrement vêtu. Minerve, la déesse des arts, casquée, tient un flambeau, explique et déchiffre les monnaies déterrées des rois et des empereurs. Au milieu du frontispice, on voit le buste de l'Antiquité voilée, couronnée de lauriers et ornée d'une chaîne formée de diverses monnaies. Un livre ouvert, posé sur sa poitrine, fait allusion à l'histoire et à l'interprétation des monnaies. Sur la tête de l'Antiquité est perché le Phénix, symbole de la Renaissance et de l'Éternité. » On comprend par ces quelques lignes l'aide que pouvaient donner au peintre les connaissances du philologue touchant les textes et les monuments anciens.



D'après P.-P. Rubens. Gravé par C. Galle.

Rubens ne manqua pas d'en témoigner à Gevaerts une vive reconnaissance. C'est ainsi qu'il lui dédia la gravure de la *Tempête d'Enée* (1). Mais c'est surtout dans le portrait (2) qu'il fit de son ami que nous apparaît l'affection de Rubens. A le représenter « grave et digne, conscient de sa valeur », il l'avait bien compris ; mais n'est-ce pas avant tout la flamme de l'intelligence qu'il a jetée sur ce visage aimé, et avec quelle délicatesse a-t-il placé sur la table de travail le buste du penseur énergique et noble dont Gevaerts avait commenté les œuvres !

Rubens composa pour la famille de Gaspard un monument funéraire, qui fut placé dans la chapelle des cordonniers de la cathédrale d'Anvers. Gevaerts devait lui rendre un jour un hommage analogue, en rédigeant son épitaphe (3). De cet ami, qu'il avait encouragé dans les multiples secousses d'une vie agitée et dont il avait soutenu la vieillesse, il a laissé le bref témoignage qu'il fut « l'Apelle de son siècle, non seulement par son talent de peintre, mais aussi par sa connaissance de l'histoire ancienne, de la littérature et de toutes les sciences », fixant ainsi sa place dans le mouvement de notre Renaissance (4).

---

(1) Gravure par S. a Bolswert. M. ROOSES, *L'œuvre de Rubens*, n° 1169.

(2) M. ROOSES, *Rubens, sa vie et ses œuvres*, p. 439.

(3) L'épitaphe, rédigée par Gevaerts, n'a été gravée sur la pierre qu'en 1755 par les soins du chanoine van Parijs. (Note du ms. 21.363, fol. 85.) Voir: P. GÉNARD, *La première épitaphe de Rubens*. (*Bulletin-Rubens*, IV, p. 260) ; M. ROOSES, *Rubens, sa vie et ses œuvres*, pp. 629-632 ; E. DILIS, *Le caveau sépulcral de Rubens* (*Bull. Acad. roy. d'Archéol.*, II (1913), p. 185).

(4) La « Vita Rubenii » a été longtemps attribuée à G. Gevaerts. C'était encore l'avis de l'auteur de la traduction de 1722. (Bruxelles, ms. II. 1329) et de Van Hulthem. De Reiffenberg l'a publiée sous le nom de Philippe Rubens, neveu du peintre. (*Nouv. Mém. Acad. Roy.*, t. X, 1837.) Voir: E. GACHET, *Lettres inédites de P.-P. Rubens*, p. XI, note 4 ; CH. RUELENS, dans le *Bulletin-Rubens*, t. II, pp. 162-163 ; M. ROOSES, *Rubens, sa vie et ses œuvres*, pp. 24 et 26.

§ 7. Gaspard Gevaerts et sa famille.

Le XVIIe siècle flamand se résume en Rubens, dont le génie dominateur attire tout à lui. Aussi bien cette amitié illustre nous a-t-elle paru l'épisode le plus intéressant de la vie de Gevaerts. Mais il est temps de dire quelques mots des affections plus intimes de sa famille. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il perdit son père, décédé le 30 avril 1613 (1) ; en juillet 1629, mourait son épouse, lui laissant deux enfants en bas-âge (2). Gevaerts avait épousé, le 14 mai 1625, Marie Haecx-de Schott, comme nous l'apprend un épithalame composé par un de ses parents qui ne se désigne que par les lettres J. V. E. (3). Son fils, Jean-Annaeus, ne devait pas réaliser les espérances paternelles ; il mourut à l'âge de douze ans, laissant son père dans l'affliction la plus profonde, « *parenti luctum et desiderium incomparabile reliquit* ». Une fille survécut, qui devint l'épouse de Charles Sivori, fils d'Antoine, onze fois bourgmestre d'Anvers (4). Parmi les frères de Gaspard, l'aîné mourut en 1640. Nous avons dit plus haut un mot de Charles. Licencié en droit de l'Université de Louvain, il fut pendant

---

(1) L'épitaphe porte la date de 1613. Voir : *Synopsis Annalium Antverp.*, Anv., 1884, p. 34 ; *Inscriptions de la province d'Anvers* (égl. cathédr.), p. 66 ; et le ms. 21.363, f. 145.

(2) Lette à J. Dupuy, 30 juillet 1629. Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, ms. 490, f. 112. Rubens le console « tardivement » dans une lettre du 15 septembre 1629. Brux., Bibl. royale, ms. II, 627 ; publiée dans *Corresp. de Rubens*, V, pp. 196-200.

(3) *Epithalamium in nuptias Cl. V. Casperii Gevartii, J. C., S. P. Q. Antverpiensis ab Actis, et lectissimae Virginis Mariae Haquiae Schottae celebratas pridie Idus Maias 1625*, Antverpiae, 1625, 4°, 13 pp. Voir aussi : Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, ms. 699, f. 228.

(4) Voir : P. Génard, *Bulletin des Archives d'Anvers*, T. XIV, pp. 202-203. Si l'on en croit J. G. Graevius, toute la descendance de Gevaerts périt le même jour, empoisonnée par des champignons. Voir : P. Cunaeus, *Epistolae*, p. 175, note.

treize ans doyen du chapitre de Turnhout; en 1645, il fut appelé par Philippe IV à la tête du Collège des chanoines de Lierre, qu'il dirigea pendant les neuf dernières années de sa vie. Il mourut dans cette ville le 25 mars 1654, à l'âge de soixante-trois ans, et fut enterré à l'entrée du chœur de la collégiale. Sur sa tombe, Gaspard fit graver le témoignage de sa piété et de l'intégrité de sa vie, de sa grande bonté et de ses largesses envers les malheureux [1].

Ces éloges sont nombreux dans l'œuvre de Gevaerts; ils vont nous faire connaître son caractère. Si le trait est gravé avec délicatesse, malheureusement l'*officiel* apparaît toujours, même dans les louanges plus intimes. Toutes ses poésies latines ne sont guère que des morceaux de circonstance. Il n'en faut pas même excepter ses œuvres de jeunesse. Le choix même de ces poèmes, la façon de les présenter, nous font déjà pressentir l'écrivain officiel auquel la ville d'Anvers confiera le soin lucratif de proclamer à tous les vents les vertus de ses visiteurs augustes. Ses fonctions de secrétaire l'obligeaient d'ailleurs à ces actes de complaisance: éloges des princes, inscriptions en leur honneur, descriptions de leurs entrées et des réjouissances que leur offre la ville, telle est la tâche qui incombe désormais au commentateur discret des Stoïciens. Mais voyons-le à l'œuvre.

§ 8. L'entrée du Cardinal-Infant.

Le 17 avril 1635, eut lieu à Anvers un événement politique et artistique, dans lequel il nous faut rappeler la part de Gaspard Gevaerts. Depuis quatre ans déjà, le roi d'Espagne, Philippe IV, avait décidé d'envoyer son frère Ferdinand, cardinal et archevêque de Tolède, dans les Pays-Bas pour y

(1) Voir son épitaphe dans Papebrock, *Annales antverpienses*, T. V, p. 66-67; de Ram, *Synopsis actorum ecclesiae Antverpiensis*, pp. 169 et 173.

seconder sa tante, l'archiduchesse Isabelle, veuve depuis dix ans. Après s'être exercé au gouvernement en Espagne et en Italie pendant trois ans, le cardinal quitta Milan à la tête d'une armée considérable. Son arrivée aux Pays-Bas fut préparée par un succès retentissant. En mai 1634, le roi de Hongrie s'était mis en campagne contre les troupes du duc Bernard de Weimar. Avec l'aide du Cardinal-Infant, dont il avait demandé le secours, il les défit à la bataille de Nordlingen, le 6 septembre de la même année. Le 4 novembre suivant, notre nouveau gouverneur faisait son entrée à Bruxelles. Quelque temps après, le magistrat d'Anvers lui fit demander de bien vouloir venir dans cette ville et d'y faire son entrée par l'Escaut. Il lui préparait une réception pompeuse et dont l'éclat artistique fut extraordinaire (1).

Ces solennités avaient pour objet d'honorer le prince et d'exciter en retour sa pitié sur la ville en montrant l'appauvrissement dans lequel elle gémissait. Deux moyens se présentaient : la peinture et la littérature. Leurs deux représentants attitrés, Rubens et Gevaerts, furent chargés officiellement d'en employer les ressources. L'ancien bourgmestre, Nicolas Rockox, était, par sa grande connaissance du peuple et par son goût éclairé, tout désigné pour se joindre à ses deux amis. C'est de commun accord entre ces trois personnages que fut arrêté le plan général de la décoration. Les tableaux peints à cet effet par Rubens sont rangés par M. Rooses dans ses œuvres principales. Grande aussi fut la part de notre humaniste. Toutes les inscriptions qui figuraient sur les arcs de triomphe ont été composées par lui. La ville lui paya 480 florins ; plus

(1) Voir : la *Pompa* de GEVAERTS ; M. ROOSES, *L'œuvre de Rubens*, III, pp. 292-336 ; id., *Rubens, sa vie et ses œuvres*, pp. 554-570 ; P. GÉNARD, *Anvers à travers les âges, passim.* — P. Génard a réuni toutes les pièces d'archives relatives à ces solennités dans *Intrede van den Prins-Kardinal Ferdinand van Spanje te Antwerpen, op 17 avril 1635 (Antwerpsch Archievenblad*, VI, pp. 400-472, VII, pp. 1-113, XIII, pp. 215-345).

tard, Gevaerts reçut encore 3,600 florins pour le texte de la description et pour l'aide prêtée par lui au cours des préparatifs [1].

Le grand effort artistique déployé à l'occasion de cette entrée méritait de passer à la postérité. Le magistrat d'Anvers décida de faire graver les arcs, les scènes et les portiques qui avaient orné la ville, et chargea Gevaerts de la description de ces solennités. P. Génard et M. Rooses les ont décrites, après lui, en termes excellents. On ne peut songer à en reprendre ici le long récit. Nous empruntons aux travaux si documentés de M. Rooses les détails qui suivent sur l'élaboration même de la *Pompa introitus* [2]. La composition de l'ouvrage traîna en longueur. L'accord des trésoriers de la ville avec le peintre Th. van Thulden, aux termes duquel ce dernier s'engageait à fournir, au prix de 2000 florins, deux cents des premiers exemplaires, date de mai 1635. Or la *Pompa* ne vit le jour qu'en 1642. Le graveur avait cependant terminé son travail dès 1638, car le 7 septembre de cette année, il se plaignit auprès du magistrat de ce que, ses planches étant prêtes depuis longtemps, le texte ne lui avait pas encore été fourni. Il est vrai que ce n'était pas trente feuilles, comme il avait été convenu, que lui apportait Gevaerts; l'écrivain s'était mis à l'aise, donnant libre cours à sa féconde imagination; il avait voulu faire œuvre scientifique, et son érudition avait gonflé outre mesure le texte de sa description. Van Thulden dut être indemnisé, à la suite d'un procès. Retard regrettable, qui, comme le remarque M. Rooses, ne permit pas aux deux principaux intéressés de contempler l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de la typographie anversoise! Rubens, qui en avait poussé le soin jusqu'à en dessiner le frontispice, était mort depuis deux ans, et, le

(1) M. Rooses, *L'œuvre de Rubens*, t. III, p. 334.

(2) Voir: *ibid.*, t. III, p. 330.

9 novembre 1641, le Cardinal-Infant venait d'être emporté subitement par la petite vérole. C'était un splendide ouvrage (1) : la décoration artistique en est somptueuse et l'ordonnance typographique particulièrement réussie; mais la description de Gevaerts est longue, savante, fastidieuse, et « sa prolixité s'accommode bien des éloges ampoulés qu'il adresse aux souverains espagnols ». Les textes anciens cités à profusion, ainsi que les nombreuses questions d'archéologie traitées dans cet ouvrage, témoignent de l'activité du philologue, rompu dès sa jeunesse aux travaux d'érudition.

§ 9. Gevaerts et les gratifications de Louis XIV.

La plume de Gevaerts cherchait la faveur des princes; elle les flatte souvent sans mesure. Les souverains loués par Gevaerts le récompensèrent par des titres et des prébendes : Philippe IV lui conféra la dignité de conseiller d'Etat et d'historiographe royal; les mêmes titres lui furent accordés par l'empereur Ferdinand III et continués par son successeur Léopold, par lettre du 21 janvier 1660 (2). Gevaerts était leur loyal sujet (3).

Il nous a paru intéressant d'étudier son attitude à l'égard des munificences d'un souverain étranger, Louis XIV (4). C'était, chez les rois de France, une tradition que de s'atta-

(1) Papebrock dit de ce livre: «... ea elegantia splendoreque, ut nusquam sine admiratione visus sit liber, numquam videri possit. » (*Annales Antverpienses*, t. IV, p. 439).

(2) Voir: *Biog. nat.*, t. VII, c. 697. — Les diplômes de Ferdinand III (15 février 1644 et 21 juin 1646) et de Léopold Ier se trouvent dans le ms. 21.363, ff. 146-149. Celui de Léopold Ier nous éclaire sur les devoirs et les avantages attachés à ces fonctions; on peut le lire dans Papebrock, t. V, pp. 195-196.

(3) Sur le loyalisme monarchique des Belges, voir: H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. V, p. 50.

(4) Voir: *Le Bibliophile belge*, t. III (1846), pp. 169-171.

cher les écrivains par le lien doré des pensions et des gratifications (1). Louis XIV se garda bien de rompre avec elle. Son contrôleur général Colbert chargea Chapelain de dresser une liste des personnes les plus dignes de participer aux libéralités du roi. Cette liste fut composée de soixante noms, parmi lesquels quarante-cinq d'écrivains français et quinze d'étrangers (2). Parmi les étrangers figurait, à côté du poète italien Graziani, de l'astronome allemand Jean Hevelke, de Nicolas Heinsius et du mathématicien hollandais Christian Huygens, notre Gevaerts, proposé par Chapelain aux faveurs royales, « en considération de sa profonde érudition ». Chapelain a pris soin d'exposer, dans ses lettres, les motifs de ses propositions : si quelques gratifications eurent pour objet de récompenser ou d'encourager de vrais savants, combien d'autres, principalement celles accordées à des étrangers, n'eurent d'autre mobile que le désir de provoquer des éloges retentissants, favorables à l'ambitieuse politique de Louis XIV ! « Ces grands hommes, avouera Colbert, charmés de se voir dans une si puissante protection, ont formé le dessein de faire l'histoire de ce prince en toutes façons, sçavoir : celle de son règne en latin, en françois, en pièces de poésie, en panégyriques et autres pièces d'éloquence, et en médailles ; celle de sa vie privée, où seront en détails tous les mouvements de son esprit et toutes les choses qu'il a dites et faites » (3). Et Chapelain, en faisant espérer à Heinsius les largesses du roi, lui indiquait sans détour le moyen de se les attirer : « Si pourtant vous vouliés aider mon dessein par quelque ouvrage de prose latine que vous m'adresseriés en forme d'éloge du Roy, où vous parlassiés avec vostre éloquence ordinaire de ses actions, de ses vertus, de sa valeur, de sa

(1) Voir : G. COLLAS, *Jean Chapelain*, Paris, 1912, pp. 389-390.
(2) Voir : *Lettres de Colbert*, éd. P. CLÉMENT, Paris, 1868, t. V, p. LXXXVIII.
(3) Cité par P. CLÉMENT, *Lettres de Colbert*, t. V, pp. XC-XCI.

prudence, de la résolution qu'il a prise et qu'il exécute de conduire sa barque sans autre pilote que luy-mesme, chose inouïe en une jeunesse de vingt-quatre ans, de sa bonté, de son équité, de la connoissance qu'il a de ses droits et de sa vigueur à les maintenir, de la protection qu'il donne à ses alliés jusqu'à sacrifier à leurs intérest les siens propres, de celle qu'il veut donner aux Muses, de l'ordre qu'il met à ses places, à ses trouppes, à ses finances, de sa modération dans les divertissemens, de sa royale gravité meslée d'une douceur qui luy attire le respect aussi bien que l'amour des peuples, de ses richesses, de sa magnificence, jointes à sa mine héroïque, à sa force infatigable et aux grâces qui n'abandonnent jamais la moindre de ses actions, si, dis-je, vous touchiés tout cela comme de vous-mesme sur le bruit que font jusqu'au fond du Nord toutes ces merveilles, je verrois bien plus d'apparence au succès » (1).

Il s'agissait donc de gagner au roi les étrangers dont les écrits pouvaient jeter quelque éclat sur son règne et sur ses entreprises. Les écrivains qui s'occupaient des faits contemporains, les historiographes entre autres, étaient particulièrement recherchés (2). Gevaerts était tout désigné pour des propositions de ce genre. Ses *elogia*, nombreux et publiés avec grand luxe par Moretus, avaient donné la mesure de son talent et de sa « courtoisie »; de plus, il habitait les Pays-Bas espagnols, il était conseiller et historiographe de la maison d'Autriche; un éloge de sa plume non suspecte était de nature à produire en Europe un excellent effet! C'est ainsi que l'argent français distribué à l'étranger était, entre les mains de Colbert, un « instrument politique ».

Gevaerts cependant n'avait jamais, depuis son retour à Anvers, chanté la monarchie française. Lui aussi, il avait

(1) Cité par G. COLLAS, *loc. cit.*, p. 393.
(2) Voir: G. COLLAS, *loc. cit.*, p. 427.

apporté sa contribution aux pamphlets, dont le XVIIe siècle a été si prodigue; pour marquer sa soumission à ses princes naturels, il n'avait pas craint de dénigrer — et cela, d'une façon particulièrement violente — la célèbre « Eminence grise ». Sans doute, le patriotisme du Père Joseph s'était opposé à l'ambition de la maison d'Autriche, et son projet d'une croisade contre les Turcs avait rencontré l'hostilité de l'Espagne [1]. Cependant, à la mort on accorde au moins la sépulture. Un passage de l'« inscription funéraire » composée par Gevaerts (le Père Joseph mourut en 1638) nous fera voir à quel degré de violence pouvait le porter sa rancune :

Vis cadaver terrae mandari ?
Urbes ejus consiliis in tumulos redactae
tumulum tumultuarium congerent.
Vis in cinerem redigi ?
Oppida quam plurima excitatis ab illo ignibus accensa
bustum incompositum component.
Vis mergi ?
Lacum efficient infinitorum quos afflixit lacrymae.
Vis projici ?
Accurrent undique lupi, quos miserorum pavit sanguine [2].

En 1648, Gevaerts avait mis sur les lèvres du « Génie » d'Anvers, recevant l'archiduc Léopold-Guillaume, ce cri de victoire :

... Vindice quo pulsis respirat Belgica Francis.

(1) Sur le Père Joseph, voir : G. FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu*, Paris, 1894.

(2) On peut voir dans le ms. 21.363 une copie de ce pamphlet attribué à Gevaerts. Nous n'en avons rencontré aucun exemplaire imprimé. Voir : Appendice I.

En 1657, il avait placé sous le portrait de don Juan d'Autriche une inscription vengeresse :

> ... Sed Dea, vesanis obstans Rhamnusia votis,
> Hoc Duce, Liligeri fregit conamina regni.

Il félicitait le prince « d'avoir brisé les efforts féroces des Français qui convoitaient la Belgique tout entière ». Mais, trois ans après, il avait exalté la paix des Pyrénées et, en 1661, il fit hommage à Louis XIV, au nom de la ville d'Anvers, d'un exemplaire de son *Hymenæus pacifer*. Une note du ms. 21.363 laisse entendre que c'est à la suite de cet envoi que le roi donna à son ministre l'ordre d'écrire à Gevaerts.

Le 20 juin 1663, Colbert envoyait à Gevaerts le billet suivant : « Vostre nom n'est pas connu seulement par les savans qui sont en France, et ce n'est pas leur seule approbation qui doit estre la récompense de vos veilles. Le Roy, qui a esté informé de vostre suffisance et de la beauté de vos ouvrages, a souhaité vous donner des marques particulières de son estime. Pour cet effet, il m'a commandé de vous faire tenir la lettre de change qui accompagne celle-cy, et de vous assurer de sa bienveillance et de sa protection. Je ne pouvois pas recevoir un ordre de Sa Majesté auquel j'eusse plus de joye d'obéir, et je seray toujours heureux d'avoir de semblables occasions de vous tesmoigner que je suis... » (1). La gratification accordée était de 1,200 livres. A ce billet, Chapelain joignit, selon son habitude en l'occurrence (2), une lettre personnelle pour rassurer l'amour-propre du gratifié. Il y insinuait habilement : «... ce que j'ay pu reconnoistre des intentions de Sa Majesté est de ne prétendre pas vous faire

(1) Publié par P. Clément, *loc. cit.*, t. V, p. 239.
(2) Voir : G. Collas, *loc. cit.*, p. 413.

ce présent comme un bien dont une personne aussy accommodée que vous eust besoin, mais comme une preuve de l'estime qu'elle fait de vostre science » [1]. Ces précautions oratoires n'étaient pas inutiles de la part de ceux qui tentaient d'acheter les lettres et les consciences. Le pape Alexandre VII défendit à son bibliothécaire Leo Allacci d'accepter l'argent français qui lui était offert dans de semblables conditions. Heinsius, lui, mit quelques façons à recevoir la lettre de change [2]. Quant à Gevaerts, il accepta sans difficulté; il osa même faire imprimer, en caractères de luxe, les lettres de Colbert et de Chapelain [3]. Remarquons que ces lettres sont précédées d'un titre où sont exprimés tout au long les liens qui attachaient le destinataire aux Habsbourg : ... *Epistola ad Casperivm Gevartivm, Sacræ Cæsareæ, Regiæque Catholicæ Maiestatis Consiliarivm et Historiographvm.* Gevaerts fit imprimer à la suite le diplôme impérial du 21 juin 1660 qui le confirmait dans ces dignités. Il ne croyait donc pas se compromettre en acceptant l'argent du roi de France. Au bas de la lettre de Colbert, datée dans cet imprimé du 21 juin 1663, se trouve une note qui ne permet pas de douter de la bonne foi de notre compatriote : « Comme leurs Maiestez, Imperiale et Catholique Royale, ont esté servies de choisir le Sieur Gevartius pour leur Conseiller, et Historiographe de la Tres-Auguste Maison d'Austriche; le dit Sieur a resigné ès mains de Messieurs du Magistrat de la ville d'Anvers, sa charge du Conseiller et premier Greffier de la dite ville (aprés l'avoir deservi par l'espace de quarant ans) à fin de pouvoir plus dignement vaquer au service de leurs Maiestez, Imperiale et Royale. » Mais le marquis de

---

[1] Voir: P. CLÉMENT, V, p. 239, note 3.

[2] Voir: G. COLLAS, pp. 416-417.

[3] Un ex. se trouve dans le recueil S. II. 8055 de la Bibl. royale de Bruxelles. Elles sont reproduites dans le *Bibliophile belge*, t. III, pp. 169-170.

Castel-Rodrigo [1], gouverneur des Pays-Bas, ne l'entendit pas de la même manière : il fit de violents reproches à l'historiographe de l'empereur qui s'était permis d'accepter l'argent français. C'était le temps (1665) où Louis XIV commençait à élever des prétentions à la succession des Pays-Bas. Comment l'infortuné Gevaerts se tira de cette mauvaise passe, une lettre de Chapelain à Colbert, du 1er octobre 1665, va nous l'apprendre : « Je vis avant-hier dans vostre bibliothèque la réponse de M. Gevaertius [2], que vous aviez ordonné à M. Perrault de nous communiquer, et reconnus, au travers de ses respectueuses expressions et ses excuses ingénieuses pour ne plus recevoir les gratifications du Roy, que le marquis de Castel-Rodrigo les avoit regardées comme dangereuses au service de son prince et luy avoit défendu de les plus accepter. Ce qui me confirma dans cette pensée fut ce que M. le doyen de Saint-Germain nous dit ensuite que ce marquis avoit mandé M. Gevaertius, apparemment pour cela. Cette soupçonneuse politique, Monsieur, n'a pas empesché cet honneste homme, en m'écrivant les mesmes choses qu'à vous, dans mille ressentimens des grâces de Sa Majesté et de vos bons offices, de s'engager de luy-mesme à publier au plus tost l'explication des figures de l'admirable agate antique du trésor de la Sainte-Chapelle, dont il prétend que personne n'a encore bien trouvé la signification, et d'en faire une offrande au Roy. Je vous envoye l'extrait de la lettre où il en parle, afin que vous voyiez les propres termes de cet engagement... » [3]. Ce travail ne vit pas le jour, au grand regret

---

(1) « C'était avant tout un franc Espagnol, grand ennemi de la France ». H. PIRENNE, *Hist. de Belgique*, t. V, p. 18. Bruxelles, 1921. — Voir le *Bibliophile belge*, t. III (1846), p. 171.

(2) Nous publions cette lettre, d'après une copie du ms. 21.363. Voir : Appendice III.

(3) Publiée par P. CLÉMENT, t. V, p. 605.

de Chapelain ([1]), Gevaerts étant décédé peu après. Si l'on en croit Chapelain, il mourut de chagrin : « Ce dernier (est mort) il y a deux ans, des reproches que le marquis de Castel-Rodrigo luy fit de recevoir l'argent du Roy, quoyque avec beaucoup d'injustice, puisque en ce temps-là les deux couronnes estoient en bonne intelligence » ([2]).

§ 10. Mort de Gaspard Gevaerts.

Les dernières années de Gevaerts ne sont marquées, à notre connaissance, que par cet événement. Le 17 avril 1662 ([3]), il s'était démis de ses fonctions de greffier. Il comptait consacrer ses loisirs à l'achèvement de ses différents travaux. Ses amis en conçurent au moins le tardif espoir. Graevius écrivait à Heinsius, le 24 juin 1662 : « Gevaerts, épuisé par l'âge, vient de renoncer à la charge qu'il a remplie pendant tant d'années. J'espère que dans un repos si complet il va enfin publier ce que son esprit travaille depuis si longtemps » ([4]). Bien des essais restaient en effet sur le métier. Mais Gevaerts les avait trop longtemps négligés ; le

([1]) Voir sa lettre à Waghenseil, 7 mai 1666, dans les *Lettres de Jean Chapelain*, publiées par TAMIZEY DE LARROQUE, t. II, p. 455. L'étude dont il est question se trouvait depuis longtemps déjà dans les cartons de Gevaerts : en effet, le 27 novembre 1657, il écrivait à Nic. Heinsius : « Interim Achatem Tiberianum sive Gemmam Caesaream, quae Divi Augusti Apotheosin et Imp. Caes. Tiberii, Augustaeque Domus procerum seriem et iconas complectitur, cum Peireskiana et Rubeniana interpretatione, brevi edere decrevi. » (BURMANN, *Sylloge*, t. II, p. 780).

([2]) Lettre de Chapelain à Colbert, 7 avril 1668 ; dans P. CLÉMENT, t. V, pp. 631-632 ; voir : G. COLLAS, *loc. cit.*, p. 416.

([3]) L'année 1660, que donne Papebrock, est rejetée par la liste des greffiers d'Anvers, publiée d'après les comptes de la ville, par P. GÉNARD dans *Antwerpsch Archivenblad*, VI, pp. 385-393.

([4]) BURMANN, *Sylloge*, t. IV, p. 35.

temps lui resta tout au plus pour recueillir ses inscriptions et ses descriptions de cérémonies et pour rassembler les témoignages d'estime que, sa vie durant, lui avaient prodigués les savants de l'époque.

Gaspard Gevaerts mourut à Anvers, le 23 mars 1666, et fut enterré à la cathédrale dans le tombeau de ses aïeux. « Jusqu'au dernier moment, dit Papebrock, il conserva sa connaissance, car la mort lui vint non d'une infirmité, mais d'une blessure à la jambe » [1]. On a rapporté qu'il prévit sa fin prochaine et l'annonça en quelques vers de sa composition [2]. Cette « prophétie » donna même aux amis de Gevaerts l'occasion de distribuer une feuille en forme de billet de faire part [3]. On y lisait, à la suite des paroles du moribond [4], cette note de Graevius :

Obiit Antverpiae Gaspar Gevartius X kalend.
Apriles, anni volventis M.DC.LXVI post dies
Paucos a fuso illo lugubri tetrasticho.
Cantator Cygnus funeris ipse sui.
Anima candida, amica, bene sit tibi :
Nos, qui avia adhuc peragramus loca,
Ordine, quo Deus jusserit,
Te sequemur [5].

---

(1) *Annales Antverpienses*, t. V, p. 276. L'indication de Eckstein : « Vom Blitze erschlagen ist » est pour le moins fantaisiste. (*Nomenclator philologorum*, Leipzig, 1871, p. 191).

(2) P. CUNAEUS, *Epistolae*, p. 175, en note.

(3) *Annuaire de la Bibl. roy. de Belgique*, 1842, p. 240.

(4) Voir les quatre derniers vers de la *Cygnea Cantio* (Appendice I).

(5) Voir : CUNAEUS, *Epistolae*, p. 175, en note ; *Annuaire de la Bibl. roy.*, 1842, p. 240, et J.-P. W(ALTZING), *Une lettre de faire part du philologue Gevartius*, dans le *Musée belge*, 1905, pp. 287-288.

§ 11. Opinions philosophiques et caractère.

Il ne peut être question d'étudier *in extenso* les idées philosophiques de Gaspard Gevaerts. Il ne fut pas professeur, encore moins philosophe, et n'a laissé aucun traité d'histoire ou de morale. Tout au plus peut-on conjecturer de ses préférences en matière d'éthique et de métaphysique d'après le soin et le temps qu'il a mis à commenter les écrits de Marc-Aurèle et de Manilius, l'un et l'autre stoïciens. Mais ces commentaires sont perdus, et nous ignorons si Gevaerts voulait en prendre prétexte pour discuter de philosophie et nous livrer ainsi ses opinions personnelles.

Gevaerts est catholique, par naissance d'abord et par éducation; d'autre part, ses fonctions et son attachement à la monarchie espagnole le maintiennent dans la religion d'Etat. Ses poésies officielles louent la piété des princes, leur zèle à défendre et à propager la religion orthodoxe (1). Mais il est humaniste, élève des Jésuites, qui « associaient la sagesse antique à la piété chrétienne » (2) ; il vit dans un milieu tout imprégné de l'influence de Juste Lipse; il est l'ami de Peiresc, intime lui-même de Guillaume du Vair (3). Lipse a fondé ce « rationalisme chrétien » que fut, au XVIe siècle, le néo-stoïcisme, « christianisme moyen, fait pour des gens raisonnables, pour des intellectuels qui raisonnent tout, mais n'auront jamais la folie de la croix » (4). Du Vair l'a mis en

(1) On lit, par exemple, sur l'épitaphe des rois d'Espagne: « Pietatique eorum in orbe non uno, ob Religionem orthodoxam ad ipsos usque antipodes propagatam, bene meritae ». Voir: PAPEBROCK, t. V, p. 24.

(2) F. STROWSKY, *Pascal et son temps*, 4e éd., Paris, 1909, t. I, p. 254.

(3) G. Du Vair honorait Gevaerts de son amitié. Voir la lettre de Peiresc à Gevaerts, 1er septembre 1621: « Vous y avez perdu un trez bon amy, et qui estimoit grandement votre vertu et votre mérite ».

(4) L. ZANTA, *La renaissance du stoïcisme au XVIe siècle*, Paris, 1914, p. 337.

pratique et l'a « christianisé » davantage dans sa *Sainte Philosophie*. L'étude du droit romain, le commerce de Marc-Aurèle, les malheurs de sa patrie ont préparé notre compatriote à l'acceptation des théories stoïciennes rénovées par Lipse et Du Vair. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure ses propres idées se rattachent à ce mouvement d'utilisation du stoïcisme au profit de la foi chrétienne, que Mlle L. Zanta a si consciencieusement décrit.

Sur ce point, Gevaerts n'a pas laissé de longues théories et sa correspondance n'est guère explicite. Annonçant à Jacques Dupuy la mort de sa femme, il dit simplement, après avoir insisté sur la douleur que lui cause cette perte : « Cuirassons-nous de patience, et conformons-nous à la volonté divine » [1]. A défaut d'œuvres plus étendues, lisons les épitaphes composées par lui, car c'est en face de la mort que l'homme se révèle le mieux. Une formule stoïcienne — et chrétienne — apparaît dans ces inscriptions funéraires : *reddere depositum, lex est.* Il l'a mise, par exemple, dans la bouche d'Antoine Sivori et l'a développée de la façon suivante :

gratusque, lubensque
Corpus humo, mentem restituoque polo.

Cette *mens* qu'il évoque ainsi, quelle est-elle ? Un document de première valeur a été conservé : c'est la poésie même que Gevaerts dicta de son lit de moribond. Nous en étudierons plus loin l'inspiration tout éclectique et la valeur poétique. Il importe d'en dégager ici la profession de foi qui y est contenue. Gevaerts s'adresse à sa raison (*mens*), émanation du souffle divin ; cette raison déifiée, selon le concept stoïcien,

---

(1) Anvers, 30 juillet 1629. (Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, n° 490, f. 112) ; « Au milieu des calamités publiques, écrit-il au même, supportons d'une âme égale la mort de nos amis ». (25 janvier 1630, *ibid.*, n° 699, f. 231.)

est distincte du corps et lui survit; exilée sur la terre, au milieu de biens périssables, sa patrie éternelle est le ciel, où les âmes pures jouissent de la vue de Dieu. Jupiter est devenu le Dieu des chrétiens. Ce n'est plus l'aveugle *Fortune*, mais un juge juste, un Dieu personnel, une Providence. Ce sont l'Espérance, l'Amour et la Foi qui conduisent au ciel ceux qui meurent pieusement. Ainsi sont affirmées et la loi morale, et la Providence et l'immortalité de l'âme. Nous trouvons ici un stoïcisme christianisé à la manière de Du Vair.

L'affirmation théorique, dogmatique si l'on peut dire, est nette, en dépit de l'expression souvent païenne et des réminiscences astrologiques de Manilius. Voyons cependant l'attitude de Gevaerts en face de la souffrance et de la mort. C'est bien, semble-t-il, le seul espoir d'une vie meilleure qui commande la résignation du moribond. Pourquoi vouloir s'attarder sur la terre pourrie ? Les jouissances sont épuisées. Est-il pénible de laisser une demeure qui s'effrite et d'éviter le flux mortel d'un méchant catarrhe ? Une longue vie est-elle pour l'homme autre chose qu'un grand amas de maux ? Fuyons les incommodités de la vieillesse. La mort est l'universelle panacée, le repos définitif. Partons, plein de vie et de bon gré ! L'expression de cette résignation, si elle n'était tempérée par certaines élévations chrétiennes, serait tout épicurienne. *L'æquo animo sapiens moritur*, que Gevaerts emprunte aux stoïciens, est donc ici bien faible [1].

Il n'avait pas eu, personnellement, à se plaindre de la vie. Il l'avoue, du moins, à la manière de Lucrèce : *lusisti satis, edisti satis atque bibisti*. Il avait joui d'une situation aisée et honorable; les princes lui avaient accordé titres et prébendes.

---

[1] P. Dupuy, qui vient de perdre sa mère, écrit à Gevaerts, le 11 avril 1631 : « J'espère que le temps me tirera de ce mal, que la philosophie n'a peu faire: la trouvant du tout inutile à ce faict, et n'est belle qu'à ceux qui n'en ont pas de besoin. » (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5988, f. 122).

Lipse, lui, refusa de semblables honneurs, dans la crainte d'aliéner sa liberté et de compromettre sa tranquillité d'âme. Gevaerts n'eut pas la fermeté de l'auteur de la *Constance*. Quand il s'attarde à parler des maux de la vie, n'est-il pas sous le coup des reproches de Castel-Rodrigo ? Chapelain l'a pensé [1]. Dans la lettre qu'il écrit à Colbert à la suite de cet incident, Gevaerts en appelle, il est vrai, au désintéressement de Socrate devant les présents de Perdiccas [2]. Mais il fut, nous l'avons vu, très accablé de l'obligation où il était de renoncer à la faveur royale, et il se tira de cette affaire par un compromis. Ce n'est pas là le *sustine* stoïcien.

Gevaerts donc aime à citer les Stoïciens, mais dans la pratique il semble parfois plus près de Lucrèce que d'Epictète ou de Marc-Aurèle [3]. Sa profession de foi ne contient pas d'allusion aux auteurs chrétiens ni à certaines notions fondamentales de l'éthique catholique. A son dernier soupir, Gevaerts ne sait pas se dégager de sa culture païenne, mais il mêle à la religion diverses conceptions philosophiques. M. F. Strowski l'a justement remarqué [4] : « Tant que l'influence de ce grand mouvement stoïcien se fait encore sentir, la sagesse antique s'assied avec la piété chrétienne au chevet du mourant ». Le stoïcisme de Gevaerts, d'ailleurs imprégné d'épicurisme, est au fond purement littéraire. C'est une

(1) Voir plus haut.

(2) Voir: Appendice III.

(3) J. RONDEL, *Vita Epicuri*, Amsterdam, 1693, p. 135, reconnaît que la doctrine d'Épicure a rallié beaucoup d'adeptes au XVIIe siècle. (Cité par J.-R. CHARBONNEL, *La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin*, Paris, 1919, p. 638, note 2.) Gevaerts a été en rapports avec Gassendi, qui a voulu « ajuster l'épicurisme au niveau du christianisme et de la raison ». Ces rapports sont établis par plusieurs lettres : P. GASSENDI, *Epistolae*, Leyde, 1658 (6e vol. des *Opera*), pp. 40, 184, 189, 400. Sur l'attitude de Puteanus en face de la doctrine d'Épicure, voir : TH. SIMAR, *Erycius Puteanus*, pp. 41-45.

(4) *Loc. cit.*, p. 108.

« coquetterie » d'humaniste, non une conviction [1]. Stoïcien résigné, d'une résignation de « plenus conviva », cependant corrigée par l'espérance d'une vie surnaturelle dans une tranquillité définitive, tel nous apparaît Gevaerts au moment suprême; chrétien, au fond, dans ses aspirations et convictions intimes, mais stoïcien de mode, amoureux de formes antiques et de citations oratoires, d'ailleurs facilement abattu par les douleurs d'ici-bas; par tout cela, humaniste et très humain.

Dans ses lettres plus intimes, Gevaerts nous livre parfois ses opinions religieuses. Ainsi, lorsqu'il parle à son cousin Albert Des Trompes de la mort de son frère Charles, il dit que sa vie exemplaire l'aura fait parvenir à une vie plus heureuse dans le ciel; mais, ajoute-t-il, « les jugements de Dieu différant de ceux des hommes, je recommande son âme à vos bonnes prières » [2]. Voici cependant des extraits d'une lettre de condoléances, où apparaît encore cette idée de résignation, presque de fatalité, que nous avons relevée plus haut. A la baronne de Chavirez, qui vient de perdre son époux, Gevaerts écrit: « ... Considérant nostre vie et condicion humaine et les traverses et malheurs continuelles, aux quels nous sommes exposés, nous dirons que ce n'est rien de nouveau. Toutes les histoires sont pleines de telles exemples, et plus funestes, arrivez à de Princesses, et mesmes à de plus grandes Roynes du Monde, qui n'ont pas esté exemptes de semblables malheurs. » Il lui propose la mort de Henri IV et celle de Charles I[er] d'Angleterre. « Mettez, je vous prie, Madame, ces deux exemples, comme des miroirs devant vos ieux, quand la douleur et mémoire de vostre affliction vous

(1) Voir: M. De Wulf, *Hist. de la philosophie en Belgique,* Bruxelles, 1910, p. 168.

(2) Lettre du 10 avril 1654. (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 3581-82, p. 198.)

accablera, et pensez que rien de nouveau vous soit arrivé : que c'est chose humaine » (1).

Les lettres de Gevaerts nous le font connaître encore sous un autre jour. Ce qui nous frappe tout au long de sa correspondance, c'est la hâte avec laquelle toutes ses lettres, ou presque toutes, furent écrites. Au bas de chacune d'elles revient l'expression *raptim* ou *praefestine;* souvent l'auteur se plaint de ses lourdes occupations et des graves obstacles qui contrarient ses projets scientifiques. Gevaerts est littéralement accablé ! Pourtant, qu'au cours des quarante années, pendant lesquelles ses fonctions publiques l'auraient absorbé à ce point, il n'ait pas trouvé assez de loisirs pour achever l'un ou l'autre de ses commentaires, il y a certes, à le répéter sans cesse, quelque exagération, et celle-ci pourrait paraître bien propre à cacher sa négligence. Nous voulons admettre toutefois que les obligations de sa charge ont dû le distraire souvent de ses ambitions scientifiques. Il avait pourtant désiré vivement la gloire littéraire. Recevant les encouragements de Meursius, il triomphait : « Merito certe sublimior ibo, dum famae mihi pandis iter, dum detrahis umbram » (2). Attentif aux éloges qu'on faisait de ses œuvres, il voyait avec ravissement toute mention de son nom et croyait sincèrement que ses vers lui gagneraient l'amitié des grands (3). Cependant s'il aima la louange, il sut lui-même ne pas flatter toujours. Avec une grande franchise et une belle indépen-

(1) Lettre du 28 avril 1652. (*Ibid.*, pp. 141-142). Ces lettres ne sont que des brouillons. A cette époque, Gevaerts sait se dégager parfois de la pensée des anciens ; il n'en est pas de même dans ses lettres de jeunesse. Le 2 mars 1622, il écrivait à Er. Puteanus, à propos de la mort du fils de son collègue Jean Brant : « Vere a Quadrigario olim dictum est : Illa maxime nexatur Deorum iniquitas, quod optimum quemque non sinant inter nos diurnare ». (Bruxelles, ms. 19109.)

(2) Lettre à Meursius, 28 nov. 1615 ; dans MEURSIUS, *Epistolae*, p. 258.

(3) Lettre à P. Junius, 20 mars 1618 ; dans J. KEMKE, *P. Junius*, p. 30.

dance d'esprit, il discute les opinions de ses correspondants. Souvent consulté par les érudits, c'est avec assurance et fermeté qu'il fait connaître son avis : « nihil certius est hac nostra emendatione », écrit-il à Nic. Heinsius (1). Au reste, fort obligeant pour tous, excepté pour certains contradicteurs, heureux de rendre service à ses amis, dont il apprécie les bienfaits et garde le souvenir (2).

§ 12. Gevaerts et les humanistes contemporains.

Le commerce des érudits fut toujours une des grandes joies de Gevaerts. Recevant un jour l'hospitalité de P. Scriverius, il apprécie le festin qui lui est servi, mais davantage la conversation des intellectuels réunis à sa table (3). C'est toujours avec une vive satisfaction qu'il rencontre les noms illustres qu'il a connus pendant son séjour à Paris (4).

Les humanistes de l'époque n'ont ménagé à notre compatriote ni leurs encouragements ni les marques d'une vive admiration; plusieurs d'entre eux l'ont affectionné sincèrement. Parmi les amis de Gevaerts, nous avons rencontré déjà plus d'un savant célèbre. Du côté français, les frères Chifflet, Nicolas Rigault, Claude de Saumaise, Pierre Gassendi, Gilbert Gaulmin, les PP. Sirmond et Fronton du Duc, complètent fort heureusement cette liste (5). C'est dans le

(1) 1er mars 1656; dans Burmann, *Sylloge*, t. II, p. 766.

(2) Après 43 ans, il se souvient très agréablement du commerce de Jean Rutgers; lettre à Nic. Heinsius, 12 janvier 1658. (Leyde, Bibl. univ., ms. Burm., f. 6*b*).

(3) Leyde, ms. Pap. 2.

(4) Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, n° 490, f. 110.

(5) Pour les relations de Gevaerts avec le diplomate Ant. Brun, voir: *Bull. Com. Roy. d'Hist.*, 5e série, t. IX, pp. 611-630 (onze lettres de Gevaerts, 1646 à 1649).

cercle des Dupuy qu'il a connu la plupart d'entre eux. Tous ces hommes distingués se plaisaient à lui rendre service; Pierre Dupuy lui communiquait des notes de son père sur Cicéron [1] et sur l'étymologie du verbe « dissicio » [2]; Nic. Rigault lui ouvrait la bibliothèque du roi [3]; François Malherbe discutait avec lui d'un passage obscur de Tacite [4]. Et tous ont gardé à Gevaerts un souvenir fidèle. Les relations de notre philologue avec les écrivains hollandais ne furent, semble-t-il, ni moins suivies, ni moins profitables pour lui. Hugo Grotius l'a aidé dans la préparation du commentaire de Stace; il se réjouit de l'estime qu'on a de ses vers et l'engage à en composer souvent de semblables, « quos mirentur omnes, imitari nemo speret » [5]. P. Cunaeus fait grand cas de l'amitié et de l'érudition de Gevaerts : « Tu peux, lui écrit-il, me compter parmi ceux qui ne rougissent pas d'apprendre beaucoup de toi » [6]. N. Heinsius a inséré dans la seconde édition de son *Claudien* deux ou trois corrections « ingénieuses » qui lui ont été suggérées par Gevaerts; il appelle celui-ci « Belgii nostri decus eximium » [7]. J.-F. Gronovius avait critiqué plusieurs conjectures de Gevaerts et lui avait fait part de ses observations; il admire la grandeur d'âme avec laquelle il les a reçues [8]. Cette « vertu » de notre compatriote l'a vivement frappé, car il réitère à Heinsius l'expression de son admiration [9]. Gevaerts et Gronovius furent très liés dans la suite. L'érudit hollandais fit toujours grand

(1) *Electorum libri III*, p. 29.
(2) *Ibid.*, p. 54.
(3) *Ibid.*, p. 19.
(4) *Ibid.*, p. 103.
(5) 1er déc. 1617; Paris, fonds Dupuy, n° 675, f. 20.
(6) 25 fév. 1619; CUNAEUS, *Epistolae*, p. 186.
(7) 27 janv. 1662; BURMANN, *Sylloge*, t. II, p. 772.
(8) 3 oct. 1637; Leyde, ms. Gron. 43, f. 10vo.
(9) 5 oct. 1637; BURMANN, III, p. 37.

cas du jugement de son ami et lui soumit mainte conjecture [1].

On ne peut songer à transcrire ici les témoignages multiples d'admiration et d'amitié que Gevaerts a reçus des savants belges et étrangers [2] ; ces quelques citations suffiront à établir la grande considération dont notre compatriote a été l'objet. Elle est attestée encore par les portraits qui ont fixé pour la postérité sa gracieuse physionomie.

On connaît quatre portraits de Gaspard Gevaerts. Le plus célèbre est l'œuvre de Rubens. Il représente le philologue assis devant sa table de travail; sur la table se trouve un buste de Marc-Aurèle; derrière celui-ci, se voient, sur une planchette, quatre livres [3]. Le deuxième portrait, longtemps attribué à Corneille De Vos, est l'œuvre de Thomas Willeborts ou Bosschaert [4]. Il est au Musée Plantin, à Anvers. B. Moretus avait réuni une collection d'effigies de membres de sa famille et des écrivains les plus illustres avec lesquels

---

(1) Leyde, ms. Gron. 43, ff. 10-11; 55, ff. 16vo-17ro et 37; Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5989, ff. 36-40.

(2) Des pièces de vers ont été adressées à Gevaerts, notamment par G. Becanus (dans S. Hosschius, *Elegiarum libri sex, item G. Becani idyllia et elegiæ*, Antv., 1667, pp. 261-262) ; par N. Burgundius, *Poëmata*, Antv., 1621, pp. 189-190; par D. Heinsius, *Poëmata*, Amstelodami, 1649, p. 381; par C. Huygens (voir: *De Gedichten van Constantijn Huygens naar zijn hs.* uitg. door J. A. Worp, t. VI, p. 241, Groningen, 1896) ; par Jac. Wallius, qui lui a dédié sa paraphrase de l'ode I, 27 d'Horace, *Poëmatum libri novem*, Antv., 1656, pp. 155-159.

(3) Anvers, Musée royal des Beaux-Arts, n° 706; bois, 1m19×0m99. Voir: M. Rooses, *L'œuvre de Rubens*, t. IV, n° 958; id., *Rubens, sa vie et ses œuvres*, p. 439; P. de Mont, *La peinture ancienne au Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers*, Bruxelles, 1914, p. 33 et pl. 53; J.-C. Van Dyke, *Brussels, Antwerp, critical notes on the Royal Museums at Brussels and Antwerp*, New-York, 1914, p. 112.

(4) M. Rooses, *Catalogue du Musée Plantin-Moretus*, Anvers, 3e éd., 1887, p. 15.

l'officine plantinienne était en relation (1). Le portrait peint par Ant. Van Dyck laisse une réelle impression de grandeur. Il représente Gevaerts rêvant, un livre à la main. La gravure en a été faite par Paul Pontius ; une autre gravure est signée de Mart. Vanden Enden. Le quatrième portrait fut peint par R. Vinkeles, d'après C. Van Geelen (2).

(1) *Correspondance de Rubens*, t. III, pp. 112-113. Toile, 0m64 × 0m504.

(2) Fr. Muller, *Beschrijvende catalogus van 7000 portreten van Nederlanders*, Amsterdam, 1853, n° 1851.

LA BIBLIOTHÈQUE

DE

GASPARD GEVAERTS

CHAPITRE II.

La Bibliothèque de Gaspard Gevaerts

PARMI les nombreux catalogues de bibliothèques privées du XVIIe siècle parvenus jusqu'à nous, celui de la collection de Gevaerts est un des plus importants : il s'impose à notre attention par le nombre et le choix des ouvrages. Rien n'est plus propre qu'une bibliothèque à nous faire connaître la mentalité du lettré qui en a patiemment rassemblé et classé les monuments ; la collection d'un bibliophile, qui juge des livres par leurs beautés extrinsèques, diffère essentiellement de celle d'un érudit, largement ouvert à toutes les idées de son temps. C'est à ce point de vue que nous allons parcourir le présent catalogue. Aussi bien Gevaerts n'est-il vraiment intéressant que comme « représentatif d'une époque » ; sa bibliothèque, en effet, peut nous renseigner à merveille sur l'état des lettres et des sciences dans la première moitié du XVIIe siècle. La Renaissance a vu se constituer un nombre considérable de collections de livres manuscrits et imprimés ; et ces bibliothèques privées tirent leur importance de l'absence à peu près complète de bibliothèques publiques (1). Malheureusement, le catalogue (2), dont nous allons donner un

(1) La première bibliothèque vraiment publique de l'Europe est l'Ambrosienne de Milan, fondée en 1608 par le cardinal Borromée. En France, il faut attendre jusqu'en 1644, date à laquelle le cardinal Mazarin ouvrit sa bibliothèque au public. Elle ne lui était accessible que le jeudi de chaque semaine.

(2) L'exemplaire conservé à la Bibl. royale de Belgique est un exemplaire unique. Il provient de Van Hulthem, qui l'avait acheté à la vente du

aperçu, n'est qu'un catalogue de vente; nous ne devons pas y chercher des notes ou des renseignements, mais une simple nomenclature de titres.

La bibliothèque de Gevaerts fut vendue aux enchères dans la maison du défunt, le 13 septembre 1666. Le catalogue, rédigé par les héritiers, ne mentionne que les ouvrages imprimés; nous ignorons ce qu'est devenue la collection de médailles qu'ils se sont refusés à vendre séparément (1). Quant aux manuscrits, ils ne furent pas compris dans cette vente; quelques-uns d'entre eux reposent aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, monuments épars d'une collection dont il est désormais impossible de mesurer l'étendue et d'apprécier la valeur (2).

Dans ce catalogue, les livres sont classés *grosso modo* par matière et par format. Les quatre formats sont: l'in-folio, l'in-4°, l'in-8° et la « minor forma ». Quant au classement

---

cabinet de P.-J. Baudewyns, ancien professeur du collège Thérésien de Bruxelles, mort en 1817. Il est orné des ex-libris de ces deux amateurs et porte une note manuscrite de Van Hulthem. En voici le titre: *Catalogus librorum bibliothecae Cl. Viri Casp. Gevartii... Hujus bibliothecae libri publica auctione venales exponentur Antverpiae, in aedibus heredum ejusdem defuncti, die XIII. et sequentibus mensis Septembris, hoc anno M.DC.LXVI*, 2 ff.+136 pp. Il manque 3 ou 4 ff. à la fin. Voir: le *Bibliophile belge*, t. V (1848), pp. 47-48.

(1) Au sujet de cette collection, Graevius écrit à Nic. Heinsius, le 1er nov. 1666: « numismata etiamnunc veneunt. Indicantur a genero sexies mille florenis. » (BURMANN, *Sylloge*, t. IV, p. 48).

(2) La bibliothèque de l'université de Leyde possède un ms., dont voici le titre, de la main de Gevaerts: Fragmenta I. Damascii Syri, Philosophi Stoici, *De primis Principijs*; II. Asclepii Tralliani, Philosophi, *Scholiorum in Nicomachi Arithmeticam Isagogen*; III. Aristidis Quintiliani *de Musica*; IV. Athenaei *de Mechanicis*, seu *Machinis Bellicis;* V. Anastasii Antiocheni *Orationis post reditum ad sedem*; VI. Athanasi ἑρμηνεῖαι κατὰ Ἰουδαίων; VII. Dexippi Platonici *In Categorias Aristotelis*. Quorum omnium opera integra exstant in Bibliotheca Laurentina Regis Catholici. — Textes grecs, avec traduction latine en regard; 21 ff. de 2 col. Ce ms. a été légué à l'université par Jac. Perizonius.

proprement dit, il ne diffère pas sensiblement de l'ordre généralement suivi à cette époque. En voici les rubriques :

1. Theologici graeci ; 2. Theologici latini ; 3. Historici graeci et graeco-latini ; 4. Historici ecclesiastici ; 5. Historici, chronologici et genealogici profani ; 6. Antiquarii ; 7. Juridici ; 8. Philosophici et oratores graeci ; 9. Philosophici latini ; 10. Oratores latini ; 11. Politici ; 12. Medici graeci ; 13. Medici latini et naturalistae ; 14. Poëtae graeci ; 15. Poëtae latini ; 16. Cosmographici, geographici et itinerarii ; 17. Mathematici, astronomici, architectonici et militares ; 18. Critici, grammatici, philologici, emblematici et miscellanei ; 19. Epistolares ; 20. Libri de re rustica ; 21. Lexicographici et bibliothecarii ; 22. Italici ; 23. Hispanici ; 24. Gallici ; 25. Flandrici et Germanici.

Un simple coup d'œil sur cette table nous fait voir jusqu'à quel point le possesseur de cette bibliothèque était homme de Renaissance ; il en avait certainement la curiosité universelle. L'éditeur du catalogue nous apprend d'ailleurs que les marges d'un grand nombre d'ouvrages étaient émaillées de notes de la main de Gevaerts.

Il serait particulièrement intéressant pour nous de rechercher ici les instruments de travail du philologue ; mais, nous l'avons observé plus haut, ses écrits philologiques sont des œuvres de jeunesse, composées à l'étranger antérieurement à la formation de sa bibliothèque (1). Il en a puisé les matériaux en Hollande et à Paris dans des bibliothèques de tout premier ordre. Celle du président de Mesmes, où Gevaerts a travaillé, était citée parmi les plus belles et les plus complètes de France (2). Les collections du président de Thou

---

(1) Nous voyons au catalogue les éditions suivantes de Stace : Venise, 1494, in-fol., et 1501, in-8° ; Anvers, 1595, in-8°.

(2) LE GALLOIS, *Traitté des plus belles bibliothèques de l'Europe...* Paris, 1680, p. 127. C'est d'ailleurs dans la bibliothèque de ce Mécène

et des frères Dupuy furent également ouvertes au jeune philologue.

Les sciences religieuses sont représentées dans la bibliothèque de Gevaerts par 395 ouvrages, dont les éditions s'échelonnent sur un espace de cent-seize ans, de 1550 à 1666; cependant la plupart des livres, ici comme dans les autres branches des connaissances humaines, sont contemporains de l'humaniste. Il a donc lui-même formé sa bibliothèque et l'a alimentée des publications en cours [1], ce qui montre que l'érudit s'intéressait à toutes les questions de son temps. C'est ainsi qu'à côté d'une collection remarquable des conciles et des Pères grecs et latins et d'une vingtaine d'éditions des Saintes Ecritures, se pressent un grand nombre d'ouvrages inspirés aux théologiens du XVIIe siècle par les querelles religieuses de cette époque troublée. Nous voyons par exemple au catalogue une liste de ces nombreux livres que le XVIIe siècle a vus paraître sur la magie.

L'histoire des différents peuples est abondamment représentée et par des ouvrages de premier ordre. Parmi les écrits sur l'histoire universelle, nous relevons entre autres : Joan. Nauclerus, *Chronica saeculorum omnium ab initio mundi ad an. 1500*, Coloniae, 1614, in-fol.; A. Scultetus, *Annales ab orbe condito ad an. 1545*, Romae, in-fol.; Petrus Opmeerus, *Opus chronographicum, a mundi exordio ad an. 1611*, Antverpiae, 1611, 2 vol. in-fol. Pour l'Italie, nous remarquons Francfort, 1596, in-fol.; de Paul-Emile, Bâle, 1569, in-fol.; Car. Sigonius, 1604, in-fol.; pour la France, ceux de Pithou, Francfort, 1596, in-fol.; de Paul-Emile, Bâle, 1569, in-fol.; les *Gesta Dei per Francos a variis scriptoribus commendata*, Hanovre, 1611, in fol.; le *Corpus francicae historiae*, ibid.,

qu'a été conçu et rédigé l'*Advis pour dresser une bibliothèque* de GABRIEL NAUDÉ.

(1) Sa correspondance nous le montre tout occupé à se procurer les livres parus ou sur le point de paraître.

1613, in-fol.; les quatre volumes de l'*Histoire de France* de Jean de Bussières, 1661, in-4°; les trois volumes de Valesius, *Gesta veterum Francorum,* Paris, 1658, in-fol.; le *Lilium Francicum* de J.-J. Chifflet, Anvers, 1658, in-fol.; les *Origines gallicae* de Marc Boxhornius, Amsterdam, 1654, in-4°; les *Origines francicae* de Pontanus, 1616, in-4°; plusieurs éditions des chroniques de Froissard, de Monstrelet, etc.

L'histoire de tous les peuples intéresse d'ailleurs notre humaniste. Citons quelques titres :

Auctores varii de rebus moscoviticis, cum vita Jo. Basilidis Moscoviae ducis, studio Cl. Marnii et Jo. Aubrii, Francof., 1600, in-fol.; Is. Pontanus, *Historia rerum danicarum,* 1631, in-fol.; Andreas Max. Fredo, *De gestis populi poloni sub Henrico rege,* Dantisci, 1652, in-4°; Petrus Jarricus, *Thesaurus rerum indicarum,* Coloniae, 1615, 4 vol. in-8°; Joan. de Laet, *Notae ad Grotii dissertationem de origine gentium americanarum,* Amstelodami, 1643, in-8°; J.-B. Gramaye, *Africae illustratae lib. X,* Tornaci, 1622, in-4°.

Une place toute spéciale a été réservée à l'histoire de Belgique. Les dates d'édition de différents ouvrages serviront à montrer qu'à aucun moment de sa vie, Gevaerts n'est resté étranger aux antiquités nationales, dont son père lui avait transmis le goût :

Franc. Sweertius, *Rerum belgicarum scriptores varii,* Francof., 1620, in-fol.; Aub. Miraeus, *Annales belgici,* Bruxellis, 1624, in-8°; Dan. Heinsius, *Historia rerum ad Sylvam ducis et in Belgio gestarum anno 1629,* Lugd. Bat., 1631, in-fol.; Aub. Miraeus, *Chronicon belgicum,* Antverpiae, 1636, in-fol.; Oliv. Vredius, *Historiae Comitum Flandriae, cum addit. ad lib. 2,* Brugis, 1650, in-fol.; Andr. Catullus, *Tornacum Nerviorum,* Bruxellis, 1652, in-4°; Hugo Grotius, *Historia belgica,* Amstel., 1657, in-fol.; Id., 1658, in-12; Aeg. Bucherius, *Belgium Romanum,* Leodii, 1655, in-fol.

Rappelons-nous que le père de Gaspard mourut en 1613; certains livres pouvaient donc provenir de la bibliothèque paternelle; c'était peut-être le cas pour les ouvrages suivants de J.-B. Gramaye: *Namurcum*, 1607, in-4°; *Historia Brabantica*, Lovanii, 1607, in-4°; *Antiquitates Mechlinienses*, 1607, in-4°; *Antiquitates Brabantiae cum fig.*, Bruxellis, 1610, in-4°; *Antiquitates Antverpiae cum iconibus*, Bruxellis, 1610, in-4°.

L'histoire contemporaine des Pays-Bas était bien représentée dans la bibliothèque de Gaspard Gevaerts: *Belli belgici causa, progressus et finis*, 1627, in-8°; *Tumultuum belgicorum origo et progressus*, Amst., 1641, in-12; Mart. Schoockius, *Belgium foederatum*, Amst., 1652, in-12; *De statu confoederatarum Provinciarum Belgii, cum Pauli Merulae diatriba*, etc., Hagae-Com., 1650, in-12, etc.

Les sciences exactes, à leur tour, y occupaient une place importante. Les ouvrages anciens de mathématiques et d'astronomie y côtoyaient les écrits modernes les plus célèbres; c'est ainsi que les fameux incunables de Pic de la Mirandole [1] et de Jean Eschuid [2] voisinaient avec les tables de Philippe Lansbergius [3]. Tout féru d'antiquité que soit notre humaniste, les auteurs modernes sont loin de lui déplaire: à côté d'Euclide [4], de Ptolémée [5], d'Archimède [6], nous rencontrons des ouvrages d'auteurs contemporains, tel un *Traitté de la sphère*, Rouen, 1631, in-4°.

Nous n'en finirions pas si nous voulions détailler ici les trésors de cette bibliothèque; chaque rubrique demanderait

(1) *Defensio astrologiae contra Jo. Picum Mirandulam. Item omnia ejusdem Pici opera, Vita, epistolae, orationes*, etc. Venetiis, 1498, in-fol.

(2) *Summa anglicana de astrologiae prognosticationibus*, Venetiis, 1489, in-4°.

(3) *Tabulae perpetuae Motuum caelestium*, Middelburgi, 1632, in-fol.

(4) *Euclidis elementa...* Basileae, 1546, in-fol.

(5) *Ptolemei opera omnia...* Coloniae, 1537, in-fol.

(6) *Archimedis opera...* Parisiis, 1615, in-fol.

une étude spéciale, qui d'ailleurs intéresse plutôt les bibliographes. Il nous suffit d'avoir rappelé combien l'esprit de la Renaissance est contraire à toute spécialisation. On comprend dès lors comme il est naturel de rencontrer sur les rayons de la bibliothèque d'un humaniste l'ouvrage le plus récent sur la musique (1), une collection complète de livres de médecine (2), voire un travail sur la navigation (3).

Une place prépondérante revenait à l'antiquité. C'est dans cette classe, la plus considérable, que nous rencontrons les joyaux qu'affectionnait un humaniste. Nous ne rechercherons pas toutes les éditions d'auteurs grecs et latins qui enrichissaient cette bibliothèque; il nous suffira de dire que Gevaerts avait rangé sur ses tablettes tous les auteurs; il en avait parcouru le plus grand nombre, comme l'attestent les trop nombreuses citations dont il émaille le moindre de ses écrits.

Nous dirons seulement quelques mots de ses livres sur les monnaies, pour montrer jusqu'à quel point il a poussé le souci d'être renseigné en cette matière. Gevaerts s'est beaucoup occupé de numismatique; à défaut de ses œuvres, où il en appelle souvent à des médailles tirées de sa propre collection ou des principaux recueils, sa bibliothèque, à elle seule, permettrait de retracer l'histoire des études numismatiques durant la première moitié du XVIIe siècle. Ce qui montre encore le soin avec lequel il a présidé à la formation de sa bibliothèque, c'est l'achat non seulement des ouvrages, mais encore de toutes les éditions des ouvrages concernant les auteurs dont il avait fait une étude spéciale. Un exemple le fera saisir. Gevaerts s'est attaqué tout spécialement à l'amateur français Tristan, qu'il a poursuivi sans ménagement dans

(1) *Antiquae musicae auctores, cum notis Marci Meibomii*, Amstel, 1652, in-4°.

(2) Le catalogue mentionne 156 ouvrages de médecine.

(3) GEORGES FOURNIER, *Hydrographie contenant la practique de la navigation*, Paris, 1642, in-4°.

sa *Pompa introitus*. Or, si nous parcourons sa collection de livres, nous trouvons à côté des ouvrages de cet auteur tous ceux qui le concernent.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître quels ouvrages de numismatique possédait Gevaerts. Cette liste jettera d'ailleurs une lumière sur ce que nous dirons plus loin des études de Gevaerts touchant cette science, et nous renseignera dès maintenant sur ses instruments de travail. Aucun ouvrage essentiel n'a manqué à notre érudit. Il possédait Hubert Goltzius au complet : son *Thesaurus rei antiquariae, ex antiquis numismatibus et marmorum inscriptionibus*, Anvers, 1579, in-4°; ses *Vitae imperatorum*, en allemand, Anvers, 1557, in-fol., et en latin, Anvers, 1645, in-fol. ; ses *Monnaies de César et de Tibère*, Bruges, 1563, in-fol. ; et, comme couronnement, les *Opera omnia*, Anvers, 1645, in-fol., dont il inspira le frontispice à Rubens et édita le 5e volume. Tous les ouvrages en vogue sont ici représentés : les *Dialogues* d'Antonio Agustin en italien ([1]) et en latin ([2]) ; le fameux ouvrage d'Octave de Strada ([3]) ; l'*Historia Augusta* de François Angeloni ([4]) ; deux éditions des *Numismata* d'Adolphe Occo ([5]) ; les *Imagines* de Fulvio Orsini ([6]) ; les commentaires d'Enea Vico ([7]) ; la célèbre étude de Guillaume Budé

([1]) *Dialogi, con le Medaglie, Inscrittioni et altere antichita, tradotti da Dionigi Ottaviano Strada*, In Roma, 1592, in-fol.

([2]) *Antiquitatum Dialogi XI lat. redditi ab And. Scotto, cum iconibus numismatum*, Antverpiae, 1617, in-fol.

([3]) *De Vitis Impp. et Caesarum Rom. nec non uxorum et liberorum ipsorum, etc., cum numismatibus*, Francfort, 1615, in-fol.

([4]) *La Historia Augusta, illustrata con le antiche Medaglie* da F. Angeloni, Roma, 1641, in-fol.

([5]) *Rom. Impp. numismata a Pompeio Magno ad Heraclium*, Anvers, 1579, in-4°.

([6]) *Illustriam imagines, ex antiquis marmoribus, numismatibus et gemmis, cum commentario J. Fabri*, Anvers, 1598, in-4°.

([7]) *Liber commentariorum in C. Julii Caes. Dictatoris numismata*, Venise, 1560, in-4°.

De asse et ejus partibus, Lugduni, 1550, in-8°, et la *Tabula rei numariae Romanorum Graecorumque* du même, Antverpiae, 1616, in-8°. Puis viennent les ouvrages de Charles Patin (1), de Jean-Baptiste Le Menestrier (2), de Levinus Hulsius (3), de Henri-Thomas Chifflet (4) ; enfin, un certain nombre d'ouvrages spéciaux, parmi lesquels la *Pecuniae romanae ratio* de Puteanus, Louvain, 1620, in-8°, le *De Numismate antiquo* de Cl. Chifflet, et le *De Pecunia vetere* de Gronovius, Amsterdam, 1656, in-8°.

On se tromperait cependant si dans la bibliothèque d'un humaniste on ne cherchait que des livres latins et grecs. Les ouvrages en langue vulgaire abondaient au contraire dans la bibliothèque de Gevaerts; c'étaient des livres en italien, en espagnol, en français, en flamand et en allemand. La plupart de ces écrits pourtant se rapportent à l'histoire, et nous sommes étonnés de ne pas voir dans ce catalogue les ouvrages de la littérature française contemporaine. Cette absence nous surprend d'autant plus que Gaspard Gevaerts avait habité Paris et avait conservé avec la métropole des relations suivies (5). D'autre part, l'exemplaire, d'ailleurs unique, du catalogue, que nous avons consulté, est privé de ses dernières pages; leur perte est en ceci regrettable qu'elles contenaient la liste des ouvrages flamands, dont il eût été intéressant de constater la présence.

---

(1) *Familiae Romanae cum numismatibus*, Paris, 1663, in-fol.

(2) *Médailles illustres des anciens empereurs et impératrices de Rome*, Dijon, 1642, in-4°.

(3) *Impp. Romanorum numismatum series, a Jul. Caes. usque ad Rodolphum II*, Francfort, 1603, in-8°.

(4) *Series Impp. Romanorum a Jul. Caes. ad Ferdinandum III*, Anvers, 1656, in-4°.

(5) Les pages, qui manquent à ce catalogue, contenaient la suite des livres français in-8°. Dans les in-4°, nous relevons les œuvres de Joachim du Bellay, Paris, 1562; d'Alain Chartier, Paris, 1617; parmi les in-8°, celles d'Étienne Pasquier, Paris, 1619, et de Ronsard.

L'ŒUVRE

DE

GASPARD GEVAERTS

CHAPITRE III.

L'Œuvre de Gaspard Gevaerts

§ 1. Gaspard Gevaerts philologue.

Les années que notre compatriote a passées en Hollande et à Paris furent marquées d'une grande activité. Mais on n'a conservé que les deux ouvrages publiés par lui : une édition de Stace avec commentaire, imprimée à Leyde en 1616, et un recueil d'*Electa*, commencé en Hollande et achevé à Paris en 1619. Nous savons par ailleurs qu'il s'occupa, vers la même époque, de divers travaux. C'est d'abord une édition avec traduction latine du *De Urbe Roma* de Manuel Chrysoloras [1] ; il en forma le projet avant 1618, comme en fait foi une lettre de Jean Meursius [2]. A la même date Gevaerts avait aussi rédigé un commentaire des *Astronomiques* de Manilius [3]. De retour à Anvers, il s'appliqua pendant plusieurs années aux *Pensées* de Marc-Aurèle. Il écrivit en outre un commentaire étendu sur le poème de Claudien touchant le consulat de Manlius Theodorus, et rédigea contre Jean Tristan, qui avait contesté l'une ou l'autre de ses assertions, une longue dissertation, dont nous

---

[1] Humaniste grec (1355-1415), venu en Italie pour y enseigner la langue et la littérature helléniques.

[2] *Meursii opera*, t. IX, c. 315, cité par L. Maes, *Lettres inédites d'André Schott*, dans le *Muséon*, nouvelle série, IX, n° 4, p. 406.

[3] Gevaerts atteste l'avoir composé, dans une lettre à P. Cunaeus, Paris, 21 juillet 1618 (P. Cunaeus, *Epistolae*, 1725, p. 185), et dans une autre adressée à W. Camden, Paris, 5 nov. 1618 (G. Camdenus, *Epistolae*, 1691, pp. 259-260).

ne connaissons que le titre ([1]). Ces différents ouvrages n'ont pas été publiés.

Telle est l'activité philologique de Gaspard Gevaerts. En dehors de ces quelques travaux de critique, elle s'est encore exercée à la numismatique et accessoirement à l'épigraphie.

I. — Herméneutique.

A. *Édition de Stace (1616).*

Le poète favori de Gevaerts est Stace; il a donné une édition complète de ses œuvres et commenté un grand nombre de passages des cinq livres des *Silves*. D'autre part, dans son recueil d'*Electa* il revient plusieurs fois à son préféré, soit pour l'interpréter à nouveau, soit pour apprécier la nouvelle édition de ses écrits. Quel motif a pu déterminer sa préférence pour ce poète ? En étudiant les poésies et les descriptions de Gevaerts, on remarque une influence de Stace sur sa pensée et son style. Il n'a pas tardé en effet à aborder le genre des *Silves*, qui sont un recueil de pièces composées par Stace sur les événements qui intéressaient le bonheur, la gloire ou la fortune de ses patrons, et il est loin d'avoir évité l'enflure et l'affectation de ces morceaux de circonstance. On pourrait dire de Gevaerts, considéré comme poète, ce qu'on a dit de Stace : « Tout événement qui se produisait à la cour ou dans le monde aristocratique était aussitôt chanté par lui » ([2]). Mais il serait exagéré d'affirmer que le jeune érudit ait cherché des modèles dans ce recueil, d'autant plus que

([1]) Voir : *Biogr. nat.*, t. VII, c. 696. — « Quam infirmis autem frivolisque argumentis idem Tristanus nostram de Manlii, Astronomici Auctoris, aetate sententiam, quam olim in Papinianis nostris proposuimus, impugnarit, latius mox et oportunius (faventibus Superis) demonstrabimus in *Vindiciis Manlianis.* » (*Pompa introitus Ferdinandi*, p. 136).

([2]) Nageotte, *Histoire de la littérature latine*, p. 437.

son commentaire ne contient — le fait mérite d'être noté chez un élève de Puteanus — aucun développement oratoire, aucune déclamation. Plusieurs aveux de l'auteur nous apprennent qu'il a étudié Stace sous la direction de D. Heinsius, qu'il a connu à Leyde et qui, lui aussi, s'était occupé de ce poète. C'est ainsi que Gevaerts accepte (p. 33) une leçon « que lui a suggérée Daniel Heinsius, la perle de l'Europe »; plus loin (p. 233), il reconnaît avoir parcouru avec lui l'*Epicedion in Patrem*. Il doit également quelques remarques à H. Grotius. Le 13 janvier 1617, il lui retourne un Stace annoté de sa main et s'excuse d'avoir intercalé dans son propre commentaire ces notes du célèbre Pensionnaire, qu'il regarde « comme des oracles d'Apollon » (1). P. Scriverius a surveillé l'impression de l'ouvrage (2). Enfin, J. Meursius s'était chargé de revoir les épreuves, mais le peu de temps dont il disposait ne lui permit pas de le faire à l'entière satisfaction de Gevaerts (3).

Le commentaire de Stace est intéressant, non par sa nouveauté, mais par sa méthode. En un temps où, dans notre pays, l'abus de l'érudition et de la paraphrase marque la décadence des études philologiques, Gevaerts, bien que novice encore, se rattache à la bonne école désertée par Puteanus, son premier maître. Nous remarquons en effet dans ses notes que l'auteur avait quelque compréhension du sens véritable de la philologie, et nous constatons dans plusieurs de ses leçons une tendance à « connaître l'esprit antique par les auteurs et les auteurs par les données de l'antiquité ». On ne trouve dans ce commentaire aucune paraphrase, aucune dissertation morale. Prenons par exemple le chapitre IV du livre Ier. Gevaerts devait expliquer ici le

(1) J. Brant, *Epistolae*, pp. 13-18.
(2) Voir: pièces justificatives.
(3) Bruxelles, Bibl. roy., ms. 19109 (pièces justificatives).

sens de « ora mixta notis belli » (*Silve*, I, 1, 16). Après avoir réfuté avec une fine ironie l'interprétation de Bernartius qui voyait dans les « belli notae » les cicatrices des blessures reçues par Domitien sur le champ de bataille, et montré, par deux textes de Dion Cassius, combien peu cette « délicieuse » hypothèse convient au « foemineus bellator » qui n'a jamais vu le combat, il recourt sagement au contexte et fait voir que ces mots ne peuvent être compris que par l'adjonction des suivants : « placidamque gerentia pacem »; en conséquence il donne à l'empereur un visage où respirent à la fois et la guerre et la paix. Puis viennent de nombreuses citations d'Aristote, de Claudien, de Martial et de Stace, tendant à établir que les anciens aimaient à donner aux chefs d'armée cette expression de visage. Le chapitre est d'ailleurs intitulé : « forma mixta in belli ducibus laudata ». C'eût été, pour maint érudit de l'époque, l'occasion d'une longue dissertation sur l'amour de la paix corrigeant l'esprit belliqueux; à aucun moment, Gevaerts ne s'est éloigné de ces textes, dont il expose brièvement le sens; et sa digression se motive par le souci de justifier son interprétation de Stace. Peut-être a-t-il voulu dégager de tous ces textes une idée antique; mais encore son but était-il parfaitement philologique, puisque c'était l'antiquité qu'il cherchait à connaître au moyen de ces citations.

Exemple plus frappant. La *Silve* IV du livre Ier a pour titre : « Soteria pro Rutilio Gallico ». Gevaerts devait expliquer le sens du mot *soteria;* il le trouve dans la coutume des anciens de faire des sacrifices publics au retour glorieux d'une expédition périlleuse, et il adopte, par extension, le sens de vœux et sacrifices offerts lors du rétablissement d'un parent ou d'un ami gravement malade. Pour prouver que les *soteria* sont bien des sacrifices et non des présents (munera), que d'autres commentateurs rapprochaient des cadeaux d'anniversaire, il élucide le sens même du morceau, où il est

question de sacrifices offerts aux dieux pour les remercier du salut de Rutilius; il y reconnaît, d'autre part, l'habitude des anciens d'affirmer, en de telles circonstances, l'existence de la divinité. Puis il étudie dans des textes de Martial, de Claudien, d'Ovide et de Stace, les sentiments des anciens touchant la Providence. Mais, après avoir ainsi cherché dans les auteurs une idée morale, il se sert de cet ensemble de faits pour corriger un passage de la même pièce (vers 17) :

« Nec tantum induerint Fatis nova saecula crimen .»

Fatis pour *fastis;* Gevaerts s'appuie sur la coutume des anciens de rendre les dieux responsables des malheurs qui accablent les hommes. Et, poursuivant l'étude de cette croyance, il confirme son interprétation par un texte de Martial et un texte de Lucain; mais, puisqu'il commente Stace, c'est sur Stace lui-même qu'il s'appuie davantage: il donne cinq passages tirés des *Silves* et de l'*Achilléide*; enfin, selon son habitude, il recourt au contexte immédiat comme dernier argument :

« Aut instaurati peccaverit ara Terenti » [1],

qui ne laisse aucun doute sur l'opportunité de sa correction. Remarquons que cette discussion lui offrait, elle aussi, l'occasion d'un développement oratoire sur la religion et la piété. L'auteur s'en est bien gardé; son commentaire est exact et bref; il est fait de citations bien choisies, dont Gevaerts a tiré un sens clair et parfaitement établi. Tout au plus lit-on

---

[1] On lit dans le commentaire: « Aut instaurati peccaverat ara Tarenti »; nous rétablissons ce vers, tel qu'il se trouve dans le texte même de l'édition de Gevaerts (p. 18). Pour le dernier mot, A. Klotz (Leipzig, 1900) adopte Tarenti. Il y a dans ce livre de Gevaerts beaucoup de fautes typographiques, qu'explique l'absence de l'auteur au moment de l'impression.

ces quatre mots qui frisent la paraphrase : « impia illa priscorum natio ».

On le voit, c'était l'antiquité qu'il se proposait de comprendre en lisant les auteurs ou, par un renversement naturel de la méthode, les auteurs par les données de l'antiquité. Ayant à expliquer, entre autres, le fameux vers (*Silve* II, 1, 22) où Stace décrit les funérailles du jeune Glaucias :

« Plorantemque animam supra sua funera vidi »,

il montre comment l'ignorance d'une idée platonicienne, très répandue par toute l'antiquité, concernant la mort des enfants, a empêché ses contemporains de saisir ce touchant *plorantem animam* (Scaliger écrivait *ploratam*), et il rappelle au début de son chapitre (p. 128) ces paroles de Politianus : « Celui qui entreprend d'interpréter les poètes, doit parcourir également les œuvres non seulement des grammairiens et des historiens, mais encore des jurisconsultes, des médecins et surtout des philosophes, *quod non pauca in poetarum lectione ex intimis philosophiae penetralibus deprompta occurrant* ». Gevaerts a d'ailleurs mis tout en œuvre pour expliquer les auteurs. A plusieurs reprises il s'adresse aux médailles antiques ; les monuments figurés et les inscriptions lui sont aussi d'un grand secours.

Mais c'est l'auteur lui-même qu'il étudie avant tout, et ceci dans un sens très large. Il consacre un long chapitre à la discussion du nom même de Stace [1] et de sa personnalité et un autre à l'explication du titre donné aux *Silves* par le poète. Gevaerts paraît être le premier à avoir distingué deux écrivains du nom de Stace : le poète Publ. Statius Papinius,

---

[1] « Quinetiam Servius recte monet, primum Interpretis munus esse de Autoris, quem quis sibi explicandum proposuit, nomine inquirere », écrit Gevaerts (Stace, commentaire, p. 10).

né à Naples, vivant sous le règne de Domitien, et le rhéteur Luc. Statius Ursulus, né à Toulouse, vivant sous Néron. Delatour, remarquant qu'il y eut deux Stace, qui furent dans la suite confondus en un seul, écrit : « Cette erreur de Domitius, partagée par un grand nombre de savants, éveilla l'attention de quelques amis de la vérité : Gevartius, à leur tête, combattit, par des recherches profondes, cette identité imaginaire, rétablit entre les noms de ces deux littérateurs leur distinction primitive, et rendit à la Gaule son rhéteur, à l'Italie son poète [1] ». D'autre part, le recours au contexte et à l'auteur même est, pour Gevaerts, une règle constante. C'était chez lui, nous l'avons vu déjà, comme un « usage consacré ». « Sed quin potius solenni more nostro Statium per Statium explicamus ? » dit-il (p. 131). « Exempla sexcenta occurrunt passim, dit-il encore (p. 136), nos tantum nonnulla ex Statio nostro adferemus ». Remarquons aussi que la plupart des textes invoqués au secours de Stace sont extraits de Martial, son contemporain.

Il convient pourtant de noter que cet emploi de citations, pour utiles qu'elles soient à l'intelligence d'un texte, a quelque chose d'abusif. Ce fut un « défaut capital chez les commentateurs du XVIIe siècle ». M. Th. Simar en fait la remarque à propos de Puteanus : « Aussitôt qu'une grave difficulté d'exégèse de texte se présente devant ces hardis critiques, ils recourent à l'instant, sans trop se soucier des manuscrits, à la collation d'autres passages de l'écrivain ou d'écrivains de son époque ou de son caractère » [2].

Les manuscrits ont-ils retenu longuement l'attention de Gevaerts ? Notre philologue ne les a pas ignorés ; en plus d'un endroit, il semble s'être rendu compte de la valeur de

---

(1) *Silves de P. Papinius Stace, traduites d'après les corrections de J .Markland, avec le texte et des notes*. Paris, 1802, introduction, p. 1.

(2) *Etude sur Erycius Puteanus*, p. 89.

ces sources véritables de la critique. Il lui arrive même de discuter les leçons des manuscrits. Le surnom de *Surculus* avait été donné à Stace par plusieurs érudits, Tiliobroga, Behottius, Barclaius, Morellus, et cela sur la foi des manuscrits. Gevaerts s'applique à rechercher l'origine de cette erreur et se demande comment ce mot s'est glissé dans tous les manuscrits de Stace. Il le trouve dans la chronique d'Eusèbe, dans laquelle on lit *Statius Surculus*, etc. Mais, dit-il, c'est *Ursulus* qu'il faut lire; plusieurs savants, Aubert Miraeus, Scaliger, Tiliobroga ont vu ce mot *Ursulus*, le premier « in tribus veteribus optimae notae codicibus », le dernier dans la chronique manuscrite conservée à la bibliothèque de Saint-Victor, à Paris. Mais comment ce mot a-t-il été corrompu en *Surculus* ? Voici : la dernière lettre du mot *Statius* a été répétée par un copiste ignorant et accolée au mot suivant *Ursulus*, de cette manière *Statiu Sursulus;* telle est l'origine de *Sursulus*, changé dans la suite en *Surculus*. Mon opinion, ajoute Gevaerts, se trouve confirmée par trois manuscrits, dans lesquels on lit *Sursulus;* et il cite le *codex Buslidianus* qu'il a « vu de ses yeux à Louvain », où le mot *Sursulus* est expliqué par une glose, un manuscrit de Charles Langius sur lequel Livineus dit avoir lu cette leçon, et enfin le manuscrit de Petavius utilisé par Tiliobroga [1]. La grande autorité de Gevaerts pour l'étude du texte de Stace est le *codex Senensis;* c'est ainsi qu'il justifie la restitution de *geminata* (*Silve* I, 1, 1) par la présence de ce mot dans ce manuscrit, qu'il appelle « vetustissimus ». Il en a donc remarqué l'importance; notons cependant qu'il ne le connaît que par les citations de Scaliger. Plus loin, dans un vers du 10e chant de la *Thébaïde* qu'il rencontre accessoirement, il remplace *turbarem* par *turparem*, sur la foi des manuscrits, qui tous, dit-il, conservent constamment cette leçon. Mais il

(1) Voir le commentaire de Stace, pp. 3-7.

ne tarde pas à être pris en défaut dans l'interprétation du vers suivant, que nous avons rappelé plus haut :

« Nec tantum induerint Fatis nova saecula crimen ».

A *induerint,* dit-il, je préférerais presque *indiderint* qui se trouve dans plusieurs manuscrits ; cela est en effet plus clair à mon sens, « meo judicio ». On le voit, Gevaerts recourt à plusieurs reprises aux manuscrits ; il est loin cependant de les avoir collationnés, leur valeur propre ne lui apparaît pas toujours, et parfois il tend à substituer son jugement à leur autorité. Il a peut-être pensé pouvoir se dispenser d'établir celle-ci, en raison des éditions antérieures à la sienne. Gevaerts connaît toutes les éditions de son poète ; il en a profité largement, car son texte n'en diffère pas sensiblement ; s'il discute volontiers les explications de ses devanciers, il lui arrive assez souvent d'admettre leurs corrections.

Tout n'est pas original, en effet, dans son commentaire : *moles geminata* (*Silve* I, 1, 1) se trouve dans l'édition de Venise, 1472, in-fol., et dans la seconde édition aldine, 1519, in-8° ; la correction *non alta cura* pour *non alia cura* (*Silve* I, 3, 104) a pour auteur Lindenbrogius dans son édition de Paris, 1600, in-4° (1) ; *plorantem* pour *ploratam* (*Silve* II, 1, 21) se lit dans l'édition de St. Corallus, Parme, 1473, in-fol., et dans celle d'Arnold Pannarz, Rome, 1475, in-fol.

Gevaerts, enfin, s'est livré à la conjecture ; mais hâtons-nous de dire qu'il n'a pas erré « dans le champ sans horizon de la critique divinatoire » où se sont perdus beaucoup de ses contemporains. Il en a cependant côtoyé les abîmes. Témoin la leçon suivante (*Silve,* I, 1, 37-38) :

« Dextra vetat pugnas ; laevam Tritonia virgo
Non gravat... »

(1) A. Klotz rejette cette leçon.

Il fallait expliquer le rôle des deux mains de l'empereur Domitien conduisant son char. Tour à tour, Domitius, Politianus et Parrhasius s'y étaient essayés : la main droite était au repos, étendue en avant, ou bien portait une Victoire ; la gauche tenait une Pallas. Aucune de ces hypothèses ne satisfait notre philologue ; de quelle main, se demande-t-il, l'empereur tiendra-t-il les rênes ? Non ! Domitien tient dans la droite un rameau d'olivier. Quoi de plus certain ? Dans la gauche Pallas, dans la droite l'arbre de Pallas ! Les enfants de dix ans savent que l'olivier symbolise la paix et que les anciens en portaient en main un rameau en signe de paix ! Gevaerts s'était rendu compte pourtant du danger de pareilles interprétations, lorsqu'il reprochait à Calderinus d'inventer au lieu de commenter : « Calderinus more suo hic comminiscitur, non commentatur » (p. 41) ; mais cela ne l'empêchait pas de substituer lui-même sa raison à celle de l'auteur : « quid clarius dici potest ?, dit-il (p. 33). Si Statius ita non scripsit, certe ita scripsisse debuit. Sensus est... »

Gaspard Gevaerts eut l'impression d'avoir fait quelque chose de grand par son commentaire de Stace. Les encouragements, il est vrai, ne s'étaient pas fait attendre. Puteanus lui écrivait de Louvain, dès le 18 novembre 1616 : « Vivet ille tuo beneficio ! » (1). Isaac Pontanus lui adressait des éloges, le 1er mai 1617 (2) ; d'autres érudits, tels Jean Gruterus et Pierre Scriverius, faisaient grand cas de ce premier ouvrage (3). Dans son édition de Stace (4), Em. Cruceus reproduisit intégralement les leçons de Gevaerts ; mais, dans son propre commentaire, tout en louant l'érudition de l'au-

(1) *Electorum libri III*, p. 157.

(2) *Ibid.*, pp. 158-159.

(3) *Ibid.*, p. 159. — Les liminaires du *Stace* portent des vers fort élogieux de H. Grotius et de D. Heinsius.

(4) *P. Papinii Statii Sylvae variorum expositionibus illustratae*, Paris, 1618, in-4°.

teur, il fit quelques réserves sur la maturité de son jugement. Après avoir énuméré les éditeurs et les commentateurs de Stace, il disait de Gevaerts : « His accessit Janus Casperius Gevartius, juvenis multae lectionis, et qui superiores Statii scholiastas in discrimen vocare poterat dignitatis, si lectiones illas suas juxta Horatii monitum diutius aliquanto pressisset. Nimirum peccamus plerique hac in parte, et crudos ingenii foetus emittimus, quibus fortasse provectior aetas maturitatem attulisset » (1). Notre philologue accueillit ces remarques avec aigreur. « J'ai pitié de Stace, écrit-il, chaque fois que je parcours les observations de ce commentateur, qui vient de voiler les bosquets charmants du gracieux poète des ombres épaisses de ses commentaires » (2). Et le jeune savant ne se donne aucun repos qu'il n'ait détruit jusqu'à la dernière des « scoriae » de ce « novitius interpres ». On ne pourrait parler plus violemment. « Cerebrum magistelli », s'écrie-t-il (3) ; « indoctorum praesegmen, fex grammatistarum », dit-il encore (4) ; « novitius commentator, quem omnia profanandi velut rabies quaedam agit » (5). Et, pour répondre à ce qu'il n'est pas loin de prendre pour des calomnies, il reproduit à la fin de ses *Electa* tous les témoignages d'estime qu'il a reçus des grands noms de l'époque, et les oppose triomphalement au jugement de Cruceus. Gevaerts, on le

(1) *In P. Papinii Statii Sylvas commentarius*, Paris, 1618, in-4°, introduction, pp. 3-4 (fait suite à l'édition citée).

(2) *Electorum libri III*, p. 113.

(3) *Ibid.*, p. 121.

(4) *Ibid.*, p. 151.

(5) *Ibid.*, p. 119. — « Cruceus a été immolé au mépris par ses rivaux : son nom dans la bouche de Saumaise est devenu une injure ; Barthius, sans plus de façon, le renvoie à l'école... Cependant cet ouvrage nous a fourni quelques leçons que nous aurions en vain cherchées ailleurs. » (DELATOUR, *Silves de P. Papinius Stace*, Paris, 1802, introduction, p. XIV). — G. Grotius lui adresse ces paroles : « Quis tibi Papinio tenebras offundere suasit, Quae compulit vaesania? » (*Elect.*, in fine).

voit, supportait difficilement la critique. Avec une grande indépendance, et parfois sans ménagement, il a rejeté toutes les opinions qui lui déplaisaient; Turnèbe, Scaliger, Juste-Lipse eux-mêmes ont passé par ses mains, et le jeune maître n'a pas craint de traiter de « bardi » et de « maligni » ceux qui ne se rangeaient pas à ses doctes avis (1).

En somme, le premier ouvrage de Gevaerts laisse une impression favorable. Ses leçons « lui ont acquis une considération méritée parmi les savants. Supérieur à ses devanciers dans la carrière de la critique, il a rempli le but d'un vrai commentateur. Son érudition, dirigée par le goût, ne présente pas des critiques sans objet, des discusions fastidieuses; les difficultés réelles, les altérations évidentes, les corrections nécessaires, ont, seules, occupé son attention, et des explications claires, des restitutions indispensables, des découvertes heureuses, sont presque toujours le résultat de ses recherches. Nous devons beaucoup à sa sagacité et à ses lumières » (2). C'est à juste titre que L. Roersch loue « le jugement sûr, l'esprit critique de bon aloi et l'érudition » (3) dont Gevaerts a fait preuve dans son commentaire.

B. *Electorum libri III (1619).*

Gevaerts ne s'était pas borné à commenter les *Silves* de Stace; il avait soumis au même examen la *Thébaïde* du poète et se proposait de publier ses notes. Dès le 26 juillet 1616, il parle à Puteanus d'une nouvelle édition de son commentaire, auquel il a décidé de joindre des « variae lectiones », notamment sur des textes de Manilius et de Sénèque. Ces

(1) Commentaire de Stace, p. 50.

(2) DELATOUR, *loc. cit.*, introd., p. XIII.

(3) *Biogr. nat.*, t. VII, c. 695. — Dans l'édition de Amar et Lemaire, Paris, 1825, t. I, p. 124, note 102, Gevaerts est traité de « vir politissimi ingenii ».

notes ont vu le jour en 1619. Les trois livres d'*Electa* contiennent un certain nombre d'observations sur des passages d'écrivains latins ; le philologue explique des termes insolites et corrige des textes douteux des auteurs suivants : Cicéron, Claudien, Lucrèce, Manilius, Ovide, Pacatus, Pétrone, Plaute, saint Prosper, Rutilius Gallicus, Sénèque, Solinus, Stace, Valère-Maxime, Virgile, Tacite ; il explique encore une ode d'Anacréon et déchiffre quelques inscriptions latines. Gevaerts sacrifiait sans doute à une mode de son temps ; on a remarqué que tous ceux qui aspiraient à prendre rang parmi les érudits devaient composer un de ces recueils. Les grands maîtres avaient donné l'exemple de ce genre de publication. Mais le nouvel essai de Gevaerts ne répondait pas à cette manie de beaucoup de ses contemporains de s'attaquer, comme on l'a dit, « à ce qui pouvait être corrigé, aussi bien qu'à ce qui devait l'être ». L'auteur s'élève, au contraire, contre cette habitude de tout réviser. « Combien de fois, dit-il, voit-on les hommes même les plus lettrés retourner et tourmenter les bons passages des auteurs ? » [1]. C'est au « bon sens » que Gevaerts fait appel dans l'explication de ces mots de Lucrèce : *vacuum tempus,*

His tibi cum rebus, timefacto relligiones
Effugiunt animo pavidae, mortisque timores,
Tum vacuum tempus linquunt, curaque solutum.

Lambin a substitué à *vacuum tempus,* et cela à l'encontre de tous les anciens manuscrits, les mots *vacuum pectus.* Giphanius, lui, garde la leçon traditionnelle, mais dit que *tempus* a été placé autrefois pour *tempora* ou *caput,* et il propose *vacuum a curis caput.* Pourquoi, dit Gevaerts, chercher si loin des explications ? La notion, très simple et très

(1) *Electorum libri III,* p. 45.

ordinaire, de temps est celle qui convient le mieux à ce passage ; par *vacuum tempus* Lucrèce entend une vie exempte de tous soucis, *vitam ab omni cura remotam* (1). « Ceux-là, dit-il encore, méritent bien des belles-lettres, qui, par une habile conjecture ou avec le secours des manuscrits, rétablissent les passages altérés des auteurs et les rendent à leur pureté première; mais le mérite n'est pas moindre de ceux qui défendent et expliquent les termes authentiques tourmentés vainement et non compris par d'autres » (2).

Cependant la critique verbale est loin d'être toujours aussi aisée. Beaucoup de textes sont corrompus et il faut, pour reconnaître ces fautes, une grande science, une grande circonspection. « Où sont seulement ceux qui regardent comme vain et superflu tout ce travail de la critique et prétendent que le premier venu, s'il possède seulement une légère teinte d'érudition, peut remarquer ces erreurs qui se sont glissées dans les nobles écrits des âges passés ? J'ai montré et je ferai voir encore que l'altération, non d'un mot ou d'une syllabe, mais même d'une seule lettre, a fait commettre aux plus savants de graves erreurs dans la lecture des bons auteurs » (3). Et Gevaerts discute et corrige des leçons d'Erasme, de Muret, de Lambin, de Turnèbe, de Juste Lipse,

---

(1) *Electorum libri III*, pp. 45-46. L'édition d'Oxford (C. Bailey), 1898, adopte la leçon de Lambin.

(2) *Ibid.*, p. 53.

(3) *Ibid.*, p. 47. — Une lettre d'Albert Rubens, disciple de Gevaerts, donne quelques indications sur la direction qu'il reçut de son maître: «...Quid enim mihi optatius accidere poterat quam te τοσοῦτον βάθος παιδείας animum appellere ad errata mea corrigenda? Quae sane quamplurima esse satis scio ; etenim quomodo ipse ἔτι νήωτος ἠδὲ χαλίφρων non saepe falsa pro veris tradere, saepe hallucinari, saepe vaticinari, saepe a scopo aberrare potui in iis quae maturi etiam judicii aciem fatigent? Quo magis mihi gratulor censorem obtigisse eum, qui ἕκαστα ἀργυραμοιβικῶς ἐξετάζειν καὶ ὥσπερ ἡ Λύδια λίθος prava a probis discernere, haec probare, illa obelo notare et possit et velit... » (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5988, f. 58).

de Scaliger. Il le fait avec déférence, avec un jugement sain ; et son recueil, agréable à parcourir, dénote une érudition abondante et variée, dont il a su faire un emploi judicieux. Remarquons aussi qu'il aime citer les manuscrits et qu'il fait de ceux-ci la base même de son argumentation [1].

C. *Pompa introitus Ferdinandi (1642).*

Les deux ouvrages que nous venons d'étudier témoignent d'une haute conception de la philologie. Une érudition étendue, une critique prudente, un jugement avisé les distinguent. La chose n'est pas commune au XVIIe siècle. Par cette méthode, Gevaerts se rattache à l'école de Juste Lipse. Il n'en est plus ainsi dans la *Pompa*. Ce livre n'est pas, à proprement parler, un ouvrage de critique philologique ; c'est la description très longue, très savante aussi, des fêtes célébrées à Anvers lors de la venue du Cardinal-Infant Ferdinand. Mais l'auteur y reproduit tant de textes anciens et y explique tant de détails d'archéologie, que sa description est aussi bien une illustration de l'antiquité que le récit d'événements contemporains. L'érudition s'y étale à loisir et souvent sans la moindre nécessité. La dédicace et la préface mêmes sont émaillées de textes latins et grecs. On dirait que l'auteur ne veut rien entreprendre qu'à l'exemple des anciens. C'est pour ainsi dire sur le conseil de Platon, de Cicéron et d'Horace, qu'il va célébrer la victoire de Nordlingen. Pour interpréter les tableaux peints par Rubens et les nombreuses allégories qui s'y trouvent, « il a fallu, dit-il, revoir les monuments innombrables des historiens tant anciens que

[1] Quand il rétablit, dans le texte de Manilius, un vers supprimé par Scaliger, il a soin de noter l'antiquité du passage contesté : il se lit, dit-il, dans le vieux manuscrit de la bibliothèque du roi que Nic. Rigault lui a communiqué, ainsi que dans le très ancien *codex Gemblacensis* et dans le *Palatinus* dont s'est servi Fr. Junius. (*Elect.*, p. 19).

modernes, scruter les annales de presque tous les peuples (c'est-à-dire ceux que l'Autriche gouverne), parcourir les écrits des orateurs et des philologues, interroger les mythes et les légendes, visiter de nouveau les écoles des philosophes, ouvrir enfin les sanctuaires de l'antiquité presque tout entière » [1].

Aussi les choses les plus banales vont être expliquées par l'antiquité. En l'honneur des princes, les portes de la ville sont ornées de guirlandes et de fleurs; pour justifier cette coutume, Gevaerts exhume un passage du panégyrique de Théodose par Latinus Pacatus [2]. Une couronne de laurier est offerte au Cardinal-Infant. Et voici l'occasion d'une longue dissertation: les couronnes triomphales données aux empereurs romains étaient, au témoignage d'Aulu-Gelle et de Festus, faites de laurier. Le laurier a toujours été regardé comme le symbole de la Victoire, parce qu'il est toujours vert et ne se fane jamais; de même la gloire de la victoire et du courage ne se flétrit pas, au contraire les années lui donnent un lustre nouveau. Pline et Servius en donnent une autre raison: le laurier ne peut être frappé de la foudre. Tertullien rapporte qu'Apollon, après avoir tué le serpent de Delphes, se couronna de rameaux de cet arbre; c'est de là qu'il fut appelé *laureae-gestator*. A Rome, au dire de Pline, les triomphateurs portèrent d'abord une couronne faite du laurier de Delphes; mais on lui substitua bientôt celui qui fut apporté à Auguste par un aigle (suit le récit de Pline, avec renvois à Suétone et à Dion). Gevaerts termine en montrant qu'Anvers a bien fait de suivre la mode antique.

C'est ainsi que le philologue explique, avec force textes et monuments, le moindre détail d'une décoration et d'une inscription. L'exemple suivant le fera saisir mieux encore.

---

(1) *Pompa*, préface.
(2) *Ibid.*, p. 8.

Le portique des empereurs abritait les statues des douze empereurs d'Autriche et, entre les arcades, Rubens avait représenté, sous forme de termes, les douze grands dieux de l'antiquité. Nous résumons l'explication de Gevaerts : les anciens, gens superstitieux, avaient douze dieux principaux, dont les noms sont énumérés dans un distique d'Ennius ; l'origine de cette croyance se trouve en Egypte, selon Hérodote ; les anciens appelaient ces dieux *Consentes*, dans le sens de *Consentientes*, car ils assistaient au conseil de Jupiter (textes de Sénèque et de saint Augustin) ; Varron nous dit qu'on leur éleva des statues d'or près du forum, et Strabon que les Grecs leur dressèrent des autels. En plaçant ces figures à côté des statues des empereurs, on a voulu seulement indiquer les vertus des empereurs eux-mêmes, et les bienfaits qu'ils ont donnés aux hommes. A n'en pas douter, un grand nombre de païens ont reconnu, en réalité, un seul Dieu, créateur et Providence (Platon) ; Marc-Aurèle le dit clairement ; les paroles de celui-ci s'inspirent des vers de Sophocle, car Athénagore le philosophe a rapporté ces vers dans son ambassade en faveur des chrétiens auprès de Marc-Aurèle et de Lucius Verus ; ce passage de Sophocle a été loué et expliqué par saint Justin, par saint Clément d'Alexandrie, par Théodoret, par saint Cyrille ; puis viennent des textes de Valerius Soranus, de Cicéron, d'Arnobe, de Naevius. L'auteur aborde ensuite les dieux et les empereurs. Apollon et Rodolphe forment le premier groupe. Les attributs d'Apollon, identifié ici avec le soleil, sont expliqués d'après Suidas et Macrobe. Si Rodolphe est placé près du Soleil, c'est que, après un interrègne de vingt-trois ans, « longue nuit des temps et de l'empire », il a rendu la lumière au monde couvert de ténèbres ; par l'éclat de ses vertus éminentes, il a surpassé ses compétiteurs ; il est le premier fondateur de la puissance de la maison d'Autriche. La statue d'Apollon porte cette inscription : *Austriadum per regna meat surgensque cadens-*

que. Et Gevaerts poursuit son commentaire : Eschine a dit du roi des Perses : un seul roi commande à toutes les régions parcourues par le soleil ; une monnaie de Constantin nous montre le soleil, la tête radiée, et tenant en main le monde, avec la devise : *Soli invicto comiti*. Mais tout cela peut se dire de la très auguste maison d'Autriche bien plus que du roi de Perse, comme l'a observé Sambucus dans son oraison funèbre de Ferdinand Ier (1). Le dernier groupe est formé par Diane et Ferdinand II. Qu'y a-t-il de commun entre ces deux personnages ? Voici : l'empereur aimait passionnément la chasse. Et notre philologue de recourir à Platon, à Xénophon et à Julius Pollux pour prouver que la chasse a toujours été considérée comme un exercice particulier aux héros ! (2).

L'érudition de Gaspard Gevaerts ne laisse pas d'étonner le lecteur ; une page suffirait à peine pour transcrire les noms de tous les auteurs, anciens et modernes, cités dans la *Pompa* ; on y trouve même ceux des écrivains les plus obscurs de l'antiquité. Nous avons vu quel usage il a fait de ces connaissances étendues ; elles ont été sans aucun doute bien précieuses à Rubens dans la conception de ses tableaux et dans le choix des motifs décoratifs ; mais cette sujétion de la philologie n'en accuse-t-elle pas, à sa manière, la décadence ? La science philologique, que Gevaerts avait mise au service d'une austère critique, est devenue ici l'auxiliaire de la peinture et de la littérature ; elle ne se préoccupe plus d'établir et de corriger des textes ; elle veut expliquer tout, abondamment, de façon souvent superflue, et fournir matière à de longues dissertations sur les sujets les plus variés.

Il faut déplorer l'évolution subie par la méthode de Gevaerts. Nous devons également regretter que ses occupations tout administratives ne lui aient pas permis d'achever

---

(1) *Pompa*, pp. 87-88.

(2) *Ibid.*, p. 93.

les travaux qu'il avait entrepris. Le philologue recula indéfiniment la rédaction de ses commentaires de Marc-Aurèle et de Manilius. On peut croire qu'il a consacré à ces deux auteurs des notes assez copieuses; mais nous n'avons pu, malgré nos recherches, les découvrir.

D. *Le commentaire de Marc-Aurèle.*

On lit dans une lettre de Peiresc, du 8 juin 1623 : « Je me conjouys avec vous de la loüable entreprinse que vous avez faicte d'orner les œuvres de l'Empereur Antonin. Il y a longtemps que cette pièce méritoit de passer par de si dignes mains que les vôtres » (1). L'ouvrage cependant n'a jamais vu le jour. Gevaerts s'y est appliqué longtemps; mais ses fonctions de secrétaire, et aussi une certaine négligence, que la correspondance de l'époque met en relief, l'ont empêché de réaliser ses projets scientifiques (2). Nous sommes loin d'ailleurs de la fiévreuse activité d'un Erasme (3) ou même d'un Puteanus! Gevaerts ne méritait-il pas le reproche que lui faisait Peiresc le 28 avril 1622 : « Je vous

(1) Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5989, f. 117, publiée dans *Corresp. de Rubens*, III, pp. 178-179.

(2) Les amis de Gevaerts n'ont pas manqué de lui rappeler ses projets de jeunesse. Nous avons vu, à propos du poème de Jeanne d'Arc et de la *Chronique* de De Dynter, des preuves de cette négligence à mettre la dernière main aux travaux commencés. A. Schott lui demande (entre 1625 et 1629) quand il fera connaître Marc-Aurèle, les Princes d'Autriche et le poète Manilius (ms. 5988, f. 24, publiée par L. Maes, p. 406). Le 3 oct. 1620, Peiresc écrit : « Que nous ayons bientôt vos XII Césars » (ms. 5989, f. 110*b*). Le 22 mars 1622, Jacob Uwens le félicite de son projet : « Imperatores Austriacos te cogitare intelligo. Erit sane opus illud honorificum doctrinae tuae testimonium. » (ms. 5989, f. 92). Le 12 août 1653, Jean Vlitius lui réclame Manilius : « Utinam et Manilium tuum stato, quem scribis, die, videamus; novamque tuam de aetate ejus sententiam, quae mire me titillat ». (ms. 5989, f. 33*b*).

(3) Voir : P. de Nolhac, *Erasme en Italie*, Paris, 1898.

remercie par un million de foys de tant de beaux opuscules que vous m'avez daigné envoyer, tant de M. Miraeus que des aultres. Je pensois y en trouver de vous, mais je vis que la paresse n'avoit pas moings de pouvoir en cela qu'aux aultres choses que nous avions attendu de vous, et dont je n'entends poinct vous presser qu'aultant que vous l'aurez agréable » (1). Rappelons ici que la rédaction de la *Pompa* n'a pas demandé moins de sept années.

Nous devons regretter particulièrement la perte du commentaire de Marc-Aurèle, parce que c'est l'ouvrage auquel Gevaerts a travaillé le plus longtemps (2) et que, par l'emploi des médailles et des inscriptions, ainsi que par le recours aux manuscrits, il devait être caractéristique de sa méthode. Mais à défaut de l'œuvre elle-même, la correspondance qu'elle a provoquée va nous indiquer son but et ses moyens.

Il s'agit expressément d'une révision du texte des *Pensées*, avec traduction latine et commentaire. « De Antonini Vita, cujus recensionem meditaris, gratulor, et ut bene vertat, precor », écrit le P. Denys Petau, le 5 novembre 1626 (3). « Operam te ponere in iis explicandis, quae Marcus Imperator de se ipso scripsit, vehementer laetor », écrit à son tour Jérôme Aléandre, le 23 septembre 1628 (4). Et Luc Holstenius affirma quelque jour : « te egregiam operam navasse huic philosopho et forte jam praelo subjecisse versionem novam cum peramplo commentario » (5).

Eloigné des grandes bibliothèques, Gevaerts a dû s'adresser

---

(1) Ms. 5989, f. 116, publiée dans *Corresp. de Rubens*, II, p. 399.

(2) « Qui tot annos illum auctorem terendo expolis », (Luc Holstenius, 31 août 1629, ms. 5988, f. 73) ; « dum tu nonum in annum labores tuos premis », (Luc Holstenius, 24 août 1632, ms. 5988, f. 80).

(3) Ms. 5988, f. 44. Voir : D. PETAVIUS, *Opus de doctrina temporum*, t. III.

(4) Ms. 5988, f. 62.

(5) *Ibid.*, f. 80*b*.

à une foule d'érudits ; des lettres de Hollande, de Madrid, de Paris, de Rome et de Bruxelles témoignent de la complaisance des nombreux amis, dont il avait demandé le concours. Leur premier souci a été de lui fournir un texte authentique et complet. « Je n'ai jamais soupçonné, lui écrit Aléandre, que l'ouvrage qui est parvenu jusqu'à nous soit des extraits d'une œuvre plus considérable. Quelqu'un, il est vrai, affirmait un jour que l'ouvrage entier s'en trouve quelque part. Malheureusement je ne me souviens suffisamment ni de l'auteur de cette assertion ni de l'endroit. Ce qui est conservé à la Bibliothèque Vaticane fait partie des extraits que nous possédons » (1). Le P. Lansell a exploré la Bibliothèque royale de Madrid : « J'espérais trouver quelque chose de votre Antonin, mais j'ai été déçu. Je poursuivrai mes recherches et vous en ferai connaître le résultat. Cependant je ne vous conseille pas de différer votre ouvrage, parce que les variantes pourront être ajoutées dans la suite » (2). C'est Luc Holstenius, le futur bibliothécaire du Vatican, qui s'est donné le plus de peine pour satisfaire Gevaerts. « J'ai cherché avec zèle l'empereur Antonin dans toutes les bibliothèques de Rome, mais je n'en ai trouvé aucun exemplaire, à part deux ou trois feuillets d'extraits (ἐκλογών) de l'ouvrage que nous avons en entier grâce à Xylander (3)... Je ne doute pas que tu aies vu la récente édition de Lyon avec les corrections qui y sont jointes » (4). « Je suis heureux de te prouver le soin que j'ai mis à rechercher les fragments de Marc Antonin. Dès que j'en aurai le loisir, je courrai à la Bibliothèque Vaticane et comparerai chaque fragment avec le manuscrit....

(1) Ms. 5988, f. 62.

(2) Madrid, 25 mars 1631, ms. 5989, f. 96.

(3) Μάρκου Ἀντωνίνου τοῦ αὐτοκράτορος τῶν εἰς ἑαυτὸν βιβλία ιβ éd. princeps, par XYLANDER, Zurich, 1558, in-8°.

(4) Rome, 23 septembre 1628, ms. 5988, f. 66. Il s'agit d'un texte grec avec traduction latine, par AM. SALLYUS, Lyon, 1626, in-8°.

j'examinerai de plus près les scolies grecques et les mots obscurs » [1]. « J'ai collationné tous les passages à la hâte, écrit encore Holstenius, assez soigneusement pourtant pour croire que rien ne m'a échappé, et me voilà tout occupé à décrire les notes que j'avais relevées dans mon manuscrit » [2].

Le premier soin de Gevaerts a donc été de rechercher un texte certain. Mais comment le commenter ? Holstenius lui envoie des « observationes » et deux passages d'Anacréon dont il pourra orner son commentaire [3]. Les archéologues, de leur côté, se mettent en peine de lui procurer des inscriptions, des médailles, des monuments. « Jusqu'à présent, écrit Ph. Chifflet, je n'ay encore rien recouvré qui vous puisse estre utile, sinon cinc petites inscriptions de vostre Empereur, lesquels (*sic*) n'ont jamais esté donnée (*sic*) jusqu'à cette heure que je vous les mets en main... Un autre mien amy singulier me mande d'avoir un assez bon nombre de médailles de Marc-Aurèle non encore données... » [4]. « Je vous promis dernièrement, écrit le même, de vous envoyer le portraict d'une médaille extraordinaire de Marc-Aurèle, que je garde parmy celles que j'ay les plus rares ; l'original est net comme vous voyez, et très beau... J'ay escris à Rome pour recouvrer ce que je pourray de rare touschant ces deux Empereurs, tant en gemmes, médailles qu'inscriptions » [5]. Peiresc se charge de lui faire connaître tout ce qui pourra servir à son ouvrage : « Il ne m'eschappera rien... soit pour des médailles, ou desseins, ou inscriptions, dont j'ay de grands recueils. Cependant je serois bien d'advis que vous ne négligeassiez pas de jetter la veue sur les desseins de la Colonne Antonine de

(1) Rome, 5 mai 1629, ms. 5988, f. 67.
(2) Rome, 23 juin 1629, *ibid.*, f. 69.
(3) Rome, 29 sept. 1629, *ibid.*, f. 71.
(4) Bruxelles, 25 oct. 1628, *ibid.*, f. 130.
(5) Bruxelles, 25 avril 1630, *ibid.*, f. 138.

Rome... [1]. J'en ay un petit fragment (que je vous envoyeray si vous le voulez) où est représentée cette célèbre bataille que gaigna Marc-Aurèle contre les Sarmates, Marcomans et aultres...» (suit une description, après laquelle il lui fait savoir qu'il pourra connaître le monument tout entier par Jean Woverius [2]. Olivier Vredius, de son côté, lui envoie quelques médailles, que Gevaerts s'empresse de comparer avec les éditions d'Ad. Occo [3].

Pendant bien des années, Gevaerts s'est occupé de Marc-Aurèle, mais ni les instances de ses amis [4], ni les arguments d'Holstenius n'ont pu le décider à y mettre la dernière main. Les rappels de celui-ci se succèdent de plus en plus pressants. « Je t'avertis et te recommande de ne pas différer plus longtemps ton dessein par une vaine attente » (23 septembre 1628) [5]; « depuis longtemps tu dois au public tes études mûries. Ose enfin et remplis tes engagements ! » (30 juillet 1630) [6]; « tous les savants désirent vivement ton Antonin. Depuis plusieurs années je leur ai fait espérer une

---

(1) Cette colonne fut érigée à Rome en commémoration des victoires de Marc-Aurèle sur les Marcomans et autres peuplades de la Germanie. On la voit encore sur la Piazza Colonna.

(2) Aix, 29 mars 1627, ms. 5989, f. 120-121.

(3) Lettres de Gevaerts, 5 nov. 1633 et 22 fév. 1634 (ms. II. 3010).

(4) « Ut tuus Antoninus se habeat, perquam lubenter acciperem ». (Lettre de P. Gassendi, Paris, 10 sept. 1630, ms. 5989, f. 47). Dans une lettre de Jean Vlitius lui adressée (Bréda, 12 août 1653), Gevaerts a intercalé la copie d'un extrait d'une lettre du même à Balth. Moretus: « Rogo ut certiorem me facere digneris quid eruditiss. ac ampliss. Gevartius moliatur. Quid de Antonino aut Manilio sperandum nobis !» (ms. 5989, f. 34). Plusieurs lettres de Gevaerts, de 1654 et de 1655, nous apprennent qu'à cette époque il s'intéressait encore à Marc-Aurèle (ms. 3581-82, pp. 222 et 243). Le 19 mai 1665, il désire acheter une « colonne antonine » qu'il a vue chez P. Scriverius, cinquante ans auparavant.

(5) Ms. 5988, f. 66.

(6) *Ibid.*, f. 78.

édition nouvelle et élégante. Tu ne voudras pas que je paraisse les avoir trompés » (24 août 1632) (1).

Cette raison, semble-t-il, ne doit pas suffire. Aussi Holstenius a-t-il soin d'ajouter que les bibliothèques d'Italie ne peuvent rien lui fournir d'autre concernant Marc-Aurèle. « C'est pourquoi, dit-il enfin, tu dois faire paraître ton ouvrage de peur d'être devancé par d'autres ». Il lui expose alors de quelle façon il a dissuadé un de ses clients d'éditer cet auteur. On nous permettra de rapporter l'anecdote, qui peint sur le vif la complaisance des bibliothécaires de ce temps. « Le P. Sgambatus, théologien jésuite, vint récemment à Rome... C'est un homme très instruit, et plus que tout autre versé dans les langues. Il apporta entre autres choses un Antonin traduit par lui... et voulait s'aider de la collection du Vatican pour orner son édition. Je lui ai affirmé qu'il ne se trouvait rien à la bibliothèque papale, et que, d'autre part, tu avais rendu à ce philosophe un service signalé en faisant probablement imprimer une nouvelle version de ses œuvres accompagnée d'un vaste commentaire. Cette nouvelle l'a stupéfié, mais j'ignore l'effet de mes paroles; du moins s'est-il abstenu de rechercher les manuscrits. Je ne puis dire si je l'ai détourné de son projet. Je lui ai bien représenté qu'il agirait raisonnablement et dans l'intérêt général en t'envoyant, à mon exemple, ses observations plutôt que de tenter lui-même une nouvelle édition. Il te sera aisé de savoir par tes amis ce qu'il fera, tu pourras te servir dans cette affaire du R. P. Corder, qui a quitté Vienne pour rentrer chez vous. Mais, quoi qu'il arrive des travaux de Sgambatus, je te prie instamment de ne pas faire désirer les tiens plus longtemps » (2).

Vaines instances! La négligence était bien un trait du

(1) Ms. 5988, f. 80.
(2) *Ibid.*, ff. 80-81.

caractère de notre philologue. Holstenius lui avait envoyé, par l'intermédiaire de David Haex, beau-père de Gaspard, l'unique exemplaire qu'il possédait de Marc-Aurèle. Il le réclama pendant deux ans ! « Je te prie, écrit-il le 6 juillet 1630, de me renvoyer mon exemplaire, car on en chercherait vainement un autre à Rome » ([1]). « Dès que tu le pourras, lui écrit-il encore le 24 août 1632, fais-moi parvenir mon livre, car il m'est pénible d'être privé de cet auteur dont la lecture me charmait beaucoup » ([2]).

E. *Le commentaire de Manilius.*

Si l'on en croit Gevaerts, ses notes sur Manilius étaient prêtes pour l'impression dès l'année 1618. Nous sommes mieux renseignés au sujet de ce poète qu'au sujet de Marc-Aurèle, car Gevaerts lui a consacré quelques pages dans son commentaire de Stace et dans son recueil d'*Electa*. Pour lui, l'auteur des *Astronomiques* est Manlius Theodorus ; il écrivit son poème, non du vivant d'Auguste, comme le croyaient tous les érudits, entre autres Scaliger, mais au temps de Théodose et de ses fils. C'est de l'étude de la langue même du poète, comparée à celle de Claudien, que Gevaerts tire cette conclusion et qu'il fait de Manilius un contemporain de ce dernier ([3]). Cette affirmation paraît avoir été vivement discutée, car l'auteur entreprit de la défendre dans un mémoire, malheureusement perdu lui aussi, auquel il avait donné le titre de *Vindiciae Manlianae*.

En somme, Manilius ne fut pas mieux servi que Marc-

([1]) Ms. 5988, f. 76.

([2]) *Ibid.*, f. 81.

([3]) Commentaire de Stace, pp. 185-187. L'opinion de Gevaerts n'a pas été admise. Voir : BECHERT, *De M. Manilio Astronomicorum poeta*, Leipzig, 1891, cité par P. THOMAS, *La littérature latine jusqu'aux Antonins*, Bruxelles, p. 136.

Aurèle; la rédaction définitive du commentaire, assez étendu, que Gevaerts annonça plus d'une fois, fut toujours retardée. Le 20 mars 1618, Gevaerts priait Patricius Junius [1] de consulter un manuscrit d'Oxford; sa grande préoccupation était de savoir si dans ce manuscrit le nom du poète était orthographié Manilius, Manlius ou Mallius. Dès 1616 cependant, il avait admis la leçon *Manlius*, d'après le titre du *codex Gemblacensis* qu'André Schott avait copié pour lui. Gevaerts travaille fiévreusement, semble-t-il, puisque dès le 23 juillet 1618 il écrit à Meursius que son commentaire s'imprime [2]. Cependant l'ouvrage ne parut jamais. Mais les amis du philologue n'ont pas oublié son dessein. Le 13 décembre 1645, Gronovius demande à Nic. Heinsius si Gevaerts pense encore à Manilius [3]. Le 1er septembre 1650, Heinsius en reparle à l'auteur [4]. Ainsi « relancé », celui-ci répond, le 18 janvier 1651, que son Manilius va paraître [5] ; mais, le 6 juin, il écrit à Heinsius que divers empêchements en ont retardé la publication. Celle-ci est différée encore : le 1er mars 1656, il est question de nouveaux empêchements [6]. Gevaerts va-t-il enfin se décider ? On le croirait : le 27 novembre 1657, nouvelle annonce à Heinsius; mais le philologue a soin d'ajouter sagement : « si des occupations publiques imprévues ne viennent pas retarder mon projet » [7]. Son correspondant ne se

(1) Patrick Young, bibliothécaire du roi d'Angleterre. Voir : J. KEMKE, *P. Junius* (*Sammlung bibliothekswiss. Arbeiten* hrsg. von K. Dziatzko, Hft. 12. Leipzig, 1898, p. 30).

(2) « Exculditur et Manilius cum notulis meis ». Leyde, ms. Burm. 19, f. 31 ; dans J. MEURSIUS, *Epistolæ* (t. XI des *Opera*, éd. J. Lamius, Florence, 1762, pp. 314-315).

(3) BURMANN, *Sylloge*, t. III, p. 138.

(4) *Ibid.*, II, p. 764.

(5) *Ibid.*, II, p. 765.

(6) *Ibid.*, II, p. 768. En 1655, Gevaerts écrit à J.-G. Graevius que son Manilius est prêt pour l'impression (ms. 3581-82, p. 240).

(7) *Ibid.*, II, p. 780.

décourage pas : le 27 janvier 1662, encore et toujours, il réclame Manilius, auquel il associe Marc-Aurèle (1).

Graevius n'avait-il pas justement apprécié le caractère de « cet homme, qui promet et entreprend beaucoup, mais diffère toujours ou ne réalise jamais » ? (2). Etait-ce là un indice de la décadence des lettres ? Le même Graevius s'étonnera plus tard du peu d'empressement d'un Gevaerts, d'un Wallius, d'un Bollandus à remercier Heinsius de l'hommage d'un de ses ouvrages, et amèrement il écrira : « Sed aetas illa fuit, qua praeclarae virorum doctorum lucubrationes plausu excipiebantur συμμύστων. Est et hoc inter signa pereuntium litterarum et invalescentis barbariei » (3).

II. — Numismatique.

L'étude des monnaies antiques alimente une grande partie de l'activité des humanistes du XVIe siècle et du XVIIe. Les nombreux ouvrages publiés à cette époque sur la numismatique, les collections de médailles que l'on y rencontre partout et dans les classes les plus diverses de la société (4), suffisent à attester la diffusion du goût pour ces monuments de l'antiquité ; d'autre part, des ressources sans nombre que les décorateurs aussi bien que les philologues en ont tirées, on peut conclure à la grande influence des médailles antiques sur la Renaissance. Mais il semble bien qu'avant le P. Joseph Eckhel (5), les numismates ne se soient pas élevés au-dessus

(1) Burmann, II, p. 772.

(2) Lettre à Nic. Heinsius, 25 mars 1657. (*Ibid.*, IV, p. 32.)

(3) Lettre au même, 24 juin 1662. (*Ibid.*, IV, p. 35.)

(4) Hubert Goltzius dit avoir visité en Europe, entre 1558 et 1560, près d'un millier de collections numismatiques, dont 119 en Belgique. Voir : V. Tourneur, *La collection Laevinus Torrentius* (*Revue belge de numismatique*, 1914, pp. 281-333).

(5) *Doctrina nummorum veterum*, Vienne, 1792-1798, 8 vol. in-4°.

du niveau de collectionneurs érudits. Il est de bon ton, aux XVIe et XVIIe siècles, de posséder un cabinet de médailles, comme au XVIIIe il sera de mode de rassembler des portraits. Les philologues eux-mêmes, on l'a remarqué, ignorent tout de « l'étude directe des monnaies et de la critique des documents monétaires ». Seuls, leur attrait iconographique et symbolique et l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de l'antiquité ont retenu sur elles l'attention des humanistes. Aussi, à part quelques livres tels que le *De Asse* de G. Budé [1] et le *De monetis et re nummaria* de R. Budelius, les ouvrages imprimés dès le début du XVIe siècle ne sont-ils guère que des recueils d'*Imagines* [2] et des *Historiae* [3]. On y chercherait en vain une critique quelque peu sévère. La plupart d'ailleurs sont fondés sur des médailles supposées, dont la fabrication atteint alors, au dire de Babelon, des proportions prodigieuses. C'est le cas du recueil tant vanté de Fulvio Orsini [4], qui nous présente encore, remarque le même auteur, beaucoup de pièces imaginées par les faussaires contemporains. Scaliger cependant l'appréciait sans restriction. On a fait le même reproche aux *Dialogues* de l'archevêque de Tarragone, Antoine Augustin, qui faisaient encore autorité à Anvers au XVIIe siècle, puisqu'ils furent traduits en latin par

(1) Voir: L. DELARUELLE, *Guillaume Budé*, Paris, 1907, pp. 130-157.

(2) Les *Imagines* d'ANDREA FULVIO (1517) ouvrent la série; ce sont des *portraits* d'empereurs romains, publiés d'après la collection de monnaies de Jacques Mazochi.

(3) Nous ne citerons ici que quelques ouvrages de Goltzius: *C. Julius Caesar, sive historiae imperatorum Caesarumque romanorum ex antiquis numismatibus restitutae*, Bruges, 1563; *Caesar Augustus, sive historiae Imperatorum Caesarumque romanorum*, Bruges, 1574; *Sicilia et Magna Graecia, sive historiae urbium et populorum Graeciae*, Bruges, 1576. Il convient pourtant de noter le sérieux effort réalisé par Goltzius pour la fixation de la chronologie.

(4) *Imagines et elogia virorum illustrium et eruditorum ex antiquis lapidibus et numismatibus expressa*, Rome, 1579.

André Schott et réédités, en 1654, à la suite des *Numismata* imprimés par H. Aertssens. N'exagérons pas cependant le nombre des pièces apocryphes : beaucoup de médailles ont été perdues, et la gravure qui nous en a conservé les figures est purement schématique. Mais on peut dire qu'aux XVIe et XVIIe siècles la numismatique ne constitue pas encore une science indépendante et qu'elle n'est pas étudiée de façon sérieuse pour elle-même et par elle-même. « C'est une science auxiliaire de l'histoire au même titre que la glyptique et que l'épigraphie; elle doit servir uniquement à faire mieux comprendre l'antiquité » (1).

Cependant, si imparfaite et mal organisée que nous paraisse cette science dans son ensemble, il peut être intéressant parfois de peser un détail qui aide à fixer la physionomie d'une époque, comme il est toujours utile de rechercher ce que F. Nève appelait « les infiniment petits dans l'érudition latine de nos aïeux » (2).

Gevaerts, comme tous les lettrés de son temps, s'est beaucoup occupé de numismatique. L'éditeur du catalogue de sa bibliothèque nous apprend, sans toutefois nous en donner le détail, qu'il avait consacré près de cinquante ans de sa vie à rassembler environ 2,000 médailles d'or, d'argent et de bronze; d'autre part, nous avons relevé dans ce même catalogue les titres des ouvrages les plus appréciés de l'époque sur cette science.

Il est donc assez naturel que les contemporains de Gevaerts lui aient attribué le commentaire de la collection du duc Charles de Croy, imprimé à Anvers en 1654 (3). La confu-

---

(1) V. TOURNEUR, *loc. cit.*, p. 316-317.

(2) *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues*, Bruxelles, 1856.

(3) *Regum et imperatorum romanorum numismata...*, Anvers, 1654, in-fol. Le catalogue de la bibliothèque de Gevaerts indique (p. 43) : « Cura Casp. Gevartii ». C'est encore l'avis de BAYLE, *Dictionnaire*, art. Hemelar, note A.

sion est venue de ce que cet ouvrage est orné d'une dédicace de Gaspard Gevaerts. Or nous lisons (p. 18, n° XII) : « Infra duo sinuosi angues assurgunt, qui sane eruditos mire exercent. Mihi placet Cl. V. Casperii Gevartii sententia... » L'auteur de l'édition de 1700, Laurent Beger, a, sur la foi de Oiselius et sur le témoignage d'Albert Rubens, rendu à ce dernier le mérite du commentaire (1). De son côté, Paul Colomiès écrit dans sa *Bibliothèque choisie* : « Je tiens de M. Vossius et de feu M. Gevars, secrétaire de la ville d'Anvers, qu'(Albert Rubens) est l'auteur de cet excellent commentaire. Aujourd'hui, je vois cela confirmé par Messieurs Spanheim et Oiselius » (2). D'ailleurs, le typographe a pris soin de nous renseigner sur le rôle de Gevaerts dans l'édition de cet ouvrage; dans son avertissement au lecteur (f. 2, après les planches), H. Aertssens dit lui avoir demandé de lui indiquer s'il n'y avait rien qui pût rendre l'édition plus belle et plus complète, « si quid esset, quo editio haec ornatior pleniorque prodiret, ut mihi suggereret, rogavi ». Gevaerts le renvoya à « un de ses amis, très versé en archéologie ». Celui-ci n'était autre qu'Albert Rubens (3) ; il consentit à laisser imprimer une notice qu'il avait composée plus de vingt ans auparavant, mais, ne pouvant la revoir, il voulut qu'elle restât anonyme. Il est certain cependant que le commentaire d'Albert Rubens a été quelque peu remanié, car il renvoie par exemple à la *Pompa introitus Ferdinandi*, qui ne fut imprimée qu'en 1642.

(1) Voir aussi : A. BANDURIUS, *Bibliotheca nummaria*, Hambourg, 1719, p. 169.

(2) *Bibliothèque choisie de M. Colomiès*, 1682, p. 71-72. Dans son *Recueil de particularitez fait l'an 1665* (voir ses *Opera*, Hambourg, 1709, p. 324), il avait par erreur attribué ce commentaire à Pierre-Paul Rubens.

(3) Gevaerts le dit à plusieurs reprises dans sa *Pompa*. — Dans une lettre du 8 novembre 1651, Gevaerts fait part à Alb. Rubens du projet de H. Aertssens. (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 3581-82, p. 133) ; le 2 mars 1654, il lui annonce l'hommage d'un exemplaire de l'ouvrage imprimé par Aertssens. (*Ibid.*, p. 188.)

Quoi qu'il en soit, il serait malaisé de préciser la part de Gevaerts dans cette notice; sans compter les conseils probables du précepteur [1], elle se réduit à une dédicace de six feuillets par laquelle l'écrivain officiel présente l'édition à Ferdinand IV. Encore ne fait-il dans cette dédicace que relever quelques symboles et inscriptions pour en appliquer le sens aux princes de la maison d'Autriche. Cependant il s'y est donné la peine d'expliquer une médaille contemporaine, celle de l'empereur. On y voit un sceptre et un œil; Gevaerts trouve la signification de ce symbole chez les Egyptiens et s'appuie sur un texte de Plutarque, d'après lequel ceux-ci représentaient leur roi Osiris sous la forme d'un œil et d'un sceptre, l'œil signifiant la prudence, le sceptre, la puissance. L'inscription *pro Deo et populo* ne l'embarrasse pas davantage; notre numismate s'en tire en rappelant l'avertissement de Justin à Tibère : « Deum colere, subditis benefacere, oppressos ab injuria vindicare ». Cette érudition, qui prétend tout expliquer par l'histoire ancienne, caractérise l'attitude que notre philologue a prise devant les monnaies antiques.

Si Gevaerts ne nous a laissé aucun traité de numismatique, si, à notre connaissance du moins, il n'a pas rédigé le catalogue de son importante collection, il a émaillé ses œuvres de reproductions de médailles. Nous en trouvons trois dans son commentaire des *Silves* de Stace. Il s'est servi de deux monnaies de Domitien pour appuyer la conjecture par laquelle il plaçait dans la main droite de l'empereur un rameau d'olivier et dans la gauche une statuette de Pallas (p. 37). Quelques pages plus loin, voulant prouver que la ville de Tarente tirait son nom de Taras, fils de Neptune, il invoque les

[1] La lettre non datée, que nous avons citée (p. 100) se rapporte à ce commentaire.

monnaies que les habitants de Tarente frappèrent au type du héros monté sur un dauphin (p. 48).

Rares dans ses écrits philologiques, les reproductions de médailles abondent dans la description de l'entrée du Cardinal-Infant. A côté des textes cités à profusion, elles nous font voir avec quel souci de fidélité historique étaient dessinés ces allégories et ces tableaux; elles nous montrent aussi cette habitude de la Renaissance d'emprunter à l'antiquité jusqu'au moindre détail d'une décoration. Voici quelques exemples tirés de la façade antérieure de l'arc de Ferdinand. Au-dessus du tableau central représentant la bataille de Nordlingen, gagnée par le concours des deux Ferdinand, se lit l'inscription CONCORDIA FRATRUM. Gevaerts s'inspire des monnaies d'or de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, qui portent au revers: CONCORDIA AUGUSTORUM. A gauche du tableau, se dresse la statue de la Piété, la tête voilée, portant d'une main le calice, de l'autre la patère, telle qu'elle est représentée sur une médaille de L. Aelius. C'est encore par les monnaies antiques qu'il explique les symboles de la sagesse et du courage, dont l'union décida de la victoire; au-dessus de la petite arcade de gauche, sous le portrait du roi Ferdinand, on voit le bouclier de Minerve flanqué du hibou et d'un casque; Gevaerts cite à ce propos une médaille de Constantin, sur laquelle les mots PRINCIPIS PROVIDENTISSIMI SAPIENTIA encadrent un hibou sur une colonne, un glaive, un bouclier, un casque. De même le symbole du courage est tiré d'une monnaie de Trajan; on voit au-dessus de l'arcade de droite, sous le portrait du Cardinal-Infant, la peau du lion de Némée et la massue d'Hercule. Au sommet de l'arc se dresse l'Aurore, sous forme de Victoire, conduisant un quadrige triomphal et tenant d'une main une double couronne de laurier, de l'autre, en même temps que les rênes, deux palmes. Ces attributs choisis par Rubens, le philologue les explique d'après l'arc de Titus, qu'il connaît par une

monnaie de cet empereur, et il reproduit deux monnaies de Titus et de Trajan avec la gravure de leurs arcs de triomphe. Sur la façade postérieure du même décor, le peintre avait représenté la Libéralité royale, répandant le contenu d'une corne pleine d'or; et Gevaerts de reproduire deux monnaies d'Hadrien portant cette figure, avec les inscriptions LIBERALITAS AUGUSTI et LOCUPLETATORI ORBIS TERRARUM. L'écrivain s'empresse d'ajouter que cet éloge, décerné à l'empereur Hadrien par le sénat et le peuple de Rome, s'applique bien plus justement aujourd'hui au roi Philippe IV. Dans les descriptions, beaucoup moins étendues, qu'il a faites des entrées d'autres princes, Gevaerts recourt encore au même procédé; les allégories que plus d'une fois il a lui-même inspirées aux artistes, sont expliquées par les monnaies : le crocodile et le palmier qui, sur le tableau de l'archiduc Léopold-Guillaume, symbolisent l'Egypte, sont tirés des monnaies d'Octave; de même, sur le tableau de don Juan d'Autriche, Hercule porte la massue et la pomme des Hespérides, tel qu'il est figuré sur une médaille d'Hadrien.

Evidemment tous ces symboles étaient familiers aux artistes, et la Renaissance les avait en quelque sorte usés. Aussi, ce qu'il est intéressant de noter, ce sont les longues descriptions de l'érudit qui nous montrent quel profit l'art pictural a tiré des monuments anciens.

Cette érudition, qui s'étale partout, s'égare en quelques endroits jusqu'à la fantaisie. Un exemple assez typique nous est fourni par cette explication des armes de la ville d'Anvers. Les deux mains coupées sont accompagnées de l'inscription de Gevaerts :

Devotas tibi cerne manus, quocumque vocabis.

C'est sur les enseignes militaires des Romains que Gevaerts va chercher l'origine de cette allégorie! Sur plusieurs mon-

naies impériales, on voit, dit-il, des enseignes surmontées d'une main, symbolisant le courage militaire et la fidélité, avec les inscriptions : CONCORDIA EXERCITUUM ; FIDES LEGIONUM ; FIDES EXERCITUUM ou SECURITAS P.R. ; dans les allocutions des empereurs aux soldats, les mains levées, dit-il encore, indiquent la foi et la soumission ; de même, dans les harangues au peuple, elles marquent l'assentiment ; de plus, on voit sur une médaille deux mains unies avec les mots FIDES PROVINCIARUM.

Voilà donc comment Gevaerts concevait l'étude de la numismatique. Dans cette science auxiliaire de l'antiquité, il cherche parfois des arguments d'herméneutique, de quoi établir un texte et éclaircir un point d'histoire ; d'autre part, le plus souvent, des motifs iconographiques que les artistes pourront répandre à profusion dans leurs tableaux, et des inscriptions dont les écrivains pourront s'inspirer pour honorer les princes. Le philologue s'est expliqué d'ailleurs sur l'usage qu'il voulait faire des monnaies anciennes. Il a écrit, dans la préface de sa *Pompa*, ces mots caractéristiques : « Quocirca et numismata veterum imperatorum passim inseruimus ; eorumque symbolis et epigraphis suo loco applicatis, Augustissimae Domus Austriae Principes, resque eorum gestas illustrare, pro re nata, conati sumus. Et merito quidem cum antiquis illis Heroibus ipsos contulimus, quod inusitatae ac incomparabiles eius Familiae Virtutes, ut Priora, ita Praesens saeculum excedant ; ac Futura in exemplum sibi eosdem proponent ».

Une fois cependant, dans la longue dissertation qu'il consacre au déchiffrement de la médaille dont nous allons parler, Gevaerts s'est appliqué à l'étude d'une monnaie « par elle-même et pour elle-même » ; il recourt en dernière analyse au monument lui-même, il en fixe la date par le chiffre des titres impériaux et par le rapprochement avec d'autres pièces, il en explique les types et commente les inscriptions à la lumière

des textes, des faits historiques et des monnaies similaires des meilleures collections. Malheureusement, ici encore, son érudition est vaine, et, on le verra, porte à faux.

A gauche du temple de Janus, Rubens avait représenté la Paix tenant le caducée entouré de deux serpents et s'efforçant de fermer le temple. Gevaerts reproduit à ce propos une médaille de Claude, où l'on voit la Victoire « pacifère » touchant de son caducée un serpent qui se trouve à ses pieds, avec l'inscription PACI AVGVSTAE. Il y joint deux médailles, l'une de Vespasien, l'autre de Trajan, qui portent la même figure. Et c'est pour lui l'occasion d'une longue dissertation : elle occupe douze grandes pages de la *Pompa*. (125-136).

Il nous a paru intéressant de donner ici l'essentiel de cette discussion ; la polémique qu'elle a provoquée nous fera voir, dans certains humanistes de XVIIe siècle, des hommes gonflés d'érudition, pleins d'eux-mêmes, très sûrs de leurs affirmations, et ne supportant aucune critique. L'attitude de Gevaerts devant les observations de Cruceus nous est connue et nous avons vu que sa réplique manquait souvent de courtoisie. « Ces amis des ténèbres, disait-il en finissant, ces génies malfaisants des lettres, ces petits maîtres fanatiques, que leur ignorance ou leur brutalité empêche de reconnaître tout ce que j'ai donné de bon à Stace, je les ai toujours méprisés opiniâtrement » [1]. Gilbert Gaulmin n'avait-il pas prévenu Gevaerts : « il y a en France une race des plus impertinente, qui ne pense qu'à détracter la science et les mérites des autres ». Or Gevaerts ne craignit pas de provoquer, à plusieurs reprises, un auteur dont le caractère emporté était connu de lui, Jean Tristan, seigneur de St-Amand et du Puy-d'Amour.

Mais revenons à la médaille de Claude. Gevaerts fait sienne l'explication qu'ont donnée du serpent Ant. Augustin, Pierius

---

[1] *Electorum libri III*, p. 160.

Valerianus et Ad. Occo : le serpent symbolise la guerre ; la Paix le contient de son caducée et se voile la face pour ne point le voir. L'avis de ces trois érudits, un Espagnol, un Italien, un Allemand (Gevaerts a soin d'indiquer leur nationalité), suffit à notre numismate. Mais un auteur français a interprété autrement la même figure sur une médaille de Vespasien. Voici, en quelques mots, l'explication de Jean Tristan : on voit une figure ailée (1) tenant une bague pendue à son col et un caducée : elle a devant elle un serpent, qui semble lui servir de guide ; le serpent fait voir que Vespasien fut guidé en ses desseins et entreprises guerrières par la Fortune de l'empire romain et par son bon Génie ; car les serpents étaient pris anciennement pour symbole de félicité : on en trouve la preuve dans un texte de Nicéphore, dans une médaille d'Auguste montrant deux serpents aux deux côtés de l'autel de la Victoire avec l'inscription ASIA RECEPTA ; un passage de Sisenna sur une médaille des triumvirs, un texte d'Arrien disant qu'Alexandre prit pour présage de son bonheur futur de voir deux serpents lui montrer le chemin, en témoignent encore. Gevaerts réfute longuement cette interprétation, qu'il traite de ridicule, d'absurde, de contraire à la raison. Au texte de Nicéphore il oppose des textes d'Artémidore le Daldien, d'un certain Achmet, de Jérôme Cardan, de Plutarque, de Cicéron, de Valère Maxime, de Pline, et le contexte même du vers invoqué par Tristan. Il rencontre ensuite la médaille d'Auguste et montre, par l'histoire des guerres civiles, que les deux serpents figurent les déchirements du monde romain divisé en deux parties, l'une soumise à Antoine, l'autre à Octave ; les victoires d'Actium et d'Alexandrie ont donné l'Asie à ce dernier ; il explique ensuite la posi-

(1) Tristan précise et dit « Victoire Pacifère » ; mais Gevaerts ne reproduit pas ce passage, ce que lui reprochera Tristan, entre beaucoup d'autres choses.

tion de la Victoire entre les deux serpents, *media*, par analogie avec les pacificateurs, dits *medii* dans des textes de Thucydide, d'Eustathe, de Virgile, de Sidoine Apollinaire et de Claudien. Sur la médaille d'Antoine avec l'inscription III. VIR R.P.C., il voit la Piété ou la Concorde, sous les traits d'Octavie; et il cite Plutarque, Appien, Dion Cassius, d'après lesquels Octavie s'interposa entre son frère et son époux. Quant au texte de Sisenna et à la fable d'Arrien, il charge ces deux écrivains de se réfuter eux-mêmes. Enfin il reprend le thème de sa discussion et, pour prouver que le serpent est bien le symbole de la haine et de la guerre, il invoque Diodore, Stace, Virgile, Homère, Tite Live, Cicéron, Silius Italicus, Valère Maxime, Claudien, Suidas, Ammien Marcellin, les psaumes, l'Evangile de saint Luc, saint Clément d'Alexandrie, et il recourt à diverses médailles, dont l'une représente la Victoire « pacifère » foulant aux pieds le serpent, c'est-à-dire la guerre.

La seconde édition des *Commentaires historiques* [1] de Tristan était sur le point de paraître, lorsqu'un des amis de l'auteur l'avertit des critiques dont son interprétation des médailles portant l'inscription PACI AVGVSTAE venait d'être l'objet de la part de « Gaspard Gevart Flamand et Greffier d'Anvers ». Tristan ne tarda pas à répondre à celui-ci, et sa réplique put encore être imprimée à la suite de son ouvrage. Elle manque absolument d'aménité. Gevaerts y est traité de cerveau malade, il est grossier, ignorant; ses explications ne sont que lieux communs; « le tout est disposé avec aussi mauvais ordre que peu judicieusement appliqué contre l'opinion de Tristan »; dans ses omissions, « il s'est fait

---

[1] *Commentaires historiques, contenans l'histoire générale des empereurs, impératrices, cæsars, et tyrans de l'empire romain*. Paris, 1644. 3 vol. in-fol. La réponse à Gevaerts se trouve à la suite du 1er tome, sous forme d'addition, et comporte 22 pages. La 1re édition des *Commentaires* date de 1635.

cognoistre avoir eu la plus grossière et plus inepte imagination qu'aucun Escrivain de ce siècle ait euë avant luy » ; « il a employé mal à propos beaucoup de papier, comme un mauvais Greffier, et mauvais mesnager de la bourse de sa ville, qui en faisoit les fraiz ». Aussi pour faire « admirer l'inadvertance de Gevart, d'avoir tant de fois réitéré que le serpent n'était jamais pris pour présage de quelque félicité ou victoire », Tristan entreprend de montrer que « les dragons, serpents et couleuvres étaient pris pour génies de grandeur, puissance, félicité, victoire, santé, tutèle, salut, conservation, prudence, fidélité, philanthropie, concorde, vigilance, chasteté, voire de perpétuité et de divination » et « en leurs rencontres ou apparitions, pour bonheur, bon succès, utile et salutaire événement ». En somme, il ne conteste pas que le serpent soit parfois le symbole de la guerre : « cela, dit-il, est si trivial et si cognu, que je suis prest de luy fournir encore vingt autres passages pour fortifier les siens, s'il le désire ». Mais il nie absolument que le serpent n'ait jamais signifié que cela ; dans ce but, il rapporte, avec références aux auteurs, une foule de traits de la mythologie, montrant dans ce reptile un génie bienfaisant, et donne toute une planche de médailles où le serpent apparaît dans une attitude et dans un rôle différents de ceux que Gevaerts lui attribuait trop exclusivement. A l'érudition de son contradicteur il oppose une érudition plus abondante encore et souvent plus précise ; il l'en accable réellement, voulant « achever de l'humilier, puisqu'il l'a attaqué si mal à propos et avec tant d'appareil et de vanité ». Tristan reprend tous les textes cités par Gevaerts et, les éclairant par d'autres, les interprète en sa faveur ; il critique tous ses récits, examine tous les détails d'archéologie invoqués par lui, et leur donne un autre sens. C'est par les armes mêmes de son adversaire qu'il combat celui-ci. Il invoque encore nombre de médailles et prétend que Gevaerts ne les a point « entendues ». Toutes les affirmations de

l'auteur de la *Pompa* sont passées au crible d'une critique érudite et passionnée; la figure de la Victoire, l'attitude du serpent, le sens des inscriptions, tout est discuté avec une grande vivacité. Bref, Gevaerts n'a rien vu, n'a rien compris; toute son argumentation n'est qu'imagination et « censure inepte ». Et la réplique de Tristan s'enfle jusqu'à la diatribe et se gonfle de menaces. « Néantmoins, comme j'ai considéré que non seulement il ne se contentoit pas de me contredire avec beaucoup d'imprudence: mais encore, qu'il me vouloit faire passer pour un objet et sujet de risée: Je me suis résolu de déffendre en sorte ma réputation, que je peusse, non seulement satisfaire à ce que le public, et particulièrement plusieurs de mes amis, personnages d'éminentes qualités et rare suffisance, en attendoient de moy: Mais aussi d'user de cette charité envers luy, de faire un peu perdre le vent à son balon trop enflé, par quelques légères piqeures, de peur qu'il ne crevast, espérant que ce remède luy sera même souverain pour luy dissuader de produire ces admirables *Vindiciae Manlianae*, dont sa vanité nous menasse imprudemment depuis huict ans. Que si toutefois son mauvais Génie luy persuade d'en faire voir les absurditez au public: et qu'au lieu de me remercier de ce que je luy ay appris, concernant Manilius, et les Serpens, il exhorte encore ses amis de luy chercher du Laurier, et d'en mascher avec luy, pour s'empescher de rire de moy, comme je sçay qu'autresfois un plus habile homme que luy fit devant Commode. Il doit estre asseuré qu'ils ne luy apporteront que des chardons à mascher, pour l'empescher de rire: Car depuis ce temps là, la France a ravy à la Flandre tous ses Lauriers » ([1]).

Que faut-il penser de cette longue discussion? Tout

([1]) Tristan passait pour ne supporter aucune critique. Le P. Sirmond publia contre lui deux réponses, intitulées *Antitristanus* et *Antitristanus II*; elles ont été faites en 1650. Voir: *J. Sirmondi opera varia*, t. IV, Venise,

d'abord, Gevaerts s'est trompé étrangement quand il n'a vu dans les serpents que des génies malfaisants [1] ; d'autre part, l'explication des serpents enroulés autour du caducée est une simple hypothèse, qu'il aurait pu présenter avec un peu moins d'assurance. L'exclusivisme et le parti pris de Gevaerts ont fait le jeu de son contradicteur. Quant à l'interprétation du type même des médailles, remarquons que les deux érudits en donnent, chacun de leur côté, un dessin différent et probablement fantaisiste [2]. Il semble que Gevaerts en resta là, car il ne publia jamais ses *Vindiciae Manlianae* [3].

III. — Histoire.

De Nélis a, non sans exagération, décerné à Gaspard Gevaerts le titre d'historien. Il a laissé trop peu dans ce genre pour que nous devions lui consacrer un chapitre spécial. On voudra bien nous excuser d'en dire quelques mots à cet endroit de notre étude.

1728, c. 299-318. Le P. Petau écrit à Gevaerts à ce sujet, le 12 janvier 1651 : « De tua erga se benevolentia et Antitristani sui commendatione gratias agit tibi Jacobus Sirmondus. » (*Opus de doctr. temp.*, t. III, p. 352).

(1) Voir : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Darenberg et Saglio, article *Draco*.

(2) Il existe de nombreuses variétés de cette pièce de Claude, qui sont décrites dans Cohen², t. I, nos 50-68. Voici le libellé de Cohen : PACI AVGVSTAE. La Paix avec les emblèmes de Némésis, marchant à droite, et tenant un caducée ; elle est précédée d'un serpent. — Le Cabinet des médailles de la Bibl. royale de Bruxelles en possède plusieurs exemplaires : sur tous, le serpent regarde devant lui. Le caducée est plus ou moins haut ; parfois il touche la tête du serpent. Mais c'est peut-être là un hasard de gravure.

(3) Le 19 août 1650, Gevaerts écrit à Albert Rubens : « Ego Vindicias Manlianas praelo mox subjiciam ». (Bruxelles, ms. 3581-82, p. 88) ; le 8 décembre 1652, il en reparle au même. (*Ibid.*, p. 157.)

« L'histoire, dit M. H. Pirenne, alimente bien encore, durant la première moitié du XVIIe siècle, une production remarquable. Pour peu qu'on l'observe de près cependant, on remarque qu'elle témoigne d'une timidité caractéristique... Tous les historiens se replient vers le passé. Ils se cantonnent dans l'étude des antiquités nationales. Ce sont des éditeurs de textes comme Miraeus, des antiquaires comme Malbrancq, des sigillographes comme Vredius, des chercheurs de manuscrits ou des archéologues comme Sanderus. Si attachés qu'ils soient au nouveau régime, ils sentent qu'ils n'en pourraient parler qu'avec des réserves dangereuses. Ils ont abandonné à un Italien, Bentivoglio, le soin de retracer le tableau de ce règne d'Albert et d'Isabelle pendant lequel ils ont vécu » ([1]).

Gevaerts avait eu l'intention de publier la copie de la chronique des ducs de Brabant d'Edmond de Dynter, préparée par son père. Mais, vérification faite sur le manuscrit du Musée Plantin, cité par de Ram, le titre seul est de la main de Gaspard. En fait d'œuvres historiques, Gevaerts n'a laissé qu'un éloge des douze empereurs de la maison d'Autriche et un récit de la victoire de Calloo, insérés tous deux dans la *Pompa*. Dans le premier de ces écrits, il raconte en quelques pages la fortune des Habsbourg, depuis Rodolphe (1273-1291) jusqu'à Ferdinand II (1619-1637). Ce rapide panégyrique n'offre pas grand intérêt ([2]). Puteanus, lui aussi, a fait l'éloge des ducs de Bourgogne et des rois d'Espagne, auxquels

([1]) *Histoire de Belgique*, t. IV, pp. 450-451. — Tous les exemplaires des *Relazioni* du cardinal Bentivoglio furent saisis par ordre de la Curie; voir la lettre de Gevaerts à Dupuy, 25 avril 1630.

([2]) Gevaerts s'était proposé de rééditer un ouvrage de Pie II; le diplôme de Léopold Ier, 21 janvier 1660, qui le confirme dans les fonctions d'historiographe, contient en effet ceci: « facultatem tibi damus ac concedimus, ut... atque nunc historiam Austriacam, a Divae memoriae Pio II,... conscriptam, atque post ducentorum annorum suppressionem a te notis illustratam, typis mandare possis et valeas, absque ullius impedimento aut contradictione ».

il a consacré son *Orchestra Burgundica* (1642) et son *Podium Philippicum* (1643) ; quant à son panégyrique des empereurs d'Autriche, il ne nous est pas parvenu [1].

Le 21 juin 1638, le Cardinal-Infant Ferdinand remporta sur les Hollandais la grande victoire de Calloo, près d'Anvers. Gevaerts a fait le récit de la bataille et du triomphe des troupes royales. Il convient d'examiner de près ce beau morceau de la *Pompa introitus*. Nous y remarquons une grande précision dans l'indication des temps et des lieux, dans la description des armes, dans l'exposé des phases de la lutte. Une langue toute classique et un grand souffle distinguent cette page d'histoire. Ce n'est pas une simple chronique; en plusieurs endroits de son récit, l'auteur se plaît à critiquer les événements et les actions des belligérants : « unde apparet, nimia securitas quantae calamitati esse soleat ». L'écrivain aime aussi les sentences. Voici comment il raconte la mort de Maurice, fils unique de Guillaume de Nassau : « Ce jeune homme avide de gloire s'était porté contre les nôtres avec une grande énergie; il avait été pris par les Espagnols qui le gardaient sur parole; mais dès qu'il vit ses soldats, s'étant ressaisis, fondre sur nos troupes, il tenta de se soustraire à ses vainqueurs; cela causa sa perte; il périt frappé de trois balles. Sans doute rien n'est plus fréquent que la mort d'un soldat sur le champ de bataille; cependant il apparut clairement que les dieux vengeurs avaient précipité ce trépas. La veille de sa mort, Maurice avait commandé des actes sacrilèges... ainsi se vérifie l'exactitude de ce mot du prince de l'histoire romaine : tout réussit à ceux qui honorent les dieux, tout est contraire à ceux qui les méprisent » [2]. Cette réminiscence de l'antiquité n'est pas la seule dans ce

(1) Voir : TH. SIMAR, *Etude sur Erycius Puteanus*, p. 181, et la *Bibliotheca Belgica*, 2e série.

(2) *Pompa*, p. 183.

récit; on y remarque, dans les noms de fonctions et dans plusieurs expressions, l'influence des historiens latins, dont la lecture a dû être familière à l'auteur.

La recherche du détail précis et pittoresque s'affirme en maints endroits de la narration. Voici comment Gevaerts a raconté la déroute de l'armée hollandaise : « Is autem erat illorum pavor, ut confusis ordinibus palantes passim dilaberentur; e quibus plurimi a nostris interfecti sunt. Stagnantia Scaldis incilia pontibus hostis straverat : at illis ob fugientium multitudinem ruptis, infiniti gurgitibus hauriebantur. Multi natandi gnari in aquas insiliebant : sed quod ob recessum Scaldis, minus altae illae essent, in luto haesere. Ita ut haud multo pauciores tribus millibus, in hac fuga caesi aut mersi credantur. Reliqui juxta Calloae Templum in herbida planitie, varias in catervas distincti, musquetariorum nostrorum undique ingruentium grandine percussi, arma et vexilla submisere, et in fidem (quae illis promissa) recipi rogarunt... » (1).

IV. — Gevaerts et l'histoire de la philologie belge.

Dès la mort d'Albert Rubens (1657), Jean-Georges Graevius s'était plu à voir en son ami Gevaerts « le dernier représentant du grand siècle » (2). Il déplora vivement sa perte, par laquelle, écrit-il à Heinsius, « s'évanouit le nom même des lettres, cum hoc viro in illo tractu ipsum litterarum nomen elatum est » (3).

Les études classiques, en pleine décadence dans nos provinces depuis le commencement du XVIIe siècle, achèvent en

(1) *Pompa*, p. 186-187.

(2) « Unus supererat ex reliquiis aurei saeculi ». (*Thesaurus antiquitatum romanarum*, t. VI, préface.)

(3) Lettre du 30 août 1666; dans Burmann, *Sylloge*, t. IV, p. 46, cité par L. Roersch, *Biog. nat.*, t. VII, c. 698.

effet de sombrer au milieu des préoccupations religieuses et des convulsions politiques. Pierre Dupuy écrivait à Gevaerts, le 20 mars 1630 : « Il est difficile que pendant les apréhensions de la guerre ou vous estes continuellement que vous puissiez vaquer aux bons livres avec assiduité. Icy quoi que nous soions en repos l'on faict peu de choses aux livres, l'on est si fort retenu aujourdhuy en cette matière qu'il ne se void plus rien de nouveau » (1). Gevaerts se plaint plus d'une fois de l'agitation de son époque (2). Mais la décadence de la philologie, la « barbarie », dont se plaignent Graevius et Wendelin (3), avait d'autres causes. Les tendances formalistes, que nos derniers érudits ont rapportées d'Italie, achèvent de miner la science de l'antiquité (4). D'autre part, la réglementation de l'université de Louvain, régie, depuis les statuts de 1617, par un programme officiel, l'orientation des études vers une conception purement utilitaire, empêchent la science de se développer encore. « Le Collège des Trois-Langues abandonna ses traditions érasmiennes. Il déserta le domaine de la haute philologie et la culture des idiomes antiques s'y subordonna à des considérations d'utilité pratique ou de vain agrément littéraire » (5). L'éclat donné au célèbre Collège, depuis 1592, par Juste Lipse, est, dit M. Pirenne, la « lueur suprême de la Renaissance sur le point de s'éteindre dans nos provinces »; désormais, sous l'influence prépondérante d'Erycius Puteanus, on ne « demande plus à l'antiquité

(1) Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5988, f. 123.

(2) « Nihilominus tamen per turbulentissima ista, studiisque amoenioribus capitaliter inimica tempora haec exaravimus ». (Préface de la *Pompa.*)

(3) « Barbaries grandibus passibus et quasi per grallas omnia pervadit ». Lettre à Puteanus, février 1646. (*Annuaire de la Bibl. royale,* 1842, p. 115.)

(4) Sur les causes et le caractère de cette décadence, voir : Th. Simar, *Etude sur Erycius Puteanus,* Louvain, 1909; en particulier le chap. IV : Puteanus philologue.

(5) H. Pirenne, *Hist. de Belgique,* t. IV, pp. 447-448.

des idées, mais seulement des modèles de bien dire » ([1]). Gevaerts avait été son élève; il s'honorait de ce titre, se plaisait à reconnaître qu'il devait tout à Puteanus et plaçait son opinion au-dessus de celles des plus grands érudits ([2]).

Un moment pourtant, la plume de Gaspard Gevaerts, disciplinée à l'école de D. Heinsius et de Peiresc, pouvait promettre aux anciens maîtres un continuateur dont le « romanisme » n'aurait pas fait dévier le goût. Mais s'il ne visita pas l'Italie, ses fonctions mêmes et la situation qu'elles lui donnaient auprès des princes devaient entraîner sa culture dans le même formalisme et dans une égale sécheresse. Grâce à Heinsius, ce « Scaliger en petit », pour la bonne critique des textes ([3]) ; grâce à Peiresc, qui fixa les bases de la saine critique archéologique, pour un petit coin, il est vrai, des réalités antiques; grâce aussi à Rubens, ce passionné de l'antiquité, pour les splendeurs mêmes de l'art ancien, Gevaerts a pu échapper à ce qu'il y avait de vide et de purement frivole dans l'humanisme de son temps. Notre philologue se trouve partagé entre ces diverses influences: son séjour en Hollande lui révéla la bonne méthode; son commerce avec Paris l'imprégna d'un goût qui nous charme dans ses premiers écrits. Mais, en dépit de ces deux voyages très courts, il est, parmi les humanistes du XVIIe siècle, un de ceux qui ont gardé le sens de l'esprit national. Il passe toute sa vie à Anvers, où il remplit pendant quarante ans une fonction publique, qui le lie à la vie même du peuple et lui fait partager intimement son amour du faste et des divertissements grandioses. Au XVIIe siècle, les souverains se montrent peu,

---

([1]) H. PIRENNE, *Hist. de Belgique*, t. IV, p. 449.

([2]) Lettres de Gevaerts à Puteanus, 26 juillet 1616, 25 octobre 1621, 23 avril 1643. (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 19109).

([3]) Sur l'activité philologique en Hollande de 1600 à 1650, voir : L. MULLER, *Geschichte der klass. Philologie in den Niederlanden*, Leipzig, 1869, pp. 37-41.

et le « peuple leur paye par les fêtes les plus pompeuses le spectacle tant désiré de leur présence; chaque ville cherche à se surpasser » [1], et les descriptions de Gevaerts éclipsent par la pompe du style, comme par la richesse de l'ornementation typographique et artistique, tout ce qui fut jamais entrepris dans ce cadre. Trompant les belles espérances de sa jeunesse, l'érudit consacre à la préparation et à la description de ces solennités tous les loisirs de son importante fonction, et y dépense toutes les ressources d'un style et d'une érudition appelés à un plus judicieux emploi. Il néglige, de ce fait, les travaux proprement scientifiques, qu'il annonce cependant dans maintes lettres. Mais la veine philologique est, pour ainsi dire, épuisée, et les idées sont ailleurs. Au milieu de l'« engourdissement intellectuel des Pays-Bas », les belles-lettres ne sont plus qu'« un délassement mondain et distingué », la critique fait place aux collections, la science devient un art, la philologie un passe-temps d'amateur.

§ 2. Gaspard Gevaerts poète.

I. — *L'activité littéraire de Gevaerts.*

Même en France, après la rénovation du lyrisme opérée par Ronsard, de nombreux poètes continuent d'appliquer la langue latine aux œuvres d'imagination et de sentiment [2]. Aussi est-ce « avec une ardente conviction que, dans son manifeste en faveur de la langue vulgaire, du Bellay s'en prend à tous ces auteurs, cicéroniens ou virgiliens, qui, au lieu de tenter une œuvre originale, dépensent leur talent à

---

(1) Voir: De Reiffenberg, *Archives*, VI, p. 18.

(2) Voir: P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, 1921, pp. 1-6.

faire des pastiches de l'antiquité » [1]. C'était une des erreurs de l'humanisme, « devenu le calque servile des formes antiques dans la langue même des modèles » [2]. Au XVIIe siècle, encore, la poésie latine est cultivée par de nombreux « latineurs ». « Boileau, dans un dialogue contre les Français qui font des vers latins, met dans la bouche d'Horace, chargé d'introduire ces poètes devant Apollon, ces paroles : Dieu ! quelle foule épouvantable ! Nous serions accablés si je les recevais tous. Messieurs, retirez-vous ; en voilà déjà plus qu'il n'en faut ! » [3].

Si l'on en juge par le nombre de ses poésies, la production littéraire de Gaspard Gevaerts paraît étendue ; mais si l'on considère davantage le genre de ces pièces et la variété des sujets, l'importance en est quelque peu diminuée. Gevaerts, en effet, n'a guère rédigé que des morceaux de circonstance. Il écrivit, entre autres, des épithalames sur le mariage de Daniel Heinsius, celui de Judith de Mesmes, et celui de P.-P. Rubens ; il composa des poésies sur Jeanne d'Arc, sur la statue d'Henri IV et les feux de la Saint-Jean ; il adressa des « gratulationes » à son patron Henri de Mesmes ; il orna d'épigrammes plusieurs ouvrages de ses amis, tels que le *Diaeteticon* de Louis Nonnius, l'*Arx Virtutis* de Jean VanHavre [4],

---

(1) H. CHAMARD, *Les origines de la poésie française de la Renaissance*, Paris, 1920, p. 297.

(2) *Ibid.*, p. 286.

(3) Is. URI, *Un cercle savant au XVIIe siècle, François Guyet*, Paris, 1886, p. 209. Sur l'histoire de la poésie néo-latine en France, voir : VISSAC, *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, Paris, 1852 ; pour les Pays-Bas, voir : P.-H. PEERLKAMP, *Liber de vita, doctrina et facultate Nederlandorum qui carmina latina composuerunt*, 2e éd., Haarlem, 1838 ; L. MULLER, *Geschichte der klass. Philologie in den Niederlanden*, Leipzig, 1869 : pp. 175-215, *Die lateinische Versification der Niederländer*. Remarquons que Peerlkamp, si accueillant pour une foule de poètes, ne consacre pas de notice à Gaspard Gevaerts.

(4) Jean Van Havre l'en remercie vivement, le 27 août 1621. (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5989, f. 59).

la *Centuria* de Jacques Van Eyck et les *Insignia* de J.-J. Chifflet. Il composa en outre des inscriptions pour maints portraits, parmi lesquels ceux des archiducs Albert et Isabelle, du comte d'Olivarez, de François de Moncada, de l'archiduc Léopold-Guillaume, de la reine Christine de Suède, de François de Kinschot, de Nicolas Rockox et d'Ambroise Capello. C'est lui aussi qui fut chargé de rédiger les épitaphes des familles Rubens et Sivori, des rois d'Espagne et du prince Balthazar-Charles d'Autriche. Mais la partie la plus importante, celle qui caractérise le mieux notre poète, est fournie par les nombreuses inscriptions en l'honneur des gouverneurs des Pays-Bas, la plupart gravées sur les arcs de triomphe élevés dans les rues d'Anvers à l'occasion de leurs entrées. Ce sont là toutes pièces officielles. Les fonctions de Gevaerts et sa qualité d'historiographe impérial et royal l'ont amené au rôle délicat d'« intermédiaire littéraire » entre sa ville natale et les nombreux souverains qui s'en transmettent la domination. Chantre officiel des princes régnants, il les a flattés sans mesure. Cependant, il y a dans ces exagérations mêmes un accent de sincérité qui nous touche et nous porte à voir dans les inscriptions de Gaspard Gevaerts un monument caractéristique de la littérature latine au XVIIe siècle.

Une poésie inédite, heureusement conservée dans le manuscrit 21.363 de la Bibliothèque Royale, et la première que nous connaissions de lui, nous montre à quel emploi la plume de l'auteur était destinée déjà sur les bancs de l'école. Ce n'est en effet qu'un exercice d'école, conforme à l'enseignement des Jésuites [1]. Chose curieuse, cette grande idée de la

---

[1] « Cette poésie néo-latine était un fruit naturel de la salle d'école, et malgré le zèle pieux avec lequel les plus instruits des Pères cultivèrent ce genre, il resta toujours si dépourvu de puissance et de saveur que personne aujourd'hui n'y peut trouver aucun charme. » (H. BOEHMER, *Les Jésuites*, trad. par G. Monod, Paris, 1910, p. 234.) L'humanisme cependant doit beaucoup aux Jésuites ; « les protestants eux-mêmes admiraient l'art avec

paix, qui sera le thème ordinaire des inscriptions de Gevaerts, perce déjà dans cette épigramme sur les corbeaux de l'évêque Malderus :

Desine tam fausto, Generosa Antversa, sinistrum
Augurium timuisse Polo. Quid dira pavescis
Omina, fibrarumque minas ? viden' omnis in astris
Consonet ut laeta volucris bona murmura Lingua ?
Attonitis metire oculis, quam prospera Corvi
Auspicia obliquae signent molimine pennae !
En liquido caeli complexi templa meatu
Ora recurva premunt, et strictis unguibus instant.
Quid trepidas Anversa ? Novus cur pectora pallor
Occupat, et gelidus stupuit formidine sanguis ?

On sait quelles souffrances ont endurées nos pères durant ce siècle qu'on a pu appeler le « siècle de malheur ». Après la convulsion du xvie siècle, qui ne nous laissait que des ruines, les archiducs Albert et Isabelle étaient apparus comme « les annonciateurs d'une ère de calme et de restauration » (1). Eux du moins, nous pouvons les louer de leurs efforts malheureux; avec eux disparaîtra le semblant de liberté qui nous était laissé. Gevaerts l'avait compris sans doute lorsque, le 1er mai 1620, le pèlerinage des archiducs à Notre-Dame de Montaigu lui inspirait un vœu qui constitue l'acte le plus délicat et le plus chrétien de son patriotisme. Il composa une invocation à la Sainte Vierge pour la conservation des princes, la fit graver et suspendre à l'autel. Il venait de rentrer en Belgique et n'était encore revêtu d'aucun caractère public.

---

lequel ils savaient approprier l'humanisme de la Renaissance à l'intelligence et aux besoins de leurs élèves. » (H. PIRENNE, *Hist. de Belgique*, t. IV, p. 367).

(1) H. PIRENNE, *loc. cit.*, p. 223.

Diva, Brabantinae decus et spes unica Gentis,
Publica morborum domitrix, commune gementum
Numen, inempta salus, quae vertice Collis Acuti
Degis, et optatis gaudes subscribere votis :
Austrius ecce tuas Princeps procumbit ad Aras
Albertus, quo non Alius praestantior unquam
Dux pietate fuit, iustis vel clarior armis.
Non illum exhausti languentia membra morari
Corporis, armorumque graves potuere recessus,
Quin Colles, ô Diva ! tuos, quin sacra subire
Limina, dilectosque arderet cernere vultus... [1].

Bientôt, il les chantera ces vœux, officiellement, au nom du magistrat d'Anvers. Quand le Cardinal-Infant vient dans cette ville, un char doré s'avance à sa rencontre ; une jeune fille en descend et offre au nouveau gouverneur, en souvenir de la victoire de Nordlingen, une couronne de laurier sur un plateau d'or. Le Génie de la ville, représenté par un adolescent, récite alors ces vers de Gevaerts :

Accipe Victricem, Princeps fortissime, laurum :
Vtque novos Belgis progerminet illa triumphos,
Obsequiis devota tuis Anversa precatur [2].

Arrivé près de l'église Saint-Georges, le prince peut lire cette épigraphe :

Sol Belgis exorte tuis, decus Orbis Iberi,
Anversam, Fernande, venis optatus ad Vrbem.
In Te spes arrectae hominum, te publica Vota
Iam pridem Arctoi formosum pulvere belli

(1) Nous donnons le texte du ms. 21.363 ; il diffère légèrement de celui qui fut imprimé chez Jean Mommaerts, à Bruxelles.
(2) *Pompa introitus honori Ferdinandi*, p. 9.

Excipiunt; genibusque tuis affusa recumbens
Belgica, semirutas attollit laetior Arces.
In Te nostra salus. Tibi se reparanda reservant
Tempora, funestis belli foedata ruinis.
Ecce ultro Gradivus iter Tibi pandit, et Auspex
Circum te niveis volitat Victoria pennis (1).

Anvers accueille ses gouverneurs par la plume de son secrétaire. Mais, quelles que soient les intentions de l'arrivant, de même que par des démonstrations identiques la ville se réjouit de leur venue, par les mêmes chants le poète salue leur présence. Mais si l'archiduc Léopold-Guillaume a violé ouvertement ce qui subsiste des franchises provinciales, n'amène-t-il pas avec lui des renforts de l'Empire et sa première campagne n'arrête-t-elle pas l'élan des armées françaises ? (2)

Francorum Hic rabidos fregit, Suenonumque furores,
Austriacae firmans celsa trophaea Domus (3).

Sur le passage du prince, les « Muses » chantent, avec un grand concert de voix et d'instruments, cette ode du poète :

Avstrivm Salue, Leopolde, Sidus;
Cæsarvm Salue, Leopolde, Germen;
Belgicæ Salue, Columen; Salutis
Anchora, Salue.

Obrutâ sicut rate, concitatis
Fluctibus vector timet : at nitentis
Castoris blandâ recreatur aura,
Spemque resumit;

(1) *Pompa introitus honori Ferdinandi*, p. 11.
(2) H. Pirenne, *loc. cit.*, t. IV, p. 283.
(3) Epigramme sur le portrait de Léopold-Guillaume (ms. 21.363, f. 96).

Sic diu Bellis prope iam fatiscens,
Solis exortu, sibi tot ferarum
Cladium sperat, necis et rapinæ
Belgica finem.

Avstrivm Viuas, Leopolde, Sidus,
Cæsarvm Viuas, Leopolde, Germen,
Pacis, ô, Viuas, Leopolde, Vindex,
Nestoris annos (1).

Les inscriptions de Gevaerts sont intéressantes en ce qu'elles lient leur auteur au siècle qui reste dans notre histoire nationale comme une tache de sang. Elles nous montrent une Belgique livrée à toutes les horreurs de guerres sans fin, courbée sous le despotisme et implorant la paix. Patrie accablée et impuissante, elle salue sans le connaître chaque prince que lui envoie le roi d'Espagne, et dans lequel elle veut encore voir un sauveur, un pacificateur. Un effet poignant nous est offert dans ce tableau éploré, qui ornait l'arc élevé près de l'église Saint-Jacques en l'honneur de feu Isabelle, à l'occasion de l'entrée du Cardinal-Infant. Ce tableau, peint par Rubens, représentait deux femmes en deuil, dont l'une figurait la Douleur, l'autre, le lion près d'elle, la Belgique. Cette dernière, levant les mains au ciel, implore l'assistance de sa patronne Isabelle. Celle-ci, le visage tourné vers la Belgique, lui montre en Ferdinand le secours et la consolation aux longues souffrances des Belges, *praesidium et solamen longis Belgarum malis commonstrat,* écrit le poète. Gevaerts met sur les lèvres d'Isabelle ces mots de Virgile :

Hic Vir, hic est, Tibi quem promitti saepius audis,
Belgica (2).

---

(1) *Inscriptiones honori Leopoldi Gvlielmi,* 1648, *in fine*; reproduite dans D. Papebrock, *Annales Antverpienses,* t. V, pp. 10-11.
(2) *Pompa,* p. 97.

Le temple de Janus, dessiné par Rubens dans les mêmes circonstances, est plus émouvant encore, et l'épigraphe de Gevaerts est un chant de détresse et d'espoir :

O utinam, partis terraque marique triumphis
Belligeri cludas, Princeps, penetralia Iani !
Marsque ferus, septem jam pene decennia Belgas
Qui premit, harpyæque truces, luctusque, furorque
Hinc procul in Thraces abeant, Scythicosque recessus :
Paxque optata diu, populos atque arva revisat [1].

Cette idée de la paix inspire toutes les inscriptions de Gevaerts. Ce qu'il loue en Philippe IV, c'est le « fundator publicae quietis », qui vient de signer la paix avec les Provinces-Unies ; ce qu'il chante en Léopold-Guillaume, c'est l'espoir qu'il apporte du rétablissement de la tranquillité et de la richesse nationales :

Pacifisque jubet Belgas se cingere sertis.

Ce sentiment donne aux poésies de Gevaerts un accent de grande sincérité et dicte à l'auteur des tableaux d'une grandeur prenante. Voici, à titre d'exemple, l'inscription placée au seuil de la cathédrale, le 27 mars 1648, lors de l'entrée de l'archiduc Léopold :

Mutua cur sævos in viscera stringitis enses,
Christicolæ ? Cohibete manus, irasque nocentes
Ponite. Vos sacro Christi madefacta cruore
Terra vocat, diri furiis oppressa tyranni :
Materies vestris hæc est satis ampla triumphis [2].

---

(1) *Pompa*, p. 117.
(2) *Inscriptiones honori Leopoldi Gvlielmi*, 1648, f. [4]v°.

C'est la paix qu'au spectacle des ruines accumulées sur le sol belge, il appelle de tous ses vœux :

Sed cadet, ut spero, consumptus funere nostro
Fatorum furor : et tantis satiata ruinis
Optatam mundo reddent pia numina pacem.

Il en décrit avec amour les bienfaits :

Aurea perpetua cum pace renascitur ætas.
Pulsa diu terris, coelo descendit ab alto
Alma Themis, Pietasque simul, Candorque, Fidesque.
Iam profugæ redeunt Artes, calcataque Marti
Musæ plectra levant, citharamque intendit Apollo :
Arva Ceres secura colet. Neptunus, et Hermes
Aliger, in totum pandunt commercia mundum (1).

Si donc, Gevaerts affirme sa soumission complète au roi d'Espagne et sa fidélité à la maison d'Autriche,

Inclinatque tibi celsas Antverpia turres ;

si, d'autre part, le lion belge veut broyer les ennemis de son repos,

Unguibus ille ferox immanes proteret hostes
Qui fessum exscindunt bellis furialibus orbem,

nous devons regarder comme une satire de l'ambition du roi de France la paraphrase que le poète a laissée de l'inscription d'une médaille de Louis XIV. Le manuscrit 21.363 nous montre (f. 115) collées sur le papier les deux faces d'une médaille, dont le revers représente Hercule, sous la forme

(1) *Inscriptiones theatri pacis hispano-batavicæ*, 1648, f. [4]r°.

d'un enfant, étouffant dans chaque main des serpents enroulés autour de ses bras et foulant aux pieds un aigle et un lion. La médaille porte la devise : VINCENDI SVT. HAEC PRELVDIA MVNDI. Au-dessous se trouvent six alexandrins, suivis d'une traduction en vers latins et d'une autre en vers flamands (1). Voici les distiques latins, tels que nous les lisons dans le manuscrit précité :

Iam simulare licet non amplius ; Herculis instar
Inter semi-deos me numerare volo :
Hydra necata perit manibus, substerno Leonem,
Atque Aquilam pedibus : Iam mihi restat adhuc
Vnus : si fit, Eum nostris succumbere Telis
Solus in Orbe potens tunc Dominator ero.
Vincendi interea sunt hæc Preludia Mundi.

La portée de ces vers est indiquée par une inscription en l'honneur de don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV :

Securi tanto sub vindice rursus
Exultant Aquila atque Leo, quos Francia pridem,

(1) Voir : D. PAPEBROCK, *Annales Antverpienses*, t. V, pp. 123-124. Plusieurs milliers de ces monnaies avaient été trouvées par les soldats espagnols dans le butin pris sur les Français ; Chifflet, qui avait pu en acquérir un certain nombre, les distribua à ses amis, avec l'épigramme de Gevaerts. Papebrock donne la version française du ms. 21.363 avec de légères variantes, et un texte latin différent de celui du ms. ; il a omis de reproduire le texte flamand. Nous le donnons ici :

Het veijnsen is ten eynd, schoon dat, het scheen gheboden.
Ick hou, als Hercules de Reij van d'halve Goden.
'k versmacht al juijghende de Hijders in mijn handt ;
Ick druck met d'eene voet de Leeuw, door mij vermandt :
Den Arendt dwingh Ick oock, krijgh ick noch een als desen,
Dan sal Ick opperheer van heel de Weirelt wesen ;
Dit is het voor-spel, om te komen tot die Macht.
Ghij die het al bestiert, houdt voor Louis de Wacht.

(Dum sibi vincendi iactat præludia mundi)
Necquicquam pedibus pressos calcare parabat [1].

Dans toute poésie officielle, il convient sans doute de faire une certaine part à l'emphase. Mais, quelles que soient les exagérations de pensée et de forme, l'auteur de ces épigraphes se révèle comme le chantre ému de la monarchie [2] et de la paix. Il apparaît aussi comme un grand patriote. Par la plume de son secrétaire et le pinceau de ses peintres, la ville d'Anvers s'est fait l'interprète des vœux de la nation.

On jugerait imparfaitement l'œuvre poétique de Gevaerts si on la séparait des tableaux des peintres, auxquels ses inscriptions furent destinées. La *Pompa,* tout particulièrement, nous a laissé le témoignage de cette collaboration des deux arts dans l'ornementation d'une ville et dans l'expression d'un sentiment public. Rubens et Gevaerts ont préparé ensemble toutes les scènes de l'entrée du Cardinal-Infant Ferdinand. La vaste érudition du philologue n'a pas été sans peser sur le choix des sujets et des motifs ornementaux. Gevaerts a, de plus, décrit par le menu toutes les œuvres d'art qui figurèrent dans ces solennités, et M. Rooses remarque que sans le concours de l'écrivain les allégories et les figures historiques seraient en partie restées pour nous des énigmes [3]. Il importe de connaître l'esprit même de cette collaboration. M. Rooses la caractérise comme suit : « D'un côté, la réjouissance publique, la décoration fastueuse, les

---

(1) *Inscriptiones pegmatis Joannis Austriaci,* 1657, f. [3]v°.

(2) Gevaerts, envoyant à Philippe IV, au nom de la ville, un exemplaire de la *Pompa,* donne à son loyalisme une expression non équivoque : « Perpetua Urbis tuae Antverpiae in Reges Catholicos, Dominos suos clementissimos, fides, et erga missos ab iisdem Belgicae Gubernatores cultus et observantia, tum promptissimo civium obsequio, tum publicis de solemni eorumdem in hanc Urbem introitu editis monumentis, non semel spectata est... » (Voir : PAPEBROCK, *Annales Antverpienses,* t. IV, p. 439.)

(3) *L'œuvre de Rubens,* t. III, p. 326.

bannières flottantes, les Renommées sonnant de la trompette, les cornes d'abondance, les couronnes de laurier et de roses sans nombre, les éloges hyperboliques, péniblement empruntés par Gevartius à ses classiques chéris et poussés loin au-delà des bornes de la vérité et du bon goût; d'un autre côté, le tableau saisissant, maintes fois navrant, des souffrances de la ville; les allégories et les représentations réalistes de la faim et des horribles calamités engendrées par la guerre, toujours reprise, sans gloire et sans avantage. Certes ces scènes lugubres formaient un spectacle singulier au milieu des louanges et des apothéoses, et, bien que voilées par les formes artistiques que leur prêtait Rubens, elles n'en étaient pas moins terriblement éloquentes. Par l'insistance et l'énergie avec lesquelles était repris ce thème lamentable, il formait comme un cri d'alarme, long et strident, au milieu de l'allégresse publique... Rubens se fit l'interprète ému de la souffrance et de l'espoir du peuple. Il est évident que l'expression donnée au sentiment public appartient à lui tout seul... On n'a qu'à comparer ces peintures d'une éloquence pénétrante aux vers ampoulés de son ami Gevartius, exaltant au delà de toute mesure le régime espagnol, pour savoir de quel cœur est sortie cette immense clameur de détresse... Lorsque poètes et prosateurs nationaux se taisaient ou adulaient nos maîtres, la vraie littérature des Pays-Bas, la peinture, fit connaître les regrets et les espérances du pays, par le pinceau de Rubens et des nombreux collaborateurs qui, en 1635, travaillaient sous ses ordres, comme sous ceux d'un maître illustre et incontesté » [1].

Dans les lignes que nous venons de citer, le savant historien de Rubens nie que les expressions de Gevaerts aient été à la hauteur de celles du grand peintre. Nous lui concédons sans difficulté que le génie de celui-ci éclipse le talent de notre

(1) *L'œuvre de Rubens*, t. III, pp. 335-336.

humaniste. Mais ne convient-il pas de remarquer que les moyens dont disposait l'écrivain, pour exprimer les angoisses et les espérances publiques, étaient bien inférieurs à ceux dont usait l'incomparable artiste ? Gevaerts n'a-t-il pas d'ailleurs décrit les tableaux de Rubens ? Loin d'en atténuer la portée, parfois tragique, il l'a, au contraire, accentuée, par l'explication érudite des sujets et des allégories, et par la citation de textes anciens, qui, pour déplacés qu'ils soient dans cette description, n'en viennent pas moins renforcer les propres expressions du poète. Nous avons rapporté plus haut ses vers sur le temple de Janus. Un autre tableau, non moins impressionnant, est celui du commerce désertant la ville d'Anvers (1). Mercure va s'envoler de son piédestal; deux petits génies s'efforcent de le retenir, et la ville semble supplier le prince de faire en sorte que le dieu ne l'abandonne pas. Près d'elle, un matelot est endormi sur sa barque retournée; de l'autre côté, l'Escaut sommeille et un génie cherche à détacher les liens qui entravent le fleuve. Le poète exprime en ces termes la supplication de la ville :

Ne, precor, hinc volucres flectat Cyllenius alas,
O Princeps, cultamque sibi ne deserat urbem :
Et fugitiva meo redeant commercia Scaldi ! (2).

Des deux côtés de ce tableau, Rubens avait représenté l'Opulence et la Misère; les inscriptions de Gevaerts nous disent que Ferdinand va ramener l'âge d'or et rouvrir l'Escaut. Voici comment il exprime l'espoir de la délivrance du fleuve :

Scaldim compedibus Princeps dabit ire solutis,
Desuetasque iterum ponto decurrere puppes.

(1) *Pompa*, p. 147; Rooses, *op. cit.*
(2) *Pompa*, p. 147.

Pauperies procul, et pallens abscedet egestas,
Nec durum ulterius tractabit nauta ligonem [1].

II. — *La poésie de Gevaerts.*

Le mérite de cette poésie est d'avoir servi d'expression au loyalisme de Gevaerts et aux aspirations d'Anvers et de la Belgique vers une paix, toujours différée. Le poète semble s'être donné à cœur de ne chanter que ceux qui en étaient dignes ; il a formulé cette belle acception de la poésie :

Consuevit Virtus testes sibi jungere Musas,
Carmen amat quisquis carmine digna gerit.

Mais les princes, dont il exaltait les hauts faits, ont-ils toujours mérité de tels éloges ? Une autre remarque s'impose ici : une poésie, qui exprimait un sentiment public, ne devait-elle pas emprunter ses formes à la langue nationale ? On a répondu, il est vrai, que les princes auxquels elle s'adressait, étaient étrangers et n'entendaient rien à la « belgica lingua ». On a dit aussi que le flamand était encore loin à cette époque d'avoir conquis droit de cité [2]. Néanmoins il convient d'ajouter que les « citoyens orgueilleux de la république des lettres » ont trop longtemps dédaigné les langues nationales. Gevaerts, ne l'oublions pas, est humaniste ; chez lui, comme chez les autres, la passion de l'antiquité a quelque chose d'exclusif et conduit à son imitation, parfois servile. Inspirée des anciens pour la forme et le sujet, sa poésie perd ainsi beaucoup de sa personnalité. Dans ces réceptions princières et

(1) *Pompa*, p. 148.

(2) V. VAN DER HAEGHEN, *Geulincx*, cité par M. WILMOTTE, *La culture française en Belgique*, Paris, 1912, p. 45. Le gouvernement, d'ailleurs, se défiait de la littérature flamande ; « au fond, il n'y avait d'honoré que la poésie latine dont le retentissement n'était pas à redouter ». (J. STECHER, *Hist. de la littérature néerlandaise en Belgique, Bruxelles*, 1886, p. 248.)

ces fêtes publiques, presque tous les détails de la décoration artistique sont empruntés aux monuments de l'antiquité; et les poètes anciens, de leur côté, fournissent nombre de citations. Sur le tableau appendu à l'hôtel de ville d'Anvers pour l'entrée de l'archiduc Léopold, on lira un vers de l'*Enéide*; sur le « théâtre » de la paix de Munster, on verra des passages de Philon le Juif et de Silius Italicus; les paroles d'Anchise à Jules César serviront d'épigraphe à la statue de Louis XIV dans l'*Hymenæus pacifer;* des vers de l'*Anthologie* et de Valerius Flaccus orneront le décor dressé en l'honneur de don Juan d'Autriche, et l'on y pourra lire cette « parodie » de Claudien :

> Haud indigna coli, nec nuper cognita Marti,
> Austria progenies, et quæ diademata mundo
> Sparsit, Ibera domus.

Si l'on veut une preuve plus convaincante de cette imitation de l'antiquité, nous étudierons la poésie que Gevaerts dicta de son lit de moribond. Ce regard suprême de l'écrivain sur sa vie et son œuvre, cette « exhortation à son âme » semble devoir être une expansion intime et personnelle de ses dernières pensées. La lecture de ces vers nous aura vite détrompés.

Le « chant du cygne » de notre poète est inspiré de la fameuse diatribe dans laquelle Lucrèce combat les regrets troublants de la vie (*De natura rerum*, III, 931-977) (1). Gevaerts a soin de se ranger dans la catégorie de ces heureux de la terre qui ont assez joui, mangé et bu, et auxquels une vie prolongée ne peut rien apporter de nouveau :

> Hic te quid retinet ? Quid adhuc tibi cernere restat ?
> Sunt eadem semper. Scenam spectamus eamdem,

(1) Ce passage de Lucrèce a été imité par Montaigne.

Nilque novi vasto monstrat Natura theatro.
Cede locum satur ipsa alijs, eadem omnia cernes
Omnia si pergas vivendo vincere sæcla.
Lusisti satis, edisti satis atque bibisti,
Tempus abire tibi est. Quid refert ostrea centum
An millena sinat spatium te absumere vitæ ?
Spectator satur a mimis solet atque tragoedis,
Plenus et a lauta conviva recedere mensa.

Lucrèce avait écrit :

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis
Aequo animoque capis securam, stulte, quietem ? (1)
Nam tibi præterea quod machiner inveniamque,
Quod placeat, nil est : eadem sunt omnia semper.
Si tibi annis corpus jam marcet et artus
Confecti languent, eadem tamen omnia restant,
Omnia si pergas vivendo vincere sæcla (2).
Aequo animoque agedum aliis concede : necessest (3).

L'imitation, on le voit, peut aller jusqu'au plagiat. L'approche de la mort ne pouvait glacer le poète de cette indifférence que la croyance au néant donnait à l'Epicure latin. Notre « plenus conviva » n'a vu sur la terre qu'un amas de maux, dont la mort est la panacée. Il reproduit ici les paroles mêmes d'Horace (4) :

Linea mundani mors in certamine circi
Ultima.

---

(1) *De nat. rerum*, III, 938-939.
(2) *Ibid.*, III, 944 ss.
(3) *Ibid.*, III, 962.
(4) Mors ultima linea rerum est. (*Epitres*, I, 16,79.)

Aussi, après avoir déposé son « immonde cadavre », aspire-t-il à la véritable patrie :

Despice humum luteam, stellatum suspice coelum.
Hic patria est; cognata vocant te sidera : tellus
Exilium est.

Ici renaît en sa mémoire le souvenir de son Manilius, à qui il emprunte l'origine de l'âme, issue des astres, partie de l'essence divine. Gevaerts va jusqu'à copier le vers fameux de Manilius :

Nascentes morimur, finisque ab origine pendet [1].

Bien minime doit être la part de l'originalité dans pareille marqueterie ! Cependant le poète sait, en maint endroit, voiler ses « larcins » dans une grande abondance d'expressions [2]. De même, une imagination très éveillée rend plusieurs de ses descriptions extrêmement vivantes. Voici les « feux de la Saint-Jean » :

Ecce volans fax alta leves imitata sagittas
Ingenti spira totum percurrit Olympum :
Elatoque alte iam iam prope sydera cursu
Parturit innumeros mediis in nubibus ignes.
Mox aliæ, post inde aliæ (mirabile visu !)
Exsurgunt per inane faces, atque æthere in alto
Multifidos sinuant flexus gyrosque resumunt,
Densaque per totum dispergunt semina coelum.
Non tot mellificas mitis videt Hybla volucres,
Cum glomerata putri fundunt se examina fago

---

(1) *Astron.*, IV, 16.

(2) Pour la théorie humaniste de l'imitation, voir : P. DE NOLHAC, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, 1921, pp. 18-21.

Terribilique sonant mussantia castra susurro:
Nec, quoties pelago violentior incidit Auster,
Per littus totidem niveæ sparguntur arenæ.
Astra accensa putes in se contraria ferri,
Et conjuratum sibimet concurrere Coelum
Sydeream explicuisse aciem passimque minaces
Emisisse faces. Stridentibus undique flammis
Aura crepat, motisque insibilat ignibus aer [1].

Citons encore cette description de la statue de Henri IV:

O quanto sublimis Equo, quantaque verendus
Maiestate sedet! Dextra rutilantia fulgent
Sceptra manu, læva adductis castigat habenis
Cornipedem, imposito qui Bellatore superbus
Argutum tollit caput, effunditque feroci
Excussas cervice iubas, ceu proelia poscat
Hinnitu, et patulis exspiret naribus ignes [2].

L'érudition et la mythologie tiennent une grande place dans la poésie de Gevaerts. C'est ainsi que dans l'épithalame rédigé à la louange de Judith de Mesmes, il fait dire par Vénus au jeune époux:

Hanc si Thessalicis Phoebus spectasset in Arvis,
Sprevisset niveam fugientem corpore Daphnen:
Hanc si coerulei domiturus pectora monstri
Inachius liquido vidisset ab æthere Perseus,
Andromedem sævis mox deseruisset in undis;
Damnasset Paris ipse Helenen, Danaëque relicta
Mallet in hanc pluvio descendere Jupiter auro [3].

---

(1) *Ignes festivi,* 1618, vers 13-30.

(2) *In statuam equestrem,* 1617, vers 16-22.

(3) *Epithalamium in nuptias Maximiliani Belliforerii Socurtii et Judithæ Memmiæ,* 1618, vers 48-54.

Les passages que nous venons de citer caractérisent le style de Gevaerts. Il est, on le voit, abondant, riche d'expressions, solennel, souvent dithyrambique. C'est le style des morceaux de circonstance. Le compliment à Henri de Mesmes nous apprend que le poète plaçait dans les figures la beauté du langage [1]. Il en a de fort jolies, telle cette périphrase pittoresque pour les conduites d'eau : « et peregrinantes sub terris ducere rivos » [2]. Si nous considérons l'esprit de cette poésie, nous ne nous étonnerons pas de certaines subtilités. La pointe y apparaît souvent :

Et liquidae mirantur aquae qua fluminis arte
Tuta per innocuos errent incendia fluctus [3].

Fortunate Amnis, soli cui gloria tanta
Contigit augusti radiantia Principis ora
In ripis gestare tuis ! [4]

La recherche de la symétrie produit le chiasme :

et optatos Regi properate ministros
Qui Matrem forma referant, qui robore Patrem [5].

Jure tibi parent homines cui flumina parent [6].

Aequo animo sapiens moritur sed stultus iniquo [7].

---

(1) Quis decor Eloquii? quam multis dives abundat
Floribus et pulchris vernat tua lingua figuris!
(*Gratulatio ad Er. Memmium*, 1618, vers 52-53.)

(2) *Ibid.*, vers 20.
(3) *Ignes mirifici*, 1618, vers 7-8.
(4) *In statuam equestrem*, 1617, vers 149-151.
(5) *Epithalamium in nuptias M. Belleforerii Socurtii*, 1618, *in fine*.
(6) *Ignes mirifici*, 1618, vers 18.
(7) *Cygnea cantio*, vers 52.

Le poète aime l'antithèse :

nulla
Dum vinci patitur, vicisse putaveris omnes (1).

Un grand nombre de vers présentent des allitérations, des anaphores et des omoïoteleutons :

Te tibi tota dabit... (2)

Tu dotes expende tuas, meritoque repone
Quamque loco : de te soli tibi dicere fas est.
Nos tenues inter decoris miracula tanti
Attonitis haerere animis licet... (3)

Quo Pietas, Virgo, quo fas, quo Jura, fidesque ?
Quo leges cecidere Poli ? (4)

Falx haec occasum, Falx haec populatur et ortum (5).

Sic oculos, sic fert Leopoldus belliger ora,
... Francorum hic rabidos fregit...
Hic Pacis vindex, hic justi Martis imago est (6).

Quid quereris, mortemque times oblita tui mens ? (7)

Ecquid longa dies homini est, nisi longa dolorum
Colluvies ? longi patientia carceris, aetas
Longior (8).

---

(1) Vers pour le portrait de Richelieu, vers 23.
(2) *Ibid.*, vers 8.
(3) *Ibid.*, vers 44-47.
(4) *Votum ad Divam Virginem Aspricollinam*, 1620, vers 48-49.
(5) *Inscriptiones cenotaphii Balthasari Carolo erecti*, 1647.
(6) Sur le portrait de Léopold-Guillaume.
(7) *Cygnea cantio*, vers 1.
(8) *Ibid.*, vers 26-27.

CONCLUSION

GASPARD GEVAERTS n'est pas un de ces personnages de premier plan dont on étudie les idées directrices sur une école ou sur une classe d'hommes. En définitive, si l'on excepte ses premiers travaux, il ne fut qu'un amateur, un dilettante de la philologie.

De Nélis a fait de lui un historien fidèle, un savant antiquaire, un excellent poète, *bonus historicus, antiquarius summus, optimus poeta* (1). Ce jugement appelle quelques réserves.

Philologue, Gevaerts ne nous a laissé que des œuvres de jeunesse. La méthode et l'activité de l'écrivain autorisaient de grandes espérances. Dans toute la suite de sa vie, nous le voyons s'appliquer à l'étude des poètes et des philosophes antiques; ses lettres nous le montrent tout occupé à rechercher des livres, à consulter et à collationner des manuscrits sur divers sujets de philologie et d'histoire. Mais cet homme, par ailleurs si amoureux de la publicité, néglige jusqu'à sa

(1) *Belgicarum rerum prodromus*, Antverpiae, 1790, p. 37.

mort — et cela en dépit des fréquentes sollicitations de ses nombreux amis — de mettre la dernière main aux travaux commencés. Nous devons le regretter. Les premiers écrits de Gevaerts nous font voir qu'il avait une assez haute conception de la philologie; mais il n'a pas tardé à l'abaisser au rôle d'un simple auxiliaire de la littérature. Subjugué par le génie dominateur de Rubens, il a fait de sa connaissance très étendue de l'antiquité l'humble servante de la peinture mythologique pour laquelle il épluche des textes et déchiffre des médailles.

Ses œuvres historiques se réduisent à peu de chose. Gevaerts a donné la mesure de son talent dans le récit de la bataille de Calloo. Il pouvait réussir dans ce genre d'écrit. Mais, ici encore, il ne réalise pas ses projets de jeunesse. Il néglige la publication de la chronique de De Dynter, dont son père lui a légué le soin, et se contente de quelques éloges sans grand intérêt.

Versificateur, il sacrifie souvent à la mythologie et à l'érudition. Un patriotisme ardent lui inspire des tableaux pathétiques et de beaux accents; mais sa pensée et son style restent emprisonnés dans la forme antique. Chrétien convaincu et pratiquant, le poète sait parfois se dégager de la formule païenne, pour s'élever à de pieuses aspirations.

Bref, après deux essais de bonne critique composés à l'étranger dans ses jeunes années, Gaspard Gevaerts, absorbé par le labeur constant d'une des premières fonctions administratives de sa ville natale, ne produit plus aucune œuvre digne de la grande école de Juste Lipse. Jaloux cependant de la renommée, ce fonctionnaire affairé saisit avec enthou-

siasme toutes les occasions qui lui sont offertes d'agencer quelques vers savants. Les auteurs anciens font les frais des citations et des formes poétiques, Anvers les grave triomphalement sur les monuments de son espérance :

Clara tuis, et grata tuis Anversa camoenis,
Mantua quam clara est, grataque Virgilii [1].

[1] Eloge inédit, par l'auteur du recueil des poésies de Gevaerts (ms. 21.363, f. 144*b*).



APPENDICE

APPENDICE I.

UN RECUEIL POSTHUME DES POÉSIES ET DES INSCRIPTIONS DE GASPARD GEVAERTS.

La Bibliothèque royale de Bruxelles possède (ms. 21.363) un recueil des poésies et des éloges composés par Gaspard Gevaerts en l'honneur des gouverneurs des Pays-Bas et de certains personnages de son temps. Ce recueil était destiné à l'impression : on peut le présumer d'après la disposition et la calligraphie du manuscrit et d'après le soin que le rédacteur a mis à rassembler les diverses poésies de Gevaerts, les unes inédites, les autres imprimées en plaquettes devenues fort rares. La souscription, placée au bas du titre-frontispice, ne laisse aucun doute à cet égard. Nous ignorons la raison pour laquelle ce recueil, ainsi préparé, n'a pas été livré à l'impression. En voici le titre :

Elogia Imperatorum, Regum, Principum, Ducum, et Marchionum præterea Viror. Illustr. ac Aliorum. Auctore Casperio Gevartio I. C. Archigrammateo Antverpiano, Consiliario et Historiographo Cæsareo, et Regio.

Antverpiæ Ex Officinâ Plantinianâ Balth. Moreti.

Un vol. in-fol.; frontispice, 160 ff. chiffrés, nombreuses gravures; reliure veau fauve; sur les plats, les armes des Habsbourg; au dos, fleurons, étiquette avec le mot *Gevartius*.

Le titre est placé dans un frontispice; celui-ci est une gravure sur cuivre, représentant une caverne, dans laquelle un vieillard, vêtu à l'antique, lit, assis, devant une lampe allumée; à ses pieds, un globe terrestre. Autour de la grotte sont

groupés 14 personnages : Minerve, Apollon, Pan et plusieurs figures allégoriques de la poésie. Au-dessus, des arbres et Pégase bondissant. Suivent deux portraits de Gevaerts, le premier par Paul Pontius d'après Ant. van Dyck, le second d'après Rubens.

Le recueil débute par une longue élégie sur les travaux du poète et ceux qu'il a laissés en manuscrit ([1]). Le P. Papebrock a reproduit dans ses *Annales* la plupart des pièces ([2]) ; il nous reste à transcrire ici les poésies demeurées inédites.

F. 3 : *In Corvos Reverendissimi Domini D. Joannis Malderi, Episcopi Antverpiensis : Lvdvs Gratvlatorivs.*

La pièce est précédée (f. 2vo) d'un dessin à la plume : les armes de l'évêque, flanquées de deux corbeaux, avec la devise *Malo de re.*

Desine tam fausto, generosa Antversa, sinistrum
Augurium timuisse Polo. Quid dira pauescis
Omina, fibrarumque minas ? viden' omnis in astris
Consonet ut læta volucris bona murmura Lingua ?
Attonitis metire oculis, quam prospera CORVI
Auspicia obliquæ signent molimine pennæ !
En liquido cæli complexi templa meatu
Ora recurva premunt, et strictis unguibus instant.
Quid trepidas Anversa ? Novus cur pectora pallor
Occupat, et gelidus stupuit formidine sanguis ?
Scilicet ardentem sternet vis Lucia Gallum
Corvo urgente animos, veniente in nomina Corvo,
Et tibi sanguineo rorantia viscera rostro
(Infandum !) fera scindet Avis ? procul irrita Venti
Dicta ferant, veneranda Parens. Tu certa secundis
Fide Deis. Phoebi (mihi crede) haud dividit ales

([1]) Reproduite dans PAPEBROCK, *Annales Antverpienses*, t.V, pp. 277-279.
([2]) *Ibid.*, t. IV et V.

Augurium, aut cantu contraria nuntiat Oscen.
Non tenet ille tuas error, MALDERE, Volucres
Iam doctas servare fidem. Iuvat ista superbos
Æsopi corvos scabies, qui fraudibus ardent
Vulpinis epulas et vendere laudibus escas
Occinuisse necem pretio vitamque parati.
Nil nisi fausta tui norunt prædicere Corvi,
MALDERE, et Pacem terris portendere et Iras
Avertisse Deûm; digni quibus ipse fidelem
Augustus vocem merito pensaverit Auro:
Æthiopum digni manibusque humerisque supremas
Inferri in flammas: digni, quibus aggere crescat
Purpureo Rogus et Syrio spargatur amomo.
Quale salutator Drusi, nomenque Locutus
Cæsaris et Dominæ plebis facunda voluptas
Romuleumque forum solitus conscendere Corvus
Promeruit, populo manes lacrymante, sepulchrum.
Hoc dignas quicumque tuas negat esse Volucres,
Dignus erit, Maldere, avidis dare viscera Corvis;
Viscera fæcundis semper crescentia fibris.

Munerario CASPERIO GEVARTIO
Rhetore Collegij Soc. Iesu.

F. 10ro: *Ignes Mirifici excitati in Sequanæ Flumine Aquisq: innatantes; Inspectante Christianissimo Rege Ludovico* XIII.

Au-dessus du titre, petite eau-forte représentant le feu d'artifice. Nous n'avons rencontré aucun exemplaire imprimé de cette poésie.

Qvos ignes superi, quantæ miracula flammæ
Cernimus, exactum numquam conspecta per ævum?
Vix oculis animoque fides? en flumine summo
Contemptis passim spatiatur fluctibus audax
Ignis et illæsæ ludunt per cærula flammæ.

Ipsa stupet tantos rerum Natura paratus
Et liquidæ mirantur aquæ qua fluminis arte
Tuta per innocuos errent incendia fluctus.
Anne calor, gelidi sparsus per terga fluenti
Mirum ludit opus ? Magicis an forte susurris
Prodigiosa suas frenarunt flumina vires ?
Nîl calor hîc, magicive parant commenta susurri
At Radios, LVDOVICE, tuos præsensque pavescunt
Ignis et Vnda iubar, stupefactaque Principe tanto
Flumina contiguæ coëunt in foedera flammæ.
Salve invicta Deûm Soboles, certissima coeli
Progenies, Atavos contingens sanguine Divos.
Iure tibi parent Homines cui flumina parent,
Submittuntque Elementa suas contraria vires.

I. CASPERIUS GEVARTIUS
Antverpianus admirabundus Ludebat
A°. 1618.

F. 19: *Eminentissimo Armando De Richelieuio triplici stemmate Galeri, Coronæ, Anchoræ, Cardinali, Duci, Thalassiarcho.*

Le f. 19 est constitué par un portrait de Richelieu, par P. De Jode; les vers de Gevaerts commencent au bas du portrait et couvrent tout le v°.

Liligeræ Tutela Ratis, columenque senatus
Purpurei, centumne sonans tua lumina circum
Fama tubis audire sinet trepidantis Avenæ
Carmen, et augustos poterit deducere Nutus
Lite super, curis interque venire profundis ?
An potius, quæ fatales iubet arbitra leges,
Vnde cadunt aut stant populi, Mens, quantus es, ipsum
Te tibi tota dabit, proprijsque advertere Donis,
Quos Orbi præbes oculos ! age lumina flecte,

Pectoraque indomitis Regnorum exercita curis;
Contemplator opes, et quas aut Regia Dotes
Dextra dedit, totove sinu, Natura profudit,
Enumera, et tantæ meritum Virtutis Honorem
Sume Tibi: Te Te ipse ingens minus estimet Orbis,
Non superi possint melius, qui cuncta dedere:
Nam quibus esse Tibi potes admirandus, Apollo
Et Charites, quando inter se committere pergunt
Exarsêre animus, perculsus pondere rerum
Phœbus in arbitrio non consistit, increpat ardens
Euphrosynen Aglaia, sinus depicta Thalia
Floribus, alterutri certare parata sororum est.
Pendet adhuc Lis ambiguo sub iudice, nulla
Dum vinci patitur, vicisse putaveris omnes:
Vsque adeo censura placet, vel causa probatur
Cuique sua: Euphrosyne certe mage tangitur ostro,
Hæcque refert: Rerum Reges, Regesque sacrorum
Imperium commune ligat, par purpura vestit:
Ac velut illustres micat inter prima colores.
Risit Aglaia, manuque tenens rutilante coronam,
Ostentansque Ducem, multos (ait) ambijt istud
Stemma Pares, peperitque sibi mea Gallia multos:
Ast Ætas Tibi nulla parem tulit, aut feret uniquam,
Nempe choro Parium deërat cui prima darentur,
Hæc Armandus habet, numero Dux impari par est.
Sic canit, et roseo simul excipit ore Thalia:
Argumenta mei vultis firmissima juris?
Anchora dat, non illa Solo, non turbine fertur,
Despectura minas coeli pelagique furentis
Franciadum fundat Puppim, quin Italis Ora
Et Templum iam Roma Deûm despexit, Iberos
Hac firmante metus, qua se caput extulit Orbis
Non feret hæc meritæ præ cunctis premia Palmæ?
Talia dicta dedit, voluit quoque vincere: pugnant

Germanæque Deæ, et sortes sua Numina fallunt.
TV dotes expende tuas, meritoque repone
Quamque loco : de Te soli Tibi dicere fas est.
Nos tenues inter decoris miracula tanti
Attonitis hærere animis licet, oraque sacro
Pressa tenere metu, sin alta silentia iussi
Rumpimus, hæc terras late vox impleat omnes,
Et studijs responset ovans Regalibus Orbis :
Ter gemina unus habet mundus Iura, Anchora Pontum,
Tutelam Diadema soli, dat Purpura Coelum.

Ff. 31-33[ro] : *Epigrammata honori Excellentissimi Domini D. Francisci de Moncada, Marchionis Aytonæ Etc[a] pro Rege in Belgio Gubern.*

Titre, armoiries, portrait de François de Moncada, par Vosterman, d'après van Dyck, sans les vers de Gevaerts.

1. — Epigramme destinée au portrait :

Arragonum sacro natus de sanguine Regum
 Marchio, MONCADÆ flos columenque DOMVS ;
Vindice quo priscum revocavit Belgica robur,
 Quo duce compressum Bouchiniense nefas ;
Ardua qui veteris calcans vestigia Drusi
 Edocuit fractum vincula ferre Mosam :
Et Batavûm elatos frenans Suenonunque furores
 Asseruit forti Regia Jura manu.
Sic oculos, Vultusque gerit sic Martius ardor
 Et Phœbi mixtus spirat in ore decor.

2. — Epigramme sur la délivrance de Bréda (8 septembre 1634) :

Igneus Auroræ venientis nuncius Æthon
 Ceu fugar aspectu nubila cuncta suo ;

Haud secus AYTONÆ generosus Marchio Bredæ
Dum celer obsessæ fulminis instar adest.
Attonitum validis pellit de mœnibus hostem
Eminus, et turpem cogit inire fugam.
MONCADA ô felix Belgæ tutela salusque!
Captivas Mosæ qui tibi subdis aquas.
Armis cernenti tibi quis certaverit ? hostem
Solius pellit Nominis umbra tui.

C. GEVARTIUS pos.

Ff. 108-109[ro] : *In Patrem Josephvm Le Clerc, Parisiensem.*

Titre, dans un encadrement ; à la fin, cul-de-lampe surmonté de deux démons, avec l'inscription *Virum Sanguinum et Dolosum abominabitur Dominus* (Psalm. V).

Siste, qui hactenus inaudita vis audire.
hic lege non Cœli, sed Aulæ ;
non Sanctorum, sed Adulatorum miracula.
P. JOSEPHVS LE CLERC, PARISIE :
corpore tetrius fœtente vivo, quam mortuo,
Anima fœdius cauteriata, quam capite,
constabat Homo inhumanus :
Christianus Pacis hostis :
Catholicus Ecclesiæ persecutor :
Sacerdos Vir sanguinum :
Religiosus larva et barba :
Monachus in turba, et Turbator :
Aulicus pannosus, et putidus :
Consiliarius iracundus et præceps :
Negotiator (quia duplex) inconstans :
Rector missionum Apostolic : et patronus Calvinistarum :
In Rheda et lectica mendicus :
In Pontificum cœnis austerus :

Contemptor dignitatum, dum Romanam purpuram ambiret:
a mancipijs temporis Servus fidelis, et prudens dictus,
dum Turcarum et Hæreticorum non modo fautor, sed actor esset:
Pacificus, dum Auctor discordiarum Regiæ Gallicæ:
Innocens, dum Innocentibus carceres impleret,
oneraret patibula, theatra cruentaret:
Domus Dei Columna, dum illam omnibus machinis everteret:
hora circiter, antequam gravissimus sopor illum mortis somno
Unum de Emissarijs suis Constantinopolim miserat, [traderet,
Orientis Tyranno pacem cum Infidelibus suadens,
ut omnes vires in Christi Fideles converteret.
Quā die oppidum Brisacum a Catholicis ad hæreticos
eius potissimum impulsu transijt,
vehementi apoplexiā correptus et obrutus,
(qui longa confessione, magna Contritione, et multa
Satisfactione credebatur egere)
non Se, non Deum agnoscens, extinctus est:
In Oratione funebri ē Veritatis pulpito recitata
mendacij scalis Coelum scandit:
An illic receptus, graves Theologi dubitant;
nisi introduxerint Suffraganeum suum pia suffragia Cardinalis
Richelij et Archi-episcopi Burdigalensis,
qui eius Exequijs interfuerunt,
ad præsens Dei Iudicium interriti.
Vis Cadaver terræ mandari?
Urbes eius consilijs in tumulos redactæ
tumulum tumultuarium congerent.
Vis in Cineres redigi?
Oppida quam plurima excitatis ab Illo ignibus accensa
Bustum incompositum component.
Vis mergi?
Lacum efficient Infinitorum, quos afflixit, lacrymæ.
Vis proijci?
accurrent undique Lupi, quos miserorum pavit sanguine.

Obijt ÆTATIS anno LXIV.
Si ad Centesimum inter nos versatus fuisset,
tam diu bona PAX â nobis exulasset :
illam si exoptas, Deum roga,
vt avertat á Gallicis Consilijs
ALTERVM PATREM JOSEPHVM.

Ff. 143-144ro : *Cygnea cantio sive Moribundi Gevartl ad Animam suam Allocvtio.*

QVID quereris, mortemque times oblita Tui Mens ?
Mens alto prognata polo fatoque superstes :
Conscia Mens coeli, divinæ spiritus Auræ
Terrenis cur stulta bonis, rebusque caducis
Mersa iaces putrique cupis tellure morari ?
Non tibi sordet Humus, dum Coelum et sidera cernis,
Numinis aeterni solium gemmataque Templa
Coelicolum, quo Corporibus noxisque solutæ
Insontes migrant Animæ, Divumque beatis
Coetibus, adspectuque Dei propriore fruuntur ?
Hic te quid retinet ? quid adhuc Tibi cernere restat ?
Sunt eadem semper. Scenam spectamus eamdem,
Nilque novi vasto monstrat Natura Theatro.
Cede locum satur ipsa alijs, eadem omnia cernes,
Omnia si pergas vivendo vincere sæcla.
Lusisti satis, edisti satis atque bibisti,
Tempus abire Tibi est. Quid refert ostrea centum
An millena sinat spatium te absumere vitæ ?
Spectator satur a Mimis solet atque Tragoedis
Plenus et a lauta conviva recedere Mensa.
Ergo age tabificos morbosi corporis artus
Exue, et immundum hoc citius depone cadaver.
Stillantine grave est mature excedere tecto
Mortificumque mali fluxum vitare catharri ?

Et pertusa diu disruptaque temnere vasa?
Ecquid longa dies Homini est, nisi longa dolorum
Colluvies? longi patientia carceris, Ætas
Longior. Est vitæ cursus Labyrinthus: In illam
Nascendo ingredimur, per limina mortis abimus.
Despice Humum luteam, stellatum suspice Coelum.
Hic patria est; cognata vocant te sidera: Tellus
Exilium est. Repete astra, genus qui ducis ab Astris.
Manlius ille suo per Te iam redditus Ævo
Astra tibi consul monstrabit, ad illa vicissim
Ipse viam pandet, rutilasque hinc ducet in Arces.
Quid refugis, liquidoque times te credere coelo?
Quid terris affixa manes? Quid Iudicis æqui
Conspectumque iramque gravem poenasque pavescis
Conscia nullius tibi criminis? Undique velox
Occurret chorus Aligerum, sociamque benigne
Excipiens, patrio lætam te sistet Olympo.
Aptabunt volucres, pavidæ tibi protinus alas
Spes, Amor atque fides comites, perque alta levabunt
Nubila, momentoque brevi tranabis apertum
Æthera, et immenso victrix spaciabere coelo.
Iustitiæ hic solem, sphaeram spectabis, ubique
Cuius adest centrum, circumque ferentia nusquam
Parvaque subiectæ videbis pondera Terræ.
Ante fores Annus Tibi septuagesimus adstat
Et comites Labor atque Dolor. Celer effuge moestas
Ævi relliquias et tristia damna senectæ:
Æquo animo sapiens moritur sed stultus iniquo.
Ergo lubens, ultroque pedem trans limina Mortis
Porrige: Mors homini requies et meta Laborum.
Linea Mundani Mors in certamine Circi
Vltima: cunctorum Mors est Panacæa Dolorum.
Ianua Mors vitæ est: Ad Coelum et sidera pandit
Mors iter: et (finis qui stat mortalibus unus)

Sola Homini æternum dat Mors pia cernere Numen.

Allocutio
ad
Se Ipsum.

Nascentes morimur, finisque ab origine pendet,
Ætatis quodcumque retro est, Mors obtinet. Ergo
Iam domui dispone tuæ. Moriere, GEVARTI.
Prospice ne dubio te mox sub turbine rerum
Deprendat suprema dies, sed abire paratum
Et plenum vitā. Præcincti sunt tibi lumbi.
Collige sarcinulas et vasa Domestica. Bulla
Est homo. Mors cunctos inopina feritque rapitque.

SOCRATIS MORITVRI
VOX,
ad semetipsum.

Instat Agon, instant et Olympia. Macte GEVARTI,
Postrema ut belle lucta laborque cadant.

IVSTI LIPSII
Ægri et mortem vicinam præsentientis
ADHORTATIO,
ad seipsum.

Ad lectum et Lethum læti properemus Amici.
Ad Coelum et Superos Mors pia pandit Iter.
Ianua Mors vitæ est. Curas mors atque Dolores
Solvit, et humanis est Panacæa malis.

AD
SEIPSVM.

Mortalisque, senexque, brevi moriture Gevarti,
Septuaginta Annûm quem grave pressat onus,
Adiunctis binis, parvo quid tempore multa
Moliris ? Voti contrahe vela tui.

CASPERIUS GEVARTIUS
moribundus scribi jubebat.

F. 144 vo : *In Casperium Gevartium I. C. Cæsareum Regiumque Consiliarium et Historiographum Archigrammateum* (dum viveret) *Antverpiens*.

Qui nuper MAGNVM docuisti flere PHILIPPVM
  Flumina, Castaliæ Te modo fons flet Aquæ.
Ornasti Thalamos, Tumulumque et Regis Iberi,
  Nunc magis exornas Te, tumulumque tuum
Hic Virtutis Honos, musarum hic fama, perennat :
  Hæc Orbi late cognita et Ille Deo est :
Clara tuis, et grata tuis tam Anversa camoenis,
  Mantua quam clara est, grataque Virgilij.

APPENDICE II.

IANÆ DARCIÆ, quæ Britannos; et
ATALANTÆ, quæ aprum Calydoneum domuit
inter se Collatio (1).

Dum Calydon magnæ solennia sacra Dianæ
Sperneret, et solitos dedignaretur honores,
Ilicet armatum violentæ fulmine malæ
Diva emisit aprum, Graiæ qui germina terræ
Et segetem obtritis passim calcaret aristis.
Non tulit hoc, animos ausus que ingressa viriles
Bellatrix ATALANTA nefas, et prima furentem
Ausa fuit læsisse feram, truculentaque monstri
Ora cruentato fixit perfusa cerebro.
Nunc Calydonæam miratrix Græcia pugnam
Desinat, et jactare tuos, *Atalanta*, labores :
Quanto maius opus IANA victrice peractum
Cernimus ! Hæc* ternos generosa e stirpe *Leonum*
Progenitos domuit geminato vulnere *Pardos*,
Qui non ruris opes, aut viles messis acervos,
Sed demissa polo, sacrati symbola regni
Prô scelus ! immundo vastabant LILIA rostro.

**tres Leopar. insignibus.*

---

(1) Carpentras, bibl. municipale, ms. 1779, f. 438.

Cette pièce est anonyme. La similitude de plusieurs vers avec la poésie plus longue, insérée dans la seconde édition du recueil de Charles du Lis, permet d'attribuer cette variante à Gaspard Gevaerts.

APPENDICE III.

Pièces justificatives.

I. — *Lettres de Peiresc à Gaspard Gevaerts* (1).

1. Monsieur (2),

Je porte avec un extreme regret vostre indisposition, et encores plus le peu de moyen que j'ay de vous y servir en aultre chose que par mes vœux à Dieu que je faicts de tout

---

(1) Le ms. 5989 de la Bibl. roy. de Bruxelles contient 15 lettres de Peiresc à Gevaerts; 9 de ces lettres ont été publiées dans la *Corresp. de Rubens*, *passim*. On lit, dans le ms. 1831 de la bibliothèque de Carpentras ce témoignage de l'amitié que Peiresc portait à Gevaerts:

VIRO ILL. IANO CASPERIO GEVARTIO.
MORVM INNOCENTIA
INGENII ACVMINE ET NOBILITATE
RARA ERVDITIONE AC FACVNDIA
CONSPICVO.
IN QVO QVIDQVID IN EGREGIVM HOMINEM DICI POTEST
NATVRAE BENEFICIO CONLATVM EST.
NIC. FABRICIVS DE PETRISCO REGIVS
SENATOR
AMICO DVLCISSIMO
SINGVLARIS CVLTVS MONVMENTVM
SCRIPSIT LVTETIAE PARISIOR.
IDIB. SEPTEMB.
ANNO REPARATAE
SALVTIS
M. DC. XIX.

(2) Autographe: ms. 5989, f. 102.

mon cœur pour vostre guérison. Je feray vos excuses à M. Aleander; et quand vous vous porterez bien, et que vous escrirez à M. Bellurgé, vous m'obligerez de luy faire mes recommandations et remercîments bien humbles de sa courtoisie.

Si vostre indisposition ne vous eust empesché maintenant, je vous eusse prié volontiers de me prester vostre Histoire d'Emundus Dinterus pour y passer par dessus tandis que nous avons un peu de loisir, mais nous attendrons vostre convalescence. Cependant si vous me jugez propre à vous rendre aulcun service, ne faictes aulcune difficulté de me commander absolument, comme

Vostre trez humble serviteur

DE PEIRESC.

Paris, 5 août 1619 (1).

2. Monsieur (2),

Si vous m'envoyez le supplément des feuilles de vos Electes, depuis 5. en bas, j'ay moyen de les envoyer à Rome pourveu que vous me les envoyiez demain devant 10 heures du matin. Il en fauldroit 3 exemplaires et si dans le mesme temps vous pouviez escrire au Sr Aleandro, vous l'obligeriez grandement, et moy par mesme moyen. Je crois que vous aurez sceu que Barnaveld (3) eut la teste trenchée il y eut hier 8 jours dans l'estan de la haye sur un eschaffault dressé pour cet effect, et que M. Grottius n'a esté que banny, avec

(1) Date de la main de Gevaerts.

(2) Autographe: ms. 5989, f. 103.

(3) Barneveldt, Grand Pensionnaire de Hollande (1549-1619), mort sur l'échafaud par ordre de Maurice de Nassau. Hugo Grotius, alors député aux Etats-Généraux, avait pris parti pour lui.

les autres complices prétendus. Je vous donne le bon soir et suis

Monsieur,

Vostre trez humble serviteur

DE PEIRESC.

Bernaveld eust 23 juges.

[Paris, 13 mai 1619?].

3. Monsieur (1),

Il y a bien longtemps que je n'ay eu de vos nouvelles, et ay trouvé la commodité de M. du Chesne (2) présant porteur si bonne que je ne sçaurois manquer à mon debvoir, plus longuement ne le laisser partir sans vous baiser les mains et par mesme moyen vous renvoyer vostre M. S. de Haynault dont je vous remercie de tout mon cœur. Nous avons eu cez jours passez et avons encores beaucoup d'affliction de la perte de feu Mg. du Vair (3) que Dieu nous a voulu oster. Vous y avez perdu un trez bon amy, et qui estimoit grandement vostre vertu et vostre mérite. Dieu en soit loué, mais j'ay bien encores de la peine à me résouldre, ne pensant pas avoir jamais eu, ne pouvoir jamais avoir, de plus grand sentiment de douleur, ne avec plus d'occasion. Nous avons icy M. Grottius (4) et M. Bertius (5) que nous voyons quelques foys, et

(1) Autographe: ms. 5989, f. 112.

(2) S'agit-il du célèbre historien André Duchesne (1584-1640)?

(3) Guillaume du Vair, écrivain, diplomate et magistrat (1556-1621); évêque de Lisieux en 1617.

(4) Grotius, emprisonné après l'affaire Barneveldt, parvint à s'évader. Il se réfugia en France, où il séjourna pendant dix ans comme ambassadeur de Christine de Suède.

(5) Pierre Bertius, né à Beveren, le 14 novembre 1565, mort à Paris le 3 octobre 1629. Il fut professeur de mathématiques au Collège royal à Paris. Voir: NICÉRON, *Mémoires*, t. XXXI.

lesquels se souviennent volontiers de vous. Je ne suis marry que de ce que vous n'estes de la partie, pour rendre la conversation plus accomplie. M. du Puy me demande souvent de vos nouvelles. Je désire bien que vos affaires vous permettent quelque jour de nous en donner quelquefoys à vostre loisir, et de rencontrer quelque bonne occasion de vous servir comme je suis de bon cœur

Monsieur

Vostre bien humble serviteur

DE PEIRESC.

M. de Mesmes est présidant de la Cour comme vous sçavez et s'est marié depuis peu, avec Mad^e de Bussy, seur de feu Balagny. Il ne vous fault pas recommander M. du Chesne, vous sçavez son mérite; si vous le pouvez adsister de par dela comme je n'en doubte pas, vous m'obligerez grandement quant et luy. Le roy assiège Montauban, et les serre de fort prez (1).

Je vous envoye les vers du Card^l Barberin (2) et espère vous envoyer bien tost l'Argenis de M. Barclay laquelle s'en va imprimée (3).

de Paris, ce 1 Sept. 1621. à M. Gevartius.

4. Monsieur (4),

Les divertissements du voyage de M. Ollivier ont faict que je n'ay receu que depuis peu le pacquet que vous lui aviez

---

(1) Montauban résista héroïquement à de Luynes en 1621, et offrit sa soumission à Louis XIII en 1629.

(2) Il y eut plusieurs cardinaux de ce nom. Matteo Barberino, le futur Urbain VIII (1568-1644), cultiva la poésie.

(3) La première édition de l'*Argenis* de JEAN BARCLAY parut à Paris en 1622, par les soins de Peiresc. (BRUNET, *Manuel du libraire*, I, c. 651).

(4) Autographe: ms. 5989, ff. 120-121.

donné pour moi du 27 octobre, ou j'ay trouvé une lettre vostre la plus honneste et la plus obligeante qui se puisse voir, accompagnée de deux petits livrets fort gentils, l'un de vos épithalames, ou j'ay prins grand plaisir d'apprendre, que pour vous marier dont je me conjouys avec vous trez affectueusement, vous ayez choisy la niepce d'un si grand personnage comme est le bon P. Andr. Schottus, qui m'a faict l'honneur autres foys de me recevoir au nombre de ses serviteurs. Oultre que j'ay esté bien aise aussy d'acquérir par de si jolys ouvraiges la cognoisçance du S[r] Jac. Eyckius (1) et du S[r] Nic. Burgundius. L'aultre livre de M. Vendelin (2) m'a esté pareillement fort agréable, tant pour ses belles observations (dont le public a deu ressentir un grand fruict et utilité), et par l'espérance qu'il nous donne de ses aultres œuvres encores plus importantes : que pour la joye et le contentement que j'ay eu d'avoir de ses nouvelles, aprez tant de temps que j'estois demeuré en peine de son silence. Tant y a que vous m'avez infiniment obligé, et je ne sçaurois assez dignement vous remercier de la continuation de l'honneur de vostre bienveillance, dont il vous a pleu me donner de si précieux tesmoignages. Et des caresses que vous avez faictes pour l'amour de moy à M. Ollivier, qui s'en loue infiniment. Et de l'honnesteté de M. Roccox, à qui je suis bien acquis. Et vous supplie de l'asseurer de mon affection reciproque. Si j'avois aultant de moyens de le bien servir que j'en ay de bonne volonté, il en verroit de si bons effects, qu'il n'auroit jamais d'occasion d'en doubter, je vous en dis aultant à vous, et à M. Vendelin vous suppliant de le croire ainsni, et de vous

(1) Jacob Van Eyck (1574-1634) ; voir: PAQUOT, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 395.

(2) Il y a neuf lettres de G. Wendelin à Gevaerts dans le ms. 5989 de la Bibl. roy. Sur Wendelin, voir une étude de M. l'abbé FL. SILVERYSER, dans *Limburg*, jaargang III, pp. 81 ss.

servir librement de moy en ce que me cognoistrez duisable à vostre service. J'ay esté infiniment aise d'entendre l'entreprinse que vous avez faicte de donner au public les livres de l'emp. Antonin le Philosophe et y contribueray trez volontiers, tout ce que je pourray rencontrer que j'estime pouvoir servir à vostre dessein, espérant de pouvoir avoir quelque chose qui n'y soit possible pas inutile. Mais j'auray peine de m'en bien acquitter, plustost qu'à ces moys de juillet, aoust et septembre, durant lesquels nous avons des vacances en nostre parlement. Car hors de ce temps là, je ne sçaurois entreprendre de ranger (comme je désire faire) toutes mes antiquitez, qui sont demeurées en confusion à cause de mon absence quasi continuelle durant longues années. Mais lors il ne m'eschappera rien de ce qui pourra servir à vostre ouvrage. Soit pour des Médailles, ou desseins ou inscriptions, dont j'ay de grands recueils [1]. Cependant, je serois bien d'advis que vous ne négligeassiez pas de jetter la veue sur les desseins de la Colonne Antonine de Rome. Car bien qu'elle eust esté expressément faicte pour Antonin Pie père adoptif de vostre M. Aurèle, si est ce que comme les cendres de M. Aurèle y furent logées aussy bien que celles de sondit Père, et qu'il y avoit esté reservé de la place aussy bien pour les uns que pour les aultres. Il semble qu'on y voulût aussy réserver de la place pour y représenter des plus mémorables gestes dudit M. Aurèle, tout de mesmes comme de ceux de son père. Ce qui conviendroit bien à vostre entreprinse à mon advis. Et de faict j'en ay un petit fragment, (que je vous envoyeray si vous le voulez) où est représentée cette célèbre bataille que gaigna M. Aurèle contre les Sarmates, Marcomans et aultres, où les trouppes chrestiennes firent si dignement, et furent secourues d'une si doulce et si favorable pluye pour eux, bien

[1] Voir: J. GUIBERT, *Les dessins du Cabinet Peiresc au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1909.

qu'au contraire elle fust si impétueuse et ruineuse aux ennemys; dont font mention les anciens pères de l'Eglise. Ce qui est accommodé dans ce dessein, à l'usage, et à l'humeur du temps en sorte qu'on void le Juppiter pluvius à bras ouverts, fondant en pluye, tant par sa barbe que par ses bras, noyant et terrassant d'un costé les ennemis par la trop grande abondance des eaux, et espargnant les Romains de l'aultre costé. J'ay aultrefoys veu estant à Rome l'an 1601 les desseins touts entiers de toute ladite Colonne Antonine, entre les mains de Joannes à Wowerem [1] et de Gaspar Scoppius [2], dont ledit Wowerem se chargea en allant ez païs bas, pour tascher de les y faire imprimer en un livre à part, comme ont esté ceux de la Colonne Trajane. Possible que par cette adresse, vous en pourrez suyvre la piste, et tascher au moings de la voir, avant que mettre au jour vostre ouvrage. Sinon je m'enquerray du costé de Rome s'il n'y en est pas demeuré de coppie qui vous peust estre communiquée. Et toujours le petit fragment que j'ay ne vous sçauroit manquer. Le feu Card. Baronius en ses annales [3] en a faict une grande description; et y en a faict adjouster une figure, mais je ne vous conseillerois pas de vous y tenir car elle est fort mal fidellement représentée et fort peu convenable à ce qui est effectuellement demeuré gravé sur le marbre de ladite Colonne. Je vouldrois bien sçavoir aussy de vous, si en traictant la vie de M. Aurèle, et ce que vous en pourrez recueillir dans les monuments de l'antiquité faicts de son temps, vous n'entendez pas de vous servir non seulement des médailles ou monnoyes battues soubs le nom dudit M. Aurèle, mais aussy des aultres princes ou princesses qui ont vescu soubs luy, sçavoir est de L. Verus,

---

(1) Jean Woverius (1576-1635).

(2) Gaspard Scioppius, philologue et libelliste allemand (1576-1649).

(3) *Annales ecclesiastici, a Christo nato ad annum 1198*, Rome, 1588-1593, 12 vol. in-fol.

de Faustine, de Lucille, et d'Avid. Cassius. Attendu le grand rapport qu'il y a de ce qui a esté faict à leur honneur avec ce qui regardoit la personne mesme dudit M. Aurèle. Et sur ce attendant de vos nouvelles, et que par vostre moyen aussy nous en ayions du Sr Vendelin vostre bon hoste, je finiray demeurant pour toute ma vie

Monsieur

Vostre trez humble et affectionné serviteur

DE PEIRESC.

d'Aix ce 29 Mars 1627.

L'un de mes amys travaille sur l'OPTATUS MILEVITANUS, je vous prie de me mander s'il s'en trouveroit aulcun MS. en vos quartiers, pour y conférer quelques passages, et s'il seroit loisible de vous en envoyer un exemplaire imprimé pour le faire conférer par quelque jeune homme, et marquer les diverses leçons à la marge. C'est pour un personnage de grande considération que vous seriez bien aise d'obliger, et tout aultre qui se puisse trouver [...] des dits MSC. et j'aurois grande part à l'obligation.

Je pense que vous aurez veu la dernière édition des livres de vostre M. Aurèle faicte à Lyon par Amedaeus Sallyus l'an 1626, 8°, chez Fr. La Bottière, avec le grec et la version latine è regione. Ensemble la vie de Proclus, seu de Foelicitate, escripte par son disciple Marinus Neopolitanus, laquelle s'estoit trouvée insérée dans le MS. derrière les dits livres de M. Aurèle. Si vous ne l'aviez encores veue, je vous en envoyeray un exemplaire, et si besoing est m'enquerray de l'estat du dit MS. pour vous en advertir.

Si vous me voulez escrire, il ne fault que bailler voz lettres à M. Rubens, ou bien les adresser vous mesmes à Paris à M. du Puy, car je les recepvray fort fidellement par cette voye là, et en fort peu de temps.

Si le S[r] Cossiers ([1]) jeune peinctre vous prie d'une petite faveur pour mon contentement, je vous supplie de ne vous rendre pas difficile à la luy octroyer.

5. Monsieur ([2]),

Aprez une cessation quasi de dix années, comme vous dictes, ce m'a esté un grand contentement de me voir honoré de vostre lettre du 3 de ce moys, que j'ay receue à trez grand heur, estimant comme je doibs et comme je puis vostre singulière vertu, et souhaictant passionément de vous pouvoir servir et faire paroistre la vénération que je vous porte. Mais ç'a esté un grand malheur que ce favorable tesmoignage de l'honneur de vostre souvenir me soit venu en cette conjoncture, que nous sommes à la veille d'une nouvelle rupture et interruption de commerce plus grande que jamais, par les occasions qu'on a affecté de donner au Roy de se ressentir si justement des mauvais traictements qu'on a voulu faire à une personne si vénérable (et de profession si esloignée de la Guerre), qui se trouvoit en sa protection; à l'exemple de tant d'aultres de ses devanciers, et du chef mesme de l'Eglise qui s'en sont si bien trouvez, aultant de foys qu'ils y ont eu recours. Et semble qu'on aye mis ce juste prétexte à la main du Roy, pour le faire déclarer une foys pour toutes, aprez tant d'aultres occasions qu'on luy en avoit données, et qui se pouvoient plus facilement dissimuler ou tollérer que celle cy. Dieu veult jeu quelque foys comme l'on dict. Et veult que de temps à aultre les choses reviennent à leur vieil train. Je ne regrette principalement que les inquiétudes d'esprit qui pourront toucher les personnes de vostre sorte, qui font profession des lettres. Vous remerciant trez humblement du beau livre

([1]) Jean Cossiers, peintre anversois (1600-1671).
([2]) Autographe: ms. 5989, f. 108.

des Inscriptions de ces arcs triomphaulx [1], dont vous me faictes feste. Qui ne passera pas meshuy facilement si ce n'est par occasion bien extraordinaire de personnes, qui veuillent franchir les difficultez des passages, ou qui ayent de bons passeports, si les advis ou bruicts qui courent sont véritables du siège de Namur, et que vostre C. (ardinal) Infant a faict traduire en vos cartiers ce bon et vénérable prélat. Possible en sera-t-il eschappé quelque exemplaire à Paris avant que le commerce se soit achevé de rompre, auquel cas possible en verrons nous quelqu'un en passant de ceux qui sont de la curiosité plus ordinaire de noz compatriotes qui ont faict depuis peu le voyage de la cour. Aureste M. Gassendi s'est retiré chez luy à exercer et jouyr de la Prévosté de l'Eglise Cathédrale de sa ville de Digne, mais il m'a faict espérer de le revoir à nos prochaines vacances qui commanceront en Jullet. Je luy feray sçavoir la bonne opinion que vous avez de luy, m'asseurant qu'il seroit infiniment aise d'avoir le bien de vous servir.

Il nous tarde bien d'avoir des nouvelles du bon M. Vendelin et vous supplie de nous mander en quel estat il est et ses estudes, et son livre. Et disposez librement de moy comme Monsieur de

Vostre trez humble et trez obéissant serviteur

DE PEIRESC.

à Aix ce 22 May (1635). [2]

ad. Gevartius.

---

[1] *Inscriptiones arcuum triumphalium... honori Ferdinandi Austrii...* Anvers, 1635.

[2] Le début de la lettre semble en reporter la date à 1639, car nous avons une lettre de Peiresc du 20 décembre 1629 (ms. 5989, f. 124; *Corresp. de Rubens*, V, p. 257). Mais les événements dont il y est question remontent à 1635. Voir: H. LONCHAY, *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas*, 1635-1700. (Nouv. mémoires couronnés de l'Acad. Roy., in-8°, t. LIV (1896), pp. 69-79.)

II. — *Lettre de Pierre Lansell à Gaspard Gevaerts.*

Clarissime Domine. Pax Christi (1).

Antonini tui haud immemor fui, cum mense praeterito bibliothecam Regiam Scoriaci perlustrarem : ibi enim accuratum sane librorum manu exaratorum catalogum a Davide Coluillo confectum nactus sum, ex quo selegi varia inedita, aut editis auctiora : de Antonino tuo me consecuturum aliquid sperabam, sed spe frustratus fui. Iterum ad illam bibliothecam reversurus sum, si in alijs catalogis, aut ex bibliothecarijs aliquid de eo cognovero, te certiorem faciam. Minime tamen suadeo, ut editionem differas, quia variantes lectiones postea adjici poterunt. Porro tanta est Madriti Graece peritorum raritas, ut neminem excepto D. Vincentio Marinerio isto munere fungi posse existimem, et necesse est ut in ipso Scoriaco illa instituatur collatio, nullus enim liber inde effertur : quare sumtus haud exiguos facere oportebit ; d. stat enim Scoriacum Madrito milliaribus octo, et paucis horis bibliotheca patet : nisi aliquibus amicis, sicuti mihi concessum fuit, ut in ea per decem horas quatriduo cum Marchione d'Estepa commorarer. Ante triduum Cardinalis Infantis bibliothecam cum eodem Marchione d'Estepa ingressus, libros Graecos perlustravi ; ineditos aliquot reperi : sed Antoninum tuum, neque hic adverti. Catalogum librorum quos D. Golius ex oriente advexit, Parisijs accepi : si per D. Hemelarium induci posset ut huc veniret, facile illi munus Interpretis Regij in lingua arabica cum liberali stipendio, sicuti ex Marchione Destepa intellexi, cum quo de Golio tractavi : quare D. T. proponat D. Hemelario et quantum stipendium exigat mihi significare velit, et ego pro viribus

(1) Autographe : ms. 5989, f. 96.

adlaborabo, ut huc evocetur. Fortassis Madrito citius negotium biblicum cum Romanis conficietur, quam ex Belgio : sed necdum oportunum censui, ea de re agere : quia non bene convenit inter Pontificem Romanum et Regem nostrum. Vale Clarissime Domine, atque politissimis tuis literis amicitiam nostram stabilire perge. Madriti 25 martij 1631.

Si aliquid novi in Hollandia ab Heinsio, Golio, Meursio aut alio prodierit, libenter intelligam.

D. T. Clariss.
Addictissimus
PETRUS LANSSELIUS.

III. — *Extraits des lettres de Luc Holstenius à Gaspard Gevaerts* [1].

1. — ...Antoninum Imp. sedulo per omnes Romanas bibliothecas quaesivi, sed nullum eius exemplar repperi, praeter duo aut tria folia ἐκλογῶν ex eo opere quod Xylandri beneficio integrum habemus. Hisce titulum praefixum observavi, ἐκ τοῦ Ἀντωνίνου αὐτοκράτορος. Manus recentissima est, ut vix putem operae precium fore ista cum editis conferri. Quocirca te moneo hortorque ne inani expectatione diutius edendi consilium differas. Lugdunensem editionem nuperam haud dubito quin videris, et correctiunculas ei subjunctas. Procli vitam, quam et Xylander et Lugdunenses una cum Antonino ediderunt, duplo auctiorem habeo : ea absoluto Porphyrio integra in lucem proferetur...

Romae, CIↃ IↃC XXVIII. a. d. XXIII Septembr.

2. — ... Gaudeo opellam quam M. Antonini fragmentis perquirendis impenderam tibi Vir Cl. probari ; ea praesertim,

(1) Le ms. 5988 contient (ff. 65-81) 8 lettres de Luc Holstenius à G. Gevaerts, et 1 lettre du même à A. Schott. Celle-ci a été publiée par L. Maes, *loc. cit.*, p. 401. Le recueil des lettres de L. Holstenius, publié par Boissonade, ne fait aucune mention de Gevaerts.

quibus errorem libri de piscibus detexi, atque ipsum (ni quid fallor) fontem deprehendi, unde is in doctorum hominum animos et scripta promanavit. Quamprimum majus ad hanc rem ocium nactus fuero excurram trans Tyberim ad Vaticanam bibliothecam, et conferam singula cum scripto codice, quod nonnihil utilitatis inde tu instituto accessurum existimem : cum saepenumero maximi errores minimo vestigio deprehendantur : tum vero etiam ut graeca scholia et glossemata pressius expendam, in quibus nonnulla haud contemnendae frugis esse videbantur. Interim ipse auctorem hunc jam antea aliquoties mihi lectum etiam animo edendi, diligenter relegi, et multa passim cum in graeco textu tum in Xylandri versione emendanda observavi. Quae hac vice misissem si temporis angustiae ea transcribere sivissent. Etsi vix quidquam unica relatione a me notari potuerit, quod accuratum tuum judicium et tot annorum diligentiam praeterierit...

Romae. CIↃ IↃC XXIX. a. d. III Non. Maij.

3. — ... Observationes ad M. Antoninum misissem, si Vaticani codicis copia fuisset. Longius enim a Vaticano nunc disjungimur. Nuper tamen cum Summus Pontifex ad festum Corporis Christi celebrandum eo excurrisset, raptim loca omnia contuli, ita tamen ut vix quidquam oculos subterfugisse putem et jam totus sum in notis describendis, quas codici meo inter legendum alleveram. Cis octo dies aliquot folia mittam, nisi aliunde mora injiciatur...

Romae CIↃ IↃC XXIX vigil. S. Joannis Baptistae.

4. — ... Illud quoque scire pervelim, utrum observationes ad Imp. Antoninum recte acceperis, nam si nugae illae forte displiceant, nollem in reliquis frustra tempus terere; qui in tuae spem gratiae et literarum caussa nullum laborem subterfugiam. Nunc duo loca ex Anacreonte addam, cujus sua-

vissimos versiculos hisce diebus relegi; tu ijs addere haec poteris quae nuper notavi...

Romae CIↃ IↃC XXIX. III Kal. Octob. in festo S. Michaelis Archangeli.

5. — Mitto nunc observatiunculas quasdam meas ad M. Antoninum, jamdudum tibi promissas. Sed vereor ut expectationi tuae respondeant, et subacti et decumati judicij ἀκρίβειαν sustinere possint.

Verum et tuus erga me affectus, et meum tibi obsequendi studium tenuitatem hujusmodi conjecturarum excusabunt: nimis enim magnifice de meo ingenio sentirem, si quid a me excogitari posse existimarem quod scrupulosam tuam diligentiam subterfugerit: qui tot annos illum auctorem terendo expolis. Multa sunt adeo corrupta et mutila ut manuscripti opem flagitent: mihi hactenus in tot Europae bibliothecis nihil praeter ἐκλογάς Vaticanas videre licuit: quae vix una vel altera voce ab editis discrepant. Ad reliquos etiam libros mittam, si ita jusseris, solas correctiunculas, ne importunis ineptijs offendaris. Interim rogo sicubi male divinarim humaniter ignoscas, nec ullo modo in publicum proferas: neque enim laureolam ex hoc labore ambio, quem in tuae spem gratiae lubens suscepi. Quin etiam si quid recte fortassis alicubi dixerim, utere pro tuo. Sed hoc quoque scias velim, versionem non totam a me pellectam, sed inspectam verius hinc inde fugiente oculo. In codice meo loca similia ubique numeris annotavi, quae lucem sibi invicem affulgent. Tum et Arriani pleraque, ad quae Antoninus respexisse videtur. Sed non dubito quin ipse multo accuratius omnia observaveris, ut non opus sit hujusmodi minutijs describendis tempus terere...

Romae CIↃ IↃC XXIX. prid. Kal. Septemb.

6. — ... Sed de Antonino tuo quid nos expectare jubes ? Meum exemplar Haxius, ni fallor, recte ad te curavit. Si qua profuerit gaudebo, quamvis eam abs te curam adhibitam fuisse sciam, ut nostra opella parum egeas ; fac quaeso ut meum exemplar ad me redeat. Nam frustra aliud quaeras Romae, omni commercio Gallicano sublato : et me divini Scriptoris lectio vehementer afficit, quem cum Arriano et Simplicio subinde soleo conferre ; nam illorum ἐπικτητείους διατριβάς ita tero, ut infinitis locis scriptorum codicum atque ingenii ope meliores exhibere possim...

Romae CIↃ IↃC XXX prid. Non. Julias.

7. — ... Nunc Haxius tuas ostendit, ubi de adventu meo sollicite inquiris, et Antoninum recte ad te perlatum nuncias ; tum etiam res meas tibi cordi curaeque futuras polliceris. Ego vero affectum istum exosculor, nihil non invicem tui caussa facturus. Sed notatiunculæ, quas Antonino appinxi, valde vereor ut desiderio atque expectationi tuae respondeant. Facile enim agnosces temere sub manum natas, nec operose revocatas ad pressiorem judicij limam. Eapropter si quid minus in ijs probes ne id publice in notis tuis fiat rogo, qui omnium mortalium minime pervicax sum ; neque eo animo haec scripta fuere ut in lucem proferrentur. Tu exactissimas tuas curas publico jamdudum debes. Aude tandem, et fidem libera. Labor iste fructum eximium afferet masculam sapientiam adamantibus ; tibi vero famam decusque pariet. Nunc et illud moneo, enotasse me seorsim loca aliquot, ubi Antoninus λείας καὶ τραχείας κινήσεως meminit : quod memoria nullis ὑπομνημάτων auxilijs suffulta non suggereret, ad Aristippaeam ἡδονῆς καὶ πόνου definitionem alludi : de qua Cicero, Laërtius et alij. Sed hoc est ligna in sylvam conferre.

Vale, mi Gevarti, et ubi commodum fuerit, Antoninum ad nos redire jube.

Romae, CIↃ IↃC XXX. postrid. Kal. Augusti.

8. — ... Antoninum tuum docti omnes vehementer desiderant, quibus jam ab aliquot annis novae et luculentae editionis spem feci. Tu non committes, ut vanam fecisse videar. Ex Italiae bibliothecis frustra aliquid adjumenti expectes: quotquot enim vel ipse vidi vel quarum indices hactenus legi, (legi autem ferme omnium) nihil Antonini hujus habent. Quocirca danda erit opera, ne dum tu nonum in annum labores tuos premis, alij te praeveniant. Venerat enim nuper ad Urbem P. Sgambatus S. J. Theologus, qui Serenissimae Imperatrici a sacris concionibus est; vir apprime eruditus et linguarum si quisquam alius callentissimus. Is Antoninum abs se conversum inter alia attulit, ut doctorum hominum praesertim συμμύστων judicia experiretur; tum etiam ut subsidia ad exornandam editionem ex Vaticano thesauro conquireret. Huic ego affirmavi nihil ejus Auctoris in Pontificis bibliotheca extare: tum vero te egregiam operam navasse huic philosopho et forte jam praelo subjecisse versionem novam cum peramplo commentario. Ille ad haec obstupuit: sed quid meo sermone effecerim nescio: saltem a perquirendis Mss. Codicibus abstinuit: haud dixerim utrum ab editionis consilio quoque disjecerim. Monui sane, recte et ex bono publico facturum, si meo exemplo observationes suas ad te mitteret potius, quam ut ipse novam editionem tentaret. Tibi haud difficile erit per amicos rescire quid moliatur: neque deerit tibi ea in re R. P. Corderii [1] opera, quem Vienna ad vos rediisse intelligo. Sed quicquid de Sgambati laboribus futurum sit, hoc obnixe te rogo, ne tuos diutius desiderari patiaris. Meum exemplar, ubi mittendi commoditas fuerit, ad me redire facies; nam aegre illo auctore careo cujus lectio impense me delectabat...

Romae, CIↃ IↃC XXXII. a. d. XXIV Augusti.

---

(1) Le P. Balthazar Corder.

IV. — *Lettre de Hugo Grotius à G. Gevaerts* (1).

Hugo Grotius J. Casperio Geuartio
Suo S. D. Lutetiam.

Gratissimum mihi est, Gevarti doctissime, quod dulcem apud te memoriam video nostrae consuetudinis. Ego sane inter molestissimas occupationes nullum habeo solatium maius, quam ut tui similium aut libellos legam, aut sermones mihi repraesentem. Tuum in Statuam Equestrem carmen ni tale est quod Statium prouocet, vanus haberi volo. Et nunc demum intelligo quam nondum satis virtutes tuas assecutus sim illo Disticho quod apud Illustrissimum virum Dn. Procancellarium in laudem tuam recitatum probatumque scribis. Felicem te qui tam magnos habeas ingenij tui aestimatores. Hic omnia defecta tantis laudatoribus frigent. Ipsa Heinsij laurus post uxorem ductam exaruit. Quare perge hanc Litterarum partem tueri quae nunc vt uideo in te vno statura est. Et fac saepe similes a te versus videamus quos mirentur omnes, imitari nemo speret. Vale Vir eruditissime.

Hagae Cal. Dec. Anni 1617.

Tibi addictissimus
HUGO GROTIUS.

V. — *Lettres de G. Gevaerts à P. Scriverius.*

1. — S. P. Vir Clarissime, hospes benignissime (2).

Laudicoenum apud te modo agere volo. Gratissimae certe mihi fuerunt epulae tuae, sed eo longe gratiores, quod tam

(1) Copie: Paris, fonds Dupuy, n° 675, f. 20.
(2) Autographe: Leyde, ms. Pap. 2.

eruditis maximorum virorum colloquijs conditae erant. Ampliss.^mo nostro (1) tam gratum fuit me apud te divertisse, ut in me, ipsum etiam excepisse, et tractasse uidearis. Sed heus nullumne aliud frontispicium Notis meis (2) praeponetur quam quod heri vidimus ? Certe oportet officina notetur unde prodeunt, et apud quem etc. Deinde in titulo debet mentio fieri Variarum mearum, quae postponentur in calce operis. Itaque eccistum titulum, quem inclusi, praeponi optat Heros noster (3). Sed monuisti alias exemplaria citius distractum iri si vel Raphelengij (4) nomen vel Antverpiensis cuiusdam Typographi apponatur. Sed de his tu arbitraberis.

Rogo ne pergant Typographi in notis ultra primum quaternionem, antequam caput nouum in primam Epistolam Syluar. a me accipias quod cras mittam. Scis Barthium (5) nostrum hoc a me petijsse. Itaque hoc debet interseri statim post Tractatum de Nomine Poëtae, et Tract. de Sylvarum inscriptione. Neque tamen ideo opus erit numerû capitum mutare, nam ante primum caput commode poterit interseri.

Quaeso ad Vers. 7 Sylu. primae Eq. Domitiani, ubi Dionis locus graece legitur his verbis : ὁ δε τραιανὸς ὄρη τε ἐντετειχισμένα ἔλαβε adde : καὶ ἐν ἀυτοῖς τάτε ὅπλα, ἡ μηχανήματα ἠ τα αἰχμάλωτα. Et mox addatur interpretatio : Traianus montes Dacorum communitos cepit, et in illis arma, et machinas etc. Verba haec ad sententiae meae contra Lipsium confirmationem omnino addi debent, quae ita sequuntur in Dione. Sed locum plenius exscripsisse debueram, ut jam feci.

Vale Vir Clarissime et rogo, quod facis, ut in gratiam et

(1) Benjamin Aubery, ambassadeur du roi de France près des Etats-Généraux.

(2) Il s'agit, dans cette lettre, de l'édition de Stace.

(3) Benjamin Aubery.

(4) François Raphelengien, imprimeur à Leyde ; voir : *Biog. nat.*, t. XVIII, c. 734.

(5) Barthius ou Gaspard de Barth, philologue (1587-1658).

mei et Herois nostri [qui officiose te salutat] (1) ad Editionem Notarum nonnunquam respicias. Vxorem tuam lectissimam matronem ex animo saluto. Hagaecomit. XXIX. Januar. 1616.

Dominationis Tuae studiosissimus
JANUS CASPERIUS GEUARTIUS.

2. — S. P. Vir Clarissime (2).

En tibi Notas in Epistolam primam, quibus adiunxi Barthij Litteras ad me scriptas, ut voluerat. Numerus mutandus erit, quem Typographus singulis pagellis scripserat, ne oriatur error.

Quaeso simulatque primus Quaternio absolutus fuerit, ut ad me mittendum cures.

Plura adiungere festinatio me prohibet.

Vale Vir Cl. meque amare perge. 2. Febr. 1616.

Dominationis Tuae studiosiss.
JANUS CASPERIUS GEUARTIUS.

3. — S. P. Vir Clarissime (3).

Misi adhuc copiam mearum Notarum ad Typographum sed miror quid etiamnum sit animi, an scilicet Poëtam nostrum ad Nundinas hasce deferre existimet, an uero in sequentes sit eum reiecturus. Velim mihi unico uerbo de illa re certiorem facias, hodie. Nam tempus modo instat. Mihi certe commodius uidetur rem in sequentes nundinas differre.

Vale Vir Clariss. et nos ama. Heros noster officiose te salutat. Raptim. 8. Martij 1616.

Dominationis Vrae studiosiss.
JANUS CASPERIUS GEUARTIUS.

(1) Ces mots sont dans la marge.
(2) Autographe: Leyde, ms. B. P. L. 246.
(3) Autographe: *ibid.*, 748.

4. — S. P. Vir Clarissime (1).

Doleo certe me nuper temporis angustijs exclusum, non potuisse cognoscere si Typographi per intensum hoc frigus operari possint. Quod si possint, profecto nulla mora in Turno quominus Poëta noster prodeat. Quod si non possint operari, quid consilii ? Omnino e re mea et Herois nostri ut nundinis his lucem videat. Cum infesto coelo tamen Gygantum more pugnandum non est, et si nulla ratione fieri possit, ferendum erit, spero tamen meliora. Quare rogo te per omnia musarum sacra, verbo unico hodie mihi significes an operae per hoc frigus pergere possint. Petij idem a Marco (2) nostro sed vereor ne homo nebulo infestam tempestatem causatus ad alias nundinas nos reijciat.

Vale Vir Clarissime et incomparabili Heinsio nostro plurimam salutem dicito.

Ampliss. noster ambos vos officiosissime salutat.

Hagaecom. XXIII 1616.

Dominationis Tuae studiosissimus
Casperius Geuartius.

VI. — *Lettres de G. Gevaerts à Erycius Puteanus* (3).

1. — S. P. Vir incomparabilis.

Vere cum Papinio meo exclamem :

Amyclæis minus exultauit arenis
Pastor, ad Idæas Helena ueniente carinas;

quam ego heri omnibus gaudijs exilui, cum eruditissimum Wymsium nostrum cum salute tua ad me uenientem complexus sum. Gauisus equidem plurimum fui, cum apud te Geuartii,

(1) Autographe : Leyde, ms. B. P. L. 748.
(2) Jacques Marcus, imprimeur à Leyde, qui édita le *Stace* de G. Gevaerts.
(3) Bruxelles : Bibl. roy., ms. 19109.

olim Auditoris tui memoriam etiamnum exstare intellexi; illud autem supra spem ac uotum erat, cum STATIANA mea a te non perlecta tantum, sed et probata esse, referret: Quod, tametsi cum summa uoluptate mea intellexerim, tacite tamen pudor quidam obrepsit, defuisse me scilicet officio meo, nec illa statim ad te, e cuius fonte, magna eorum pars fluxerat, transmisisse, quemadmodum

Cereri sua dona, merumque Lyæo
Reddimus.

Et certe iam diu illa ad te uenissent, nisi, quæ ad THEBAIDEN copiosius a me scripta, et futuris Nundinis proditura sunt, adiungere, et una mittere decreuissem. Huc accedebat quod me absente opusculum impressum, ideoque plurimis mendis typographicis foedatum uix ad uos accedere auderet. Meursius quidem operarum σφάλματα corrigenda, in se susceperat, sed illum suis etiam legendis et edolandis occupatum plurima fugerunt, unde tamen plenus sensus in plurimis capitibus constat. Quod autem Martialis de libello suo dixit:

Vilis eras, fateor, si te nunc mitteret emptor,
Grande tui pretium muneris auctor erit;

id ego iuste de meis nugis dixerim, uiles nimirum eas fuisse cum emptor ipse Elzeuirius ad te misit, pretium uero earum aliquod futurum fuisse, si ipse auctor quamprimum eas misisset. Quod quidem, licet serius, nunc facio, ut si quid libelli peccarit ineptia, totum hoc benigna dantis auctoris uolontas excuset. Dici non potest, quam hic nuper tua causa fuerimus solliciti. Pessimorum hominum calumniæ hic sparserant, in custodia te haberi ob libellum illum famosum, Coronam Regiam, cuius auctorem te insinuabant homines nefarij. Valde indoluit Illustriss. Heros noster Legatus ut hoc intellexit, statimque ad D. Du Preau, qui nomine Christianissimi regis Bruxellis apud Archiducem nostrum, Legatum egit, hac de causa scripturus atque intercessurus fuisset, nisi paulo post, omnem hunc rumorem falsum esse cognouissemus,

plurimumque ideo gauisus est D. Legatus, quo uiro, crede, nullum in toto orbe esse litterarum amantioren, humaniorem, maioris iudicij aut ingenij ([1]). Is modo te officiosissime, per me salutari, omnemque operam suam offerri uoluit, ut et D. Dyckius, Suecorum Regis Legatus, et Ianus Rutgersius ([2]) eidem a consilijs, qui nuper e Suetia reuersus est, et hic modo libros suos *Variarum Lectionum* adornat, ut proximis nundinis prodeant ([3]). Salutant etiam plurimum D. Heinsius, et Scriverius, quibus heri in prandio Lugduni adfuimus, sæpiusque sanitati tuæ libauimus. Narrauit mihi D. Weymsius cœteras mearum Notularum non adeo tibi displicere, prætorquam illam coniuecturam meam contra Turneb. de Elegia: *Alternum factura pedem,* ubi *fractura* legi uolui ([4]). Hanc tamen correctionem ut certissimam semper amplexus fui, ac rationum mearum momenta satis largiter ibi deprompsi. Rogo ut tua etiam super illa re intelligere possim. Jam enim breui Notulas nostras recudere decreuimus, adiunctis etiam Varijs Lectionibus in quibus multa ad Manilium, Senecam, aliosque. Vale Vir Incomparabilis, meque quem olim auditorem habuisti, perpetuum modo clarissimarum virtutum tuarum præconem ac cultorem fore, certo tibi persuadeas. Hagaecomit. XXVI. Julij CIↃ IↃC XVI.

D. Valerium ([5]) plurimum saluto, ad quem cum D. Weymsio scripturus sum.

Dominationis Tuæ officiosissimus cultor

I. Casperius Geuartius.

([1]) Gevaerts dit qu'il doit à Benjamin Aubery l'idée de corriger *Cida* en *Oda (Silve,* V, 3, 95). Voir le commentaire de Stace, p. 233.

([2]) Jean Rutgers (1589-1625) reçut de Gustave-Adolphe la place de conseiller d'Etat en Suède.

([3]) *Variarum lectionum libri sex,* Leyde, 1618, in-4°.

([4]) Voir le commentaire de Gevaerts, pp. 50-52.

([5]) Valère André (1588-1656).

2. — S. P. Amplissime et Clarissime Domine.

Non parum equidem doleo nuper festinato et præpropero abitu meo factum esse, ut complecti, et coram ualedicere non licuerit. Mitto modo versus Grotij nostri in ARCAM assertricem suam (1), quorum copiam pollicitus eram: Itemque Hemelarij nostri Lusum elegantem in Grotij carcerem. Misit Antverpiam his diebus Grotius librum suum *de Veritate Religionis Christianæ aduersus Athæos, Judæos ac Mahumetestas,* eumque Censuræ Catholicæ subjicit: unde bene de eius conversione sperare incipio. D. Hemelario etiam ob Paræneticon illud scriptum per litteras summas egit gratias. Accinctus modo sum itineri Duacum uersus, Laureæ Juridicæ adipiscendæ gratia. Si Ampl^do^ V^ra^ dignabitur auditorem olim suum qui PAPINII et PAPINIANI studiosum semper sese exhibuit, applausu aliquo seu uincta seu soluta oratione prosequi, infinitum me sibi deuinxerit, magnumque reliquis suis erga me beneficijs pondus adjecerit. Modo istud intra quindecim dies aut circiter, Duacum mittatur, ad Doctorem Ferrarium, qui recte mihi curabit, satis tempestive illud nanciscar (2).

Vale Ampl^me^ D^ne^, et Geuartium qui omnia Tibi debet, solita beneuolentia prosequi perge. Scribebam præfestine Bruxellis XXV Octobr. CIƆ. IƆC. XXI.

Salutat Te D. Kinschotius cognatus noster.

Clariss. Amplitud. V^rae^
Obseruantiss^mus^ et deuinctissimus
C. GEUARTIUS.

---

(1) H. Grotius s'évada du château de Lovestein en se cachant dans un grand coffre, que sa femme lui avait fait parvenir rempli de livres.

(2) Deux lettres de P. Weymsius, du 19 novembre et du 13 décembre 1621, sont adressées à Gevaerts, chez le Dr Ferrarius, à Douai; elles nous apprennent que Gevaerts reçut à cette époque une promotion de l'université de cette ville. (Bruxelles: Bibl. roy., ms. 5988, ff. 33-36).

3. — S. P. Amplissime et Clar[me] Domine.

Vsque adeo distinuere me hactenus, præter forenses occupationes, Litteræ ad Cæsarem, Regem Catholicum, eiusque Filium, Hispaniarum Principem, Archiducem Leopoldum, et plurimos alios Principes et Dynastas, cum munere Pompæ Triumphalis, mittendæ, ut huc usque differre necesse habuerim, promissum Exemplar ad Ampl. V[ram] mittere. Eius rei bella occasio sese modo obtulit per Filium Tuum Hesselum (1), Iuuenem paternæ Virtutis æmulum. Spero istud Vrbis nostræ munus uel eam ob causam gratum acceptumque Tibi futurum, quod ab Auditore olim Tuo sit profectum : quo nomine equidem gloriari soleo.

Tua Louaniensis Vrbis obsessæ accuratissima Descriptio initio Laureæ nostræ Calloanæ mihi haud paruo usui fuit : ut eo etiam loco a me est adnotatum.

Vale Vir Ampl[me] et Clar[me], meque, quod facis, amare perge. Antverpiæ IX. Calend. Maij CIƆ. IƆ. C. XLIII.

Clar[mis] Viris D. Tuldeno (2), et D. Valerio salutem plurimam adscribo.

Ampl[nis] V[ræ]
Obseruantissimus cultor
C. GEUARTIUS.

VII. — *Lettres de G. Gevaerts aux frères Dupuy* (3).

1. — S. P. Vir Clarissime (4).

Longum factum quod nihil ad uos litterarum dederim :

(1) Le douzième enfant de Puteanus. Voir : TH. SIMAR, *Etude sur Er. Puteanus*, p. 35.

(2) Le peintre Th. Van Thulden.

(3) Il est question de Gevaerts, à plusieurs reprises, dans les lettres de Peiresc aux frères Dupuy, publiées par PH. TAMYSEY DE LARROQUE, t. I et II, *passim*. (*Coll. de doc. inédits sur l'Hist. de France*, 2e série, Paris, 1888.)

(4) Autographe : Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, 490, f. 110.

habetis fatentem reum. Caue tamen credas id tuorum in me officiorum obliuione factum esse, quorum apud me immortalis exstat memoria, sed continuis pene uitæ desultoriæ fluctibus id ascribas velim, qui Animum hunc uagum et ad incerta transuolantem per uarios Ambitus errores distraxerunt. Cum uero nuper S. P. Q. Antuerpiensis in me publicum Prætoris Tutelaris munus contulisset, noua uitæ ratio mihi ineunda fuit, aliaque rerum mearum instituenda conditio. In posterum autem operam daturus sum, ne perpetuam meam erga uos obseruantiam ulla in parte claudicare iure conqueri queas.

O quam uolupe mihi nuper fuit in fine Syluulæ Grotianæ percurrere magna illa nomina in Gallia olim mihi nota et culta ! ubi et inter alia uestrum exosculatus sum.

Visus mihi sum denuo in Bibliotheca Thvanica sisti, ibique eruditissimorum hominum suauissimis colloquijs pasci

Atque auidis haurire tot aurea dicta
Auribus, et largo deductos nectare riuos.

Inuideo sane uobis, quod clarissimum Belgij nostri sydus, Grotivm, inquam, nostrum possideatis. Sed uelut fatale uidetur, ut quemadmodum Batauia olim Scaligervm Galliæ abstulit, ita Gallia uicissim Grotivm Batauiæ eripiat. Cum M. Tullio exclamem licet : O Terram illam beatam quæ hunc uirum exceperit ! ingratam quæ eiecit, miseram quæ amisit ! Nuper nescio quos ineptos uersiculos de felici eius in Gallia aduentu effudi, quos ecce tibi, qui solebas *Nostras esse aliquid putare nugas*, transmitto.

Vale Nobilissime Vir, meque amare perge.

Quæso, ni graue sit, Illustriss. Præsidem D. Memmivm (1), Patronum meum officiosissime salutes, cultumque et obsequium meo nomine offeras.

---

(1) Henri de Mesmes.

Non omitto Cl. V. D. Peiresium, D. Rigaltium (1), D. Jacobum, fratrem tuum (2), R. P. Sirmondum (3), R. P. Frontonem (4), cui ut hasce a Schotto nostro litteras tradi cures unice rogo. Scribebam Antverpiæ XV. Aug. CIↃ.IↃC.XXI.

Clarissmæ D. T. deuinctissimus et
obseruantissimus C. GEUARTIUS.

Mitto Satyram elegantem Io. Hauræi (5), Cons. Gandensis.

(*Adresse*) : Nobilissimo Clarissimoque Viro
Petro Pvteano, Cl. F.
In suprema curia Aduocato etc.
Parisios.

2. — S. P. Vir Clarissime et Nobilissime (6).

Existimo nuperas meas per D. Vtenbogardum (7) recte Tibi traditas. Nunc, cum D. Hemelarius, Batauicus, huius Vrbis ad D. Virginis Canonicus, eximia uir eruditione et Pietate præditus, ac Lipsio olim (ut ex eius Epistolis constat) in paucis carus, Paræneticon suum super carcere D. Grotii (8), uiri per omnia admirandi, effusum ad illum Lutetiam mittere uellet, meque rogasset ad quem illud potissimum destinaret, ut recte curaretur, occuristi Tu, Vir Clarissime, quem singulari quadam necessitudine D. Grotio iunctum non ignorat, rogat-

(1) Nicolas Rigault (1577-1653), garde de la bibliothèque du roi, éditeur de Tertullien.

(2) Jacques et Pierre Dupuy occupèrent toujours le même logis.

(3) Jacques Sirmond (1559-1651), jésuite français, théologien et érudit.

(4) Fronton du Duc (1558-1624), jésuite français, helléniste.

(5) Jean Van Havre (1551-1625) ; Gevaerts publia chez Plantin, en 1627, le manuscrit remanié de son *Arx Virtutis*.

(6) Autographe : Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, 699, f. 225.

(7) Le célèbre théologien hollandais Jean Uitenbogaard (1557-1650) ; il séjourna à Anvers de 1619 à 1621, puis partit pour Paris.

(8) JEAN HEMELAERS, *Parœneticon Angeli Custodis ad Hugonem Grotium super ejus carcere*, Antv., 1621.

que ut alterum illi exemplar offeras. Sane affectus viri optimi, et pium votum laudandum est, nec ipsi D. Grotio (ut existimo) ingratum futurum est. Ad publica quod attinet, Spinola noster dicitur Juliacum obsidione cinxisse (1).

Vale, Vir Clarissime, et fratrem tuum, aliosque amicos, imprimis D. Grotium plurimum meo nomine salutes rogo. Scribebam præfestine Antverpiæ, IX Sept. CIƆ.IƆC XXI.

Clarissmæ Dom. Vræ obseruantissimus et deuinctissimus

C. GEUARTIUS.

(*Adresse*) : A Monsieur,

Monsieur Du Puys, Aduocat au Parlement, demeurant pres l'Eglise de Sainct André des Arts, au logis de feu Monsieur le President De Thou

A Paris.

3. — S. P. Vir Clarissime (2).

Isidori Pelusiotæ (3) Epistolas a R. P. Schotto editas, per elegantissimum Rubenium nostrum tibi traditas non dubito. Musæ nostræ armorum undique circumstrepentium fragore, hinc Bredana, in proximo, obsidione, hinc Mansfeldio imminente, uelut exterritæ silent.

Nimirum (ut Papinius noster ait)

Horrent Tyrrhenos Heliconia plectra tumultus.

Apud uos, quid Litterarum illi Antistites, Grotius, Salmasius (4), Rigaltius, Gominius (5), alijque in alto ot[io ?] meditentur, scire desidero.

---

(1) Spinola s'empara de Juliers en février 1622.

(2) Autographe: Paris, Bibl. nat., fonds Dupuy, 699, f. 237.

(3) Isidore de Péluse, écrivain ecclésiastique (370-450) ; A. Schott publia, d'après un ms. du Vatican, le premier livre de ses *Epistolae*.

(4) Claude de Saumaise (1588-1653).

(5) Voir p. 203, note 3.

Grotij opus de *Iure publico* auide hîc expectatur ut et *Obseruationes Plinianæ* Salmasij.

Et ad has quidem quod attinet, retulit mihi R. P. Heribertus Rosuejdus (1) esse penes se Plinium optimæ notæ M. Stum quem lubens eius usui transmissurus sit, modo ipsi uicissim *Arnobij*, qui in Bibliotheca Regia M. S. seruatur, copia fiat, ut ipse omnia exacte expendere et conferre posset.

Scire aueo qui ualeat Illustriss. Præses Memmivs, et an Legatus Venetos profectus sit.

Vale Vir Clarissime, una cum fratre tuo humanissimo, meque amare pergite. Scribebam præfestine Antverpiæ VI. Martij. CIↃ. IↃ. CXXV.

Clmæ D. Vræ studiosissimus
et deuinctissimus
C. GEUARTIUS.

(*Adresse*) : A Monsieur,
Monsieur du Puy, Aduocat
au Parlement, prez l'Eglise de Sainct Andrè des Arcqz,
au logis de feu Monsr le
President du Thou
A Paris.

4. — S. P. Vir Clarissime (2).

Qui has ad Te defert, familiaris meus est D. Zegerus Hontsemius, S. Theologiæ studiosus, Sorbonam apud uos frequentaturus. Juuenis est in hac Vrbe honesto loco natus, optimisque moribus præditus, et re commoda. Nepos R. D. Zegeri Hontzemij (3), Canonici et Poenitentiarij huius Vrbis. Si quandoque consuetudine uestra frui possit, plurimum equidem meque ipsumque uobis deuinxeritis.

(1) Héribert Rosweide (1569-1629), jésuite, le précurseur des Bollandistes.
(2) Autographe: Paris, 699, f. 228.
(3) Zeger van Hontsum, mort en 1643.

Nos hisce diebus Joui Gamelio sacra fecimus, et Coniugali uinculo adstricti sumus cum Nepte R. P. Andr. Schotti V. Cl. Secutus sum nempe præceptum sapientissimi Vatis Hesiodi, qui interprete Clarissimo Grotio nostro ita canit :

Quære tibi Vxorem cum iusta adoleuit ætas,
Nec multum decies ternis prouectior annis,
Nec minor.

Amici quidam Epithalamia scripserunt, quorum hîc exemplar mitto. Ad publica quod spectat, Breda [1], Ciuitas nobis contermina iam certo de deditione agit, adeo ut haud dubie intra octo, minimum, dies ad Catholici Regis obsequium est reuersura.

Vale Vir Clarissime, meque amare perge.

Cl^mos Viros D.D. Grotium, Rigaltium, Salmasium saluto. Non omitto præstantissimum Rubenium nostrum, quem iam in dies magno hic expectamus desiderio.

De Illustriss. Præside Memmio quæso ad me perscribas, an ad Venetos iturus. An recte ualeat D. Rossiacus eius parens et fratres, Dauotius et Bellifontius ? [2].

Item, ubi modo agat D. Maurerius [3].

Scribebam præfestine Antverpiæ Prid. Cal. Iun. CIↃ. IC. C. XXV.

Cl.^mæ D.V. deuinctissimus
C. GEUARTIUS.

5. — S. P. Vir Clarissime [4].

Cum D. Nicolaus Houius, Jurisconsultus, amicus meus, perhonesto in hac Vrbe loco natus Parisios properaret, committere non potui quin hasce ad Te Litteras darem, praeser-

(1) Bréda fut prise par Spinola, en mai 1625.

(2) Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissi, comte d'Avaux (1559-1642), était le père de Claude de Mesmes, comte d'Avaux (1595-1650), de Henri, deuxième du nom, déjà cité, et de Jean-Antoine, seigneur d'Irval (mort en 1673). Pour d'Avaux, Dupuy écrit parfois D'Avot.

(3) Benjamin Aubery, seigneur du Maurier.

(4) Autographe: Paris, 699, f. 229.

tim cum Tui, uobisque similium potissimum caussa hanc ἀποδημίαν instituerit, utpote quorum erudita consuetudine perpolitus aliquando paratior et instructior ad Rempub. accedere queat. Itaque ut per uos Regiam et Thuanicam Bibliothecam aliquando accedere, et uiris apud uos claris innotescere queat, unice rogo. D. Gominij (1) Prodromum hactenus Bibliopolæ ad nos non attulerunt. Itaque uelim illum per amicum aliquem occasione oblatà ad me mitti. Pretium ubi intellexero refundam. Solinus (2) D. Salmasij an iam prodijt ? Non dubito eius observationes paris esse eruditionis cum ijs quas hactenus edidit.

Effigiem Principis nostræ, Heroinae Religiosissimæ et fortissimæ eo habitu quo post obitum mariti sui Archiducis utitur, cum Epigrammatio nostro ad Te mitto (3).

Vale Vir eruditissime, et Clmos VV. Grotium, Salmasium, Rigaltium, fratremque Tuum officiose meo nomine saluta.

Præfestine Antuerpiæ XXI. April. CIↃ. IↃ. CXXVI.

[...] Pelusiota hic adiunctus, ad D. Rigaltium, fasciculus alter ad D. Præsidem Memmium curetur rogo.

Clmæ D. Vræ obseruantissimus cultor
C. GEUARTIUS.

(*Adresse*) : Cl. Viro
D. Petro Pvteano
Jureconsulto etc. Parisijs.

---

(1) Voir p. 203, note 3.

(2) C. Julius Solinus, naturaliste latin (IIIe s.) ; Claude de Saumaise publia, en 1629, *Plinianae exercitationes in Solini Polyhistorem*. C'est son meilleur ouvrage. « M. de Saulmaise n'a pas encore mis fin à son commentaire sur Solinus ou pour mieux dire sur Pline. C'est un travail de longue haleine et rempli de quantité de belles recherches et corrections sur les autheurs anciens. » (J. Dupuy à Gevaerts, 21 janvier 1628, Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5988, f. 114). « Vous aurez sceu la publication du Solin de M. de Saulmaise avec deux volumes de notes... C'est un travail merveilleux et rempli d'une grande variété et érudition » (12 mai 1629, *ibid.*, f. 116).

(3) On en voit un ex. dans le ms. 21.363.

6. — S. P. Vir Cl^me^ et Nob^me^ (1).

Bellam occasionem nactus latoris huius, Cossierij (2), pictoris elegantissimi, committere non potui quin instantibus hisce Anni Auspicijs Xeniolum hoc Tibi muneri mitterem, Arcem Virtutis, optimi senis Hauræi, τοῦ μακαρίτου, auctam ab autore, et paullo ante obitum mihi ut ederem, commendatam. Viget enim perpetuoque apud me uigebit, tuorum in me officiorum memoria, quibus me olim Parisijs es complexus : occasionemque mihi dari desidero, qua gratum memoremque erga uos animum declarare queam.

Quid illi Litterarum Antistites, quibus Vrbs uestra abundat, iam meditentur, scire aueo. Inprimis de D. Gominio (3), ubi nunc agat, quid moliatur, certior fieri uelim. Fama pridem hic fuit, ipsum Aduocatum Regium declaratum esse.

Antoninus noster, tardius procedit, quod M. S. exemplar mihi e Germania promissum, spes meas hactenus frustrauerit. Nihilominus tamen spero sequenti æstate (volente Deo) illum proditurum. Vidi Editionem Lugdunensem ab Amedæo Sayllio (4) nescio quo procuratam, ante hos duos annos, sed mendosissimam et plane confusam.

Ad publica quod spectat, Regna et Prouinciæ Regi Catholico subditæ in vnionem et Foedus mutuum iam consenserunt. Det Deus ut iunctis uiribus cum hoste Batauo felicius deinceps congrediamur. Marchio Spinola per Galliam uestram Hispanias petit. Vtinam aut Pacem aut Inducias afflictæ diu Belgicæ referat !

---

(1) Autographe : Paris, 699, f. 223.

(2) Jean Cossiers, peintre anversois (1600-1671).

(3) Ce Gominius déjà cité est sans doute l'helléniste et conseiller d'Etat Gilbert Gaulmin (1585-1665) : J. Dupuy, répondant, le 21 janvier 1628, à cette lettre de Gevaerts, en parle en ces termes : « Pour M. Gaulmin il est Advocat du Roi au Grand Conseil, et est maintenant a Poictiers » (ms. 5988, f. 114).

(4) Voir p. 107, note 4.

Vale Nob[me] Dne. et Viris Cl[mis] Grotio, Rigaltio, Salmasio, Gominio, fratrique tuo Jacobo, cæterisque plurimam meo nomine salutem dicas uelim. Scribebam præfestine Antverpiæ Pridie Kalend. Ianuarij Ann. CIↃ.IↃ.CXXVIII, quem feliciter uobis decurrere voueo.

Clmæ D. Vræ obseruantissimus
et deuinctiss. cultor
C. Geuartius.

7. — S. P. Vir Clarissime (1).

Nobilissimos Juvenes, Thvanos fratres in hac Vrbe nuper summo cum gaudio excepimus (2), in quorum ad uos reditum responsum ad Litteras tuas distuli.

Omnino Virtutis Paternæ Genius in illis spirat : plenoque gradu ad augusta Honoris Templa contendunt.

Quæ in hac Vrbe uisenda maxime sunt, illis exhibui, et ad amicos Litteratos deduxi : doleoque ob præproperum illorum abitum non licuisse mihi diutius suauissima illorum consuetudine frui. Rupellam (3) a Rege gloriosissimo moenibus exutam hic intelleximus. Rebellos ille suos uictor subegit : utinam et Catholicus Rex suos eo redegisset, quos recenti præda nuper ditatos nostrorum socordia, merito dolemus.

Vale Vir Nobil[me] et Cl[mis] Viris, Rigaltio, fratrique Tuo plurimam meo nomine salutem dicas rogo.

Scribebam Antverpiæ Nonis Decembr. CIↃ.IↃ.C.XXVIII.

Clmæ D. Vræ obseruantissimus cultor
C. Geuartius.

---

(1) Autographe : Paris, 699, f. 222.

(2) P. Dupuy annonce à Gevaerts, le 6 septembre 1628, le départ des deux frères de Thou. (Bruxelles, Bibl. roy., ms. 5988, f. 115) ; le 12 mai 1629, il le remercie de l'accueil qu'il leur a fait (*ibid.*, f. 116vo).

(3) La Rochelle.

8. — S. P. Vir Clarissime [1].

Obitum doctissimi et optimi senis P. Andr. Schotti non dubito uos de communi fama iam intellexisse.

Magnam sane in eius morte iacturam fecit Respublica Litteraria, quippe qui post Triumuiros illos, Lipsium, Scaligerum et Casaubonum, velut Λείψανον τῶ χρυσῶ γένει nobis supererat.

Jam LXXVIII. Ætatis annum attigerat, cruda adhuc et uiridi senectute, sed paullatim Δυσουρία qua laborabat, senile corpusculum ita afflixit ut ad extremum suppressis per octiduum meatibus hominem absumpserit. Belgium nostrum paucos habet qui eius gloriæ succrescant : sed Gallia uestra tot præstantium ingeniorum foecunda altrix et parens iacturam hanc leuius ut feramus, facit.

Perhonorificum illi hoc accidit, quod paucis ante obitum mensibus in Hispaniam ad nouam Academiam Madriti institutam præsentia sua illustrandam iussu Comitis-Ducis Oliuariensis euocatus fuerat. Sed ætas illius iam præceps et silicernia a tam longinquo itinere abhorrebat. *Adagia* eius *Sacra* [2], quibus concinnandis immortuus est, sequentibus nundinis lucem uidebunt.

Quid apud uos in re Litteraria iam sub proelo sudet, imprimis uero, an Facvndvs [3], Hermianensis Episcopus, Afer auctor hactenus ineditus, Notis R. P. Sirmondi illustra-

---

(1) Autographe: Paris, 699, f. 235.

(2) « Nous avons veu de deça son dernier ouvrage intitulé *Adagialia sacra* ou il semble qu'il s'est bien emancipé a faire des proverbes de certaines façons de l'escriture saincte qui ne sentent rien moins que le proverbe. » (J. Dupuy à Gevaerts, 12 mai 1629, ms. 5988, f. 116.)

(3) Facundus d'Hermiane, évêque, théologien (VIe s.). « Le Père Sirmond n'a pas encore achevé ses notes sur le Facundus, de sorte que cet ouvrage ne verra pas si tost le jour. » (J. Dupuy à Gevaerts, 12 mai 1629, ms. 5988, f. 116.) « Vous recevrez par lui (l'abbé de Thou) le Facundus du P. Sirmond publié seulement depuis huict iours. » (6 septembre 1629, *ibid.*, f. 121.)

tus typis Cramoisij iam excudatur, et an Vernalibus hisce Nundinis sit proditurus, paucis me certiorem facias rogo.

Vale Vir Clarissime, et Nobilissimis fratribus Thuanis multam a me salutem dicito, cæterisque amicis.

Scribebam præfestine Antverpiæ Kalend. Martij, Ann. CIƆ.IƆ.C.XXIX.

Nobiliss. D. Vræ deuinctissimus
C. GEUARTIUS.

9. — Casp. Geuartius Iacobo Puteano V. Clmo
S. P. D. (1).

Non dubito uos exemplar Historiæ Belgicæ ab amico nostro Nicolao Burgundio editæ, manu D. Gul. Grotij (2), Hugonis τοῦ μεγίστου fratris, iam accepisse. Nec passus fuissem illum absque Litteris meis ad uos accedere, sed festinatio eius et inualetudo vxoris meæ carissimæ, quæ his diebus (pro Dolor) altero a partu mense ex hac uita decessit, tantillum spatij non indulgerunt.

Dici non potest, quam profunde hæc plaga in animum meum penetrarit. Verissimeque ab Euripide dictum experior :

Nam quæ grauior poena marito,
Quam uiduari coniuge fida ?

Sed quid agam ? Patientiæ lorica muniendum pectus, et voluntati Diuinæ nostra conformanda est. Geminam mihi prolem reliquit, e quibus iunior filiolus, cui Ioann. Annæo nomen, quem ad amicorum, et uestrum imprimis obsequium, feliciter annare, et adolescere uoueo.

Ad Historiam uero BurgundI nostri quod spectat, nihil hactenus in eo argumento accuratius prodijsse existimo, siue Rationum et Caussarum pondera, seu styli elegantiam, ad Taciti lineamenta omnino expressam, quis consideret. Initia

(1) Autographe: Paris, 490, f. 112.
(2) Guillaume Grotius (1597-1662), frère puîné de Hugo Grotius.

belli post Homines natos grauissimi hic legimus : vtinam et finem optatum aliquando legere liceat ! Nobis certe — iam proximus ardet Vcalegon dum Sylua-Ducis, arctissima per Batauos obsidione cingitur, et assiduis tormentorum ictibus uerberatur (1). Sed cum iam a decem diebus Comes Henricus Bergius, supremus Exercitus Regij ductor, superatā fossā Drusianā, (quam Isulam modo uocant) in Veluam, hostilem prouinciam, Ducatus Geldriæ partem, prope Arnhemium cum Cæsarianis copijs ultro XXIIII irruperit, non dubitamus hîc hostem ab obsidione illa auocandum fore, ut domesticos Lares tueatur (2).

Porro, est uir primariæ dignitatis in aula nostra Bruxellis, Litterarum amantissimus, qui Libros aliquot diuersorum Idiomatum Parisijs impressos sibi mitti desiderat. Itaque Te, Vir Cl[me], quem cum Eunapio ἔμψυχον Βιβλιοθήκην iure appellare queam, rogo, ut si tantum a re Tua otij sit, obiter per Typographum inquiri cures, utrum hæc opuscula reperiri queant, et simul pretium ad singula adscribat. Curabo ut quamprimum illud per cambium transmittatur. Catalogum hic inclusi. Gratias Tibi maximas habeo pro eruditissima D. Rigaltij præfatione, quæ et Tertulliano et maximo Cardinali est dignissima.

Carolus Scribanius (3) Societ. Jesu Theologus XXIIII Junij ipso Festo D. Joan. Baptistæ ex pleuritide obijt iam prope septuagenarius : vt et Francis. Swertius qui IIII maij decessit ex Asthmate.

Vale Vir eruditissime, et Cl[mo] D. Fratri tuo, nec non nobilissimis fratribus Thuanis multam a me salutem dicito.

---

(1) Blocus de Bois-le-Duc par Frédéric-Henri, frère de Maurice de Nassau (1629).

(2) Il s'agit de la diversion opérée par les troupes du comte Henri de Bergh à travers l'Yssel et la Veluwe (23 juillet 1629).

(3) Charles Scribani (1561-1629).

Præfestine. Antverp. postridie Cal. Aug. CIↃ. IↃ. CXXIX.

(*Adresse*) : A Monsieur
Monsieur du Puys Aduocat
au parlement de Paris,
au logis de feu Monsieur le
President de Thou, prez l'Eglise
de S[t] André aux Arts, etc.
A Paris.

10. — Casp. Geuartius Iacobo Puteano, V. Cl[mo]
S. P. D. (1).

Non credas quà lætitia perfusus fuerim, ubi D. Thvanvm Abbatem, ut paterni Nominis, ita et Candoris et Virtutum hæredem, his diebus in hac Vrbe denuo complecti datum est. Vere cum Papinio meo dicam :

Amyclæis minus exultauit arenis
Pastor, ad Idæas Helena ueniente carinas.

Summopere gauisus fui, illum prioris suæ Peregrinationis Belgicæ adeo non poenituisse, ut et secundam cum D. D. Aligrio et Forgeto (2), (quos ego Nobilitatis Gallicæ florem iure appellem) adire non detrectauit. Vnicum dolui, Te illis comitem non uidere, quod tamen parum abfuisse, ex illis cognoui. Vt autem hoc per occasionem a Te fiat, ac domum nostram gratissimus hospes diuertaris, etiam atque etiam Te rogo.

Vix triduo in Vrbe nostra substitit D. Thuanus, et abhinc dies quatuordecim, nempe XXII. Septembr. postridie festi D. Matthæi, una cum comitibus suis Bruxellam est profectus. Inde quo iter intenderit, nescio. Itaque tuæ ad illum Litteræ quas hesterna die tuis ad me inclusas recepi, serius uenerunt,

(1) Autographe : Paris, 699, f. 236.
(2) S'agit-il d'Etienne d'Aligre, garde des sceaux, et de Pierre Forget, diplomate et poète français?

nec quo eas destinem scio. Illas ergo, ut iusseras, remitto. Pro Facundi opere, quod D. Thuanus mihi reddidit, gratias ago maximas. Fuit in hac Vrbe nuper D. Franciscus Brauo (1), nobilis Hispanus, qui editionem eius Auctoris moliebatur. Sed iam Militiæ nomen ille dedit. Et certe post Roscium prodijsset in scenam. De cura tua in Libris illis, quorum Catologum Amici mei rogatu transmiseram, inquirendis, plurimum Tibi obstrictus sum. Responsum ille ex Hispania exspectat a familiari suo, qui eos Libros sibi comparare desiderat. Quod ubi acceperit ,denuo importunus Tibi esse audebo, ut per Bibliopolam Cramoysy, assignato per Litteras cambias precio, libri mittantur.

Porro, annus hic eruditis Belgis fatalis esse uidetur. Nam post Schottum nuper et Scribanium amissos, P. Hermannus Hugonius (2), Bruxellensis, Societatis Jesu Sacerdos, qui obsidionem Bredanam eleganter αὐτόπτης descripserat, Marchioni Spinolæ tum a confessionibus, nuper uero,

Sed non felicibus æque

Nunc comes auspicijs,

Henrici Bergij castra secutus, Berckæ ad Rhenum (est id Cliuiæ oppidum, haud procul Vesalia, vulgo *Rhinberck*) circa initium mensis septembris elapsi, ex Dysenteria interijt in flore ætatis, uix quadragesimum annum supergressus. Societas magnum ornamentum, et ipse Præceptorem olim in Rhetoricis et Poëticis non poenitendum amisi.

Hunc secutus P. Heribertus Rosweydus, Vltraiectinus, candidis uir moribus, eo ipso quo hæc scribo die, ex triduana decessit in hac Vrbe, iam sexagenarius.

Eius Arnobius, Minutius Felix, et Tomi ingentes Vitarum Sanctorum, et alia pridem ab illo incepta

(1) Sur ce personnage, voir p. 210, note 3.

(2) Herman Hugon, jésuite (1588-1629). Aumônier d'Ambroise Spinola, il le suivit dans ses expéditions et mourut, victime de son zèle, à Rhinberg, le 11 septembre 1629.

manent opera interrupta, minæque
Librorum ingentes.

Comes Henricus Bergius, Vesaliam arcta obsidione premit, et nisi breui suppetias ferant Bataui, breui Vrbe potiturus fertur. In Italia, utinam inter Reges maximos res componantur! Quod nisi fiat, uereor, sed taceo: et supprimo omina quæ in tristi mente.

Vale Vir Eruditissime, et quod facis, nos amare perge. Cl^mo^ Viro fratri Tuo salutem plurimam dicas uelim: nec non Cl^mo^ D. Rigaltio cui summas pro missis ad me Tertulliani opusculis, obseruationibusque ad illa accuratissimis, gratias ago. Vellem ἀντίδωρον aliquod ad manus esset, sed Tempora hæc Musis capitaliter inimica id non patiuntur. Scribebam præfestine Antverpiæ IIII. Octobr. CIↃ.IↃ.C.XXIX.

11. — S. P. Vir Clarissime [1].

Jampridem miratum Te scio, quod hactenus de Libris illis, quorum pretia mihi indicari rogaram, nihil certi perscripserim. Sed cum nuper Bruxellis obierit D. Emanuel Sueyro [2], Eques, amicus meus, qui in gratiam nobilis Hispani eos Libros conquisierat, expectaui si forte post eius obitum Hispanus ille significaret, quo libros illos destinari cuperet, pretiumque una transmitteret. At cum iam a duobus mensibus nihil de eo intelligam, non est quod Bibliopola diutius eos Libros illi seruet. Equidem pro cura in eam rem impensa uehementer me Tibi obstrictum fateor, doleoque morte inopina amici mei eum laborem irritum factum. Suerij obitum aliquot diebus præcessit D. Franciscus Brauo [3] Hispanus, Eques Ordinis Calatrauæ, Juuenis (quod rarum

---

[1] Autographe: Paris, 699, f. 231.

[2] Em. Sueyro, auteur de *Anales de Flandres*, Anv., 1624, in-fol.

[3] Don Francisco Bravo avait fait, au dire de Rubens (*Corresp. de Rubens*, t. V, p. 18), beaucoup de recherches à la bibliothèque de Saint-Laurent, au sujet de Tertullien. Rubens regrette (*ibid.*, t. V, p. 241)

in ea gente) eruditissimus, qui in Tertullianum multa obseruarat proelo parata : plurimosque scriptores hactenus ineditos ex Bibliotheca Regia Laurentina eruerat. Ab infausta in Veluam expeditione redux Bruxellis ex pestilenti febri decessit, annos vix natus XXV. filius unicus parentis olim ad Venetos Legati.

D. Rigaltij in se Humanitatem, dum Bibliothecam Regiam ante annum illi commonstraret, sæpe apud me depredicauit. Ita Belgium nostrum

Clarorum capitum semper noua funera cernit.

Speremus meliora : et inter publicas patriæ clades, priuatas amicorum mortes æquo animo feramus.

Vale Vir eruditiss^me^ et Cl^mis^ D. D. Rigaltio, Fratrique Tuo, cæterisque amicis salutem plurimam dicas rogo.

Scribebam præfestine Antverpiæ, XXV. Januarij CIↃ. IↃ. C.XXX.

Cl^mæ^ D. V^ræ^ obseruantiss. cultor
C. Geuartius.

(*Adresse*) : Clarissimo Viro
D. Iacobo Pvteano
Jurisconsulto etc.
Parisijs.

12. — S. P. Nob. et Cl^me^ Domine (1).

Gratissimas tuas Cossierius pictor nuper ad me detulit, unaque Tertulliani Fragmentum a Suaresio (2) editum, non magnæ rei. Nimirum, post accuratissimam aliquot eius Auctoris operum editionem ab eruditissimo Rigaltio factam, omnes uel in mustaceo Laureolam quærunt.

---

qu'il ait abandonné les Muses pour prendre part à la campagne de la Veluwe.

(1) Autographe: Paris, 699, f. 224.

(2) Joseph-Marie Suarès, savant antiquaire français, évêque de Vaison en 1633.

Diligentiam omnem per amicos adhibui, ut Relationes Italicas illius Purpurati [1], nuper in his oris editas nancisci possem, sed frustra: quod exemplaribus omnibus decreto Curiæ manus iniecta sit; et e domo Typographi ablata fuerint. Lis etiamnum indecisa pendet. Aiunt in illis liberiuscule quædam dicta mutatum iri, et mox uenum exponenda.

Interim ex Francofurtensium Catalogis didici, Lugduni apud Batauos opus illud recusum esse. Itaque illud per amicum inde peti iussi. Et simulatque id nactus fuero mox ad uos curaturus sum. Hostis Batauus nocte proxime elapsa conatus est inter Axeliam et Sassam Gandauensem (est id munimenti nomen) in Flandriæ partem Wasianam irrumpere, sed a nostris fortiter est repulsus. Vale Nob. et Cl^me^ Dne, nosque quod facis, amare perge. Scribebam Antverpiæ XXV. April. ipso D. Marci, CIƆ.IƆ.C.XXX.

Clmæ D. Vræ obseruantiss. cultor
C. GEUARTIUS.

(*Adresse*) : A Monsieur
Monsieur du Puy
Aduocat au Parlement
de Paris etc.
A Paris.

13. — S. P. Nob. et Clme Domine [2].

Præsentium latores sunt fratres Bylij, filij præstantissimi uiri D. Laurentij Bylij, Jurisconsulti eximij, et Consiliarij

[1] Il s'agit des *Relazioni varie fatte in tempo delle nunziature di Fiandra e di Francia*, Anvers, 1629, 4°, du cardinal Bentivoglio. P. Dupuy en avait demandé un exemplaire à Gevaerts, le 20 mars 1630: « Lon a veu icy les relations italiennes du Cardinal Bentivoglio imprimées en italien en vos quartiers, vous m'obligeriez de m'en faire avoir un exemplaire en blanc, je scai qu'il y a de la difficulté d'en recouvrer, mais j'espère beaucoup de votre crédit » (ms. 5988, f. 123).

[2] Autographe: Paris, 699, f. 233.

Regij, cuius Domum, Vrbis huius oraculum merito appellare liceat.

Illi cum ad capiendum ingenij cultum Lutetiam sese contulerint, nihil magis in uotis habent, quam ut clarorum et præstantium, id est, Tui, Tibique similium consortio et colloquijs interdum frui queant. Quod si per occupationes tuas aliquando hoc illis liceat, et Bibliothecas, Regiam, Thuanicam, Tuam, lustrare, summo et parentem eorum mihi amicissimum, meque beneficio obstrinxeris.

Cæterum, post nuperas meas XXV. Aprilis exaratas, non destiti sedulo *Relationes* illas *Italicas* indagare, adeoque ipsum Cancellarium et Fisci Præfectum conueniri curaui eius rei gratiâ, sed absque uenia et consensu Serenissmæ Principis nostræ, exemplaria denegant.

Spes est, litem breui finiendam, et Librum publicandum nonnullis immutatis.

Batauos, qui alteram editionem eius operis in Catalogo Francofurtensi nuper polliciti erant, solum Titulum excudisse hic intelligo.

Opera D. Teresæ, quæ D. Thuanus Abbas sibi mitti petierat, necdum absoluta sunt.

Vale Vir Clarissime, et D. Rigaltio, cæterisque amicis plurimam meo nomine salutem dicas rogo.

Præfestine Antuerpiæ VI. Junij 1630.

Clmæ D. Vræ obseruantiss. cultor
C. GEUARTIUS.

14. — S. P. Nob. et Clme Domine [1].

Gratissimum mihi fuit, fratrem tuum, uirum humanissimum in hac Vrbe complecti : in eoque uiuam Tui effigiem intueri.

Pauxillum uero Temporis, nempe uix triduum, quo apud

---

[1] Autographe: Paris, 699, f. 230.

nos est moratus, non permisere mihi, officia illa ei præstare, quæ desiderabam. Nam X. huius mensis una cum Duce in Batauiam est profectus.

D. Miræus, Cathedralis Ecclesiæ in hac Vrbe Decanus, (quocum una cum fratre tuo, Sanitati Tuæ libauimus) salutem plurimam adscribi iussit, et scire auet, an eius *Notitiam Ecclesiarum Belgij*, quam ante menses aliquot ad Te misit, acceperis.

Vale Nob. et Cl^me^ Dne.

Et fratri Tuo D. Jacobo multam a me salutem dicito. Scribebam præfestine Antverp. XIII. Martij, CIƆ.IƆ. CXXXI.

Nobilissimo D. Abbati Thuano, cuius Litteras prolixæ Humanitatis nuper accepi, manus exosculor, cultumque et obsequium defero.

Clmæ D. Vræ obseruantissimus cultor
C. Geuartius.

(*Adresse*) : A Monsieur
Monsieur Du Puy, Aduocat
au Parlement de Paris.
Au logis de Monsieur de Thou, prez l'Eglise
de Sainct André des Arts
A Paris.

15. — S. P. Nob. et Clme Dne. [1].

Quod Valetudo mea his diebus non satis constiterit, factum est, ut humanissimis Litteris tuis serius respondeam. Peracerbum autem mihi fuit ex illis intelligere grauissimum uulnus, quo ex Matris, Matronæ Nobilissimæ, obitu percussus es. De quo, ne consolatione nostra egere Te credam, hoc facit, quod persuasissimum mihi sit, id quod apud alios Tempus, hoc Rationem apud Te potuisse.

---

[1] Autographe: Paris, 699, f. 226.

Præsertim cum illa iam æuo matura, et (in quo parentum uota conquiescere solent) maturis iam et spectatis Liberorum Virtutibus decesserit.

Nobis iam infelicis Belgicæ, nondum ciuili sanguine saturæ Fata uersantur ob oculos.

Maximi ab utraque parte apparatus. Quo res sit euasura, dies docebit.

Vale, Nob. et Cl[me] Dne, et fratri Tuo D. Jacobo, Viro præstantissimo multam a me salutem dicito.

Scribebam Antverpiæ Idib. Maij CIↃ.IↃ.CXXXI.

Clmæ Dnis Vræ obseruantissimus cultor
C. GEUARTIUS.

16. — S. P. Nobilissime Domine (1).

Retulit mihi nuper D. Aub. Ædius Miræus Canonicus huius Vrbis, e Gallia redux, quibus officijs eum apud uos exceperis. Quare et Auunculus eius Decanus perpetuum sese Humanitati Tuæ obstrictum fatetur. Librum etiam qui inter sarcinas Legati Polonici serius ad me deuenit, recepi, ac pro eo munere gratias maximas ago.

Ἀντίδωρον leue mitto, Insignia Gentilitia Ordinis Avrei Velleris, Auctore Chiffletio (2), Regio Archiatro, amico nostro, quod una cum merubus Librarijs, quas ad Bibliopolam Cramoisy Moretus noster mittit, ad Te uenturum est.

Vale, Nobilissime Domine.

Et præstantissimis Dnis Puteanis, Cognatis Tuis, plurimam a me salutem dicas rogo.

Adiunxi et exemplar operis Chiffletiani ijsdem offerendum,

(1) Autographe: Paris, 699, f. 227.

(2) Jean-Jacques Chifflet (1588-1660), premier médecin de l'archiduchesse Isabelle, puis de Philippe IV.

quos scio ut elegantiarum omnium, ita huius partis Historiæ esse studiosissimos.

Antverpiæ XVIII. Februarij CIↃ. IↃ. CXXXII.

Nobilissimæ Dnis Vræ obseruantissimus cultor
C. Geuartius.

VIII. — *Lettres de G. Gevaerts à Olivier de Vrede* (1).

1. — Clarissime Domine.

Saluum atque incolumem Te e Gallia reuersum esse gaudeo. Visenda omnino Tibi Lutetia erat. Florent enim ibi Litteræ, et præsertim Græcæ, si usquam alibi.

De Numismatum antiquorum copia, ibi a Te repert(a) et coëmpta, Tibi gratulor: Voueoque ut rediuiuum in Te LAVRINVM Brugæ admirentur (2).

Si ea quæ ad MARCVM nostrum ANTONINVM Aug. spectant, conferre cum Occonianis otium fuerit, mihique eorum quæ Diligentiam Occonis (3) fugerint, Inscriptiones aut iconismos transmiseris, magno me beneficio obstrinxeris, et publice eius memorem me, gratumque præstabo.

VIGLII Præsidis Vita penè tota iam ab Amanuense meo transcripta est (4). Mox ubi cum Apographo collata erit, per fidum aliquem latorem illam transmissurus sum. Vale.

Scribebam Antverpiæ V. Nouembr. CIↃ. IↃ. CXXXIII.

Clmæ Dnis Vræ obseruantissimus
C. Geuartius.

---

(1) Olivier Vredius (1578-1652), historien flamand. Le ms. II, 3010 de la Bibl. roy. de Bruxelles contient (ff. 37-42) six lettres autographes de Gevaerts.

(2) Allusion à Marc Laurin (1530-1581), qui aida Hubert Goltzius à rechercher les monnaies antiques et à publier ses ouvrages.

(3) Adolphe Occo, numismate et médecin allemand (1524-1606), auteur des *Imperatorum Romanorum numismata*, Anvers, 1579.

(4) Le jurisconsulte Viglius, président du Conseil privé. Dans une lettre du 12 août 1632, Gevaerts avait demandé à Vredius la *Vie* de ce personnage; il le remercie de l'envoi, le 20 août: il a constaté quelques lacunes, auxquelles il fera suppléer d'après un autre exemplaire conservé à Bruxelles.

Litteræ Tuæ ad D. D. Miræum et Moretum recte curatæ sunt. Amicissimum Vossium saluere iubeo.

2. — S. P. Clarissime Domine.

Per mensem et amplius negotia mea me Bruxellis et alibi detinuerunt. Ea causa est, quod Litteris Tuis, quas vna cum XIII. numismatibus domum reuersus reperi, hactenus nihil responderim.

Contuli illa his diebus, cum postrema Occonis Editione quæ prodijt Augustæ Vindelicor. 1601. Bina illa, quæ singularia Tibi putas, nec ab Occone visa, quorum primum SECVRITAS PVBLICA, exstat 2æ Edition Pag. 288. Itemque in Croyacis Numis a Biæo [1] editis, Pag. 45.

Alterum item, TROPHÆA DE SARMATIS, Exstat Pag. 293. Edition. Augustan. Ectypa quorundam, quæ ad editionem operum Marci Imp. mihi vsui esse poterunt, per Pictorem exprimi curabo, moxque fideliter ea remittam, Tuique, suo loco, honorificam facturus mentionem.

VIGLII Vitam nunc vna mitto, quæ eo tardius redit, quod illam cum alio exemplari, quod Mechliniæ exstare intellexeram, conferre decreuissem, eaque folia, quæ in codice Tuo desunt, supplere. Necdum vero illud exemplar ab amico promissum ad manus meas peruenit.

Interim gratias Tibi immensas ago pro eius vsu. Et si quid est in Bibliotheca mea quo gratificari Tibi queam, vtere, fruere.

Hispanica M. Aurelij Vita, nugæ sunt ab Ant. Gueuara [2]

---

[1] Jacques de Bie publia en 1614 la première édition du recueil des monnaies de Ch. de Croy.

[2] Ant. de Guevara, historien et moraliste espagnol (1490-1545), auteur de *Relox de principes, o Marco Aurelio*, Valladolid, 1529, ouvrage traduit en plusieurs langues.

confictæ, nec Amadisij fabellis dissimilia. Antuerpiæ XXII. Februarij CIↃ.IↃ.C.XXXIIII.

Tuus ex asse
C. GEUARTIUS.

Litteræ ad D. Miræum, recte curatæ sunt.
D. Oliuario Vredio.

3. — S. P. Vir Clarissime.

Accepi Catalogum Libb. M. S. qui in Bibliotheca Oxoniensi exstant. Ac pro eo gratias Tibi maximas ago. Herodotum tuum cum hoc tabellario ad Te misissem, sed marginales Liuinæi [1] Notas in codicem meum refer[re] ob uarias occupationes hactenus integrum mihi non f[uit]. Faciam id quamprimum, et enitar

Officio ne Te certasse priorem Poeniteat.

Sed et præsens præsenti Tibi, solenni Principis Cardinalis in hanc Vrbem Aduentu (qui futurus est XV præsentis mensis) codicem illum offerre spero.

Vale Cl^me^ Dne, nosque amare perge.

Antuerpiæ ipsis Kalendis April. CIↃ.IↃ.C.XXXV.

Totus Tuus
C. GEUARTIUS.

Ideam Pompæ Vestræ Vrbis
à D. Pierssenæo Gandauo [2] accepi.

4. — S. P. Vir Clarissime.

Vereor equidem ne iampridem me promissi immemorem existimes, qui HERODOTVM Τοῦ Στεφάνου, hacte [nus] ad Te non miserim.

Sed infinitæ pene occupationes his diebus ita me disti-

(1) Jean Lievens, philologue belge (1546-1599).
(2) Jérémie Piersenne, jurisconsulte et homme de lettres (1575-1657).

nuerunt, ut marginales LIVINEI Notas excerpere et codici meo addere, integrum non fuerit.

Distuli etiam, ut eccistas INSCRIPTIONES Arcuum nostrorum Triumphalium nunc demum impressas una ad Te mitterem.

Vale Vir Clarissime,
et munusculum hoc boni consule

Præfestine ANTVERPIÆ XX. Junij CIↃ.IↃC.XXXV.

Cl^mæ D. V^ræ obseruantissimus
C. GEUARTIUS.

IX. — *Lettres de G. Gevaerts à Nicolas Heinsius.*

1. — A. V. Nicolao Heinsio, Dan. Fil.
Casp. Geuartius S. P. D. (1)
Vir Amplissime.

Schedas Rubenianas cum Testamenti Curatore diligenter excussi. Sed nullas ex Ouidiano codice Atrebantensi Notas ibi inuenire contigit.

Claudius ipse Doresnilenzius (?) Atrebatensis, cuius ille codex fuerat, paucis ante Rubenium mensibus Bruxellis obijt. Supellex eius Libraria omnis est diuendita. Ita ut nulla eius codicis suspiciendi spes supersit.

Restitutio tua Responsoriae Sabini Epistolae felicissima et peringeniosa est. Nec dubitandum est, illam esse genuinam Lectionem.

Vale, Vir Amplissime, nosque amare perge. Antverpiæ, III. Calend. Martij CIↃ.IↃ.C.LVIII.

Inclusae hae ut ad Gronovium curentur, etiam atque etiam rogo.

(1) Autographe: Leyde, ms. Burm., F. 5.

2. — A. V. Nicol. Heinsio, Dan. F.

Casperius Geuartius S. P. D. (1).

Quem pollicitus eram Rubenianae Bibliothecae Catalogum, ad Te mitto, Vir Amplme. Adiunxi et aliud exemplar, quod ut Cl. Gronouio communicetur, rogo. Prolixius otium nactus nuperis eius litteris responsurus sum. Emendatio loci Ouidiani in Fastis de Aphidnä, omnino palmaria et certissima est.

Ill. Viri, Iani Rvtgersii, Auunculi tui Venusinas Lectiones (2) praelo a Te adornari gaudeo. Gratissima mihi est memoria suauissimae eius consuetudinis, quae ante annos XLIII. mihi cum illo intercessit.

Vale, Vir Amplissime, nosque amare perge.

Scribebam praefestine Antuerpiae Pridie Idus Januarii Anni CIↃ.IↃ.CLVIII. quem faustum felicemque, ut et multos sequentes, Tibi apprecor.

3. — A. V. Nicolao Heinsio, Dan. F.

Casp. Geuartius S. P. D. (3).

Amplissime Domine.

Quoniam ante septimanas aliquot ad me misisti Indiculum eorum Librorum quos ex Auctione Bibliothecae Rubenianae sibi comparari desiderabat Clarmus Gronouius, eorundem Librorum aliquos, in adiuncto Indiculo comprehensos, a Viuienno Bruxellensi Bibliopola redemptos, ad Te mitto, atque [Fasciculum ipsum cum dictis Libris ad Ludouic. et Daniel. Elzeuirios hac septimana, mittet D. Moretus noster.] ad communem Amicum nostrum Dauentriam recte dirigi cures, etiam atque etiam rogo. Scripsit ad me nuper D. Gronouius, esse Amsterodami Negociatorem Hamburgensem, amicum suum, [Dierick Pieter Wolders, woonende op de

(1) Autographe: Leyde, ms. Burm., F. 6b.
(2) Remarques sur Horace, né à Venouse.
(3) Autographe: Leyde, ms. Burm., F. 5.

Cingel, ten huijse van Antoni Timmerman]. Huic mandauit D. Gronouius ut simulatque eos Libros (quorum Indiculum ad eum misit), dictus Wolders uiderit, pretium eorum soluat, nempe Quinquaginta tres florenos cum medio; unaque uecturam Antuerpiâ Amsterodamum usque. Praedictus Bibliopola Viuiennus praecedentibus Litteris suis ad me scripserat, missurum se una Dionis Chrysostomi Orationes, ac tum pretium omnium fuisset, LXI floreni.

Sed uideo huic fasciculo deesse eum Auctorem, cui septem florenor. cum dimidio pretium adscripserat. Ideoque tantum Quinquaginta tres floreni cum dimidio soluendi erunt, praeter uecturam.

Vt autem pretium eorum Librorum ad me remitti queat, quod deinde Bibliopolae Bruxellensi persoluam, rogo Te Vir Amplissime, ut alium Negociatorem Amsterodamensem, Creditorem D. Moreti, Gerrit Verdrijn, Papieruercooper, woonende op het Water, in den gecroonden Riem-Papier, adeas, ipsique nomine D. Moreti istos Quinquaginta tres florenos numeres, ac Apocham ab eo accipias, eam summam nomine D. Moreti se accepisse, mihique mox eam Apocham mittas, ut Moretus eos Quinquaginta tres florenos hàc in Vrbe iterum mihi refundat ac repraesentet. Vale, Vir Amplissime, et onus istud, Viri Clariss^mi ac utriusque nostrum amantissimi gratia, a me Tibi imponi, obsecro ueniam mihi da.

Praefestine Antuerpiae XIV. April. CIↃ.IↃ.CLVIII.

X. — *Lettres de G. Gevaerts à Isaac Vossius.*

1. — Amplissimo Viro Isaaco Vossio.

Casperius Gevartius S. P. D. (1).

Bruxella his diebus reversus gratissimas litteras tuas reperi, una cum multiplici librorum musteorum munere, pro quibus

(1) Copie: Leyde, ms. Burm, F. 11, t. I, ff. 373vo-374ro.

gratias tibi immortales ago. Inter alios eruditissimae tuae in Melam ([1]) Observationes mirifice mihi placuerunt: ubi non pauca Salmasii σφάλματα a te εὐστόχως castigata notavi. Bellissimam nunc occasionem nactus, per Elsevirium Lugd. Typographum, ad te mitto quod petieras, Pollucis ([2]) Onomasticon Ms. ex Bibliotheca Patrum Societ. Iesu: quo codice olim usi Demetrius Chalcondyles ([3]), Politiani ([4]) σύγχρονος; Pet. Pantinus Decan. Bruxellens. ([5]) et Schottus noster. R. P. Henschenii, Bibliothecarii litteras adjunctas hic habes, unaque brevem Italiae, Hispaniarum, Galliarum, Belgii etc. Notitiam ex Actis Sanctor. excerptam. Claudius Dausquius, Canonicus Tornacensis, vir utraque lingua doctissimus, amicus olim meus, Pollucis editionem meditabatur. Moriens ille supremis tabulis ([6]) D. Antonio Sandero Canonico Yprensi, et mihi commisit opuscula sua ἀνέκδοτα: inter quae sunt Animadversiones (Ἀντεξηγήματα ille vocat) in Rod. Gualteri ([7]), Pollucis Interpretis, versionem, usque ad Lib. v. Quodsi Onomasticon istud brevi, cum notis tuis praelo subjicere decreveris, Dausqui observationes una edi, D. Sandero astipulante, non abnuerem. Illustri Viro, D. Triquetio ([8]), Caesareo Oratori, cultum obsequiumque meo nomine deferas rogo; ut et Cl^mo D. Heinsio. Vale Vir Amplissime et Eruditissime, nosque amare perge. Scribebam præfestine Antver-

---

([1]) Pomponius Mela, géographe latin (Ier s. ap. J.-C.).

([2]) Julius Pollux, grammairien grec (IIe s. ap. J.-C.).

([3]) Demetrius Chalcondyle, grammairien grec (1424-1512).

([4]) Ange Ambrogini, dit Poliziano ou Politien, humaniste italien (1454-1494).

([5]) Sur Pierre Pantin, doyen de Sainte-Gudule, voir: A. ROERSCH, *L'humanisme belge à l'époque de la Renaissance*, Bruxelles, 1910, pp. 101-109.

([6]) Le testament de Cl. Dausques a été publié dans le *Messager des Sciences*, 1881, pp. 477-479.

([7]) Rodolphe Gualterus, théologien suisse (1518-1586).

([8]) Serait-ce André Triquet, jésuite, né à Maubeuge en 1591, mort à Tournai en 1668? Voir: PAQUOT, *Mémoires*, éd. in-16, t. XI, p. 91.

piae VII Idus April. CIↃ.IↃC.LIX. Litterae tuae signatae erant IV Februarii. Credo in mense errorem esse. Nam XV Martii demum ad nos delatae sunt.

2. — Vir summe et Amplissime (1).

Mitto per Petrum Lambertum, nautam Antverpiensem septem arcas libris plenas. pro vectura Parisiis Antverpiam aliisque necessariis solvi Factori in het Claverblad centum et nonaginta octo florenos, aurigis numerandos etc. Lamberto nautae pro vectura hinc Antverpia Hagam, octodecim florenos solvi. Pro Licentiis et vectigali Lilloano, (id arbitro D. Moreto, convenimus fore XXX florenos) solvi eidem Lamberto XXIIII florenos. Ita ut illi per te adhuc numerandi restent sex floreni. Apocham per ipsum signandam hic inclusi. Expectabo dum majora mihi imperabis. Tabulas rei Nummariae, per optimum et doctissimum Schottum nostrum editas, quas petieras, una mitto. Vale scripsi praefestine.

Antverpiae IX Februarii 1665.

Tui studiosissimus

C. Gevartius.

3. — S. P. Vir Amplissime et Summe (2).

Post capsas librarias ad Te missas convenit me Aurigarum Parisiensium Factor (ut vocant) Ioan Vol. Petit adhuc quinquaginta duos florenos et 13 asses, qui restant solvendi juxta computum et scedulam, quam una cum Libris nuper misi, et denuo copiam ejus his inclusi. Nomine tuo hic a Ioan. de Coninck Negotiatore acceperam centum Patacones sive ducentos et quadraginta florenos. Ex his Factori Aurigarum solvi centum et nonaginta octo florenos, dico 198 Flor. ut

(1) Copie: Leyde, ms. Burm., F. 11, t. II, f. 33vo.

(2) Copie: *ibid.*, t. II, f. 36ro.

ipse manu sua in scedula his inclusa fatetur. Computum Factoris D. Moreto communicavi, qui aequum et bonum judicavit et approbavit. Et est alias Factor ille Genero meo obstrictus, et illius commendationi munus suum debet ita ut sciam, quod non nisi justam mercedem et operae pretium sit petiturus. Nautae, quia Vectigal et Licentia (ut vocant) Lilloae solvenda essent, solvi Quadraginta duos florenos, dico 42 fl. Quae binae summae centum faciunt Patacones. Itaque velim qui solvendi restant, quinquaginta duos florenos, et 13 asses, per hunc nautam ad me mittas, ut ab Hominis importuna compellatione liberer. R. P. Henschenius [1] officiosam salutem adscribit et P. Theodori Moreti Tractatum de Aestu Maris muneri mittit. Sanctorum (quorum Vitas Mstas servas) nomina scire desiderat. Ipse Heinsii Claudianum postremae editionis avide expectabo. pretium Nauta refundet.

Vale Vir Magne

Tibi addictissimus
C. Gevartius.

Praefestine
Antverpiae
VII April 1665.

4. — Amplissimo et Summo Viro
Isacio Vossio [2].

Septendecim ducatones Telonario debitos Factori Aurigarum numeravi, ut ex hac ejus apocha cognosces. Quod malam aurigarum fidem accusas, meministi credo Tituli (ut Professor quidam Italus citabat) de *Tre Forfanti*, in Pandectis; *Nautae, Caupones, Stabularii*: Quibus *Aurigae* non absurde addi possunt. Ne longe abeamus; D. Hugenius, Zuyleco-

---

[1] Godefroid Henschenius (1600-1681), collaborateur de Bollandus.
[2] Copie: Leyde, ms. Burm., F. 11, t. II, f. 37vo.

mius [1], sarcinas aliquot Lutetia ad. D. Duartium [2] nostrum misit moneta Francica in hac Vrbe pro vectura curandas et solvendas; Aurigae hic Monetam Brabanticam exigunt.

Et res jam longo trahitur sufflamine litis

in curia nostra. Non nisi syngraphis cum ejus modi nebulonibus agendum est. Catalogum Vitarum SStorum M. SS. quae in Bibliotheca tua exstant, R. P. Henschenio tradidi. Ipse se gratias tibi acturum dixit. Puto et Catalogum adjunget Codicum MSS. quos olim P. Schottus habuit. Plurimum me Tibi obstringes, si mihi coemas

1. Claudiani opera, ex postrema Heinsii editione.
2. Vossium [3] de Arte Historica.
3. Ignatii Epistolas ex tua editione.

Pretium ut Tibi refundat cum Nauta Lamberto conveni. Vale Vir Celeberrime.

Scribebam Antverpiae praefestine 4 Maij 1665.

Tibi addictissimus

C. GEVARTIUS.

5. — S. P. Vir Magne et Amplissime [4].

Gratias habeo maximas pro Heinsii Claudiano ad me misso. Pretium ejus nauta nostras Tibi refundet, ubi Artem Historicam Incomparabilis parentis Tui, et Ignatii Tui Epistolas a Te accipiet. *Sulpitii Severi Historiam sacram* cum Victoris Giselini observationibus Anno 1574 Typis Plantinia-

---

(1) Constantin Huygens, seigneur de Zuylichem (1596-1687); son fils, Christian Huygens (1629-1695). Sur le premier, voir *Bibliotheca Belgica*, 1re série.

(2) Jacob et Gasp. Duarte sont cités dans *Corresp. de Constantin Huygens*, publiée par Jonckblaet et Land, Leiden, 1882.

(3) Gérard-Jean Vossius, père d'Isaac.

(4) Copie: Leyde, ms. Burm., F. 11, t. II, f. 38ro.

nis editam [1], frustra apud amicissimum Moretum quaesivi. Cum enim anni jam nonaginta effluxerint quod illa editio prodierit, negat aliud praeter unicum Exemplar apud se extare quod in privata Bibliotheca sua servat ut Pici aurum : nempe a Proavo suo, Plantino, excusum. Exstat apud me illa Historia a Iacobo Fabro Doctore Theologo Sorbonico Parisiis Anno 1560 edita. Illam (si usui Tibi esse queat) lubens transmittam. Eruditissimus Sigonius Giseliniam editionem repraesentavit et Commentariis Historicis illustravit, quae a Te visa non dubito ; ut et Hornii [2] vestratis consarcinationes et ab Elzeviriis attextos Purpurae Sulpitianae pannos. Cum Martiali dicam :

Sic interposito vilis contaminat unco
Vrbica Lingonicus Tyrianthina Bardocucullus.

Non credo Cererem tot facibus Proserpinam indagasse, quanto ipse studio, excussis omnibus Veteramentariorum Bibliopolarum officinis Editionem Giseliniam in hac urbe quaesierim. Sed frustra. Si deinceps illam nancisci queam, mox ad Te mittam.

COLVMNAM ANTONINIAM segmentis pulcherrimis viginti ulnarum magnitudine (instar TRAIANAE a Ciacconio [3] editae) delineatam, et expressam apud Scriverium, Tòν μακαρίτην, ante annos quinquaginta adolescens, vidisse me memini. Ejusdem Monumenti ipse Scriverius mentionem facit Animadversionibus suis in Martialis Lib. I. Epigr. LIII.

Cum autem intelligam Scriverianam bibliothecam publica auctione jam esse distractam beatis me si inquisieris, quis COLVMNAM illam compararit, et num prece vel pretio

(1) Sur cette édition de Sulpice Sévère par Victor Giselin, voir : L. ROERSCH, *Biog. nat.*, t. VII, c. 789 et 791-792.

(2) Georges Horn, mort à Leyde en 1670, donna une édition de Sulpice Sévère, Amsterdam, 1665, in-8°.

(3) Pierre Chacon (1525-1581), savant espagnol.

illam nancisci possem, ut ad instar TRAIANAE, aeri incidi et illustrari possit. Vale Vir Amplissime. Scribebam praefestine ANTVERPIAE.

XIX Maij, 1665.

Tuus omni studio et obsequio
C. GEVARTIUS.

XI. — *Lettre de G. Gevaerts à Colbert* (1).

Illustrissime Domine,

Litteras Cambias maximum Regiæ matis erga Musarum Cultores Beneficentiæ argumentum accepi et infinitum me sacræ eius mati obstrictum fateor, quod illorum numero accensendum me putarit, haud dubie Illmæ Amplitudinis vræ commendatione inductus. Nec mirandum est Regiam matem maximis abundare Virtutibus, qui alienas rumore nimis amico ad se delatas tam benefica manu prosequitur. Hymenæum ego Paciferum pauculos Versus, in auspicatissimas et Orbis Christiani pacatrices nuptias edideram, cum regia Liberalitas immerentem me, nec quidquam tale exspectantem splendido Honorario dignata est, quod et anno elapso continuavit; sane ego eius munificentiæ fulgore et sacræ Regiæ matis fulgenti radio perstrictus non erectum me, sed ἐμβρόντητον, attonitum et propre obrutum sentio : Itaque cum ingeminatam mercedem et luculentissimum operæ pretium iam pridem receperim, patere, obsecro, Vir Maxime, ut ijs verbis sacræ Mati Regiæ humillime gratias agam, quibus olim Socrates senex ad Perdiccam Macedoniæ Regem est usus, nam cum a Perdicca, ut ad se veniret, magno auri munere invitatus esset Socrates, donum ille remisit, rationem addens : *Ne*, inquit, *turpissimo interitu peream*, hoc est : *ne beneficio affectus, id non possim rependere*. Ego iam sep-

(1) Copie : Bruxelles, Bibl. royale, ms. 21.363, ff. 124-125.

tuagenario maior inusitatæ et incomparabili Liberalitati Regiæ respondere me non posse fateor, musasque meas Regijs Laudibus depredicandis impares agnosco: Itaque submississima et profundissima gratiarum Actione præmissa, Litteras remitto Cambias. Non desinam tamen, dum vivam, divinas Regis Adeodati Virtutes prore nata, quantum in me est, celebrare; et presertim quod sacris Divi Ludovici atavi sui insistens vestigijs, iniuriasque illatas ulturus, Arma christiana in Africam adversus Barbaros et infideles Mauros converterit, et classem instructissimam adversus Piratas infestissimos expedierit. Tum vel maxime, quod nuper Cæsari adversus Ottomannicos furores et irruptiones suppetias validas in Pannoniam opportune submiserit, ingens Cæsareanæ Victoriæ et servatæ Austriæ momentum.

Deum optimum Max: supplex rogo, ut laudatissima regis cœpta, publico Orbis christiani bono secundet, et Te, Vir Ill^{me} diu salvum et incolumem conservet. Scribebam Antverpiæ Xij septemb. CIↃ.IↃC.LXV.

Illustrissimæ Amplitudinis V^{ræ}
Humillimus et devinctissimus Cultor
CASPERIUS GEVARTIUS Cæsareus
Regiusque Consiliarius et Historiographus.



INDEX DES NOMS CITÉS

Aertssens (Cornélie), 30.
Aertssens (Henri), 115, 116.
Albert (l'archiduc), 127, 134, 135, 136.
Aléandre (Jérôme), 35, 37, 106, 107, 174.
Alexandre VII, 59.
Aligre (Etienne d'), 208
Allacci (Leo), 59.
Ammien Marcellin, 123.
Anacréon, 99, 108, 185.
André (Valère), 40, 194, 196.
Appien, 123.
Apulée, 43.
Arc (Jeanne d'), 35-37 105n. 2, 133, 171.
Arc (Pierre d'), 37.
Aristote, 90.
Arnobe, 103.
Arrien, 122, 123, 186, 187.
Artémidore le Daldien, 122.
Athénagore le Philosophe, 103.
Aubery (Benjamin), 31, 193, 194, 201.
Augustin (Saint), 103.
Augustin (Antoine), 114, 121.
Aulu-Gelle, 102.
Aytona (don Fr. de Moncada, marquis d'), 134, 164.

Balthasar-Charles d'Autriche, 134.
Barclaius (Guillaume), 94.
Barclay (Jean), 176.
Barneveldt (Jean), 174, 175.
Baronius (César), 179.
Barthius (Gaspard), 97n. 5, 190, 191.
Becanus (Guillaume), 71n. 2.
Beger (Laurent), 116.
Behottius (Adrien), 94.
Bentivoglio (le cardinal Gui), 127, 212.
Bergh (le comte Henri de), 207, 209, 210.
Bernartius (Jean), 90.
Bertius (Pierre), 175.
Beyerlinck (Laurent), 43.
Bie (Jacques de), 217.
Boileau (Nicolas), 133.
Bollandus (Jean), 113.
Bosschaert (Thomas), 71.
Brant (Jean), 43, 45, 68n. 1.
Bravo (don Francisco), 209, 210.
Brun (Antoine), 69n. 5.
Budé (Guillaume), 114.
Budelius (René), 114.
Burgundius (Nicolas), 71n. 2, 177, 206.
Bylius (Laurent), 212.

Calcondyle (Demetrius), 222.
Calderinus (Domitius), 93, 96.
Camden (Guillaume), 32, 35, 87n. 3.
Capello (Ambroise), 134.
Cardan (Jérôme), 122.
Casaubon (Isaac), 205.
Castel-Rodrigo (le marquis de), 60, 61, 66.
César, 43.
Chacon (Pierre), 226.
Chapelain (Jean), 55, 58-61, 66.
Charles Ier d'Angleterre, 67.
Charles VII, 37.
Chavirez (la baronne de), 67.

Chifflet (J.-J.), 134, 215.
Chifflet (Ph.), 108.
Chifflet (les frères), 69.
Christine, reine de Suède, 134, 175n. 4.
Chrysoloras (Manuel), 87.
Cicéron, 43, 70, 99, 101, 103, 122, 123, 187, 197.
Claudien, 87, 90, 91, 99, 111, 123, 146.
Clément d'Alexandrie (Saint), 103, 123.
Colbert (J.-B.), 55, 56, 58-60, 227.
Colomiès (Paul), 116.
Corallus (Etienne), 95.
Corder (Balthasar), 110, 188.
Cossiers (Jean), 181, 203, 211.
Cramoisy (Sébastien), 206, 209, 215.
Croy (Charles de), 115, 217n. 1.
Cruceus (Em.), 96, 97, 121.
Cunaeus (Pierre), 32, 35, 70, 87n. 3.
Cyrille (Saint), 103.

Dausquius (Claude), 222.
Diodore de Sicile, 123.
Diogène Laërce, 187.
Dion Cassius, 90, 102, 190.
Domitius. Voir: Calderinus.
Douza (Jean), 30.
Duarte (Gaspard), 225n. 2.
Duarte (Jacques), 225n. 2.
Du Bellay (Joachim), 132.
Duchesne (André), 175, 176.
Dupuy (Jacques), 50n. 2, 64.
Dupuy (Pierre), 65n. 1, 70, 130.
Dupuy (les frères), 33, 70, 78, 176, 180, 196-215.
Du Vair (Guillaume), 63-65, 175.
Dynter (Edmond De), 39, 40, 105n. 2, 127, 154, 174.

Eckhel (Joseph), 113.
Ennius, 103.
Epictète, 66.
Epicure, 66n. 3.
Erasme (Désiré), 9, 100, 105.
Eschine, 104.
Eunape, 207.
Euripide, 206.
Eusèbe, 94.
Eustathe, 123.
Expilly (Claude), 33.

Facundus d'Hermiane, 205n. 3.
Ferdinand (le cardinal-infant don), 47, 51, 52, 54, 101, 102, 118, 128, 136, 138, 142, 144, 182, 183, 218.
Ferdinand II, 104.
Ferdinand III, 54.
Ferdinand IV, 117.
Festus, 102.
Forget (Pierre), 208.
Fronton du Duc (le Père), 69, 198.
Fulvio (André), 114n. 2.

Galle (Théodore), 47n. 1.
Gassendi (Pierre), 66n. 3, 69, 109n. 4, 182.
Gaulmin (Gilbert), 69, 121, 199, 202-204.
Gevaerts (Anne), 30.
Gevaerts (Charles), 30, 39, 50, 67.
Gevaerts (Hubert), 29.
Gevaerts (Jean), 2e du nom, 29.
Gevaerts (Jean), 6e du nom, 29.
Gevaerts (Jean), grand'père de Gaspard, 29.
Gevaerts (Jean), père de Gaspard, 29, 30, 39, 42, 50.
Gevaerts (Jean-Annaeus), 50, 206.
Gevaerts (Marie), 30.
Gevaerts (Wauthier), 29.
Giphanius (Hubert), 99.
Giselin (Victor), 225, 226n. 1.
Golius (Jacques), 183, 184.
Goltzius (Hubert), 47, 113n. 4, 114n. 3, 216n. 2.
Graevius (J.-G.), 46n. 3, 50n. 4, 61, 62, 76n. 1, 112n. 6, 113, 129, 130.
Graziani (Jérôme), 55.
Gronovius (J.-F.), 70, 112, 219-221.

Grotius (Guillaume), 97n. 5, 206.
Grotius (Hugo), 32, 38, 70, 89, 96n. 3, 174, 175, 189, 195, 197-202, 204.
Gruterus (Jean), 96.
Gualterus (Rodolphe), 222.
Guevara (Antoine de), 217.

Haex (David), 111, 187.
Haex (Marie), 50.
Heinsius (Daniel), 32, 71n. 2, 89, 96n. 3, 131, 133, 184, 189, 192, 194, 222.
Heinsius (Nicolas), 55, 59, 61, 69, 70, 76n. 2, 112, 113, 129, 219-221, 224, 225.
Hemelaers (Jean), 43, 183, 195, 198.
Henri IV, 32, 67, 133, 149.
Henschenius (Godefroid), 222, 224, 225.
Hérodote, 103.
Hésiode, 201.
Hévelke (Jean), 55.
Holstenius (Luc), 106-111, 184-188.
Homère, 123.
Hontsemius (Zeger), 200.
Horace, 97, 101, 147.
Horn (Georges), 226.
Hovius (Nicolas), 201.
Hugon (Herman), 209.
Huygens (Christian), 55, 225n. 1.
Huygens (Constantin), 71n. 2, 225n. 1.

Isabelle (l'archiduchesse), 30, 52, 127, 134, 135, 138, 202.
Isidore de Péluse (Saint), 199, 202.

Jode (Pierre de), 162.
Joseph (le Père), 57, 165, 167.
Juan d'Autriche (don), 58, 119, 141, 146.
Julius Pollux, 104, 222.
Junius (Fr.), 101n. 1.
Junius (Patricius), 68n. 3, 112.
Justin (Saint), 103.

Kinschot (François de), 134, 195.
Kinschot (famille de), 31.

Lambin (Denis), 32, 99, 100.
Langius (Charles), 94.
Lansell (Pierre), 107, 183, 184.
Laurin (Marc), 216.
Leclerc DuTremblay. Voir: Joseph (le Père).
Léopold (l'archiduc), 196.
Léopold Ier, 54, 127n. 2.
Léopold-Guillaume (l'archiduc), 57, 119, 134, 137, 139, 146.
Lindenbrogius (Frédéric), 94, 95.
Lipse (Juste), 9, 42, 43, 63, 64, 66, 98, 100, 101, 130, 154, 169, 190, 198.
Lis (Charles du), 36-38, 171n. 1.
Livinaeus (Jean), 94, 218, 219.
Louis XIII, 32, 161, 176n. 1.
Louis XIV, 54, 55, 58, 60, 140, 146.
Luc (Saint), 123.
Lucain, 91.
Lucrèce, 65, 66, 99, 100, 146, 147.
Luynes (Charles, duc de), 176n. 1.

Macrobe, 103.
Malbrancq (Jacques), 127.
Malderus (Jean), 135, 160, 161.
Malherbe (François), 70.
Manilius, 33, 35, 63, 65, 87, 98, 99, 101n. 1, 105, 109n. 4, 111-113, 125, 148, 168, 194.
Mansfeld (Ernest de), 199.
Marc-Aurèle, 42, 46, 63, 64, 66, 71, 87, 103, 105-111, 113, 118, 178-180, 183-188, 203, 216.
Marie de Hongrie, 29.
Martial, 90, 91, 93, 193, 226.
Mesmes (Claude de), 201n. 2.
Mesmes (Henri de), 32, 33, 38, 77, 133, 150, 176, 197, 200-202.
Mesmes (Jean-Antoine de), 201n. 2.
Mesmes (Jean-Jacques de), 201n. 2.
Mesmes (Judith de), 133, 149.
Meursius (Jean), 31, 68, 87, 89, 112, 184, 193.

Miraeus (Aubert), 94, 106, 214, 215, 217, 218.
Moerbeke (Guillaume de), 9.
Morellus (Fréd.), 94.
Moretus, 47n. 1, 56, 71, 109n. 4, 215, 217, 220, 221, 223, 224, 226.
Muret (Marc-Antoine), 100.

Naevius, 103.
Nassau (Frédéric-Henri de), 207n. 1.
Nassau (Maurice de), 128.
Nicéphore (Saint), 122.
Nonnius (Louis), 133.

Occo (Adolphe), 109, 122, 216, 217.
Oiselius (Jacques), 116.
Olivarès (le comte-duc d'), 134, 205.
Orsini (Fulvio), 114.
Ovide, 91, 99, 220.

Pacatus (Latinus), 99, 102.
Pannarz (Arnold), 95.
Pantinus (Pierre), 222.
Papebrock (Daniel), 62, 160.
Parrhasius, 96.
Peiresc (Claude Fabri de), 32-41, 43-46, 63, 105, 108, 131, 173-182, 196n. 3, 198.
Perizonius (Jacques), 76n. 2.
Petavius (Denys), 94, 106, 125n. 1.
Pétrone, 99.
Philippe IV, 51, 54, 119, 139, 142n. 2, 170.
Philippe le Bon, 29.
Philon d'Alexandrie, 146.
Pie II, 127n. 2.
Piersenne (Jérémie), 218.
Pignoria (Laurent), 35n. 1.
Plantin (Christophe), 226.
Platon, 101, 103, 104.
Plaute, 99.
Pline, 48, 102, 122.
Plutarque, 117, 122, 123.
Politien (Ange Ambrogini, dit), 92, 96, 222.
Pomponius Mela, 222.
Pontanus (Isaac), 96.
Pontius (Paul), 72, 160.
Proost (Guillaume de), 30.
Prosper (Saint), 99.
Puteanus (Erycius), 9, 66n. 3, 68n. 1, 89, 96, 98, 105, 127, 130, 131, 192-195.
Puteanus (Hesselus), 196.

Raphelengien (François), 190.
Richelieu (cardinal de), 162, 166.
Rigault (Nicolas), 69, 70, 101n. 1, 198, 199, 201, 202, 204, 207, 210, 211, 213.
Rockox (Nicolas), 43, 52, 134, 177.
Rodolphe de Habsbourg, 103, 127.
Ronsard (Pierre de), 132.
Rosweide (Héribert), 200, 209.
Rubens (Albert), 45, 46, 100n. 3, 116, 126n. 3, 129, 219.
Rubens (Philippe), 43, 49n. 4.
Rubens (Pierre-Paul), 34-36, 42-47, 49, 50, 52, 53, 71, 101, 103, 104, 118, 121, 131, 133, 138, 139, 142-144, 160, 180, 199, 201, 210n. 3.
Rutgersius (Jean), 69n. 2, 194, 220.
Rutilius Gallicus, 99.

Sallyus (Amédée), 107n. 4, 180, 203.
Sambucus (Jean), 104.
Sanderus (Antoine), 127, 222.
Saumaise (Claude de), 69, 97n. 5, 199-202, 204, 222.
Scaliger (Joseph-Juste), 92, 94, 98, 101, 111, 114, 197, 205.
Schott (André), 32, 40, 42, 43, 105n. 2, 112, 115, 177, 198, 199, 201, 205, 209, 222, 223, 225.
Scioppius (Gaspard), 179.
Scribani (Charles), 207, 209.

Scriverius (Pierre), 31, 35, 69, 89, 96, 109n. 4, 189-191, 194, 226.
Sénèque, 43, 98, 99, 103, 194.
Servius, 102.
Sidoine Apollinaire, 123.
Sigonius (Charles), 226.
Silius Italicus, 123, 146.
Sirmond (Jacques), 69, 125n. 1, 198, 205.
Sisenna, 122, 123.
Sivori (Antoine), 64.
Sivori (Charles), 50.
Sivori (famille), 134.
Socrate, 66, 169, 227.
Solinus, 99.
Sophocle, 103.
Spanheim (Ezéchiel), 116.
Spinola (Ambroise), 199, 203, 209.
Stace, 31, 32, 70, 87-99, 117, 121, 123, 189, 192, 195, 199, 208.
Steichius (Clément), 40.
Strabon, 103.
Suarès (Joseph-Marie), 211.
Suétone, 102.
Sueyro (Emanuel), 210.
Suidas, 103, 123.
Sweertius (François), 43, 207.

Tacite, 43, 70, 99, 206.
Tertullien, 102, 210n. 3, 211.
Théodoret, 103.
Thou (J.-A. de), 77.
Thucydide, 123.
Tiliobroga. Voir: Lindenbrogius.
Tite-Live, 123.
Triquet (André), 222.
Tristan (Jean), 81, 87, 88n. 1, 121-125.
Trompes (Albert Des), 67.
Turnèbe (Adrien), 32, 98, 100, 194.

Uitenbogaard (Jean), 198.
Uwenus (Georges), 41.

Valère-Maxime, 99, 122, 123.
Valerianus (Pierius), 122.
Valerius Flaccus, 146.
Valerius Soranus, 103.
Van Brussel (famille), 31.
Vanden Enden (Martin), 72.
Van Dyck (Antoine), 72, 160, 164.
Van Eyck (Jacques), 134, 177.
Van Geelen (C.), 72.
Van Havre (Jean), 133, 198, 203.
Van Lier (famille), 31.
Van Thulden (Théodore), 53, 196.
Varron, 103.
Vias (Balth. de), 36, 37.
Viglius ab Aytta, 216, 217.
Vinkeles (R.), 72.
Virgile, 99, 123, 138, 170.
Vlitius (Jean), 105n. 2, 109n. 4.
Vos (Corneille De), 71.
Vossius (Gérard-Jean), 217, 225n. 3.
Vossius (Isaac), 116, 221-225.
Vosterman (Luc), 164.
Vredius (Olivier), 109, 127, 216-218.
Vulcanius (Bon.), 30.

Wallius (Jacques), 71n. 2, 113.
Weimar (Bernard, duc de), 52.
Wenceslas de Luxembourg, 29.
Wendelin (Godefroid), 130, 177, 180, 182.
Weymsius (Pierre), 30n. 1, 41n. 1, 192, 194, 195n. 2.
Woverius (Jean), 43, 109, 179.

Xénophon, 104.
Xylander, 107, 184, 185.



TABLE DES MATIÈRES

Préface 9

Bibliographie 15

§ 1. Œuvres de G. Gevaerts 15
§ 2. Inventaire général de la correspondance de G. Gevaerts . . 19
§ 3. Ouvrages consultés 22

Chapitre premier.

Biographie de Gaspard Gevaerts 29

§ 1. *Les ascendants de Gevaerts:*
Ses aïeux 29
Ses parents 30
Ses frères et sœurs 30

§ 2. *Etudes; premiers travaux:*
Humanités chez les Jésuites à Anvers 31
Etudes littéraires à Louvain 31
Séjour en Hollande comme secrétaire de Benjamin Aubery . 31
L'édition de Stace 31
Relations avec les savants hollandais 31
Séjour à Paris 32
La poésie sur la statue de Henri IV 32
Gevaerts chez Henri de Mesmes 32
Le recueil d'*Electa* 33

§ 3. *Relations avec Peiresc:*
Influence de Peiresc 33
Gevaerts chez les frères Dupuy 33
Démarche en faveur de P.-P. Rubens 34
Lettres échangées entre Peiresc et Gevaerts 34
Le commentaire de Manilius 35
Le poème sur Jeanne d'Arc 35
Le recueil de Charles du Lis 37
Extrait du poème de Gevaerts 38

§ 4. *La chronique d'Edmond De Dynter:*
Projet de Jean Gevaerts 39
L'édition est confiée à Gaspard 39
Lettre d'André Schott à Gevaerts 40

§ 5. *Retour à Anvers:*
Etude du droit à Louvain 41
Nomination au poste de greffier de la ville 41
Occupations nouvelles 41

§ 6. *Gaspard Gevaerts et Rubens:*
La trêve de douze ans 42
Le milieu intellectuel et les humanistes anversois . . . 42
Rapports de Gevaerts avec P.-P. Rubens 44
Gevaerts, précepteur d'Albert Rubens 45
Les travaux d'Albert Rubens 46
Le frontispice des œuvres de Goltzius 47
Le portrait de Gevaerts par Rubens 49
L'épitaphe de Rubens 49

§ 7. *Gaspard Gevaerts et sa famille:*
Mort de son père 50
Mort de son épouse 50
Sa descendance 50
Son frère Charles 51
Les éloges rédigés par G. Gevaerts 51

§ 8. *L'entrée du Cardinal-Infant:*
Arrivée du Cardinal-Infant aux Pays-Bas 51
Son entrée à Anvers 52
Les fêtes célébrées en son honneur 52
La composition de la *Pompa introitus* 53

§ 9. *Gevaerts et les gratifications de Louis XIV:*
Gevaerts, historiographe et conseiller de Philippe IV, de Ferdinand III et de Léopold 54
Louis XIV et les gratifications 55
Mobile de ces gratifications 56
L'invective de Gevaerts contre le Père Joseph 57
Inscriptions de Gevaerts 57
Hommage à Louis XIV d'un exemplaire de l'*Hymenæus Pacifer* 58
La gratification accordée à Gevaerts 58
Attitude de Gevaerts 59
Reproches du marquis de Castel-Rodrigo à Gevaerts . . . 60
Gevaerts renonce à la gratification de Louis XIV . . . 60

§ 10. *Mort de Gaspard Gevaerts:*
Démission du poste de greffier 61
Les dernières années 61
Mort de Gevaerts 62
La lettre de faire-part 62

§ 11. *Opinions philosophiques et caractère:*
Préférence pour les écrits des Stoïciens 63

Influence des Jésuites, de Juste Lipse et de Guillaume du Vair 63
Le néo-stoïcisme 63
Les épitaphes composées par Gevaerts 64
Analyse de la *Cygnea Cantio* 65
Le stoïcisme de Gevaerts 66
Opinions religieuses 67
Occupations de Gevaerts 68
Son caractère 68

§ 12. *Gevaerts et les humanistes contemporains:*
Considération dont Gevaerts a été l'objet 69
Ses rapports avec les savants français 69
Ses rapports avec les savants hollandais 70
Les portraits de Gevaerts 71

CHAPITRE II.

La Bibliothèque de Gaspard Gevaerts 75

Importance de la bibliothèque de Gevaerts 75
Vente de sa bibliothèque 76
Le catalogue 76
Sciences religieuses 78
Ouvrages sur l'histoire universelle 78
Ouvrages sur l'histoire de Belgique 79
Sciences exactes 80
Auteurs grecs et latins 81
Livres de numismatique 81
Livres italiens, espagnols, français, flamands et allemands . 83

CHAPITRE III.

L'Œuvre de Gaspard Gevaerts. 87

§ 1. *GASPARD GEVAERTS PHILOLOGUE:*

I. HERMÉNEUTIQUE.

A. *Edition de Stace:*
Préférence de Gevaerts pour ce poète 88
Aide de D. Heinsius, de H. Grotius, de P. Scriverius et de J. Meursius 89
La méthode de Gevaerts 89
Abus des citations 93
Les manuscrits 93
La conjecture 95
Encouragements de Puteanus, de Pontanus, de Gruterus et de Scriverius 96
Les critiques d'Em. Cruceus 96

Réponse de Gevaerts 97
Appréciation du commentaire 98

B. *Electorum libri III:*
Auteurs corrigés dans ce recueil 99
Portée et valeur de cet ouvrage 99

C. *Pompa introitus Ferdinandi:*
Nature de cet ouvrage 101
Abus de l'érudition 102

D. *Le commentaire de Marc-Aurèle:*
Projet de Gevaerts 105
Nature de ce commentaire 106
Aide de J. Aléandre 107
» P. Lansell 107
» L. Holstenius 107
» Ph. Chifflet 108
» Peiresc 108
» Oliv. Vredius 109
Retard apporté à la rédaction du commentaire 109
Encouragements de L. Holstenius 109

E. *Le commentaire de Manilius:*
Opinion de Gevaerts sur l'auteur des *Astronomiques* . . . 111
Retards apportés à la publication de l'ouvrage 112
Rappels de N. Heinsius 112
Reproches de J.-G. Graevius 113

II. Numismatique.

La numismatique au XVIIe siècle 113
Le commentaire de la collection de Charles de Croy . . . 115
Part de Gevaerts dans cet ouvrage 117
Gevaerts et les monnaies antiques 117
Explication des allégories par les monnaies 118
Interprétation de la médaille PACI AVGVSTAE 121
Critique de l'interprétation de Jean Tristan 122
Réplique de Tristan 123
Conclusion 126

III. Histoire.

L'histoire au XVIIe siècle 127
Les travaux historiques de Gevaerts 127
Récit de la victoire de Calloo 128

IV. Gevaerts et l'histoire de la philologie belge.

Opinion de Graevius 129
Décadence des études classiques 129

Influence de D. Heinsius, de Peiresc et de Rubens sur Gevaerts 131
Déclin de la philologie 132

§ 2. *GASPARD GEVAERTS POETE :*

I. L'activité littéraire de Gevaerts.

La poésie néo-latine 132
Les divers poèmes de Gevaerts 133
Les inscriptions en l'honneur des gouverneurs des Pays-Bas . 134
La poésie sur les « Corbeaux » de Jean Malderus . . . 135
L'invocation à la Sainte Vierge pour la conservation des archiducs Albert et Isabelle 135
Inscriptions en l'honneur du Cardinal-Infant 136
Inscriptions en l'honneur de l'archiduc Léopold-Guillaume . 137
Caractère des inscriptions de Gevaerts 138
Gevaerts, chantre de la paix 139
La paraphrase de l'inscription d'une médaille de Louis XIV . 140
Collaboration de Rubens et de Gevaerts 142
Les inscriptions de Gevaerts comparées aux tableaux de Rubens 143
Portée des inscriptions de Gevaerts 144

II. La poésie de Gevaerts.

L'emploi du latin 145
Emprunts aux auteurs et aux monuments de l'antiquité . . 146
L'imitation dans la *Cygnea Cantio* 146
Imagination 148
Erudition et mythologie 149
Caractères du style de Gevaerts 150
Les figures de style 150

CONCLUSION

Gevaerts apprécié comme philologue 153
» comme historien 154
» comme poète 154

APPENDICES

I. — *Un recueil posthume des poésies et des inscriptions de Gaspard Gevaerts* 159
Poésie sur les armoiries de Jean Malderus 160
Poésie sur le feu d'artifice tiré sur la Seine en 1618 . . . 161
Vers adressés au cardinal de Richelieu 162
Deux épigrammes en l'honneur de François de Moncada . 164
Invective contre le Père Joseph 165

La *Cygnea Cantio* 167
Epigramme sur Gevaerts 170

II. — *Un poème de Gevaerts sur Jeanne d'Arc* 171

III. — *Pièces justificatives* 173

I. Lettres de Peiresc 173
II. Lettre de Pierre Lansell 183
III. Extraits des lettres de Luc Holstenius 184
IV. Lettre de Hugo Grotius 189
V. Lettres à Pierre Scriverius 189
VI. Lettres à Er. Puteanus 192
VII. Lettres aux frères Dupuy 196
VIII. Lettres à Olivier Vredius 216
IX. Lettres à Nicolas Heinsius 219
X. Lettres à Isaac Vossius 221
XI. Lettre à Colbert 227

INDEX DES NOMS CITÉS 229



